

# DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES LORRAINE

## SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

---

**2 0 0 2**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
**Culture  
Communication**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
**LORRAINE**

---

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE  
DE LA RÉGION  
LORRAINE**

**2002**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION  
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES  
SERVICE DU PATRIMOINE  
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

**2010**

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**

6, Place de Chambre  
57045 METZ cedex 1  
Tél. : 03 87 56 41 00 / Fax : 03 87 75 28 28

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

6, Place de Chambre  
57045 METZ cedex 1  
Tél. : 03 87 56 41 10 / Fax : 03 87 56 41 71

*Le bilan scientifique vise  
à diffuser rapidement les résultats  
des travaux archéologiques de terrain.  
Il s'adresse aux archéologues, aux aménageurs,  
aux élus et à toute personne concernée par les  
recherches archéologiques menées dans la région.  
Il permet en outre aux membres des instances  
chargées du contrôle scientifique des opérations,  
comme à l'administration centrale, d'être tenus  
informés des opérations réalisées en région,  
dans le cadre de la déconcentration.*

*Les textes publiés dans la partie  
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »  
ont été rédigés par les responsables des opérations,  
sauf mention contraire.  
Les avis exprimés n'engagent  
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Illustration de couverture :  
Mirecourt (Vosges), rue du Docteur Joyeux  
Vue d'ensemble redressée et géoréférencée du site  
Responsable d'opération : Philippe KUCHLER  
(Relevé et DAO : Ph. KUCHLER, P. NOUGUÈS et P. SARAZIN)*

*Le bilan scientifique régional 2002  
du service régional de l'Archéologie de Lorraine  
a été réalisé en langage XML  
pour sa version électronique  
et traduit en L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X pour sa version papier.*

*La version électronique est consultable  
à l'adresse suivante : <http://www.adlfi.fr/>*

*Suivi technique informatique : François PINOT  
Coordination, réalisation et bibliographie : Marielle DORIDAT-MOREL  
Impression : Imprimerie L'Huillier, 123 rue d'Uckange, B.P. 80 056, 57192 FLORANGE Cédex*

ISSN 1240-8573  
ISBN 2-915961-01-8 © 2010

# LORRAINE

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Table des matières

2 0 0 2

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

9

### Travaux et recherches archéologiques de terrain

#### MEURTHE-ET-MOSELLE

11

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	11
<b>Carte des opérations autorisées</b>	14
<b>ATTON - LOISY</b> , la Noue, Pré Leroy	15
<b>AZELOT</b> , la Vigne du Renard	15
<b>BACCARAT</b> , chemin du Fouy	15
<b>BATILLY</b> , rue de Bénélux	17
<b>BURES</b> , champs Ferlor	17
<b>CUSTINES</b> , le château de Condé	17
<b>DAMELEVIÈRES</b> , grande Bléhors	19
<b>DIEULOUARD</b> , les Feuillettes	19
<b>DIEULOUARD</b> , les Feuillettes	19
<b>DOMMARTEMONT</b> , rues Sainte Geneviève et d'Amance	20
<b>HATRIZE</b> , CR du Gond des Prés, clos sous Vallières	20
<b>LANFROICOURT</b> , la haute Côte	20
<b>LUNÉVILLE</b> , le château	20
<b>MANCIEULLES</b> , les Périllons	21
<b>MARON</b> , forêt domaniale de Haye, parcelle 427	21
<b>MARS-LA-TOUR</b> , rue de Verdun	21
<b>MORFONTAINE</b> , le haut Bosché	21
<b>NOMENY</b> , rue de Falicourt	22
<b>PONT-À-MOUSSON</b> , au-dessus de la Justice	22
<b>PONT-À-MOUSSON</b> , saussaie Mahuet	22
<b>PONT-À-MOUSSON</b> , Woïré	22
<b>PULNOY</b> , les Sables	22
<b>THIÉBAUMÉNIL - BLÂMONT</b> , R.N. 4, mise à 2 x 2 voies	23
<b>TOMBLAINE</b> , rue du Bois de la Dame	23
<b>TOUL</b> , R.D. 904, à l'Étang du Haüt	23
<b>TOUL</b> , rue de l'Escadrille des Cigognes	23
<b>TRIEUX</b> , Lorguillon	23
<b>VANDIÈRES</b> , la Marnée et grand Pré de Moulon	23

#### MEUSE

25

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	25
<b>Carte des opérations autorisées</b>	28

<b>AUBREVILLE</b> , le Chien Pendu et l'Épiché	29
<b>BAR-LE-DUC</b> , chemin des Romains	29
<b>BELLEVILLE-SUR-MEUSE</b> , 3 rue Pasteur	29
<b>BRAS-SUR-MEUSE</b> , lotissement le Charmois	29
<b>CHAUVONCOURT</b> , aux Petites Barres	30
<b>COMMERCY</b> , rue du Breuil	30
<b>CONTRISSON</b> , rue de Vallot	30
<b>DIEUE-SUR-MEUSE</b> , le Cheminet, rue du Chaudron	30
<b>DIEUE-SUR-MEUSE</b> , rue de Clouère	31
<b>DUN-SUR-MEUSE</b> , le Champ Lambert	31
<b>EIX</b> , le Clos	33
<b>LAVINCOURT - STAINVILLE</b> , R.D. 997	33
<b>LEROUVILLE</b> , rue de la Libération	33
<b>LOISON</b> , ouest du village	33
<b>NOUILLONPONT</b> , le grand Rondeau	33
<b>PAGNY-SUR-MEUSE</b> , 1 rue de Trondès	33
<b>PILLON</b> , lotissement communal	34
<b>REVIGNY-SUR-ORNAIN</b> , rue Victor Hugo	34
<b>SAMOGNEUX</b> , chemin sous la Ville	34
<b>SENON</b> , chemin rural de Vaudoncourt	34
<b>SENON</b> , ruelle des Bois	34
<b>SORCY-SAINT-MARTIN - VOID-VACON</b> , canalisation de transport de gaz	36
<b>TRONVILLE-EN-BARROIS</b> , les Combes, chemin de Salmagne, les Blanches Terres	36
<b>VARNEVILLE</b> , la Corvée Heuillon, carrière	36
<b>VAUCOULEURS</b> , ZAC de Tuzey	36
<b>VERDUN</b> , collège Buvignier, 6 rue Saint Paul	36
<b>VILLERS-SUR-MEUSE</b> , aux Pachis, à Savassaux, zone artisanale	37
<b>VOID-VACON</b> , le Vé	37

<b>MOSELLE</b>	<b>41</b>
----------------	-----------

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	41
<b>Carte des opérations autorisées</b>	47
<b>ALAINCOURT-LA-CÔTE</b> , R.D. 955, déviation de Liocourt, site 3	48
<b>ALSTING</b> , lotissement l'Orée du Bois, tranche 2	48
<b>AMANVILLERS</b> , lotissement de l'Ancienne Frontière	48
<b>AMNÉVILLE</b> , lotissement le Boulodrome	48
<b>AMNÉVILLE - MALANCOURT-LA-MONTAGNE</b> , les Hauts de Malancourt	49
<b>ARGANCY</b> , centre de remblais de Rugby-Argancy	49
<b>ARS-SUR-MOSELLE - JOUY-AUX-ARCHES</b> , aqueduc	49
<b>AUDUN-LE-TICHE</b> , les Terres Rouges	50
<b>AUGNY</b> , rocade sud de Metz, site 4	50
<b>AY-SUR-MOSELLE</b> , sablon de Velers-Jacques, sablière Dier	51
<b>BETTBORN</b> , carrière Beck, tranche 1	51
<b>BOULANGE</b> , les Villas du Coteau	51
<b>BOULANGE</b> , lotissement le Bois du Corps, tranche 2	52
<b>BOULAY</b> , lotissement les Jardins de Weiher	52
<b>BREISTROFF-LA-GRANDE</b> , le Clos de l'Église	52
<b>CATTENOM</b> , lotissement les Tanneurs	52
<b>CATTENOM</b> , Sentzich, carrière Seeveren	53
<b>CHESNY</b> , les résidences de Chesny	53
<b>COCHEREN</b> , 1 place de la Fontaine	53
<b>COCHEREN</b> , station d'épuration, forêt de Ditschweiler	53
<b>COLLIGNY</b> , lotissement le Clos de la Fontaine	54
<b>CORNY-SUR-MOSELLE</b> , lotissement Quemines, chemin des Plantes	54
<b>COURCELLES-CHAUSSY</b> , Landonvillers, la Maisonneraie du Moulin	54
<b>CUVRY</b> , le Clos du Chêne	54
<b>CUVRY</b> , lotissement le Haut Rozin	54
<b>DABO</b> , Altdorf	54
<b>DIEBLING</b> , lotissement du Moulin	55
<b>ENNERY</b> , ZAC du Breuil	55
<b>FAMECK</b> , le Clos du Vieux Moulin	56
<b>FAMECK</b> , route de Ranguevaux, lotissement de la Vieille Forge	56
<b>FAMECK</b> , V.R. 52, section R.D. 9-A 30, bois de Saint-Hubert	56

<b>FLORANGE</b> , EPPA de Florange, rue des Bons Enfants	56
<b>FLORANGE</b> , pavillon de gardien, rue de Bretagne	57
<b>FLORANGE</b> , rue de Longwy, les Résidences Voltaire	57
<b>FONTOY</b> , lotissement du Vallon	57
<b>GUINGLANGE</b> , lotissement les Hauts Jardins	57
<b>HASELBOURG</b> , camp romain	57
<b>HERANGE</b> , Sperbaum	58
<b>HETTANGE-GRANDE</b> , pont Saint-Pierre	58
<b>HILBESHEIM</b> , lotissement les Vergers, tranche 3	58
<b>INGLANGE</b> , le Domaine des Alériens	58
<b>KÖENIGSMACKER</b> , Blosberger, Bosebich	59
<b>LEZEY - BOURDONNAY</b> , R.D. 955, créneau de dépassement	59
<b>LORQUIN</b> , carrière Barlot, tranche 2002	59
<b>LORRY-MARDIGNY</b> , derrière l'Hôpital	59
<b>MALLING</b> , Schlammlengt, le Domaine des Primevères	59
<b>MÉCLEUVES</b> , lotissement le Clos de la Ronce	60
<b>MERTEN</b> , lotissement les Genêts	60
<b>METZ</b> , 20-22 rue Serpenoise	60
<b>METZ</b> , 41 rue du Rabbin Élie-Bloch, extension du Home israélite	61
<b>METZ</b> , cathédrale Saint-Étienne	61
<b>METZ</b> , église Saint-Eucaire	62
<b>METZ</b> , église Saint-Vincent	62
<b>METZ</b> , hôtel Saint-Livier, façade sud et sous-sols	63
<b>METZ</b> , résidences des Amandines 2	63
<b>METZ - BORNAY</b> , place centrale, ZAC Sébastopol	63
<b>METZ - GRANGE-AUX-BOIS</b> , ZAC, zone Sud	63
<b>METZ - QUEULEU</b> , ZAC des Hauts de Queuleu	64
<b>METZERESCHE</b> , les Résidences de la Forêt, tranches 1 et 2	65
<b>METZERVISSE</b> , rue des Romains	65
<b>MONTOIS-LA-MONTAGNE</b> , forêt devant le Pont	65
<b>NEUFCHÉF</b> , croix de Mission	65
<b>NEUFGRANGE</b> , lotissement les Marronniers	65
<b>NORROY-LE-VENEUR</b> , église Saint-Pierre	66
<b>NORROY-LE-VENEUR</b> , ZAC du Centre Relais	66
<b>NOVÉANT-SUR-MOSELLE</b> , carrière	67
<b>ŒTING</b> , rue de Gaubiving, lotissement Schwertz, les Hauteurs d'Œting	67
<b>PANGE</b> , lotissement de Mont, rue de Vellire	67
<b>PIERREVILLERS</b> , lotissement Morja Pré II	68
<b>PUTTELANGE-LÈS-THIONVILLE</b> , Gidenacker	68
<b>RÉDING</b> , lotissement communal, tranche 3, Langacker	68
<b>RÉDING</b> , lotissement les Terrasses du Petit Moulin, tranche 3	68
<b>RÉMELFING</b> , lotissement Rebberg, tranche 4	69
<b>RODEMACK</b> , les Hauts de Bellevue	69
<b>RONCOURT</b> , bois de Jaumont	69
<b>ROUHLING</b> , lotissement les Églantiers, tranche 7	70
<b>ROUSSY-LE-VILLAGE</b> , lotissement au lieu-dit Echer	70
<b>SAINT-AVOLD</b> , zone Europort, lot 4	71
<b>SAINT-AVOLD</b> , zone Europort, lots 3-5-6	71
<b>SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE</b> , lotissement l'Orée de Saint-Privat	72
<b>SARRALBE</b> , lotissement du Stade, rue Erckmann-Chatrian	72
<b>SARREGUEMINES</b> , entre de tri de déchets, chemin de la Bruchwies	72
<b>SAULNY</b> , angle des rues de la Fontaine et des Écoles	72
<b>SILLEGNY</b> , lotissement Les Jardins de Sillegny	72
<b>THIONVILLE</b> , 14 allée des Terrasses	73
<b>THIONVILLE</b> , 40 rue du Vieux Collège	74
<b>THIONVILLE</b> , allée de la Libération	74
<b>THIONVILLE</b> , carrière Garche-Kœking	74
<b>THIONVILLE</b> , quartier Vauban, bâtiment pour cadres célibataires	74
<b>THIONVILLE</b> , rue Pasteur, boulevard Foch et avenue Clémenceau	75
<b>TRÉMERY</b> , zone industrielle, plate-forme routière Peugeot	75
<b>VELVING</b> , les Prés	76
<b>VITRY-SUR-ORNE</b> , ZAC de la Plaine, tranche 1	76
<b>VITRY-SUR-ORNE</b> , ZAC de la Plaine, tranche 2	77
<b>VITTONCOURT</b> , lotissement Poirier d'Ay	77
<b>VOLMERANGE-LÈS-BOULAY</b> , Lotissement Les Naïades	77
<b>WALDHOUSE</b> , lotissement des Chênes, tranche 3	80
<b>YUTZ</b> , lotissement le Clos des Bleuets	80
<b>YUTZ</b> , lotissement l'Ambanie, tranche 3	80

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	83
<b>Carte des opérations autorisées</b>	85
<b>CHAVELOT</b> , les Grandes Fosses	86
<b>CONTREXÉVILLE</b> , le Grand Hachu, Remivaux	86
<b>CONTREXÉVILLE</b> , le Petit Hachu	86
<b>CONTREXÉVILLE</b> , les Charmilles	87
<b>CONTREXÉVILLE</b> , liaison Vittel - A 31	87
<b>ESCLES</b> , rue du Chimp	87
<b>ESCLES</b> , rue du Tronchon	87
<b>ESSEGNEY</b> , les Hailottes	88
<b>GRAND</b> , Midrevaux	88
<b>HOUÉCOURT</b> , le Haut des Arbures	88
<b>JUBAINVILLE</b> , la Tuilerie	88
<b>LAMARCHE</b> , Chéribuisson	88
<b>LE MÉNIL</b> , la Tête du Seu	88
<b>LE THILLOT</b> , les Mynes	89
<b>MIRECOURT</b> , rue du Docteur Joyeux	89
<b>MONT-LÈS-LAMARCHE</b> , l'Homme Mort	91
<b>PROVENCHÈRES-LÈS-DARNEY</b> , les Carelles	91
<b>RAMBERVILLERS</b> , clos des Capucins	91
<b>RUPT-SUR-MOSELLE</b> , R.N. 66	91
<b>SAINT-NABORD</b> , l'Encensement	91
<b>SAINT-REMIMONT</b> , Zainveau	92
<b>SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE</b> , cimetière	92
<b>SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE</b> , rue de l'Église	92
<b>SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE - JUBAINVILLE</b> , la Tuilerie	92
<b>THAON-LÈS-VOSGES</b> , la Lorraine	93
<b>VIOMÉNIL</b> , forêt de la Pille	93
<b>VITTEL</b> , 235 rue Saint-Éloi	95

## LIGNE À GRANDE VITESSE

96

<b>MEURTHE-ET-MOSELLE (54)</b> , ligne à Grande Vitesse (LGV-Est), lots 33 et 34	96
<b>BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT</b> , zone de stockage n° 41	96
<b>BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT - LESMÉSNILS - PONT-À-MOUSSON</b> , bois de la Voivrotte et Bois Fréhaut, zone boisée	96
<b>JAULNY</b> , longue Enseigne, évaluation n° 89	96
<b>JAULNY</b> , viaduc de Jaulny	97
<b>JAULNY</b> , vallée des Grignards, zone de dépôt n° 84	97
<b>LESMÉSNILS</b> , le Chêne Brûlé, évaluation n° 189	97
<b>LESMÉSNILS</b> , le Chêne Brûlé, évaluation n° 188	97
<b>LESMÉSNILS - PONT-À-MOUSSON</b> , bois de la Voivrotte et Bois Fréhaut, zone boisée	99
<b>PAGNY-SUR-MOSELLE</b> , Moulon, Madairie, RAC nord PN19	99
<b>PONT-À-MOUSSON</b> , bois Fréhaut	100
<b>PONT-À-MOUSSON</b> , devant Poncé, zone de dépôt n° 14	100
<b>PRÉNY</b> , ferme de Tautecourt, zone de dépôt n° 12	101
<b>PRÉNY</b> , chaselle, zone de dépôt n° 83	102
<b>PRÉNY</b> , ferme de Tautecourt, évaluation n° 213	102
<b>PRÉNY</b> , fontaine Saint-Helcourt, évaluation n° 82	104
<b>PRÉNY</b> , ferme de Tautecourt, évaluation n° 88	104
<b>PRÉNY</b> , bois Lasseau, évaluation n° 83	106
<b>PRÉNY</b> , Frichamp, évaluation n° 219	107
<b>PRÉNY - VANDIÈRES</b> , grandes Friches, Fréhaut et Derrière Moulon, zone de dépôt n° 13bis	108
<b>THIAUCOURT-RÉGNIEVILLE</b> , Cribevalotte, zone de dépôt n° 55bis	108
<b>VANDIÈRES</b> , bêtes aux Champs, évaluation n° 80	108
<b>VANDIÈRES</b> , Moulon, Devant Moulon	109
<b>XAMMES - JAULNY - THIAUCOURT-RÉGNIEVILLE</b> , fond de Chivau, zone de dépôt n° 55 et n° 86	110
<b>MEUSE (55)</b> , Ligne à Grande Vitesse (LGV-Est)	111

<b>SECTION WOIMBEY - CHAILLON</b> , géoarchéologie dans la vallée de la Meuse, lots 31 et 32	111
<b>BANNONCOURT</b> , la Folie, zone de dépôt n° 56	112
<b>BANNONCOURT - LACROIX-SUR-MEUSE</b> , prospection mécanique linéaire	112
<b>BEAUSITE - DEUXNOUDS</b> , zone de dépôt n° 59	112
<b>BEAUSITE - NUBÉCOURT</b> , zone de dépôt n° 36	113
<b>BENEY-EN-WOËVRE</b> , tronçon E, lot 37-32, aire de dépôt	113
<b>BENEY-EN-WOËVRE - CREUË</b> , tracé et zone de dépôt n° 10bis et 11	113
<b>RAMBLUZIN ET BENOÎTE-VAUX</b> , zone de dépôt n° 52	115
<b>BOUQUEMONT</b> , zone de dépôt n° 51	115
<b>CHAILLON</b> , zone de dépôt n° 10	116
<b>CHAILLON</b> , Méaucourt	116
<b>BEAUSITE - DEUXNOUDS-DEVANT-BEAUZÉE</b> , zone de dépôt n° 50	118
<b>LACROIX-SUR-MEUSE - ROUVROIS-SUR-MEUSE - LAMORVILLE - LAVIGNÉVILLE</b> , tracé et zones de dépôt n° 10bis et 11	118
<b>LACROIX-SUR-MEUSE</b> , les Battants, zone de dépôt n° 27	120
<b>LACROIX-SUR-MEUSE</b> , les Battants, zone de dépôt n° 27	120
<b>LACROIX-SUR-MEUSE</b> , la Finotte, évaluation n° 210	120
<b>LACROIX-SUR-MEUSE</b> , la Pâturage	121
<b>LES TROIS-DOMAINES</b> , les Deuxnouds, linéaire et zone de stockage n° 50	121
<b>LES TROIS-DOMAINES</b> , la Hache, les Deuxnouds, évaluation n° 22	121
<b>LES TROIS-DOMAINES</b> , le Chaufour, site 22, zone J	121
<b>LES TROIS-DOMAINES</b> , Mondrecourt, gare Meuse-TGV	122
<b>LES TROIS-DOMAINES</b> , Mondrecourt, installation de chantier EFFIAGE, base de travaux	123
<b>NUBÉCOURT</b> , sondages géomorphologiques	123
<b>NUBÉCOURT</b> , aux Villées	124
<b>NUBÉCOURT</b> , les grands Champs	124
<b>VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHATEL</b> , forêt de Vigneulles-lès-Hattonchatel et zone de dépôt n° 74	124
<b>WOIMBEY</b> , le Noquel, zone de dépôt n° 53	125
<b>MOSELLE (57)</b> , Ligne à Grande Vitesse (LGV-Est)	126
<b>CHEMINOT</b> , Poirier le Moine, évaluation n° 183	126
<b>CHEMINOT</b> , Poirier le Moine, l'Orne et Gournay, zone de dépôt n° 42	126
<b>CHEMINOT</b> , sur Quetit, évaluations n° 185, 186 et 187	127
<b>CHEMINOT</b> , sur Quetit, MJR Métal	127
<b>FLOCOURT</b> , les Brouelles, zone de dépôt n° 48	128
<b>LOUVIGNY</b> , à l'Épine, indice n° 135	128
<b>LOUVIGNY</b> , haut de Saint-Jure, sentier Saint-Jure, zone de dépôt	128
<b>LOUVIGNY</b> , Noxigny, évaluation n° 136	129
<b>LOUVIGNY</b> , Pavillon Friche et les Scales, évaluations n° 126, 136 et 137	129
<b>LUPPY - MONCHEUX</b> , zones boisées	129
<b>LUPPY</b> , la Bosse, la Moussière, indice n° 216	130
<b>LUPPY</b> , bois du Haut de la Chèvre, indice n° 216bis	131
<b>LUPPY</b> , le Bois Sollin, Saint-Paul, évaluation n° 215	132
<b>LUPPY</b> , sous le Moulin	132
<b>MORVILLE-SUR-NIED - SAINT-EPVRE</b> , les Chamailles, le Bois de Saint-Epvre, évaluations n° 152, 153 et 173	132
<b>SAINT-EPVRE</b> , le Château, évaluation n° 179	133
<b>SAINT-EPVRE</b> , terres de la Justice, zone de dépôt	134
<b>SAINT-EPVRE - THIMONVILLE</b> , évaluation	135
<b>SAINT-JURE</b> , le Breuil, évaluation n° 138	135
<b>SÉCOURT</b> , Bérup, la Haie de la Chèvre et au Réelle, zones de dépôt n° 46-47	136
<b>SÉCOURT</b> , bois Berup, indice n° 147	137
<b>SÉCOURT</b> , haie de la Chèvre, indice n° 148	137
<b>SOLGNE - SAILLY-ACHATEL - MONCHEUX - LUPPY - TRAGNY</b> , zones boisées	137
<b>SOLGNE</b> , bois des Prêtres, bois Saint-Paul et bois de la Chèvre	138
<b>SOLGNE</b> , le Poirier Gaillard, évaluation n° 149	138
<b>SOLGNE</b> , les Fourasses et les Portions de Landoive, zone de dépôt n° 44	139
<b>VIGNY</b> , l'Étang au Bois, indice n° 146	140



**PROSPECTIONS****141**

## CARTE ARCHÉOLOGIQUE :

**La carte archéologique en Lorraine : bilan des activités 2002** 141**Programme de recherche sur la sidérurgie ancienne en Lorraine** 147**La céramique culinaire en Lorraine du sud, XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.** 148**Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) à Neufchâteau (Vosges)** 148**Boviolles (Meuse), l'oppidum de Châtel** 149**Naix-aux-Forges (Meuse), l'agglomération secondaire gallo-romaine de Nasium** 149**Marsal et la vallée de la Seille (Moselle)** 150

## PROSPECTION AÉRIENNE :

**La prospection aérienne en Lorraine** 153**Index****157****Bibliographie régionale****159****Liste des abréviations****161****Liste des programmes de recherche nationaux****163****Personnel du service régional de l'Archéologie****165**

**LORRAINE****BILAN  
SCIENTIFIQUE****Tableau de présentation générale  
des opérations autorisées****2 0 0 2**

	MEURTHE- ET-MOSELLE (54)	MEUSE (55)	MOSELLE (57)	VOSGES (88)	NON RELIÉ À UN DÉPARTE- MENT	TOTAL
FOUILLES D'ÉVALUATION ARCHÉOLOGIQUE (EV)	40	52	107	22	/	221
FOUILLES PRÉVENTIVES (SP, SU, MH)	6	5	19	2	/	32
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	/	/	/	2	/	2
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PC)	/	/	/	/	/	0
RELEVÉS D'ART RUPESTRE (RE)	/	/	/	/	/	0
SONDAGES AUTORISÉS (SD)	1	/	2	/	/	3
PROSPECTIONS THÉMATIQUES (PT)	1	2	/	/	3	6
PROSPECTIONS INVENTAIRES (PI, PA, PR)	8	9	22	10	/	49
<b>TOTAL</b>	<b>56</b>	<b>68</b>	<b>150</b>	<b>36</b>	<b>3</b>	<b>313</b>



LORRAINE  
MEURTHE-ET-MOSELLE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 0 2**

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
54 027 0018	ATTON, LOISY, la Noue, Pré Leroy	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	EV	20-27	MA-MOD	1
	AZELOT, la Vigne du Renard	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			2
	BACCARAT, chemin du Fouy	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			3
	BATILLY, rue de Bénélux	Marilyne PRÉVOT (INRAP)	EV			4
	BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, LGV-Est, zone de stockage n° 41	Claire TRISTAN (INRAP)	EV	20	PRO-GAL	5
	BURES, champs Ferlor	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	EV			6
	CUSTINES, le château de Condé	Gérard GIULIATO (SUP)	SU	24	MA-MOD	7
	DAMELEVIÈRES, grande Bléhors	Karine BOUCHET (INRAP)	EV			8
	DIEULOUARD, les Feuillettes	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			9
	DIEULOUARD, les Feuillettes	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	EV			10
	DOMMARTEMONT, rues Sainte Geneviève et d'Amance	Marilyne PRÉVOT (INRAP)	EV			11
54 253 0026	HATRIZE, CR du Gond des Prés, clos sous Vallières	Rémy JUDE (INRAP)	EV	13-15-16	CHA-PRO-IND	12
54 275 0026	JAULNY, LGV-Est, longue Enseigne, évaluation n° 89	Claire TRISTAN (INRAP)	SU	16	PRO	13
	JAULNY, LGV-Est, viaduc de Jaulny	Thierry KLAG (INRAP)	EV	20	GAL-HMA	14
	JAULNY, LGV-Est, vallée des Grignards, zone de dépôt n° 84	Didier LAMOTTE (INRAP)	EV	15	BRO-FER	15
	LANFROICOURT, la haute Côte	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	EV			16
54 312 0013	LESMÉSNIls, LGV-Est, le Chêne Brûlé, évaluation n° 189	Rudy JEMIN (INRAP)	SU			17
54 312 0013	LESMÉSNIls, LGV-Est, le Chêne Brûlé, évaluation n° 188	Francesca SCHEMBRI (INRAP)	SU	20-27	GAL	18
	LESMÉSNIls - PONT-À-MOUSSON, LGV-Est, bois de la Voivrotte et bois Fréhaut, zone boisée	Claire TRISTAN (INRAP)	EV	15	FER-CON	19
	LUNÉVILLE, le château	Amaury MASQUILIER (INRAP)	MH	24	MA-MOD	20
	MANCIEULLES, les Périllons	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			21
	MARON, forêt domaniale de Haye, parcelle 427	Marc LEROY (SDA)	SD	25	GAL-HMA-MOD	22

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
54 353 0046	MARS-LA-TOUR, rue de Verdun	Marilyne PRÉVOT (INRAP)	EV	19	GAL	23
	MORFONTAINE, le haut Bosché	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			24
	NOMENY, rue de Falcourt	Marilyne PRÉVOT (INRAP)	EV			25
	PAGNY-SUR-MOSELLE, LGV-Est, Moulon, Maladrie, RAC nord PN19	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	EV	14-20	PRO-GAL	26
	PONT-À-MOUSSON, au-dessus de la Justice	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			27
	PONT-À-MOUSSON, LGV-Est, bois Fréhaut	Nicolas MEYER (INRAP)	EV	16-27	PRO-MA-MOD	28
	PONT-À-MOUSSON, LGV-Est, devant Poncé, zone de dépôt n° 14	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	EV	13	NEO-CHA	29
	PONT-À-MOUSSON, Sausaie Mahuet	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			30
	PONT-À-MOUSSON, Woïré	Florent JODRY (INRAP)	EV			31
	PRÉNY, LGV-Est, ferme de Tautecourt, zone de dépôt n° 12	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	EV	20	GAL-HMA	32
	PRÉNY, LGV-Est, Chaselle, zone de dépôt n° 83	Claire TRISTAN (INRAP)	EV	20	GAL-HMA	33
	PRÉNY, LGV-Est, ferme de Tautecourt, évaluation n° 213	Olivier SIMONIN (INRAP)	SU	20	GAL	34
	PRÉNY, LGV-Est, fontaine Saint-Helcourt, évaluation n° 82	Mathias CUNAUULT (INRAP)	SU	20	GAL-MA	35
54 435 0037	PRÉNY, LGV-Est, ferme de Tautecourt, évaluation n° 88	Marie FRAUCIEL (INRAP)	SP	12-15-20	NEO-CHA-FER-GAL-HMA	36
54 435 0037	PRÉNY, LGV-Est, Bois Lasseau, évaluation n° 83	Marie FRAUCIEL (INRAP)	SP	23	HMA	37
	PRÉNY, LGV-Est, Frichamps, évaluation n° 219	Marie FRAUCIEL (INRAP)	SU	20	GAL-HMA	38
	PULNOY, les Sables	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	EV	15-20	PRO-GAL	39
	THIAUCOURT-RÉGNEVILLE, LGV-Est, Cribevalotte, zone de dépôt n° 55bis	Lonny BOURADA (INRAP)	EV			40
	THIÉBAUMÉNIL - BLÂMONT, R.N. 4, mise à 2 x 2 voies	Pascal ROHMER (INRAP)	EV		CON	41
	TOMBLAINE, rue du Bois de la Dame	Rémi JUDE (INRAP)	EV			42
54 528 0170	TOUL, R.D. 904, à l'Étang du Haüt	Maryline PRÉVOT (INRAP)	EV	20	GAL	43
	TOUL, rue de l'Escadrille des Cigognes	Laurent GÉBUS (INRAP)	EV	15	BRO-FER	44
	TRIEUX, Lorguillon	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			45
	VANDIÈRES, la Marnée, grand Pré de Moulon	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	EV	14-20	FER-GAL	46
	VANDIÈRES, LGV-Est, bêtes aux Champs, évaluation n° 80	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	SU	15-20	PRO-GAL	47

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
	VANDIÈRES, LGV-Est, Moulon, devant Moulon	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	EV	12-13-15-20	NEO-CHA-BRO-FER-GAL	48
54 275 0026	XAMMES, JAULNY, THIAUCOURT-RÉGNIEVILLE, LGV-Est, fonds de Chivau, zones de dépôt n° 55 et n° 86	Claire TRISTAN (INRAP)	EV	13-14-15-20	BRO-FER-GAL-CON	49

\* : cf. carte de répartition des sites.

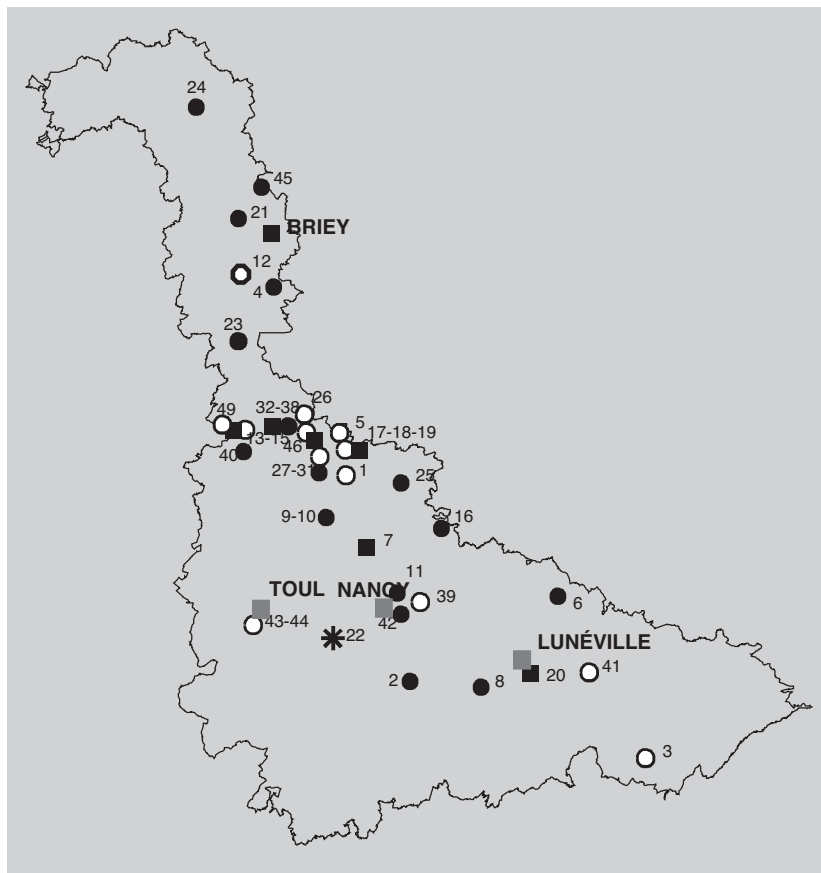
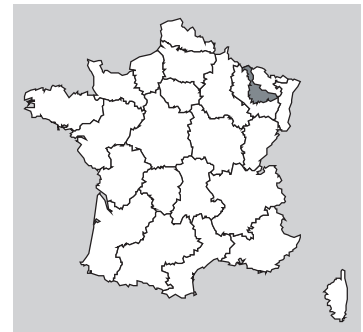
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

LORRAINE  
MEURTHE-ET-MOSELLE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

2 0 0 2



- Opérations autorisées
- évaluations négatives
  - évaluations positives
  - \* sondages
  - fouilles préventives
  - ◆ opérations programmées



30 0 30 Kilomètres

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 2

ATTON - LOISY  
La Noue, Pré Leroy

Moyen Âge - Moderne

Ce diagnostic archéologique a été mené sur plusieurs parcelles d'une gravière et concerne une surface de 6,82 ha. La gravière est située à cheval sur les communes d'Atton et de Loisy (54), dans la plaine alluviale de la Moselle, à 4 km environ au sud-est de la ville de Pont-à-Mousson. Dans ce secteur le cours actuel de la Moselle forme une boucle et s'approche au pied des versants des buttes témoins de *Mousson* et du *Mont-Genève*. Plus on s'approche du versant, plus le nombre des paléochenaux est important, ce qui rend cette zone très humide, parfois marécageuse. Les plus récents ne sont pas totalement comblés et sont encore visibles dans le paysage, d'autres ont été repérés lors de différentes campagnes de prospection (mécanique, aérienne).

Les parcelles visées sont traversées par deux paléochenaux principaux, orientés selon un axe général nord-est/sud-ouest, dont la largeur peut être estimée à environ 60 m. Le premier est situé le long de la bordure sud-ouest de la zone sondée. Il a pu être suivi sur environ 300 m de long et sa profondeur maximale avoisine 3,50 m. Il est comblé d'une première couche d'environ 1,50 m composée d'argile oxydée mêlée à de nombreux débris

végétaux, racines, troncs, branches et feuilles d'arbres ainsi qu'à plusieurs fragments de bois travaillés provenant d'une embarcation : trois demi couples ou courbes provenant d'une barque à fond plat et un fragment de planche (peut-être un élément de membrure).

Les trois pièces ont été taillées dans trois branches différentes. Il s'agit de pièces en forme de L allongé, appelées courbe ou couple, qui étaient fixées transversalement sur une partie du fond de l'embarcation et sur une partie du flanc. Chaque pièce a été conçue à partir d'un morceau de branche ou de tronc comportant un nœud ou un embranchement afin d'obtenir directement l'angle du bouchain (angle formé entre le fond et le flanc). Les pièces sont de section carrée ou rectangulaire, elles présentent une face inférieure presque plate et une face supérieure légèrement biseautée s'amincissant aux extrémités. Elles sont toutes perforées pour pouvoir être chevillées. Les chevilles sont également en bois.

Par comparaison typologique ces éléments d'embarcation pourraient être datés des périodes médiévale ou post-médiévale.

Laurent THOMASHAUSEN

AZELOT  
La Vigne du Renard

Le diagnostic archéologique, réalisé sur l'emprise du lotissement *La Vigne du Renard*, sur une superficie de 29270 m<sup>2</sup> s'est avéré négatif. Le projet est situé à l'extérieur du village vers l'est. De nombreuses limites d'anciens parcelles (sillons, billons) ont marqué le sol et sont visibles dans l'emprise concernée. Une faible couche

de limon de 0,10 m recouvre l'ensemble du terrain, mis à part dans le secteur est, côté ruisseau, où une dépression orientée nord-sud, formant une cuvette, est recouverte par 0,40 à 0,60 m de limon argileux.

Gilles MANGIN

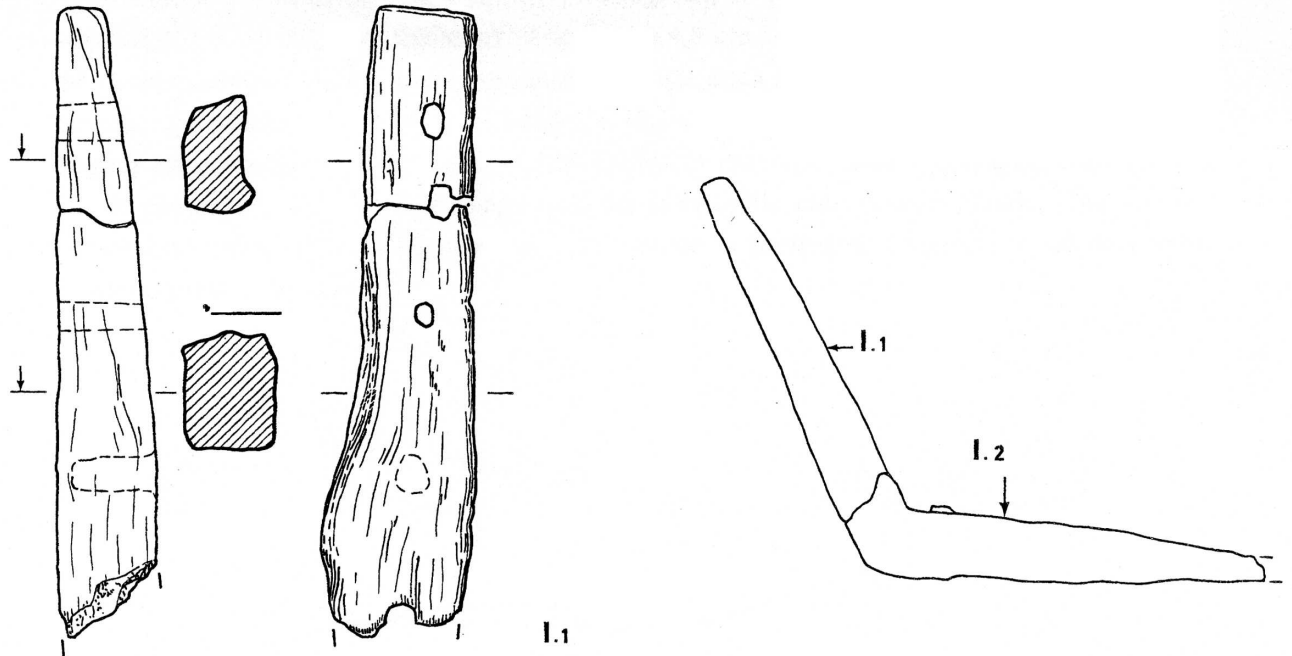
BACCARAT  
Chemin du Fouy

Le diagnostic archéologique, réalisé à l'occasion de la réalisation du lotissement communal (51540 m<sup>2</sup>) *Chemin du Fouy* n'a livré aucun vestige archéologique. Ce secteur, relativement sensible, est situé à 1,3 km à l'ouest de

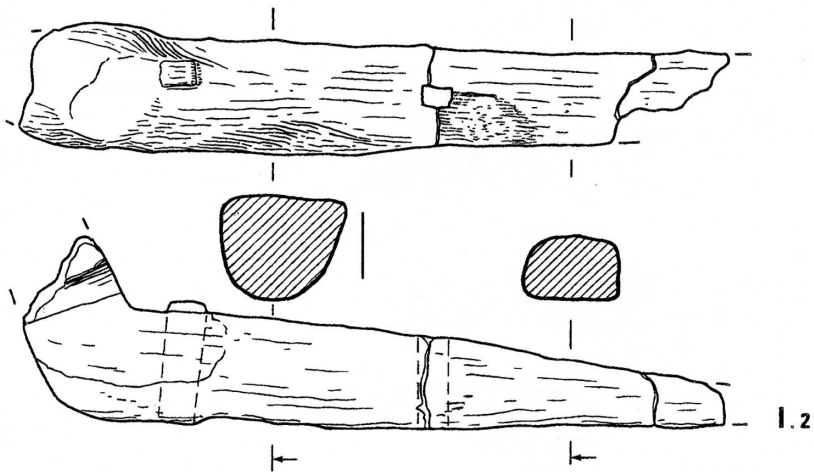
l'agglomération secondaire gallo-romaine de Deneuvre, qui a été réoccupée à l'époque médiévale.

Gilles MANGIN





0 5 10 cm



ATTON, La Noue, Pré Leroy  
 Fragments du couple 1  
 Dessin : Frédéric BERGANTZ

---

## BATILLY

Rue de Bénélux

---

Préalablement à la réalisation d'un lotissement, une opération préventive de diagnostic a été réalisée en septembre 2002 sur une superficie de 16220 m<sup>2</sup>. Elle n'a pas

révélé la présence de vestiges archéologiques.

Marilyne PRÉVOT

---

## BURES

Champs Ferlor

---

Les sondages de diagnostic réalisés sur une future zone d'épandage de boues d'épuration, de 20460 m<sup>2</sup>, se sont

révélés négatifs.

Sylvie DEFFRESSIGNE

---

## CUSTINES

Le château de Condé

---

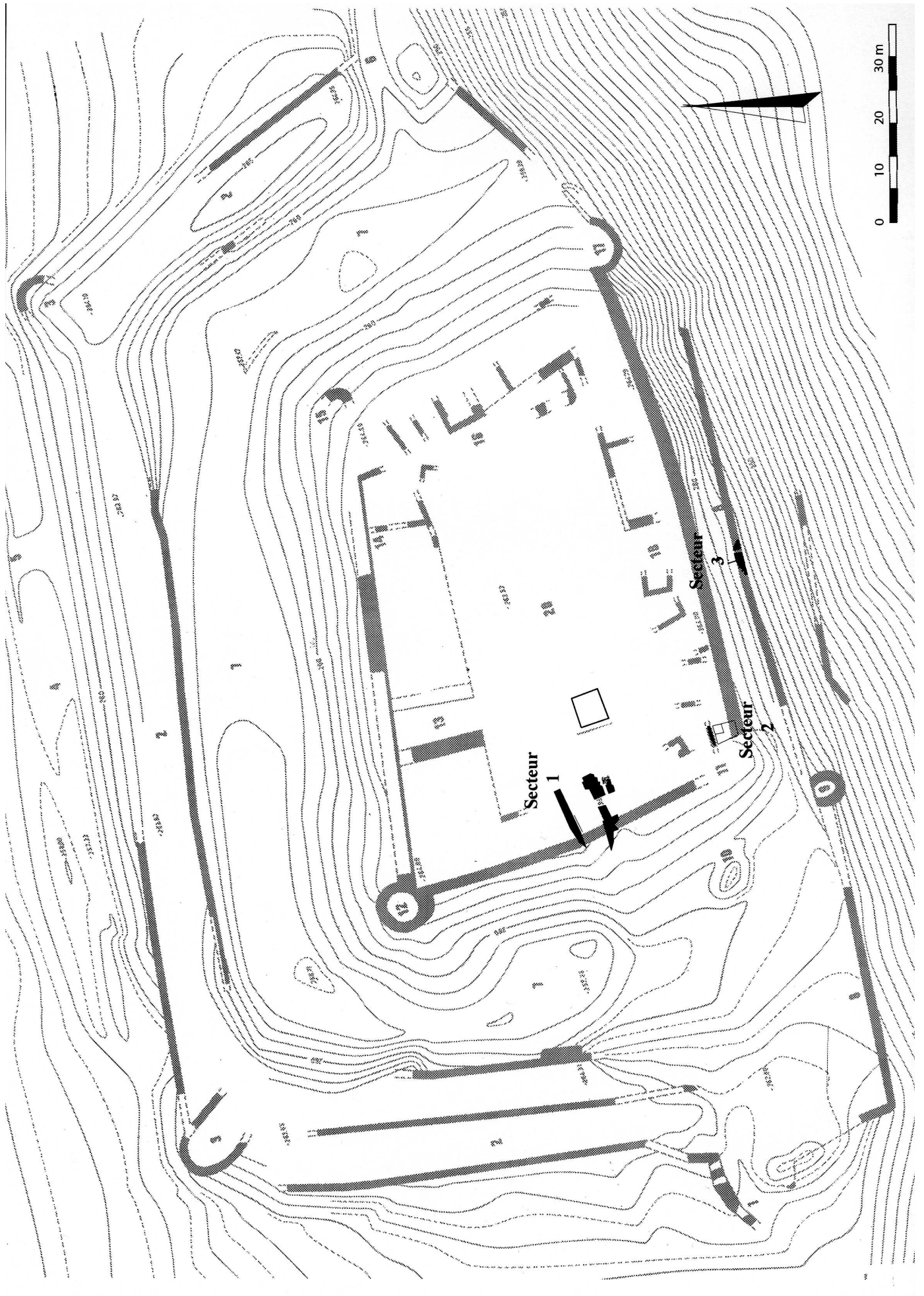
Moyen Âge - Moderne

Le château de Custines (autrefois Condé-sur-Moselle) fut construit par l'évêque de Metz Philippe de Florange en 1261-1263 pour protéger le temporel épiscopal contre la pression exercée par les comtes de Bar le long de la Moselle. Ces derniers s'en emparèrent presque aussitôt. Les sources écrites permettent de savoir qu'en 1429 on restaura l'édifice puis que le château fut incendié par les bourguignons en 1467. Autour de 1490, le duc de Lorraine en fit une base d'opération contre la cité de Metz et un avant-poste de Nancy. Le château fut enveloppé par un puissant boulevard d'artillerie élevé au-delà d'un grand fossé tandis qu'au sud, le talus naturel ne nécessita que la construction d'un mur. En 1587, ces défenses furent restaurées en raison des menaces exercées sur le duché par les troupes protestantes venues d'Allemagne. Le château fut démantelé en 1635 par ordre du roi de France et il servit de carrière en 1663 et 1685 pour construire la Chartreuse de Bosserville. L'enquête historique et topographique menée dans les années 1990 avait souligné l'intérêt du site et permit son inscription au titre de l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. En 2000-2001, des fouilles clandestines eurent lieu pendant plusieurs mois avant d'être interrompues par la gendarmerie. C'est dans ces circonstances, que le Laboratoire d'Archéologie médiévale de l'université de Nancy 2 fut amené à intervenir en urgence. L'opération permit de se pencher sur trois secteurs perturbés par les clandestins. Le château, construit sur le rebord de la vallée de la Moselle dessine un quadrilatère irrégulier entourant une cour centrale.

Le secteur 1, situé au milieu du côté ouest a révélé une série de structures méconnues mises en place en trois phases. À la phase 1 (XIII<sup>e</sup> s.), on réalisa les fondations sur 1 m de haut puis le mur d'enceinte en léger retrait. À l'intérieur, le sol fut recouvert d'un radier puis d'une

couche de terre battue correspondant à un corps de logis. À la phase 2, deux murs correspondant peut-être aux vestiges d'une petite tour furent édifiés contre le mur extérieur de la courtine, du côté du fossé ouest. À la phase 3, la courtine fut percée à ce niveau pour réaliser une nouvelle entrée. On rapporta un épais remblai contenant de la céramique de la fin XVI<sup>e</sup> s. - début XVII<sup>e</sup> s. qui fossilisa le niveau de sol antérieur. Sur ce niveau, on éleva deux murs parallèles encadrant le passage et masquant le blocage de la courtine entaillée. Le corridor long de 10 m et large de 3,50 m à 3,80 m présente une déclivité de 0,70 m entre l'intérieur (est) et l'extérieur (ouest). On y distingue deux parties. À l'ouest, l'avancée est bâtie en simples moellons recouverts d'un crépi de chaux. Ailleurs, les côtés furent revêtus d'un parement qui n'est conservé que du côté sud. On y observe encore les cinq rangées inférieures de pierres de taille bien assisées et portant des marques de tacherons ainsi qu'une porte donnant accès à une petite pièce (loge du portier) qui contrôle un bel escalier en vis. Le mur se termine par les vestiges de la porte cochère matérialisée par une crapaudine et un double chasse-roue encadrant la feuillure de la herse. Au-delà, on entrait dans la cour. Toute la longueur de ce passage est recouverte d'un pavage régulier en moellons calcaires mis en place en une seule opération. Cette transformation datable de la fin du XVI<sup>e</sup> s. peut être mise en relation avec les travaux mentionnés par les textes entre 1588 et 1590. Elle montre qu'on abandonna l'entrée primitive située dans l'angle sud-ouest mais pose le problème de l'accès à cette nouvelle porte qui nécessitait de franchir un fossé profond de 5 m et large de 30 m.

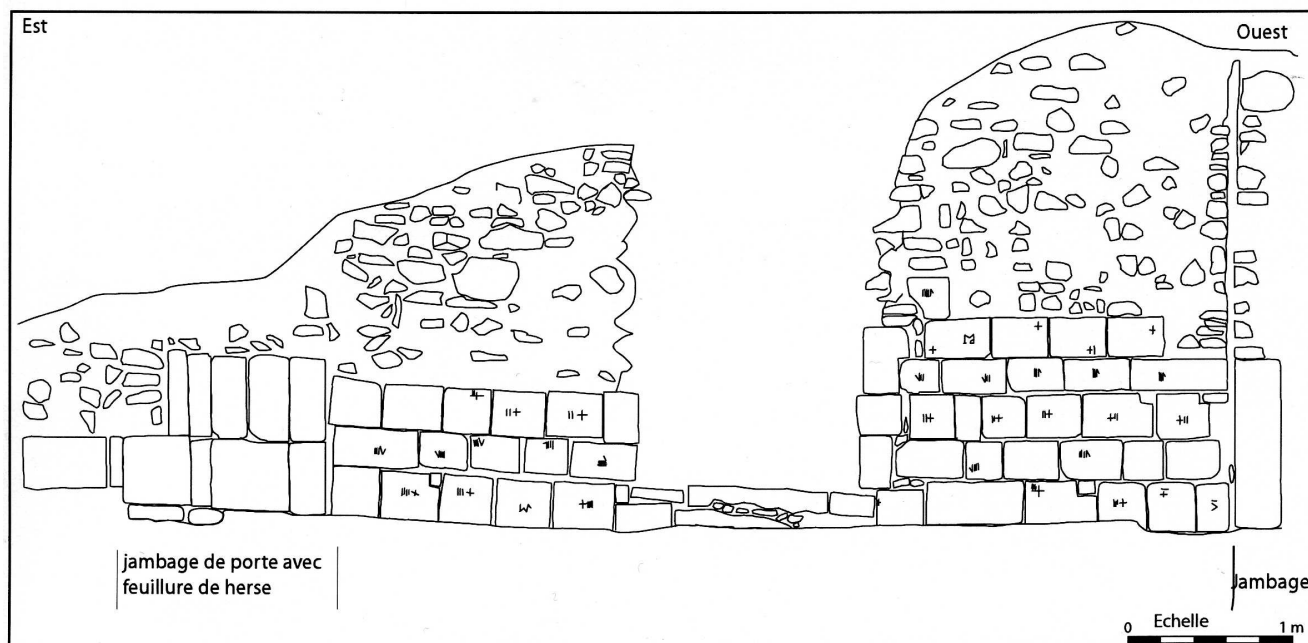
Les observations du secteur 2 ont permis de connaître l'angle intérieur d'une pièce du rez-de-chaussée avec son enduit et une ouverture donnant accès à une cave.



CUSTINES, le château de Condé  
 Relevé général du site.  
 Relevé : Gérard GIULIATO

Enfin, le secteur 3 a montré que du côté du talus, la cour-  
tine était précédée par un espace en creux, profond de  
5 m délimité par un mur large de 1 m. Cet espace est  
comblé par deux unités stratigraphiques riches en mo-

bilier correspondant à une phase d'occupation puis une  
phase de destruction avant d'être scellée par une phase  
d'abandon.



*CUSTINES, le château de Condé*  
*Élévation du mur 4.*  
*Relevé : Gérard GIULIATO*

Libre d'accès et sans surveillance, le site continue à se  
dégrader à l'image de bien d'autres sites castraux lorrains.

Gérard GIULIATO

## DAMELEVIÈRES

### Grande Bléhors

Dans le cadre d'un projet de lotissement, le lieu-dit  
*Grande Bléhors* a fait l'objet d'une opération de diagnostic  
archéologique les 25 et 26 octobre 2002. Réalisés sur une

superficie totale de 29364 m<sup>2</sup>, ces sondages n'ont révélé  
aucun vestige archéologique.

Karine BOUCHET

## DIEULOUARD

### Les Feuillettes

Dans le cadre de l'extension de la sablière de Dieulouard,  
un nouveau diagnostic archéologique a été prescrit sur  
les 11000 m<sup>2</sup> de l'emprise du projet. Ce secteur, bien  
que proche de l'agglomération secondaire gallo-romaine  
de *Scarpone*, ainsi que d'une occupation isolée du haut

Moyen Âge matérialisée par un fond de cabane décou-  
vert lors d'une phase de diagnostic précédente, n'a livré  
aucune structure archéologique.

Gilles MANGIN

## DIEULOUARD

### Les Feuillettes

Pour faire suite à la réalisation d'une nouvelle tranche de  
la sablière Holcim Granulats (anciennement Orsa Granu-  
lats), un diagnostic préliminaire a été réalisé sur une sur-  
face de 8,7 ha. Les sondages n'ont mis en évidence au-

cun vestige archéologique.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
Laurent THOMASHAUSEN

---

## DOMMARTEMONT

### Rues Sainte Geneviève et d'Amance

---

Une opération préventive de diagnostic a été réalisée préalablement à la construction d'un lotissement d'une surface de 27305 m<sup>2</sup>, sur les pentes du plateau de Malzéville, à l'ouest de l'oppidum de la butte Sainte-Geneviève. La majeure partie des sondages de bas de pente se caractérise par la présence, sous la terre végétale, d'une

couche de colluvions pouvant atteindre un mètre d'épaisseur et qui est faiblement anthropisée (quelques charbons de bois, petits tessons a priori protohistoriques, fragments de terre cuite). Aucune structure archéologique n'a été observée.

Marilyne PRÉVOT

---

## HATRIZE

### CR du Gond des Prés, clos sous Vallières

---

Chalcolithique - Protohistoire -  
Indéterminé

Des sondages de diagnostic archéologique ont été réalisés sur 2,5 ha, entre l'extrémité est de la commune et la rive gauche de l'Orne.

L'intervention a permis de révéler la présence de deux fosses silos au nord de l'emprise du projet immobilier.

À 90 m au sud, une sépulture a pu être datée du Chalcolithique. L'individu, inhumé en pleine terre en position fœtale, a été laissé en place en vue d'une fouille ultérieure. Le vase qui l'accompagnait a, quant à lui, été prélevé. Un alignement de trous de poteaux situé dans le même sondage permet de supposer la présence d'un bâtiment.

À quelques mètres plus au sud se développe un fossé quadrangulaire, dont l'un des côtés mesure 20,75 m de long sur 0,40 m de large. Son absence dans les sondages suivants permet de supposer un enclos de forme carrée. Des trous de poteaux ont été observés à l'intérieur, sans

permettre pour autant de déterminer la nature de l'ensemble. Un deuxième fossé se développe à 12,50 m au nord-est et semble s'accoler au premier. L'affleurement de plaquettes calcaires dans cette partie du site rend les observations difficiles.

Enfin, une fosse a été observée en bas de pente. Elle se distingue des alluvions par sa couleur plus foncée et la présence de traces de terre cuite.

À l'exception du vase de la sépulture, aucun mobilier archéologique n'a été trouvé. Les nombreuses traces de terre cuite présentes sur le site ne permettent pas de dater l'ensemble des structures.

La culture campaniforme (2400-1800 av. n. è.), reste donc la seule période attestée sur le site.

Rémy JUDE

---

## LANFROICOURT

### La haute Côte

---

Les sondages de diagnostic, réalisés sur une future zone d'épandage de boues d'épuration, de 12430 m<sup>2</sup>, se sont

révélés négatifs

Sylvie DEFFRESSIGNE

---

## LUNÉVILLE

### Le château

---

Moyen Âge - Moderne

Des recherches archéologiques préventives ont été entreprises en février 2002 à Lunéville dans le cadre de la restauration du château construit par Germain Boffrand à partir de 1709 pour le duc de Lorraine. Elles ont consisté à surveiller, d'une part, les tranchées de drainage le long des bâtiments de la cour d'honneur sur 140 m de longueur, et d'autre part, les décaissements de fondation rendus nécessaires par la reconstruction de la grille d'honneur sur 40 m de longueur.

L'opération archéologique a permis de mettre au jour des vestiges inconnus classés en trois périodes. La plus ancienne est représentée par un mur orienté nord-sud, épais entre 2,30 et 2,70 m, observé sur 1,20 m d'élévation, et reconnu sur 12,50 m de longueur. À son extrémité sud, le mur se retourne vers l'est. Il est formé de deux parements de moellons calcaires assisés, de 0,10 à 0,12 m

de hauteur, de 0,35 à 0,40 m de profondeur et de 0,20 à 0,30 m de largeur, avec un remplissage interne de moellons disposés en lits irréguliers. Ces derniers sont noyés dans un mortier de chaux, friable à dur, sableux, avec inclusions de charbons de bois, de nodules de chaux, ainsi que quelques graviers. Ce type de maçonnerie n'a pour l'instant été rencontré nulle part ailleurs sur le site. Deux échantillons de charbons, prélevés dans le mortier de chaux, à deux endroits différents, ont été datés par l'université de Groningen 1110±60 BP et 690±40 BP (respectivement réf. GrA-21388 et GrA-21387), soit les IX<sup>e</sup> s. et XIII<sup>e</sup> s. Leur discordance ne permet pas de fixer une époque ou un *terminus* précis pour la construction de ce mur médiéval. Notons, que la plus ancienne mention du *castrum Lunaris villa* remonte à 1052-1072 et celle du premier sire de Lunéville à 1160. La seconde période est re-

présentée par le château construit par le duc de Lorraine Henri II entre 1612 et 1623. Les façades des galeries latérales et les fondations sur cave de l'escalier d'honneur ont ainsi été mises au jour. De même, dans la cave de l'aile sud du château actuel, le glacis du pavillon sud-est et une large ouverture ont pu être photographiés par le service régional de l'Inventaire de Lorraine et identifiés pour la première fois comme appartenant au château d'Henri II. La fouille a ainsi pu démontrer que la cour d'honneur du

château d'Henri II occupait exactement le même emplacement que celle du château actuel, mais était plus resserrée. Enfin, en relation avec la troisième période relative au château classique, des vestiges inédits de descente de cave de part et d'autre de la colonnade centrale ont été mis au jour. Le tracé du mur bahut de la grille d'entrée a pu aussi être déterminé avec précision et ainsi orienter les choix de restitution de l'architecte.

Amaury MASQUILIER

---

## MANCIEULLES

### Les Périllons

---

L'aménagement du lotissement *Les Périllons*, d'une superficie de 30450 m<sup>2</sup>, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Lors des sondages, il a été noté l'absence de vestige archéologique structuré, les

quelques chablis observés dans la partie nord de l'emprise n'ayant piégé aucun indice anthropique.

Gilles MANGIN

---

## MARON

### Forêt domaniale de Haye, parcelle 427

---

Cf. notice du programme de recherche sur la sidérurgie ancienne en Lorraine

Marc LEROY

---

## MARS-LA-TOUR

### Rue de Verdun

---

Gallo-romain

Préalablement à la construction de maisons d'habitations, rue de Verdun, à Mars-la-Tour, une opération de diagnostic archéologique a été mise en œuvre du 4 au 6 juin 2002 sur une superficie globale de 9241 m<sup>2</sup>, dont seuls 8700 m<sup>2</sup> ont été sondés. Les parcelles concernées se situent dans le village, à moins de 400 m à l'ouest de l'église. De nombreuses découvertes archéologiques ont été faites dans le centre du village, qui tendent à prouver que Mars-la-Tour est, à l'époque gallo-romaine, une agglomération secondaire, peut-être *Iblodiorum*.

Le diagnostic archéologique a révélé la présence d'un gisement attribuable à l'époque gallo-romaine, sur les parcelles 9 et 10 du projet de construction de maisons.

Un tronçon de voie, contemporain d'un paléosol, a été mis en évidence sur plus de 7 m de long, à 0,30 m sous le niveau actuel. Cette voie, qui s'interrompt vers l'ouest,

est à mettre en relation avec le tracé d'une voie déjà connue. Sous le paléosol, dont l'épaisseur varie de 0,20 m à 0,40 m, des indices d'habitats antérieurs (trous de poteaux, fosses et fossé) ont été découverts. La céramique prélevée dans l'ensemble des structures est attribuable aux I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. de n. è. Les observations de terrain ont souvent été restreintes dans la partie sud des zones d'investigation, en raison de la remontée de la nappe phréatique, à moins d'1 m sous la terre végétale.

La superficie du site est estimée à 1250 m<sup>2</sup>. Cependant, il est possible qu'il se prolonge au nord et à l'est des parcelles 9 et 10, mais la présence d'un chemin d'accès goudronné ainsi que d'une petite maison encore en élévation n'a pas permis d'y implanter de sondages.

Marilyne PRÉVOT

---

## MORFONTAINE

### Le haut Bosché

---

L'opération de sondage de diagnostic réalisée successivement sur plusieurs tranches du projet de lotissement *Le haut Bosché* (17442 m<sup>2</sup>) n'a révélé aucun indice archéologique. Le terrain présente sur la tranche 2 une érosion et un dénivelé de 5 % sur la totalité de l'emprise, lais-

sant apparaître le substrat (calcaire blanc spathique du bajocien moyen et inférieur) à 0,15 m de profondeur en moyenne, le dernier affleurant même directement à certains endroits de l'emprise.

Gilles MANGIN

---

## NOMENY

### Rue de Falicourt

---

Préalablement à la construction d'un lotissement, une opération de diagnostic archéologique a été mise en œuvre les 18 et 19 septembre 2002 sur une superficie globale de 14000 m<sup>2</sup>.

Les sondages, pratiqués au sud de la zone d'emprise du projet, ont révélé la présence d'un niveau de remblais moderne très épais. Il se caractérise par de très gros blocs de ciment mêlés à de très gros blocs de béton ainsi qu'à des fragments de tuiles mécaniques. Ce niveau apparaît sous 0,10 m de terre arable et il a été observé sur une épaisseur minimale de 2 m. Comme les bords des tranchées étaient très instables, le sol naturel n'a pas été atteint pour des raisons de sécurité. La nature de ce remblai doit être mise en relation avec le comblement de l'ancien

port de Nomeny, effectué après la première Guerre Mondiale, suite à sa destruction.

Les autres tranchées ont démontré l'existence d'un remblai différent, constitué de sable roux mêlé à de nombreux fragments de pots de fleurs, de vaisselle et de verre contemporains, des barbelés ainsi que des blocs de ciment. Il traduit vraisemblablement le comblement de cette zone après les combats de la première Guerre Mondiale. Le sol géologique, matérialisé par un sable compact brun-roux a été atteint sans qu'aucun vestige archéologique ne soit découvert.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
Marilyne PRÉVOT

---

## PONT-À-MOUSSON

### Au-dessus de la Justice

---

Les sondages de diagnostic ont été réalisés préalablement à la création d'un lotissement (3 ha) au lieu-dit *Au-dessus de la Justice*. Le projet est situé au nord-est de Pont-à-Mousson et en contrebas de la butte de Mousson. Le terrain, relativement pentu, présente une couverture

pédologique de 0,15 m d'épaisseur en moyenne. Bien que se trouvant sur un secteur relativement sensible, aucun indice archéologique n'a été mis au jour.

Gilles MANGIN

---

## PONT-À-MOUSSON

### Saussaie Mahuet

---

Suite à une nouvelle demande d'autorisation d'exploitation (40000 m<sup>2</sup>) des sablières S.A. Solaro, situées au nord-ouest de Pont-à-Mousson, entre la Moselle et son canal latéral, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine. Ce secteur de plaine alluviale est connu pour ses découvertes archéologiques, au lieu-dit *Les Grandes Corvées*, à 3,5 km de cette nouvelle carrière de sable. Les

sondages de cette zone, considérée comme très inondable, ont transpercé des limons stériles (sableux, limoneux) de débordement de la Moselle sur 1 m à 2,80 m de profondeur, eux-mêmes recoupés par deux méandres récents orientés sud-est/nord-ouest. Ces derniers n'ont révélé aucune présence de vestige archéologique sur l'emprise concernée.

Gilles MANGIN

---

## PONT-À-MOUSSON

### Woiré

---

La fouille d'évaluation a été motivée par un projet de sablière, sur une surface totalisant 9751 m<sup>2</sup>. Aucune structure archéologique n'a été mise au jour ; seuls quelques micro-fragments de tessons (période antique) très érodés

ont été découverts dans les couches d'alluvions argilo-sableuses issues des débordements de la Moselle.

Florent JODRY

---

## PULNOY

### Les Sables

---

Protohistoire - Gallo-romain

160 sondages réalisés sur une surface de 8 ha ont permis de mettre en évidence une petite occupation protohisto-

rique ainsi qu'une installation gallo-romaine.

Sylvie DEFFRESSIGNE

## THIÉBAUMÉNIL - BLÂMONT

Contemporain

R.N. 4, mise à 2 x 2 voies

La dernière phase des fouilles d'évaluation préalables à la mise à 2 x 2 voies de la R.N. 4 entre Thiébauménil et Blâmont est s'est déroulée en mai-juin 2002 sur les communes de Domjevin à Gogney. Elles ont porté sur une

surface d'environ 40 ha et ont uniquement permis la découverte d'un puits qui pourrait dater du XIX<sup>e</sup> s.

Pascal ROHMER

## TOMBLAINE

Rue du Bois de la Dame

Les sondages de diagnostic effectués sur l'emprise d'un projet immobilier de plus de 4,2 ha n'ont révélé aucun ves-

tige archéologique.

Rémy JUDE

## TOUL

R.D. 904, à l'Étang du Haüt

Gallo-romain

Le projet de construction d'une plateforme de valorisation sur le site de l'usine de compostage de l'ESPAC a entraîné une opération d'évaluation archéologique du 9 au 15 juillet 2002 sur une superficie totale d'environ 6 ha. Elle a révélé la présence de vestiges gallo-romains à l'extrémité sud-est de la zone concernée. Ainsi, une mare d'une surface approximative de 50 m<sup>2</sup>, des latrines et deux trous

de poteaux indiquent l'existence d'un habitat à proximité du projet. Aucun élément ne permet de localiser précisément cet habitat, qui peut prendre place sous la ferme actuelle de Longeau ou encore dans les prés au sud de l'aire d'étude. La céramique permet de dater ces annexes des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. de n. è.

Marilyne PRÉVOT

## TOUL

Rue de l'Escadrille des Cigognes

Âge du Bronze - Âge du Fer

La création d'un entrepôt pour la société Hays Logistique a nécessité une campagne de sondages sur l'emprise du projet (8 ha). Plusieurs structures d'époque protohistorique (12 trous de poteaux et 3 fosses) ont été mises au jour ; l'ensemble est datable du Bronze final IIIb/Hallstatt C. Ces vestiges, situés à 0,70 m de pro-

fondeur, étaient situés dans une zone à remblayer et donc non menacés. Après la surveillance du décapage des premiers 0,20 m de terre végétale, un apport de 0,40 m de grave calcaire a été effectué à l'emplacement du site.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
Laurent GÉBUS

## TRIEUX

Lorguillon

Des sondages archéologiques ont été réalisés à l'occasion de la construction du lotissement *Lorguillon* (12872 m<sup>2</sup>) sur un terrain très bouleversé. La présence de remblais modernes (ancienne décharge) sur les deux

tiers de la surface sondée n'a pas permis la découverte de vestige archéologique.

Gilles MANGIN

## VANDIÈRES

La Marnée et grand Pré de Moulon

Âge du Fer - Gallo-romain

La parcelle sondée est localisée au nord de la commune de Vandières aux lieu-dits *La Marnée* et *Grand Pré Moulon*, à 15 km en aval de Pont-à-Mousson. Elle se situe dans la vallée alluviale, à 200 m à l'ouest du cours actuel de la Moselle. Elle couvre une surface de 2,4 ha. Elle est

pour partie contiguë à plusieurs parcelles qui ont été sondées ces dernières années dans le cadre d'autres projets de gravière (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 30-32). Les sondages ont permis de mettre au jour deux gisements archéologiques très proches l'un de l'autre.



Le premier, localisé dans un paléochenal de la Moselle, correspond à une rangée de piquets en bois dont la fonction demeure inconnue. Aucune autre structure liée à cet aménagement n'a été découverte mais il n'est pas exclu que d'autres vestiges soient conservés car le niveau d'argile qui comporte des éléments organiques est présent tout autour du sondage positif.

Le second gisement est localisé à l'ouest du premier, aux abords du chenal. Il est constitué de quatre trous de poteaux provenant d'une construction en bois datant proba-

blement de l'époque gallo-romaine.

En l'absence de tout autre mobilier archéologique, l'aménagement devra être daté par analyse dendrochronologique ou  $^{14}\text{C}$ . En attendant, les seuls indices chronologiques sont d'une part, les traces de travail du bois qui montrent que la taille a été effectuée avec un outil métallique et d'autre part la stratigraphie qui permet de suggérer une datation antérieure à l'occupation gallo-romaine.

Laurent THOMASHAUSEN

**Tableau des opérations autorisées****2 0 0 2**

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
	Section WOIMBEY, CHAILLON, LGV-Est, géoarchéologie dans la vallée de la Meuse, lots 31 et 32	Henri-Georges NATON (INRAP)	EV	31		1
	AUBREVILLE, le Chien Pendu et l'Épiché	Laurent VERMARD (INRAP)	EV	20	GAL	2
	BANNONCOURT, LGV-Est, la Folie, zone de dépôt n° 56	Didier LAMOTTE (INRAP)	EV			3
	BANNONCOURT, LACROIX-SUR-MEUSE, LGV-Est, prospection mécanique linéaire	Didier LAMOTTE (INRAP)	EV			4
	BAR-LE-DUC, chemin des Romains	Sabine BACCEGA (INRAP)	EV			5
	BEAUSITE, DEUXNOUDS, LGV-Est, zone de dépôt n° 59	Serge MENTELÉ (INRAP)	EV			6
	BEAUSITE, NUBÉCOURT, LGV-Est, zone de dépôt n° 36	Didier LAMOTTE (INRAP)	EV			7
	BELLEVILLE-SUR-MEUSE, 3 rue Pasteur	Sabine BACCEGA (INRAP)	EV			9
	BENEY-EN-WOËVRE, LGV-Est, tronçon E, lot 37-32, aire de dépôt	Franck MOUROT (INRAP)	EV			10
	RAMBLUZIN ET BENOÎTE-VAUX, LGV-Est, zone de dépôt n° 52	Didier LAMOTTE (INRAP)	EV			44
	BOUQUEMONT, LGV-Est, zone de dépôt n° 51	Didier LAMOTTE (INRAP)	EV			11
	BOVIOLLES, oppidum de Châtel	Thierry DECHEZLEPRÊTRE (MUS)	PT		FER	12
	BRAS-SUR-MEUSE, lotissement le Charmois	Sabine BACCEGA (INRAP)	EV			13
55 096 0013	CHAILLON, LGV-Est, zone de dépôt n° 10	Claire TRISTAN (INRAP)	EV	16-20	PRO-GAL	14
55 096 0013	CHAILLON, LGV-Est, Méaucourt	Valérie DELAUGEAS (INRAP)	SP	16	FER	15
	CHAUVONCOURT, aux Petites Barres	Franck GÉRARD (INRAP)	EV	19	CON	16
	COMMERCY, rue du Breuil	Franck GAMA (INRAP)	EV			17
	CONTRISSON, rue du Vallot	Sabine BACCEGA (INRAP)	EV			18
	BEAUSITE (DEUXNOUDS-DEVANT-BEAUZÉE), LGV-Est, zone de dépôt n° 50	Didier LAMOTTE (INRAP)	EV			8
	DIEUE-SUR-MEUSE, le Cheminet, rue du Chaudron	Gilles MANGIN (INRAP)	EV	20	GAL	19
	DIEUE-SUR-MEUSE, rue de Clouère	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			20

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
	DUN-SUR-MEUSE, le Champ Lambert	Jean-Marie BLAISING (INRAP)	EV	20	GAL	21
	DUN-SUR-MEUSE, le Champ Lambert	Le service régional de l'Archéologie de Lorraine		20	GAL	22
	EIX, le Clos	Sabine BACCEGA (INRAP)	EV			23
55046	LACROIX-SUR-MEUSE, ROUVROIS-SUR-MEUSE, LAMORVILLE, LAVIGNÉVILLE, LGV-Est, tracé et zones de dépôt n° 10bis et 11	Franck MOUROT (INRAP)	EV	16-20	PRO-BRO-FER-GAL-MA-MOD-CON	24
	LACROIX-SUR-MEUSE, LGV-Est, les Battants, zone de dépôt n° 27	Stéphane LENDA (INRAP)	EV	15-16	BRO-FER	25
55 268 0037	LACROIX-SUR-MEUSE, LGV-Est, les Battants, zone de dépôt n° 27	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	EV	16	FER	26
55 268 0055	LACROIX-SUR-MEUSE, LGV-Est, la Finotte, évaluation n° 210	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	SU	15-16-20	FER-GAL	27
	LACROIX-SUR-MEUSE, LGV-Est, la Pâture	Didier LAMOTTE (INRAP)	EV			28
	LAVINCOURT, STAINVILLE, R.D. 997	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			29
	LEROUVILLE, rue de la Libération	Sabine BACCEGA (INRAP)	EV			30
	LES TROIS-DOMAINES, LGV-Est, les Deuxnouds, linéaire et zone de dépôt n° 50	Didier LAMOTTE (INRAP)	EV			31
55 254 0016	LES TROIS-DOMAINES, LGV-Est, la Hache, les Deuxnouds, évaluation n° 22	Marie-Pierre KOENIG (INRAP)	SP	15-20	BRO-FER-GAL	32
	LES TROIS-DOMAINES, LGV-Est, le Chauffour, site 22, zone J	Sophie GALLAND (INRAP)	SP	15-20	PRO-HMA	33
	LES TROIS-DOMAINES, LGV-Est, Mondrecourt, gare Meuse-TGV	Didier LAMOTTE (INRAP)	EV			34
55 254 0016	LES TROIS-DOMAINES, LGV-Est, Mondrecourt, installation de chantier EFFIAGE, base de travaux	Didier LAMOTTE (INRAP)	EV			35
	LOISON, ouest du village	Jean-Claude SZTUKA (BEN)	EV			36
	NAIX-AUX-FORGES, SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN, l'agglomération secondaire gallo-romaine de Nasium	Franck MOUROT (AUT)	PT	19-20-21-22-23	GAL	37
	NOUILLONPONT, le grand Rondeau	Sabine BACCEGA (INRAP)	EV			38
55 389 0021	NUBÉCOURT, sondages géomorphologiques	Henri-Georges NATON (INRAP)	EV	31		39
55 389 0021	NUBÉCOURT, LGV-Est, aux Villées	Didier LAMOTTE (INRAP)	EV			40
55 389 0021	NUBÉCOURT, LGV-Est, aux Villées	Karine MICHEL (INRAP)	SP	15-20	MA	41
55 389 0021	NUBÉCOURT, LGV-Est, les grands Champs	Marilyne PRÉVOT (INRAP)	SP	15-20	MA	42
	PAGNY-SUR-MEUSE, 1 rue de Trondes	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	EV			43
	PILLON, lotissement communal	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			44
	REVIGNY-SUR-ORNAIN, rue Victor Hugo	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			45

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
55 468 0006	SAMOGNEUX, chemin sous la Ville	Sabine BACCEGA (INRAP)	EV		BRO	46
	SENON, chemin rural de Vaudoncourt	Sabine BACCEGA (INRAP)	EV			47
55 481 0036	SENON, ruelle des Bois	Sabine BACCEGA (INRAP)	EV	20	GAL	48
55 481 0036	SENON, ruelle des Bois	Laurent VERMARD (INRAP)	SP	20	GAL	48
	SORCY-SAINT-MARTIN, VOID-VACON, canalisation de transport de gaz	Franck THIÉRIOT (INRAP)	EV			49
	TRONVILLE-EN-BARROIS, les Combes, chemin de Salmagne, les Blanches Terres	Sabine BACCEGA (INRAP)	EV			50
	VARNEVILLE, la Corvée Heuillon, carrière	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			51
	VAUCOULEURS, ZAC de Tuzey	Sabine BACCEGA (INRAP)	EV			52
	VERDUN, collège Buvignier, 6 rue Saint Paul	Franck GAMA (INRAP)	EV	20	MA-MOD	53
	VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHATEL, LGV-Est, forêt de Vigneulles et zone de dépôt n° 74	Claire TRISTAN (INRAP)	EV	20	GAL	54
	VILLERS-SUR-MEUSE, aux Pachis, à Savassaux, zone artisanale	Sabine BACCEGA (INRAP)	EV			55
	VOID-VACON, le Vé	Jean-Marie BLAISING (INRAP)	EV	14-15	BRO	56
	WOIMBEY, LGV-Est, le Noquel, zone de dépôt n° 53	Didier LAMOTTE (INRAP)	EV			57

\* : cf. carte de répartition des sites.

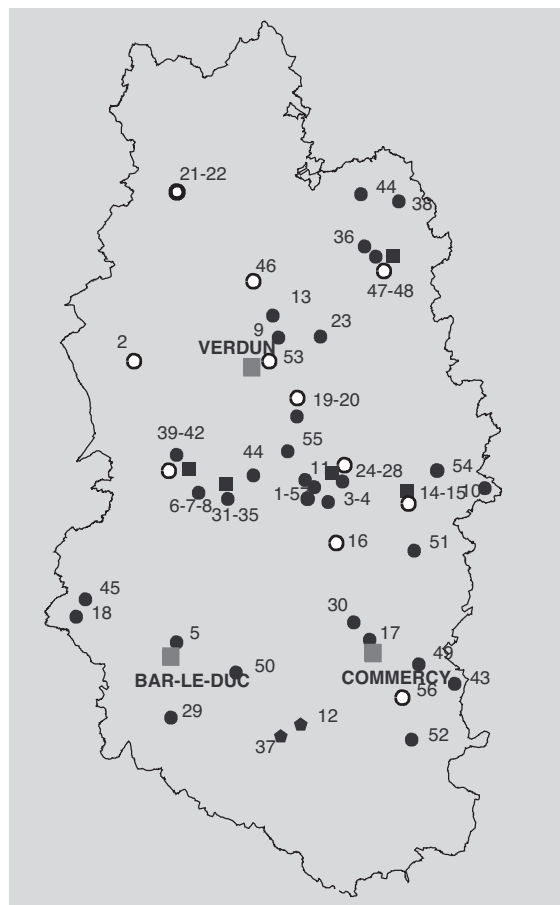
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

**Carte des opérations autorisées**

**2 0 0 2**



- Opérations autorisées**
- évaluations négatives
  - évaluations positives
  - fouilles préventives
  - opérations programmées



## Travaux et recherches archéologiques de terrain

### AUBREVILLE

#### Le Chien Pendu et l'Épiché

Gallo-romain

Dans le cadre de l'extension d'une carrière de pierre ayant déjà livré des vestiges de fours associés à de l'habitat gallo-romain et du Moyen Âge, un diagnostic archéologique a été réalisé au mois d'août sur 1 ha de terrain. Les sondages qui ont permis de découvrir un habitat gallo-romain probablement lié à l'artisanat. En effet, il n'est pas improbable, au vu du contexte de production importante de sigillée localement, que les fours puissent être assimilés à des activités de potiers. Un grand bâtiment

gallo-romain, construit en matériaux périssables et poteaux porteurs a également été repéré à proximité des fours.

Les sondages ont aussi permis de localiser différents fronts de taille d'extractions anciennes de pierres qu'il n'a pas été possible de dater mais qui pourrait très bien dater de cette époque.

Laurent VERMARD

### BAR-LE-DUC

#### Chemin des Romains

Dans le cadre de la construction d'une salle de sport située dans un contexte d'occupation romaine, un diagnostic de 2000 m<sup>2</sup> a été réalisé au mois d'octobre 2002.

Les sondages n'ont livré aucun vestige archéologique. Le terrain présentait un niveau de remblai contemporain sur une épaisseur variant de 1 m à 1,50 m avant atteindre des

limons, eux-mêmes pollués. Le substrat calcaire a été observé dans les premiers sondages à 1,20 m de profondeur.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Sabine BACCEGA

### BELLEVILLE-SUR-MEUSE

#### 3 rue Pasteur

Préalablement à la création d'un lotissement privatif situé dans une zone de sensibilité archéologique, une évaluation du terrain a été réalisée au mois de juillet. La surface

sondée, de 5500 m<sup>2</sup>, s'est révélée négative.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Sabine BACCEGA

### BRAS-SUR-MEUSE

#### Lotissement le Charmois

Le territoire de Bras-sur-Meuse est situé dans une zone à fort potentiel archéologique. Dans le cadre de la création d'un lotissement privatif situé à proximité immédiate d'indices d'occupation protohistorique, un diagnostic a

été réalisé en septembre 2002. La surface sondée, de 1400 m<sup>2</sup>, s'est révélée négative.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Sabine BACCEGA

## CHAUVONCOURT

### Aux Petites Barres

Contemporain

Le projet de construction d'un lotissement résidentiel au lieu-dit *Aux Petites Barres*, à Chauvencourt, a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération d'évaluation archéologique. La surface sondée couvre une superficie de 4125 m<sup>2</sup>.

Cette intervention a été motivée par le contexte naturel et archéologique qui met en valeur ces territoires. En effet, la commune de Chauvencourt, situé en fond de vallée, présente toutes les caractéristiques favorables à une implantation humaine. Cette observation est entretenue par les nombreux vestiges déjà mis au jour dans les environs. Les sols observés *Aux Petites Barres* sont caractéristiques des fonds de vallée. Il s'agit d'anciens niveaux d'alluvions matérialisés par des couches de sables de la Meuse.

Les sondages ont été effectués à l'aide d'une pelle hydraulique de 120 CV équipée d'un godet lisse de curage de 2 m de large. De nombreuses difficultés ont été rencontrées en raison de la nature des sols. En effet, ce secteur a fait l'objet, dans les années 1950, d'un remaniement ayant entraîné de nombreux bouleversements topo-

graphiques : la ville de Saint-Mihiel a remblayé cette partie de la vallée à l'aide de déchets et de détritiques issus de la démolition de nombreux bâtiments et ouvrages d'art. Les sondages ont permis d'observer une épaisseur de 3 m de déchets (blocs de bétons, détritiques domestiques, pavés, roche...) rendant la réalisation des sondages plus que périlleuse (effondrements des parois, lisibilité du sol difficile...).

C'est pourquoi, seuls 7 sondages se sont répartis sur la dite surface. Le taux de sondage est par conséquent légèrement inférieur à 2 %.

Aucun vestige n'a été mis au jour à l'occasion de cette opération. Les niveaux sableux ont été rencontrés à une profondeur moyenne de 2,50 m à 3 m. Les quelques fenêtres ouvertes ont par ailleurs permis de constater que le sol originel a fait l'objet de perturbations avant d'avoir été remblayé (micro-carrières de sables ?). Cette hypothétique exploitation du sable est attribuable aux périodes contemporaines puisque des objets caractéristiques du XX<sup>e</sup> s. ont été reconnus (ferraille, verre, céramique...).

Franck GÉRARD

## COMMERCY

### Rue du Breuil

En amont d'un projet de construction d'un édifice consacré au sport dans l'ancien prieuré du Breuil, un diagnostic archéologique n'a porté que sur le secteur directement concerné par la construction du bâtiment. Deux sondages y ont été effectués. Sous un remblai récent, le substrat

calcaire est apparu rapidement dans chacun d'eux. Ainsi, le terrain naturel apparaît à 1 m en dessous de la plateforme du projet dans le sondage méridional et 1,70 m dans le sondage septentrional.

Franck GAMA

## CONTRISSON

### Rue de Vallot

Dans le cadre de la construction d'un lotissement communal situé à proximité d'indices de sites gallo-romains, un diagnostic archéologique a été réalisé au mois de novembre 2002. Aucun vestige archéologique n'a été décelé

sur la parcelle sondée, d'une superficie d'1,5 ha.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Sabine BACCEGA

## DIEUE-SUR-MEUSE

### Le Cheminet, rue du Chaudron

Gallo-romain

L'opération de diagnostic (25400 m<sup>2</sup>) réalisée sur le lotissement *Le Cheminet*, rue du Chaudron, a permis de mettre au jour un édifice rural rectangulaire en fondation de pierre de l'époque gallo-romaine suivie de plu-

sieurs trous de poteaux ainsi que des structures en creux comme étant des fosses ou des puisards. Une opération de fouille archéologique doit suivre ce diagnostic.

Gilles MANGIN

# DIEUE-SUR-MEUSE

Rue de Clouère

Une petite opération de diagnostic préventif a été réalisée sur quatre parcelles à bâtir, pour une surface totale de 4129 m<sup>2</sup>, rue de Clouère à Dieue-sur-Meuse. Le projet est situé au centre du village et à 600 m de la Meuse.

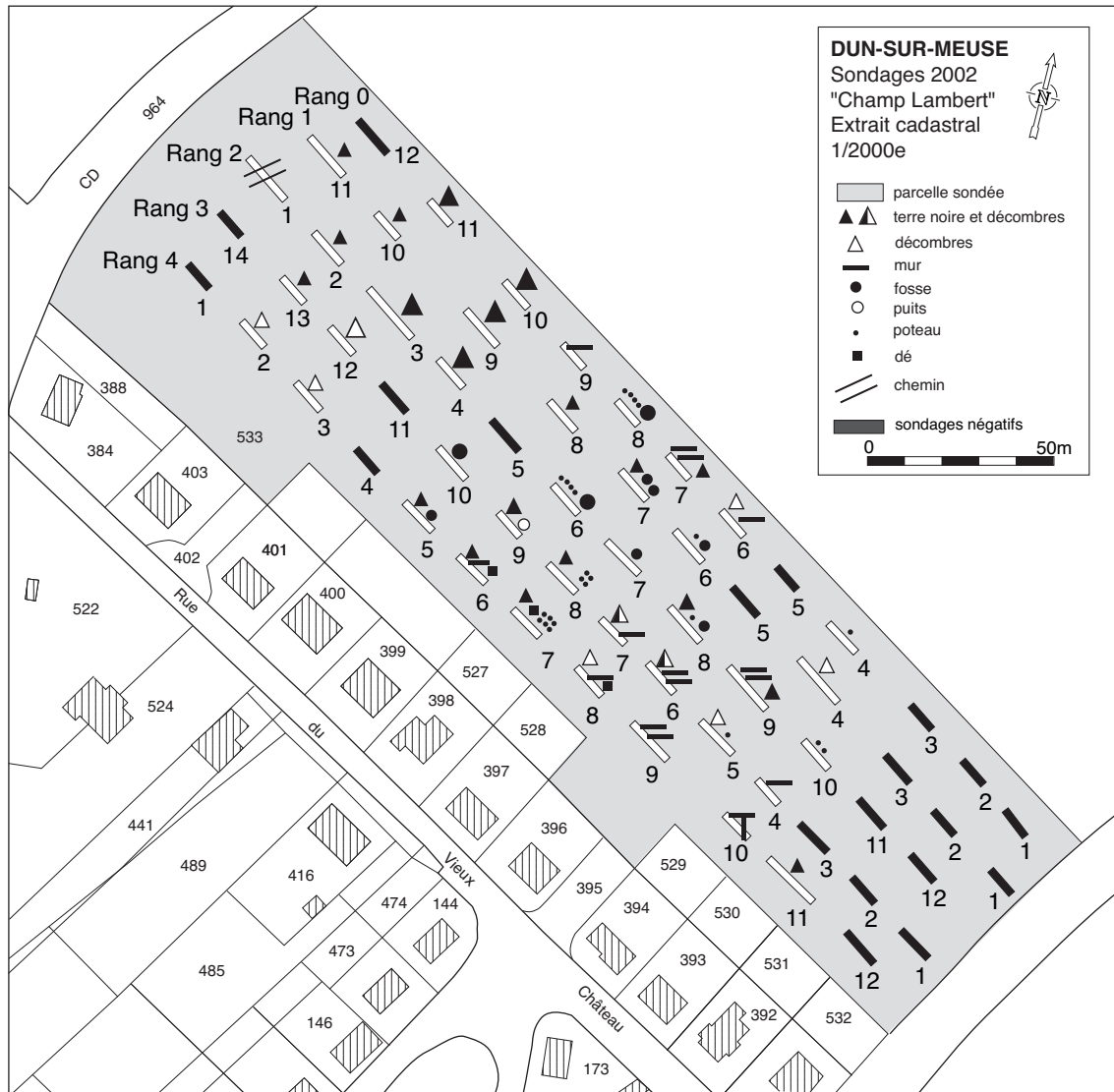
Bien que se trouvant dans un périmètre archéologiquement sensible, aucun indice archéologique n'a été mis au jour.

Gilles MANGIN

# DUN-SUR-MEUSE

Le Champ Lambert

Gallo-romain



DUN-SUR-MEUSE, le Champ Lambert

Relevé général des sondages

Relevé : Jean-Marie BLAISING

Le projet de groupe scolaire, au lieu-dit *Le Champ Lambert* de 26000 m<sup>2</sup>, est situé au nord du village de Dun-sur-Meuse sur la rive droite de la Meuse à 28 km au nord-ouest de Verdun. Sur la partie basse du terrain, le substrat est composé de graviers calcaires de la basse terrasse de la Meuse. En remontant la pente de la rive droite, le substrat est principalement composé de limon argileux jaune à orange et de rares placages de graviers

calcaires, restes d'anciennes terrasses.

Un site d'habitat antique y était connu par des prospections pédestres et enregistré au sein de la cellule *carte archéologique* du service régional de l'Archéologie de Lorraine. Le terrain est jonché de décombres, pierres et tuiles. Les objets datables (*tegulae*, poterie) le sont tous de la période gallo-romaine.

Les sondages ont révélé la présence d'un site d'habitat



antique sur environ 12000 m<sup>2</sup>.

Le site se décompose en une zone stratifiée de 8500 m<sup>2</sup> et une zone non stratifiée de 3500 m<sup>2</sup>.

Les murs et tranchées de récupération ont une orientation semblable à celle du parcellaire actuel. Pour ce qui concerne la présence de murs, trois ensembles de sondages positifs se distinguent, ils couvrent environ 5000 m<sup>2</sup>. Le premier est situé dans le troisième quart sud, la surface des sondages ayant livré des murs est d'environ 3500 m<sup>2</sup>. La présence dans trois sondages le long de la limite sud de fondations de dés donne à penser à la présence d'un ou plusieurs bâtiments pourvus de galeries de façades. Un sondage dans ce secteur a mis en évidence un sol en mortier de chaux dans lequel des tesselles de mosaïques grises et blanches servaient d'agrégats. Le deuxième, qui occupe le tiers central le long de la limite nord, a une surface d'environ 1200 m<sup>2</sup>. Le troisième, qui n'est représenté que par un seul sondage dans la partie centrale, près de la limite sud, correspond probablement qu'à un seul bâtiment dont la zone structurée couvre au maximum environ 300 m<sup>2</sup>. Les fouilles d'Atton (54) et de Peltre (57), qui concernaient les résidences et constructions directement attenantes, ont livré des surfaces bâties de 2200 m<sup>2</sup> et 2450 m<sup>2</sup>. Dans les deux cas, la dispersion des bâtiments annexes est importante et dépasse les 15000 m<sup>2</sup>. À Yutz (57), une cour close d'un mur occupe à elle seule 6 ha. Dans le cas de Dun-sur-Meuse, il est possible que le groupe de sondages positifs de 3500 m<sup>2</sup> corresponde à l'emplacement du bâtiment résidentiel. La présence de fondations de dés (galerie de façade ?) sur le côté sud de cet ensemble va dans ce sens.

La surface couverte par des épandages de décombres

(environ 16000 m<sup>2</sup>) correspond à la quasi totalité de la surface couverte par les sondages positifs. Les sondages des secteurs bâtis au nord de ces secteurs présentent des couches de sédiments sombres auxquelles sont mêlés des décombres. Ces couches sont parfois importantes et résultent de l'érosion agricole après l'abandon de l'habitat. L'étude morphologique de ces couches ainsi que des études environnementales seraient en mesure de renseigner l'occupation du secteur après l'abandon de l'habitat. Les trous de poteaux et des fosses sont présents sur la partie centrale du terrain à l'emplacement des secteurs bâtis et à leur périphérie. La fouille et l'étude stratigraphique seront à même de déterminer leur datation par rapport aux bâtiments en pierres maçonnées. Les exemples mosellans présentent généralement des occupations avec des structures de terre et de bois avant et après les phases en maçonnerie.

Les couches de décombres comportent de grandes quantités de matériaux de construction typiquement gallo-romains. Il s'agit principalement de tuiles à rebord (*tegulae*) et de briques de chaînage ou de pilettes. Le mobilier céramique est relativement rare, il comprend de la sigillée et des céramiques communes à pâtes oranges ou grises. Un autre type de céramique pose problème. Il s'agit de tessons de poterie de facture grossière avec une pâte de couleur noire et de texture plutôt fine. Ce type de céramique, généralement daté des périodes protohistoriques, se rencontre également durant le Haut-Empire. Dans le cas de Dun-sur-Meuse, en l'absence de formes ou de décors pertinents, il n'est pas possible de préciser leur datation.

Jean-Marie BLAISING

## DUN-SUR-MEUSE

### Le Champ Lambert

Gallo-romain

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un groupe scolaire à Dun-sur-Meuse conduit par la CODECOM du Val Dunois, le service régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic archéologique sur 26000 m<sup>2</sup> du terrain d'assiette. Les sondages (*cf. supra*) ont montré la présence de substructions et de niveaux stratifiés s'étendant sur une emprise de 12000 m<sup>2</sup>, attribuables à une importante occupation antique (possible relais routier). La présence d'enduits peints et d'éléments de mosaïque découverts lors des sondages confirment le caractère privilégié du site.

Compte tenu du coût élevé que pouvait représenter pour la collectivité une fouille préventive et afin de minimiser l'impact des travaux sur la conservation du patrimoine archéologique, une révision du projet a été proposée au maître d'ouvrage (translation de la construction sur la partie du terrain sans vestige et modification de la cote des fondations). Après plusieurs réunions de travail conduites par Madame le Sous-préfet de Verdun, un nouveau projet a été validé par les différents intervenants (archéologie, urbanisme, équipement, éducation nationale). L'emprise

des destructions, sensiblement réduites, permettait de limiter la fouille préventive à 1500 m<sup>2</sup>, dont une part des vestiges, situés sous dalle, étaient susceptibles d'être mis en valeur dans le projet architectural.

En mars 2004, le service régional de l'Archéologie apprenait que des terrassements importants avaient été réalisés sur l'emprise réservée à la fouille préventive. Il a été constaté un décaissement de plus de 2 m de profondeur entraînant la destruction totale des vestiges, dont les restes d'un hypocauste et d'une mosaïque qui ont pu être identifiés dans la coupe et dans les déblais. Pour attester ces faits, des photographies ont été prises et des objets archéologiques ont été recueillis et feront l'objet d'un rapport complémentaire.

Ces faits constituant des infractions aux dispositions du *Code du patrimoine* et du *Code de l'urbanisme* un procès-verbal a été établi à l'encontre du président de la Communauté de Communes du Val Dunois, et plainte portée par Préfet de la région Lorraine pour destruction volontaire de site archéologique.

Le service régional de l'Archéologie

---

## EIX

### Le Clos

---

La construction d'un groupe scolaire pour le compte de la CODECOM du pays d'Étain a fait l'objet d'un diagnostic archéologique au mois de juillet 2002. Aucun vestige

significatif n'a été relevé dans l'emprise sondée d'1 ha.  
Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Sabine BACCEGA

---

## LAVINCOURT - STAINVILLE

### R.D. 997

---

La déviation et le recalibrage de la R.D. 997, entre Lavincourt et Stainville, a généré une opération de diagnostic archéologique sur un tracé de 2 km environ. Celui-ci est proche de sites attestés sur plusieurs périodes archéolo-

giques (gallo-romain et mérovingien). Le terrain sondé n'a livré aucune autre information archéologique.

Gilles MANGIN

---

## LEROUVILLE

### Rue de la Libération

---

Dans le cadre d'un projet de lotissement communal de 10560 m<sup>2</sup> à Lérrouville, un diagnostic archéologique a été réalisé au mois de mai 2002.

Les sondages n'ont pas livré d'élément archéologique. Après la couverture végétale, le sédiment rencontré est composé de limon d'une épaisseur de plus d'un mètre au

bas de la pente, le géologique est constitué de calcaire affluant directement sous la végétale au sommet des parcelles sondées ; les carrières se trouvant à proximité.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Sabine BACCEGA

---

## LOISON

### Ouest du village

---

En raison du haut potentiel archéologique de la commune, une surveillance des travaux de terrassement pour la création d'un plan d'eau a été assurée au cours du mois de janvier.

Aucun indice archéologique n'a été repéré à l'occasion de ces travaux.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
Jean-Claude SZTUKA

---

## NOUILLONPONT

### Le grand Rondeau

---

Un diagnostic archéologique a été prescrit préalablement à la construction d'un lotissement privatif d'habitation au lieu-dit *Le Grand Gondeau*. Bien que situé à proximité d'un site d'occupation protohistorique, la surface de

11521 m<sup>2</sup> sondée en juin 2002 n'a livré aucun vestige.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Sabine BACCEGA

---

## PAGNY-SUR-MEUSE

### 1 rue de Trondes

---

Dans le cadre de la création d'un lotissement situé dans une zone archéologique sensible (occupation protohistorique), un diagnostic archéologique a été pratiqué sur 1 ha du terrain. Les sondages n'ont rencontré que des remblais

modernes attribuables à l'activité d'une ancienne cimenterie.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Sylvie DEFFRESSIGNE

---

## PILLON

### Lotissement communal

---

Une opération de sondages de diagnostic a été réalisée préalablement à la construction d'un lotissement communal, sur une superficie de 12605 m<sup>2</sup>. Cette dernière n'a

pas révélé de présence ou d'indice archéologique.

Gilles MANGIN

---

## REVIGNY-SUR-ORNAIN

### Rue Victor Hugo

---

Le diagnostic archéologique, prescrit par le service régional de l'archéologie de Lorraine, préalablement à la réalisation d'un lotissement de 1,28 ha, n'a pas révélé la pré-

sence de vestige archéologique.

Gilles MANGIN

---

## SAMOGNEUX

### Chemin sous la Ville

---

Âge du Bronze

Suite à un projet de lotissement à Samogneux, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été amené à prescrire des sondages afin d'évaluer le potentiel archéologique des terrains concernés.

Le diagnostic s'est déroulé du 5 au 8 novembre 2002. Il s'est cantonné aux lots 2, 3, 4, 5 et 6 du projet du lotissement (5000 m<sup>2</sup>). Le lot 1, recouvert de végétations (arbres, bosquets), et le lot 7, qui entre dans le cadre d'une restructuration paysagère, n'ont pas été sondés. Des tranchées d'une longueur de 60 m environ et d'une largeur de 2 m ont été pratiquées à l'aide d'une pelle hydraulique munie d'un godet lisse. Celles-ci ont été com-

plétées par des fenêtres aux endroits où les structures étaient denses. La surface ouverte par les sondages est de 580 m<sup>2</sup> ce qui représente 10 % de la surface du projet. Les sondages ont livré des urnes funéraires attribuables à la période du Bronze final IIb, des trous de poteaux, ainsi qu'un fossé comportant des matériaux contemporains. Un relevé topographique de l'ensemble a été effectué.

Ces sondages ont donc permis de mettre au jour une nécropole datant de l'âge du Bronze final IIb, voire IIIa, qui est en relation avec des enclos repérés en prospection aérienne (campagne 1990).

Sabine BACCEGA

---

## SENON

### Chemin rural de Vaudoncourt

---

Un diagnostic archéologique a été prescrit préalablement à la construction d'une maison d'habitation au lieu-dit *Chemin de Vaudoncourt* à Senon. Bien que situé dans une zone à forte sensibilité archéologique, la surface de

1250 m<sup>2</sup> sondée en juin 2002 n'a livré aucun vestige.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Sabine BACCEGA

---

## SENON

### Ruelle des Bois

---

Notice non remise

Sabine BACCEGA

---

## SENON

### Ruelle des Bois

---

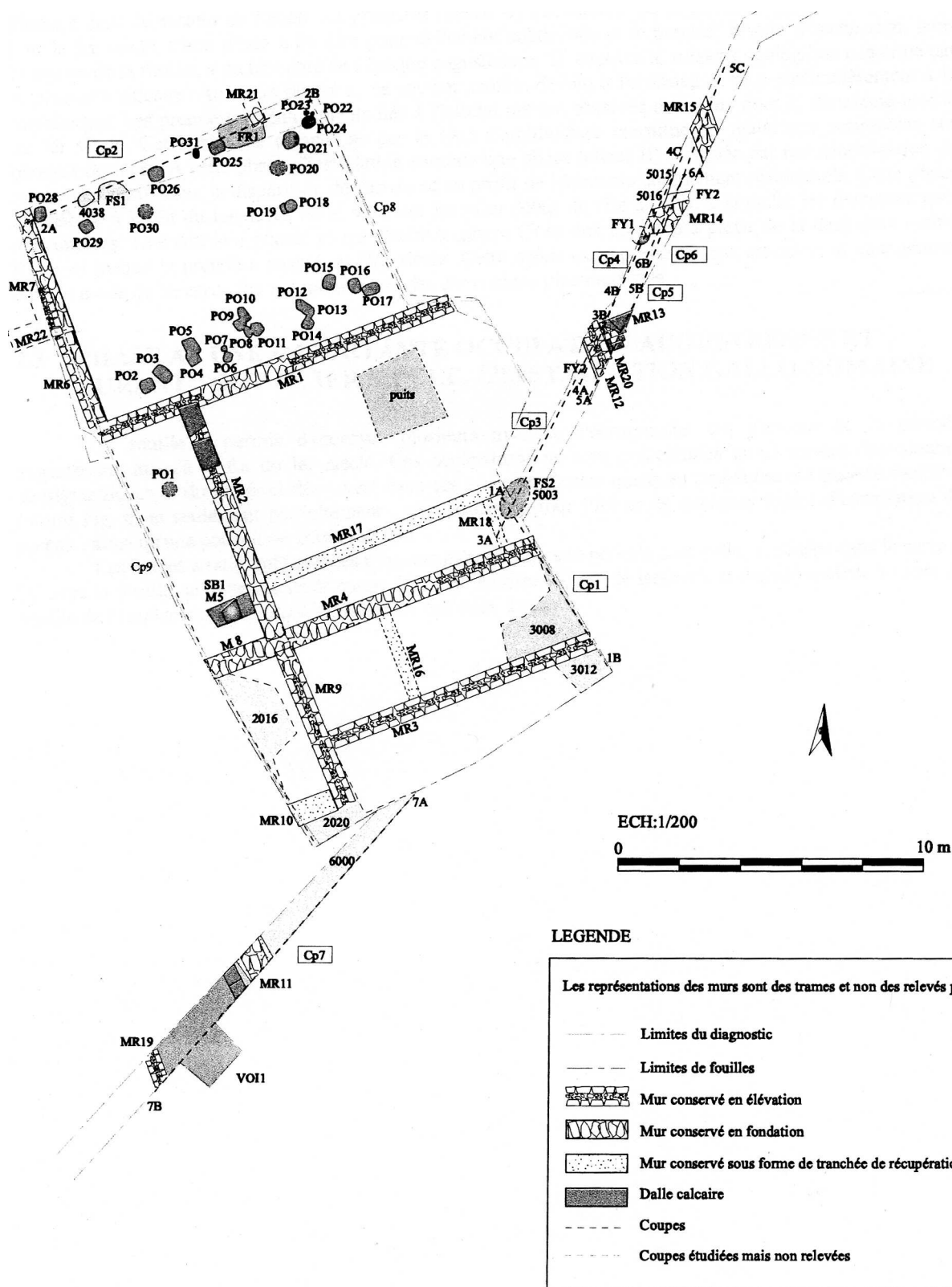
La construction d'un pavillon pour un particulier dans une zone connue pour être un *vicus* gallo-romain a entraîné une fouille de sauvetage. Cette opération, d'une durée de dix jours, a permis d'appréhender plusieurs niveaux d'occupation du Haut et du Bas-Empire romain ainsi que des bâtiments construits en dur sur d'épaisses fondations.

Une galerie sur poteaux porteurs a également été observée. Dans une tranchée, le recoupement de murs, la présence d'une dalle en pierre de taille puis une colonne de pilettes en terre cuite permet de comprendre qu'il s'agit de l'entrée d'une pièce sur hypocauste. Plusieurs niveaux de sol de ces pièces laissent entrevoir tantôt des sols en *ter-*

razzo sur hérisson de pierres, tantôt de simples recharges de graviers ou cailloux calcaires. Dans une tranchée, on observe que l'un des bâtiments est bordé par une voie de circulation constituée de plusieurs niveaux de recharges de cailloux calcaires, bordée d'un trottoir construit de la même façon mais séparés l'un de l'autre par une bordure

en pierre de taille de moyen appareil. Dans une coupe en bordure de fouille, un four est visible, son remplissage de charbons et de tuiles vitrifiées suppose une cuisson très forte.

Laurent VERMARD



SENON, ruelle des Bois  
Plan général du site  
Relevé : Laurent VERMARD

---

## SORCY-SAINT-MARTIN - VOID-VACON

Canalisation de transport de gaz

Les travaux de surveillance, liés à la mise en place d'un gazoduc par sondages forés sur les communes de Sorcy-Saint-Martin et Void-Vacon, ont porté sur 18 fenêtres de

4 à 8 m<sup>2</sup> régulièrement réparties sur l'ensemble du tracé. Ils n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Franck THIÉRIOT

---

## TRONVILLE-EN-BARROIS

Les Combes, chemin de Salmagne,  
les Blanches Terres

Le contexte archéologique du territoire étant mal connu, la construction d'un lotissement d'1 ha a été l'occasion de diagnostiquer le terrain. Un chemin, large de 2,4 m, conservé sous la terre végétale, a été repéré, sans autre

indice datant.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Sabine BACCEGA

---

## VARNEVILLE

La Corvée Heuillon, carrière

À la demande d'ouverture d'un projet de carrière calcaire de la société GSM, au lieu-dit *La Corvée Heuillon*, des sondages préventifs ont été prescrits sur une superficie

de 4,67 ha, piste d'accès comprise. Aucune présence de vestige n'a été rencontrée dans ce secteur.

Gilles MANGIN

---

## VAUCOULEURS

ZAC de Tuzey

Le lieu-dit *Tuzey* est un secteur à fort potentiel archéologique, comme en témoignent les différentes occupations protohistoriques et gallo-romaines mises au jour lors de campagnes de sondages. Dans le cadre de l'implantation

d'une déchetterie, aucun vestige significatif n'a été relevé sur ce terrain de 3000 m<sup>2</sup>.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Sabine BACCEGA

---

## VERDUN

Collège Buvignier, 6 rue Saint Paul

Moyen Âge - Moderne

En amont de la construction d'un bâtiment proche de la synagogue, dans l'espace urbanisé ancien de Verdun, deux sondages de diagnostic archéologique ont montré que le projet d'extension du collège Buvignier ne devait pas affecter le potentiel enfoui. Des murs appartenant probablement au cloître de l'ancien couvent des Frères prêcheurs ont été mis au jour. Ces derniers pourraient appartenir au bâtiment conventuel appuyé au mur gouttereau méridional de l'église conventuelle. Leur implantation permet de préciser la topographie ancienne du site religieux. En particulier, un dallage apparaît à une profondeur com-

patible avec la hauteur de la baie ajourant le mur sud de l'édifice et étudiée en 1993. Il s'agirait du sol de l'aile orientale du cloître. Les murs observés correspondent également au bâtiment conventuel comme semblent l'indiquer les plans d'archives. Un niveau de *sédiment funéraire* a pu être observé à 1,40 m de profondeur. Ces données participent à la connaissance de l'environnement de l'église conventuelle dont le portail en élévation avait été mis au jour en 1993 (*cf. Bilan scientifique régional 1993*, p. 40).

Franck GAMA

## VILLERS-SUR-MEUSE

Aux Pachis, à Savassaux,  
zone artisanale

Dans le cadre d'un projet de zone artisanale conduit par la CODECOM de Souilly à Villers-sur-Meuse, un diagnostic archéologique a été réalisé au mois de décembre 2002. Le substrat géologique composé de calcaire fragmenté et de sable a été atteint à 0,60 m de profondeur. Les couches supérieures sont constituées de terre végétale et de li-

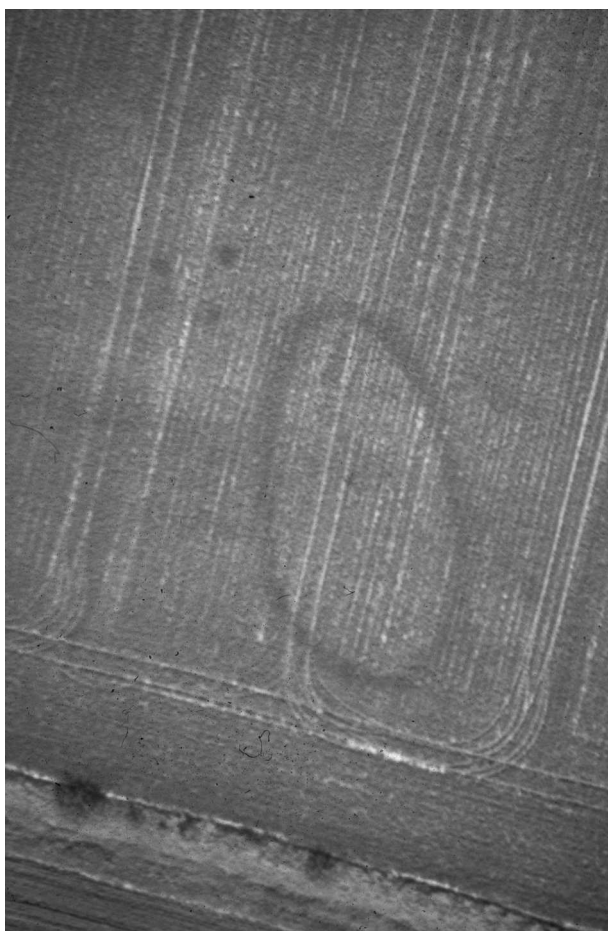
mons argileux pour les parcelles 322, 324, 326, et 328. La majeure partie des parcelles 3 et 4 était perturbée par des remblais de destruction d'une ancienne usine. Il n'a pas été décelé de vestiges archéologiques sur ces terrains.

Sabine BACCEGA

## VOID-VACON

Le Vé

Âge du Bronze



VOID-VACON, le Vé  
Vue aérienne de l'enclos  
Cliché : Philippe FRIGÉRIO

Le terrain de 60000 m<sup>2</sup> est situé à l'est du bourg de Void, à environ 1000 m au sud du cours actuel de la Meuse en bordure sud de la R. N. 4.

La partie est du terrain (correspondant approximativement à la parcelle 629) présente un substrat constitué de grouine calcaire. Dans la partie nord-est, cette grouine est mêlée à des sédiments bruns fins. La partie ouest du terrain comporte une couche d'épaisseur variable de limon brun mêlé à des inclusions d'origine anthropique. Près de la limite des parcelles 641 et 642, cette couche a une épaisseur d'environ 1,5 m. elle repose sur un sédiment li-

meux de couleur grise comportant de nombreux restes végétaux. Il s'agit là d'un niveau qui était probablement à l'état de zone humide durant la période historique. Les inclusions consistent en des débris de terre cuite ou rubéfiée et des charbons de bois. Des fragments d'objets métalliques fortement corrodés ont également été remarqués à environ 1 m de profondeur. Dans la partie ouest, dans les parcelles 642-641, le terrain est marqué par une dépression orientée vers le nord-ouest. C'est dans ce secteur que l'épaisseur des sédiments d'apport récent est de 1,5 m. Cette dépression correspond probablement à l'ancien vallon du ruisseau dit *de Jacob le Boucher* orienté également au nord-ouest et qui, actuellement, suit un tracé forcé qui fait le tour du terrain sondé par l'est et le nord. Le niveau végétal actuel a une épaisseur d'environ 0,35 m.

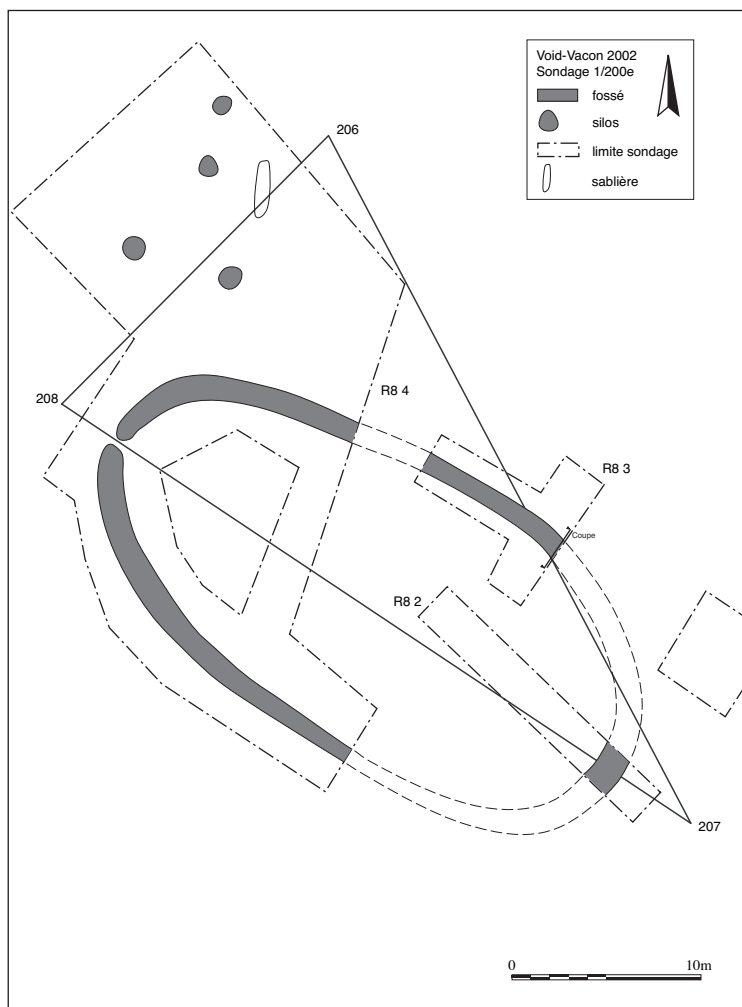


VOID-VACON, le Vé  
Vue générale de l'enclos fossoyé  
Cliché : Jean-Marie BLAISING

Des photographies aériennes, réalisées en 1992 M. Frigério et Muller, ont mis en évidence des indices de structures en creux. Ces structures sont bien visibles sur la partie est du terrain. La plus remarquable est un fossé oblong près de la limite est du terrain. Des taches plus ponctuelles sont dispersées dans la partie sud-est. Certaines se situent dans la zone sur laquelle une structure à 6 poteaux a été découverte lors des sondages. Avant sa mise en culture en céréales, le terrain *Le Vé* était occupé par des plantations horticoles. Des travaux de plantation et de déplantation étaient réalisés à l'aide d'un tracto-pelle ce qui a généré de nombreux creusements souvent recon-

naissables aux restes de paniers de plantation en matière plastique présents dans les sédiments. Un grand nombre des taches vues sur les photographies aériennes pourraient résulter de ces travaux. D'autre part, ce terrain se

situe à proximité de vestiges des âges des métaux et de la période gallo-romaine révélés par la photographie aérienne et une campagne de sondages en 1993 (cf. *Bilan scientifique régional 1993*, p. 41-44).



*VOID-VACON, le Vé*  
*Relevé de l'enclos fossoyé*  
*Relevé : Jean-Marie BLAISING*



*VOID-VACON, le Vé*  
*Vue de la coupe du fossé*  
*Cliché : Jean-Marie BLAISING*

Un sondage, au sud de la parcelle 235 (près du canal), a révélé un avant trou de poteau. Ce sondage a été élargi, ce qui a permis de mettre au jour une structure de 3,60 m par 3 m présentant 6 négatifs de poteaux. Ce type de

structure est généralement interprété en tant que vestige de grenier surélevé.

L'extension du sondage n'a pas permis d'en découvrir d'autres.

À environ 100 m au nord-est du site 1, un enclos fossoyé et trois structures repérées par les photographies aériennes ont fait l'objet de sondages étendus sur plus de 500 m<sup>2</sup>.

Le fossé présente un plan oblong à ovoïde (58° nord-ouest) avec une interruption dans la boucle ouest, sur l'axe longitudinal. Sa longueur est de 32 m, sa largeur de 17 m. La longueur développée est de 75 m. La largeur du fossé est comprise entre 1,60 m et 1,30 m. Le profil en coupe est en V, la profondeur est d'environ 1 m, le fond large de 0,20 m est plat. Aucune trace de creusement n'a été vue dans le fond du fossé. Aucun élément ne permet de datation directe de la structure. Sa forme et le profil du fossé sont proches d'exemples fouillés à Acy-Romance et datés du Bronze Final.

À moins de 10 m au nord de l'enclos, trois structures en

creux, visibles sur les vues aériennes, ont fait l'objet d'un décapage. Elles se situent aux angles d'un triangle équilatéral de 5,5 m de côté. Leur diamètre en surface est d'environ 1,20 m. L'une de ces fosses a fait l'objet d'une coupe, le profil est piriforme, le diamètre près du fond de 1,50 m et la profondeur de 1,05 m. Le remplissage, très hétérogène, comprend principalement des déchets de struc-

tures de combustion : terre rubéfiée et charbons. Aucun élément n'a permis la datation directe de ces structures. À proximité, d'autres structures telles que des trous de poteaux avec calages et des structures linéaires (tranchées de murs en terre ?) ont également été découvertes.

Jean-Marie BLAISING





**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 0 2**

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
57 010 0006	ALAINCOURT-LA-CÔTE, R.D. 955, déviation de Liocourt, site 3	Florent JODRY (INRAP)	SU	20	GAL	1
	ALSTING, lotissement l'Orée du Bois, tranche 2	Pascal ROHMER (INRAP)	EV			2
57 017 0032	AMANVILLERS, lotissement de l'Ancienne Frontière	Rémy JUDE (INRAP)	EV	20	GAL	3
57 019 0018	AMNÉVILLE, lotissement le Boulodrome	Justine FRANCK (INRAP)	SU	20	FER-GAL	4
	AMNÉVILLE, MALANCOURT-LA-MONTAGNE, les Hauts de Malancourt	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			5
57 028 0069	ARGANCY, centre de remblais de Rugy-Argancy	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	EV	15	PRO- BRO- FER-GAL	6
57 032 0006 57 350 0002	ARS-SUR-MOSELLE, JOUY-AUX-ARCHES, aqueduc	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	EV	21	GAL	7
57 038 0036	AUDUN-LE-TICHE, les Terres Rouges	Gilles MANGIN (INRAP)	EV	20	GAL	8
57 039 0041	AUGNY, rocade sud de Metz, site 4	Franck THIÉRIOT (INRAP)	SU	15	BRO	9
57 043 0012	AY-SUR-MOSELLE, sablon de Velers-Jacques, sablière Dier	Thierry KLAG (INRAP)	SU	11- 15-13	NEO- BRO- FER-GAL	10
	BETTBORN, carrière Beck, tranche 1	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			11
57 096 0022	BOULANGE, les Villas du Coteau	Gilles MANGIN (INRAP)	EV	15	PRO	12
57 096 0022	BOULANGE, les Villas du Coteau	Marie-Pierre PETITDIDIER (INRAP)	SU	15	FER	12
	BOULANGE, lotissement le Bois du Corps, tranche 2	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			13
	BOULAY, lotissement les Jardins de Weiher	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	EV			14
	BREISTROFF-LA-GRANDE, le Clos de l'Église	Laurent GÉBUS (INRAP)	EV			15
57 124 0066 57 124 0067	CATTENOM, lotissement les Tanneurs	Marie-Pierre PETITDIDIER (INRAP)	EV	12- 15-20	NEO- BRO- FER-HMA	16
	CATTENOM, Sentsich, carrière Seeveren	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	EV			17
	CHEMINOT, LGV-Est, Poirier le Moine évaluation n° 183	Stéphane LENDA (INRAP)	EV			18
	CHEMINOT, LGV-Est, Poirier le Moine, l'Orne et Gournay, zone de dépôt n° 42	Stéphane LENDA (INRAP)	EV	15-20	PRO- BRO- GAL-CON	19

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
57 137 0009	CHEMINOT, LGV-Est, sur Quétit, évaluations n° 185, 186 et 187	Stéphane LENDA (INRAP)	EV		IND	20
	CHEMINOT, LGV-Est, sur Quétit, MJR Métal	Claire TRISTAN (INRAP)	EV	15	FER-IND	21
	CHESNY, les résidences de Chesny	Laurent GÉBUS (INRAP)	EV			22
57 144 0040	COCHEREN, 1 place de la Fontaine	Francesca SCHEMBRI (INRAP)	EV		IND	23
	COCHEREN, station d'épuration, forêt de Dietschweiler	Laurent GÉBUS (INRAP)	EV			24
	COLLIGNY, lotissement le Clos de la Fontaine	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			25
	CORNY-SUR-MOSELLE, lotissement Quemines, chemin des Plantes	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			26
	COURCELLES-CHAUSSY, Landonvillers, la Maisonneraie du Moulin	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			27
	CUVRY, le Clos du Chêne	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			28
	CUVRY, lotissement le Haut Rozin	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			29
57 163 0013	DABO, Altdorf	Nicolas MEYER (INRAP)	EV	20	MA-MOD	30
57 176 0001	DIEBLING, lotissement du Moulin	Martine KELLER (INRAP)	SU	20	FER-GAL	31
57 193 0012 57 193 0028	ENNERY, ZAC du Breuil	Renée LANSIVAL (INRAP)	SU	20	FER-GAL-HMA-MA	32
	FAMECK, le Clos du Vieux Moulin	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			33
57 206 0020	FAMECK, route de Ranguevaux, lotissement de la Vieille Forge	Gilles MANGIN (INRAP)	EV		PRO	34
57 206 0020	FAMECK, route de Ranguevaux, lotissement de la Vieille Forge	Justine FRANCK (INRAP)	SU		FER	35
	FAMECK, V.R. 52, section R.D. 9-A 30, bois de Saint-Hubert	Franck GÉRARD (INRAP)	EV			36
	FLOCOURT, LGV-Est, les Brouelles, zone de dépôt n° 48	Stéphane LENDA (INRAP)	EV	20	PRO-GAL	37
	FLORANGE, EPPA de Florange, rue des Bons Enfants	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			38
	FLORANGE, pavillon de gardien, rue de Bretagne	Jean-Marie BLAISING (INRAP)	EV			39
	FLORANGE, rue de Longwy, les Résidences Voltaire	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			40
57 226 0046	FONTOY, lotissement du Vallon	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	EV	20	FER	41
	GUINGLANGE, lotissement les Hauts Jardins	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			42
57 300 0002	HASELBOURG, camp romain	Nicolas MEYER (INRAP)	EV	15-20-21	PRO-GAL	43
57 317 0002	HERANGE, Sperbaum	Marilyne PRÉVOT (INRAP)	EV		IND	44
57 323 0081	HETTANGE-GRANDE, pont Saint-Pierre	Laurent GÉBUS (INRAP)	EV	20	GAL-MOD	45
	HILBESHEIM, lotissement les Vergers, tranche 3	Laurent GÉBUS (INRAP)	EV			46
57 345 0009	INGLANGE, le Domaine des Alériens	Muriel ROHMER (INRAP)	SU	16-20	GAL	47

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
57 370 0059	KCENIGSMACKER, Blosberger, Bosebich	Olivier FAYE (INRAP)	EV	27	GAL	48
57 397 0007	LEZEY, BOURDONNAY, R.D. 955, créneau de dépassement	Martine KELLER (INRAP)	EV	15	BRO-FER-MOD	49
	LORQUIN, carrière Barlot, tranche 2002	Laurent GÉBUS (INRAP)	EV			50
57 416 0030	LORRY-MARDIGNY, derrière l'Hôpital	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	EV	20	HMA	51
57 422 0019	LOUVIGNY, LGV-Est, à l'Épine, indice n° 135	Marc FELLER (INRAP)	EV	15-20	PRO-GAL	52
	LOUVIGNY, LGV-Est, haut de Saint-Jure, sentier Saint-Jure, zone de dépôt	Thierry KLAG (INRAP)	EV			53
57 422 0020	LOUVIGNY, LGV-Est, Noxigny, évaluation n° 136	Laurence ARGUEYROLLE (INRAP)	EV	15	FER	54
57 422 0021	LOUVIGNY, LGV-Est, Pavillon Friche et les Scales, évaluations n° 126, 136 et 137	Patrick CLERC (INRAP)	EV	15	PRO	55
	LUPPY, MONCHEUX, LGV-Est, zones boisées	Nicolas MEYER (INRAP)	EV			56
57 425 0024	LUPPY, LGV-Est, la Bosse, la Moussière, indice n° 216	Marc FELLER (INRAP)	EV	20	GAL-HMA	57
57 425 0023	LUPPY, LGV-Est, bois du Haut de la Chèvre, indice n° 216bis	Marc FELLER (INRAP)	EV	20	GAL	58
57 425 0022	LUPPY, LGV-Est, le Bois Sollin, Saint-Paul, évaluation n° 215	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	EV	27	GAL-MA	59
	LUPPY, LGV-Est, sous le Moulin	Claire TRISTAN (INRAP)	EV			60
57 437 0015	MALLING, Schlammlengt, le Domaine des Primevères	Marie-Pierre PETITDIDIER (INRAP)	SU	11-12-13-20	NEO-BRO-FER-GAL	61
57 448 0001	MARSAL, vallée de la Seille	Laurent OLIVIER (MUS)	SD	14	FER	62
	MÉCLEUVES, lotissement le Clos de la Ronce	Laurent GÉBUS (INRAP)	EV			63
	MERTEN, lotissement les Genêts	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			64
57 463 0515	METZ, 20-22 rue Serpenoise	Marie-Paule SEILLY (SDA)	EV	19	MA-MOD	65
57 463 0842	METZ, 41 rue du Rabbin Élie-Bloch, extension du Home israélite	Franck GAMA (INRAP)	EV	19	GAL-MA-MOD	66
57 463 0722	METZ, cathédrale Saint-Étienne	Marie-Paule SEILLY (SDA)	EV	19	MA	67
57 463 0714	METZ, église Saint-Eucaire	Marie-Paule SEILLY (SDA)	EV	19	MA	68
57 463 0185	METZ, église Saint-Vincent	Marie-Paule SEILLY (SDA)	EV	19	HMA-MA	69
57 463 0196	METZ, hôtel Saint-Livier, façade sud et sous-sols	Franck GAMA (INRAP)	EV	19	GAL-HMA-MA-MOD-CON	70
	METZ, résidences des Amandines 2	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	EV			71
	METZ - BORNAY, place centrale, ZAC Sébastopol	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			72
	METZ - GRANGE-AUX-BOIS, ZAC, zone Sud	Sabine BACCEGA (INRAP)	EV			73
57 463 0149	METZ, ZAC des Hauts de Queuleu, site A	Karine BOUCHET (INRAP)	SP		GAL	74

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
	METZERESCHE, les Résidences de la Forêt, tranches 1 et 2	Jean-Marie BLAISING (INRAP)	EV			75
	METZERVISSE, rue des Romains	Amaury MASQUILIER (INRAP)	EV			76
	MONTOIS-LA-MONTAGNE, forêt devant le Pont	Jean-Marie BLAISING (INRAP)	EV			77
	MORVILLE-SUR-NIED, SAINT-EPVRE, LGV-Est, les Chamailles, le Bois de Saint-Epvre, évaluations n° 152, 153 et 173	Pascal ROHMER (INRAP)	EV		IND	78
	NEUFCHÉF, croix de Mission	Laurent GÉBUS (INRAP)	EV			79
	NEUFGRANGE, lotissement les Marronniers	Laurent GÉBUS (INRAP)	EV			80
57 511 0005	NORROY-LE-VENEUR, église Saint-Pierre	Marie-Paule SEILLY (SDA)	EV	23	MA	81
57 511 0030	NORROY-LE-VENEUR, ZAC du Centre Relais	Franck THIÉRIOT (INRAP)	EV	12-15-20-23	NEO-BRO-GAL-MA	82
	NOVÉANT-SUR-MOSELLE, carrière	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			83
	ŒTING, rue de Gaubiving, lotissement Schwertz, les Hauteurs d'Œting	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			84
57 533 0013	PANGE, lotissement de Mont, rue de Vellire	Martine KELLER (INRAP)	SU	20	GAL	85
	PIERREVILLERS, lotissement Morja Pré II	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			86
	PUTTELANGE-LÈS-THIONVILLE, Gidenacker	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			87
57 566 0008	RÉDING, lotissement communal, tranche 3, Langacker	Gilles MANGIN (INRAP)	EV	20	GAL	88
57 566 0008	RÉDING, lotissement les Terrasses du Petit Moulin, tranche 3	Pascal ROHMER (INRAP)	SU	20	GAL-MOD	89
	RÉMELFING, lotissement Rebberg, tranche 4	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			90
	RODEMACK, les Hauts de Bellevue	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			91
	RONCOURT, bois de Jaumont	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	EV			92
	ROUHLING, lotissement les Églantiers, tranche 7	Laurent GÉBUS (INRAP)	EV			93
57 600 0042	ROUSSY-LE-VILLAGE, lotissement au lieu-dit Echer	Marc FELLER (INRAP)	SU	20	GAL	94
	SAINT-AVOLD, zone Europort, lot 4	Jean-Marie BLAISING (INRAP)	EV			95
	SAINT-AVOLD, zone Europort, lots 3-5-6	Jean-Marie BLAISING (INRAP)	EV			96
57 609 0012 57 609 0013	SAINT-EPVRE, LGV-Est, le Château, évaluation n° 179	Jean-Marie BLAISING (INRAP)	EV	15-20	BRO-GAL-HMA-MAMOD	97
57 609 0012 57 609 0013	SAINT-EPVRE, LGV-Est, Terres de la Justice, zone de dépôt	Gertrud KUHNLE (INRAP)	SP	27	GAL-HMA	98
	SAINT-EPVRE, THIMONVILLE, LGV-Est, évaluation	Stéphane LENDA (INRAP)	EV			99

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
57 617 0012	SAINT-JURE, LGV-Est, le Breuil, évaluation n° 138	Stéphane LENDA (INRAP)	EV	20	PRO-GAL	100
	SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE, lotissement l'Orée de Saint-Privat	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			101
57 628 0016	SARRALBE, lotissement du Stade, rue Erckmann-Chatrian	Francesca SCHEMBRI (INRAP)	EV		IND	102
	SARREGUEMINES, centre de tri de déchets, chemin de la Bruchwies	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			103
57 634 0011	SAULNY, angle des rues de la Fontaine et des Écoles	Thierry KLAG (INRAP)	SU	15	BRO	104
	SÉCOURT, LGV-Est, Bérup, la Haie de la Chèvre et au Réelle, zones de dépôt n° 46-47	Claire TRISTAN (INRAP)	EV	20	MOD	105
57 643 0005	SÉCOURT, LGV-Est, bois Bérup, indice n° 147	Marc FELLER (INRAP)	EV	20	GAL-MA	106
57 643 0010	SÉCOURT, LGV-Est, Haie de la Chèvre, indice n° 148	Marc FELLER (INRAP)	EV	15	PRO	107
57 652 0006 57 652 0032	SILLEGNY, lotissement Les Jardins de Sillegny	Edith PEYTREMANN (INRAP)	SU	20	FER-GAL-HMA	108
	SOLGNE, LGV-EST, bois des Prêtres, bois Saint-Paul et bois de la Chèvre	Claire TRISTAN (INRAP)	EV	20	GAL-MA	109
	SOLGNE, LGV-EST, le Poirier Gaillard, évaluation n° 149	Amaury MASQUILIER (INRAP)	EV	20	GAL	110
	SOLGNE, LGV-EST, les Fourasses et les Portions de Landoive, zone de dépôt n° 44	Claire TRISTAN (INRAP)	EV	20	GAL	111
	THIONVILLE, 14 allée des Terrasses	Franck GAMA (INRAP)	EV			112
	THIONVILLE, 40 rue du Vieux Collège	Laurent GÉBUS (INRAP)	EV			113
	THIONVILLE, allée de la Libération	Franck GAMA (INRAP)	EV			114
57 672 0154	THIONVILLE, carrière Garche-Kœking	Marc FELLER (INRAP)	EV	15	PRO	115
57 672 0234	THIONVILLE, quartier Vauban, bâtiment pour cadres célibataires	Franck GAMA (INRAP)	EV	19	MOD	116
57 672 0073	THIONVILLE, rue Pasteur, boulevard Foch et avenue Clémenceau	Franck GAMA (INRAP)	EV	19	MOD	117
57 677 0010	TRÉMERY, zone industrielle, plate-forme routière Peugeot	Franck THIÉRIOT (INRAP)	EV	15	FER-GAL	118
	VELVING, les Près	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			119
57 712 0012	VIC-SUR-SEILLE, vallée de la Seille, Chatry	Laurent OLIVIER (MUS)	SD	25	BRO-FER	120
57 715 0026	VIGNY, LGV-EST, l'Étang au Bois, indice n° 146	Marc FELLER (INRAP)	EV		IND	121
57 724 0024	VITRY-SUR-ORNE, ZAC de la Plaine, tranche 1	Franck GÉRARD (INRAP)	SU	11-15-20	NEO-BRO-GAL-HMA	122
57 724 0024	VITRY-SUR-ORNE, ZAC de la Plaine, tranche 2	Franck GÉRARD (INRAP)	SU	11-15-20	NEO-BRO-HMA-MA	123

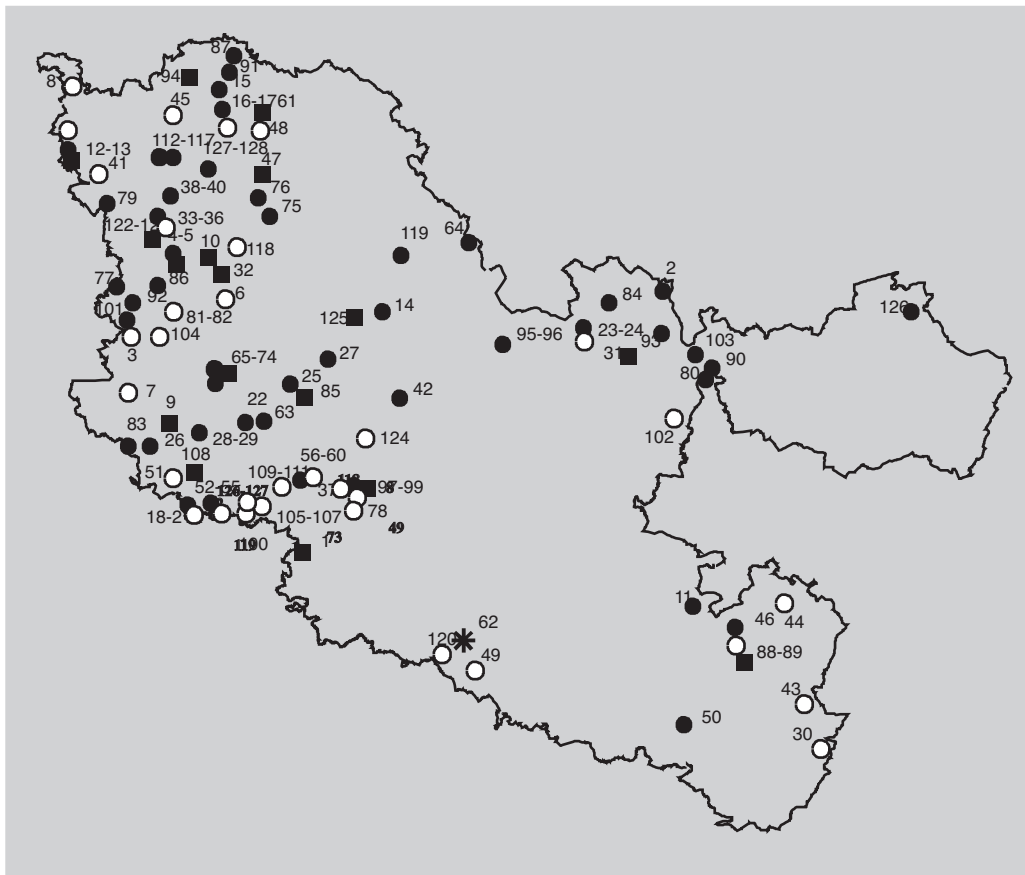
N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
	VITTONCOURT, lotissement Poirier d'Ay	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			124
57 730 0010	VOLMERANGE-LÈS-BOULAY, lotissement Les Naïades	Franck GÉRARD (INRAP)	SU	15-20	FER-GAL-MOD	125
	WALDHOUSE, lotissement des Chênes, tranche 3	Pascal ROHMER (INRAP)	EV			126
	YUTZ, lotissement le Clos des Bleuets	Jean-Marie BLAISING (INRAP)	EV			127
	YUTZ, lotissement l'Ambanie, tranche 3	Jean-Marie BLAISING (INRAP)	EV			128

\* : cf. carte de répartition des sites.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

**Carte des opérations autorisées**

**2 0 0 2**



- Opérations autorisées**
- évaluations négatives
  - évaluations positives
  - \* sondages
  - fouilles préventives
  - ◆ opérations programmées

20 0 20 kilomètres



**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**ALAINCOURT-LA-CÔTE**

R.D. 955, déviation de Liocourt, site 3

Gallo-romain

Sur le territoire d'Alaincourt-la-Côte, au lieu-dit *Les Quarottes*, le site fouillé en novembre-décembre 2001, préalablement à la réalisation de la déviation de la R.D. 955, a fait l'objet d'une intervention archéologique limitée, sur une bande d'environ 1000 m<sup>2</sup> non accessible à l'origine. Cette intervention a permis de compléter la reconnais-

sance de la zone qui avait livré plusieurs mares et 3 chemins, à proximité d'un bâtiment gallo-romain (cf. *Bilan scientifique régional 2001*, p. 76).

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
Florent JODRY

**ALSTING**

Lotissement l'Orée du Bois, tranche 2

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation portant sur une surface de 34393 m<sup>2</sup>, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit un diagnostic systématique préalable. La partie nord-ouest de la zone sondée est située sur les terrasses anciennement plantées de vergers. Dans cette partie, le terrain géologique qui se compose de calcaire et de limon argileux de couleur beige apparaît sous 0,05 à 0,10 m de terre arable.

44 sondages ont été implantés dans cette zone présentant une forte déclivité. La partie nord de la zone sondée se situe sur des prés. Le terrain géologique se rencontre ici sous 0,10 à 0,20 m de terre arable. 108 sondages ont été implantés dans cette zone. L'ensemble des sondages s'est avéré négatif.

Pascal ROHMER

**AMANVILLERS**

Lotissement de l'Ancienne Frontière

Gallo-romain

Une douzaine de trous de poteau et cinq petites fosses ont été repérées lors de sondages de diagnostic réalisés sur près de 4 ha. Aucun plan de bâtiment n'a cependant pu être relevé. Quelques fragments de céramique

gallo-romaine ont été recueillis hors du contexte stratigraphique.

Rémy JUDE

**AMNÉVILLE**

Lotissement le Boulodrome

Âge du Fer - Gallo-romain

La fouille du site établi à l'emplacement du projet de lotissement *Le Boulodrome* a permis d'appréhender une zone d'activité agropastorale.

Trois plans de bâtiments de type grange ou étable (il n'y a pas de traces d'occupation humaine) ont pu être étudiés, dont deux qui affichent des remaniements spatiaux clairs. Le site présente également de nombreux fossés qui, pour certains, peuvent être associés au parcellaire romain, des

traces de clôtures (très nettes au nord du site et autour du bâtiment 1) et des aménagements destinés très vraisemblablement à abreuver le bétail (dépression aménagée et puits).

Un certain nombre de structures (de type trou de poteau), localisées en limite de fouille ou formant des regroupements importants, n'ont pu nous permettre d'avancer des hypothèses de structuration claire. Cependant, on peut

supposer que la plupart de ces trous de poteaux appartiennent à des systèmes de clôture de pacage.

D'un point de vue général, les structures archéologiques rencontrées sur le terrain recèlent peu de mobilier et, malheureusement, celui-ci n'est pas toujours datable. Toutefois, l'étude céramologique a permis d'avancer l'hypothèse d'une occupation de ce site au second âge du Fer et au Haut-Empire romain (soit du milieu du V<sup>e</sup> s. av. n. è. à la fin du II<sup>e</sup> s. de n. è.). Une pièce de monnaie (sesterce) a été trouvée dans le comblement d'un trou de poteau, celle-ci date du règne de l'empereur Septime Sévère et a été émise en l'an 198 (d'après l'étude numismatique). Ce

qui pourrait corroborer la fourchette chronologique avancée par l'étude céramologique.

Le site du lotissement *Le Boulodrome* présente de nombreuses similitudes avec le site de la ZAC *Sirius*, zones 3-4, fouillé en 1999 (cf. *Bilan scientifique régional 1999*, p. 51-54) : des constructions en matériaux légers à vocation agropastorale, des clôtures et aménagements liés à l'élevage du bétail. Ils semblent être plus ou moins contemporains. On pourrait donc considérer que ces deux zones d'occupation correspondent à la *pars rustica* d'une même *villa*.

Justine FRANCK

## AMNÉVILLE - MALANCOURT- LA-MONTAGNE

Les Hauts de Malancourt

Les sondages de diagnostic préventif prescrits par le service régional de l'Archéologie de Lorraine, à l'occasion de la réalisation d'un lotissement sur une surface de 15777 m<sup>2</sup> au lieu-dit *Les Hauts de Malancourt* n'ont pas révélé la présence de vestige ou d'indice archéologique.

Le terrain présente une couverture de limon de 0,45 m dans sa partie basse et d'une faible épaisseur (0,25 m) sur la partie remontante de l'emprise.

Gilles MANGIN

## ARGANCY

Centre de remblais de Rugby-Argancy

Protohistoire - Âge du Bronze -  
Âge du Fer - Gallo-romain

Le projet d'une surface de 3 ha est localisé sur la commune d'Argancy, au nord du village de Rugby, qui se trouve à 15 km en aval de Metz. Le terrain concerné se situe au lieu-dit *Les Févières*, sur le plateau, à environ 1 km à l'est du cours actuel de la Moselle.

Le projet s'étend sur le flanc sud d'un petit vallon qui est orienté perpendiculairement à l'axe de la vallée de la Moselle et au fond duquel s'écoule le ruisseau de *Ravette*. Le substrat géologique est composé de marnes et de pierres calcaires très fragmentées. Sur toute la partie orientale du projet, le haut du versant est très érodé, alors qu'en bas de pente les accumulations de limon varient de 0,90 m à 1,10 m d'épaisseur. Sur la partie occidentale, le sol est composé de limon sableux probablement d'origine alluviale et de limon argileux.

Les sondages ont révélé la présence de vestiges archéologiques sur quatre secteurs :

– sur le tiers occidental du projet, ce sont des structures d'habitat qui ont été mises au jour : une fosse d'extraction qui contient des fragments de céramique attri-

buables au Bronze final IIa ou IIb, quatre négatifs de poteaux qui ne semblent pas fonctionner avec la fosse et plusieurs fosses attribuables à La Tène. Pour ces dernières, on ne dispose pas d'éléments de datation suffisamment précis pour envisager ou exclure l'existence de plusieurs unités d'habitat,

- au nord du secteur précédent, en bas de pente, plusieurs structures excavées ainsi que des négatifs de poteaux ont été mis au jour. Ces structures datent pour une part, du Bronze final I et d'autre part, de La Tène,
- au centre du projet, une sépulture a été localisée. Un petit décapage, opéré en périphérie de cette inhumation, a permis de constater son isolement. La fouille n'a pas permis d'attribution chronologique. Soixante mètres plus loin vers le nord-est, ce sont deux incinérations gallo-romaines qui ont été mises au jour,
- à l'extrémité orientale du projet, le fossé de paroi d'une maison (sablière basse) a été découvert. Il a été attribué à la Protohistoire sans plus de précision.

Laurent THOMASHAUSEN

## ARS-SUR-MOSELLE - JOUY-AUX-ARCHES

Aqueduc

Gallo-romain

Une fouille d'évaluation a été réalisée dans le cadre d'un programme de restauration et de mise en valeur des vestiges de l'aqueduc de la part des Monuments Historiques. Des sondages à la minipelle ont été pratiqués entre les

arches et à la base des piles de l'aqueduc d'Ars-sur-Moselle et de Jouy-aux-Arches, ainsi qu'un nettoyage et un relevé détaillé (pierre à pierre) du bassin de Jouy et de son raccord avec le canal de l'aqueduc. Ce monument, re-

lativement bien conservé pour certaines portions sur les communes d'Ars et de Jouy, correspond à la partie aérienne de la traversée de la vallée de la Moselle (environ 1 km), de l'aqueduc souterrain captant des sources de Gorze pour alimenter la cité antique de Metz *Divodurum Mediomatricorum*. Les sondages entre les piles de l'aqueduc ont permis de repérer les niveaux de fondations, l'état conservé des parements d'origine sous des niveaux de terre végétale et de remblais de démolition et de construction. Le parement des piles carrées est en petit appareil de moellons calcaires maçonneries au mortier de chaux mêlé de sable, jointoyés au mortier de chaux blanche et tuileau, finis au fer et surlignés à la peinture rouge brique. Plusieurs tranchées de récupération ont été mises en évidence autour des maçonneries, correspondant à l'arrachement des matériaux de parement pouvant descendre parfois jusqu'au niveau des fondations. Certains piliers ont en effet servi de carrières à diverses époques et ont été entièrement exploités, d'autres partiellement. Sous des couches liées à l'état de ruine du monument depuis son abandon, des niveaux de remblais et de sols ont été découverts. Ils correspondent aux aménagements liés à la phase de construction, situés entre les piles sous les arches. Il s'agit de places à chaux et à sable, de zones de stockage de blocs calcaires bruts, d'aires à gâcher le mortier, d'ateliers de débitage de moellons ayant généré une masse importante de gravats et d'éclats de taille. Leur accumulation progressive au cours de l'avancement de la construction du monument a masqué les niveaux de fondation et la base des parements conservée intacte. Le bassin de Jouy correspond à une construction circulaire semi-enterrée (6 m de diamètre extérieur pour le bâtiment ; 2,05-2,20 m pour le bassin interne), à l'origine cou-

verte, dans lequel l'eau de l'aqueduc aérien aboutissait, pour repartir à angle droit, en direction de Metz, de nouveau dans une portion d'aqueduc souterrain. Le bâtiment possédait une porte et des marches monolithes, une banquette d'accès circulaire, des soupiraux au niveau supérieur. Une bonde permettait de vidanger le bassin (profondeur : 1,50 m). Des vannes contrôlaient le débit du flux et de la chute d'eau vers le bassin. Le canal de l'aqueduc a la particularité d'être double (0,85 m + 0,88 m). Les *cunei* sont constitués par des murets en briques triangulaires revêtus d'un béton hydraulique. Les parements extérieurs et intérieurs en élévation du bassin sont identiques à celui des piles de l'aqueduc. Seule la partie interne du bassin est constituée de gros blocs monolithiques formant son armature. Les parties hydrauliques sont recouvertes d'un béton de tuileau rouge très résistant. L'aqueduc a subi des réparations au cours de son histoire : une couche de réfection du sol des *cunei* recouvrait une croûte de calcite d'environ 0,01 m déposée sur un premier sol du même type. Les vestiges ont fait l'objet d'un relevé en pierre à pierre de toutes les surfaces maçonneries et parementées, sur toutes les sections internes et externes des murs de l'aqueduc et du bassin, concernées par l'opération archéologique (relevé des anomalies, des particularités des parements, repérage des chaînages, des fissures et des déformations de la construction, avec la distinction des réparations antiques, des restaurations modernes). Ce travail a été complété par une couverture photographique et un relevé topographique complet des vestiges du monument pour la réalisation des plans des structures et de localisation avec un calage d'altimétrie NGF.

Jean-Denis LAFFITE

## AUDUN-LE-TICHE

### Les Terres Rouges

Gallo-romain

Des sondages archéologiques préventifs ont été réalisés à l'occasion de la construction du lotissement *Les Terres rouges*, sur un terrain (8310 m<sup>2</sup>) relativement bouleversé. La présence de divers réseaux (eaux usées, eau potable, câble électrique, puisards, drains...) et l'installation d'anciens parkings, de terrasses potagères et la réalisation de la nouvelle voirie ont oblitéré fortement les couches à plusieurs endroits de l'emprise. Cela a réduit le pourcentage d'ouverture du diagnostic à 4 %. Ce secteur se trouve dans un périmètre archéologiquement sensible (occupa-

tion gallo-romaine, nécropole mérovingienne...). Seul un fossé d'un mètre de large et 0,10 m de profondeur sur 6 m de longueur, contenant des tuiles romaines (*tegulae*) et des restes faunistiques, a été mis au jour à -0,60 m entre deux limites de réseaux. Ce tronçon de structure parcellaire isolée ne nécessitera pas de fouilles archéologiques ultérieures ; un relevé sur plan a été effectué afin de le matérialiser et complètera les données de la cellule *carte archéologique* de Lorraine.

Gilles MANGIN

## AUGNY

### Rocade sud de Metz, site 4

Âge du Bronze

Cette opération de fouille, conduite en préalable à la réalisation du futur échangeur entre l'autoroute A 31 et la rocade sud de Metz a concerné une surface de 7200 m<sup>2</sup>. Elle a permis la mise au jour des vestiges d'au moins trois bâtiments sur poteaux de bois s'organisant de part et d'autre d'un large fossé, au fonctionnement complexe, orienté est-ouest. Bien que la datation précise de ces aménagements ne soit pas acquise, il est possible de proposer, avec réserves, une attribution chronologique du-

rant l'âge du Bronze final pour certains d'entre eux. Plusieurs fosses réparties sur l'ensemble de la surface ont également été observées.

La partie sud de l'emprise est marquée par la présence d'un horizon noir hydromorphe au sommet duquel s'ouvrent de nombreux chablis. Ces artefacts ont fait l'objet d'un relevé systématique. Des prélèvements ont également été effectués sur certains d'entre eux afin de tenter

## AY-SUR-MOSELLE

### Sablon de Velers-Jacques, sablère Dier

Néolithique - Âge du Bronze -  
Âge du Fer - Gallo-romain

Le gisement d'Ay-sur-Moselle *Warth* est implanté dans la plaine alluviale, sur la rive droite de la Moselle, à 15,5 km en aval de Metz. Il se trouve à 300 m à vol d'oiseau du cours actuel de la rivière et à 3 m au-dessus du niveau d'étiage.

Ce site a été découvert en 2000 à l'occasion de sondages préventifs effectués préalablement à l'extension de la carrière, sur une parcelle d'une surface totale de 9,3 ha (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 68). À cette occasion, un paléosol piégé dans un chenal fossile a été repéré, conservé sur près de 1,9 ha, de même que de nombreuses structures d'habitats. Ces vestiges ont été datés du Néolithique ancien (Rubané récent) et de l'âge du Bronze final I.

Préalablement à l'extension de l'exploitation, une fouille a été réalisée en 2002 sur une surface de 0,83 ha, en périphérie de ce site, pour libérer de la contrainte archéologique les secteurs où le paléosol n'était plus conservé et où les vestiges devaient être peu denses. Le secteur plus à l'ouest, où ces derniers sont plus abondants, a été laissé en réserve et ne fera pas l'objet d'une exploitation dans l'immédiat.

Les premières traces d'occupation du site remontent au Néolithique ancien. Les vestiges sont peu nombreux, mais le mobilier est relativement abondant. Il s'agit pour l'essentiel d'une fosse (n° 178) et d'un lambeau du sol d'habitat qui est conservé par endroits le long de la limite ouest du décapage. La fouille a également permis de confirmer que les vestiges de cette période sont localisés pour l'essentiel dans la parcelle non décapée.

Deux petites fosses (n° 27 et 44) ont livré un peu de mobilier attribuable à l'âge du Bronze moyen. L'érosion a sans doute contribué à la disparition de certains vestiges car aucune construction sur poteaux ne peut être associée à cette occupation.

Le site est ensuite occupé au Bronze final I, comme l'atteste la présence de quatre fours *polynésiens* (n° 55, 107, 108 et 137) et un silo. Une petite fosse (n° 54) a livré du mobilier peu abondant n'autorisant qu'une datation imprécise au Bronze final II/III ; elle témoigne clairement d'une seconde occupation du site au Bronze final. Pour cette phase, on note encore un petit ensemble de quatre poteaux et les restes d'une incinération (n° 56) dont la datation exacte ne peut être précisée.

Les vestiges du premier âge du Fer se répartissent essentiellement dans la partie sud de la zone décapée et consistent en une fosse (n° 57), deux palissades (n° 30 et n° 88) et deux greniers (n° 1 et 58). Le mobilier, en l'absence de structures excavées, est peu abondant et se résume à quelques fragments de vases décorés de motifs graphités.

Enfin, à l'époque romaine, les graviers du substrat sont exploités comme en témoigne la grande excavation entaillant les alluvions dégagée partiellement à l'est de la zone explorée.

Thierry KLAG

## BETTBORN

### Carrière Beck, tranche 1

Suite à une demande d'exploitation des carrières Beck, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur une superficie de 2 ha environ. Celle-ci s'est révélée

négative.

Gilles MANGIN

## BOULANGE

### Les Villas du Coteau

Protohistoire

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée à l'emplacement d'un futur lotissement (17913 m<sup>2</sup>) au lieu-dit *Le Douaire*. Celle-ci s'est révélée positive avec un sondage recelant un foyer rectangulaire riche en céra-

mique détritique datée de la période protohistorique et un autre sondage contenant un seul trou de poteau ou pieu. Une fouille devrait être réalisée ultérieurement.

Gilles MANGIN

## BOULANGE

### Les Villas du Coteau

Âge du Fer

Une fouille d'archéologie préventive a été réalisée en octobre 2002 à Boulange, sur le lieu d'implantation du lotissement *Les Villas du Coteau*, d'une surface ouverte de 870 m<sup>2</sup>. Le diagnostic avait mis en évidence la présence d'un petit habitat du premier âge du Fer attesté par un trou de poteau et une structure de combustion qui apparaissait directement sous la terre végétale. Cette structure a été

retrouvée mais, selon toute vraisemblance, la circulation de camions sur l'emprise du gisement préalablement au décapage a détruit la majeure partie des vestiges d'occupation. Seuls quelques trous de poteaux non organisés, protégés par les limons qui comblaient un vallon, ont ainsi été mis au jour.

Marie-Pierre PETITDIDIER

## BOULANGE

### Lotissement le Bois du Corps, tranche 2

Le projet d'extension du lotissement *Le Bois du Corps*, tranche 2, sur une surface de 10028 m<sup>2</sup>, a suscité la prescription d'un diagnostic archéologique par le service régional de l'Archéologie de Lorraine, sur un terrain anciennement à vocation agricole. La réalisation de la voirie a oblitéré les couches supérieures sur plus d'un tiers de

l'emprise. Les sondages réalisés sur les deux autres tiers n'ont pas permis de déceler d'indices archéologiques malgré la présence d'un site du premier âge du Fer découvert récemment à proximité (250 m) lors d'une évaluation sur le lotissement *Les Villas du Coteau* (cf. *supra*).

Gilles MANGIN

## BOULAY

### Lotissement les Jardins de Weiher

Le projet, d'une surface de 2,03 ha, est situé entre le cœur de la ville et le versant sud de la colline Saint-Étienne, qui culmine à 253 m. Il est délimité au nord par un petit ruisseau et au sud par un chemin communal. Sur la totalité de la surface le substrat géologique est composé d'argile et de marne irisée. Il est recouvert par des niveaux d'argile et de limon colluvionnés dont la puissance varie de 0,50 m à 1,50 m. C'est à proximité du ruisseau, vers le nord, que l'épaisseur des colluvions est la plus conséquente. À la base du niveau de colluvion ont été trouvés de nombreux fragments de tuile, des pierres calcaires et

quelques fragments de céramique gallo-romaine et médiévale. Dans la partie orientale du projet, les niveaux de colluvion, moins épais, ont livré quelques tessons de facture protohistorique (peut-être néolithique : un tesson porte en effet un petit bouton de préhension), quelques tessons gallo-romains ainsi qu'une pièce esquillée en silex.

Aucune structure n'a été mise au jour par les sondages mais ces indices témoignent de la présence de multiples occupations dans le secteur.

Laurent THOMASHAUSEN

## BREISTROFF-LA-GRANDE

### Le Clos de l'Église

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation (3 lots) portant sur une surface de 3112 m<sup>2</sup>, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit un diagnostic systématique préalable. Le substrat naturel, formé

de calcaire, apparaît sous 0,30 m de couverture végétale. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans l'emprise de ce projet.

Laurent GÉBUS

## CATTENOM

### Lotissement les Tanneurs

Néolithique - Âge du Bronze -  
Âge du Fer - Haut Moyen Âge

Le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été consulté pour une demande d'autorisation de lotir sur la commune de Cattenom, au nord du village. Le projet de lotissement ayant été modifié par l'aménageur entre cette demande d'autorisation et la réalisation des sondages,

une seconde demande d'autorisation a été formulée pour l'extension du projet. La surface totale diagnostiquée est de 71288 m<sup>2</sup>, le taux de sondage étant de l'ordre de 8 %. Les opérations se sont déroulées, pour la première, du 28 octobre au 4 novembre 2002 et, pour la seconde,

du 12 au 13 novembre 2002. Le diagnostic a permis de mettre en évidence la présence de deux secteurs sensibles présentant tous deux une forte densité de structures d'habitats.

Pour le premier, situé en bordure du village, il s'agit de fonds de cabane du haut Moyen Âge. La céramique peut être datée, en première analyse, du VI<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> s. mais deux peignes en os trouvés dans deux fonds de cabane pourraient dater plus précisément des VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s.

Dans le second secteur, de nombreuses fosses et maisons du Néolithique ancien et une fosse du premier âge

du Fer ont été mises au jour. Ce secteur a été partiellement fouillé lors de deux campagnes réalisées en 2004 et 2006. Par ailleurs, des prospections pédestres ont montré que le site néolithique se poursuit vers le nord, au-delà de la parcelle sondée.

En dehors de ces deux zones, un vase isolé pourrait correspondre à un vase-silo ou une incinération protohistorique et quelques tessons trouvés hors structure témoignent de la présence d'un habitat du Bronze final IIIb.

Marie-Pierre PETITDIDIER

## CATTENOM

Sentzich, carrière Seeveren

Le projet, d'une surface de 1,6 ha, est situé dans la plaine alluviale de la Moselle. Sur la zone sondée le gravier est recouvert d'une succession de couches limono-sableuses, dont la puissance varie de 1 m et 1,50 m. Parfois, des lentilles d'argile mêlées de sable sont présentes

sous ces niveaux. À l'exception de trois fragments de céramique fortement érodés (de facture protohistorique sans précision), aucun indice d'occupation humaine n'a été mis au jour.

Laurent THOMASHAUSEN

## CHESNY

Les résidences de Chesny

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit un diagnostic systématique préalable. Le substrat naturel, formé d'argile, est apparu sous environ 0,50 m de terre à labours. Sur les 17940 m<sup>2</sup> sondés, aucun vestige

archéologique en place n'a été observé. Il faut néanmoins signaler l'existence de fragments de pierres et de tuiles romaines dans la partie sud-ouest du secteur, ce qui suggère la présence d'un habitat gallo-romain à proximité.

Laurent GÉBUS

## COCHEREN

1 place de la Fontaine

Indéterminé

À l'occasion de la construction d'un foyer culturel près de l'église, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit un diagnostic préalable sur une surface de 285 m<sup>2</sup> dans le centre ancien de l'agglomération qui s'est superposé à un *vicus* antique. L'objectif principal de l'opération était de déceler la présence de vestiges de l'ancien cimetière ou encore des niveaux d'occupation gallo-romains. Les vestiges mis en évidence correspondent à des ni-

veaux de remblais, une fondation de mur et une fosse attribuables à une occupation ancienne, antérieure à l'habitat du XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s. L'hypothèse de vestiges modernes d'habitat ou en relation avec l'ancienne église est donc plausible. Toutefois, on ne peut exclure la possibilité d'une attribution des structures à une période antérieure.

Francesca SCHEMBRI

## COCHEREN

Station d'épuration,  
forêt de Ditschweiler

Suite au projet de construction d'une station d'épuration des eaux usées sur la commune de Cocheren, une campagne de diagnostic a été réalisée sur les 21234 m<sup>2</sup> concernés. Le substrat naturel qui apparaît sous une cou-

verture végétale faible (0,30 m) est constitué de grès décomposé. Dans ce secteur accidenté et pentu, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Laurent GÉBUS

---

## COLLIGNY

### Lotissement le Clos de la Fontaine

---

Les sondages préventifs réalisés sur 1,36 ha au centre de Colligny n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

---

## CORNY-SUR-MOSELLE

### Lotissement Quemines, chemin des Plantes

---

Une opération de diagnostic préventif a été réalisée sur les hauteurs à l'est de la commune, sur le projet d'un lotissement privé d'une superficie de 4000 m<sup>2</sup>. Aucun vestige

n'a été rencontré lors de cette opération.

Gilles MANGIN

---

## COURCELLES-CHAUSSY

### Landonvillers, la Maisonneraie du Moulin

---

Les sondages de diagnostic préventif réalisés à l'occasion de la création du lotissement *Les Grands Jardins*, sur une superficie de 30386 m<sup>2</sup> n'ont mis au jour aucun indice ou vestige archéologique sur les parcelles sondées (163, 272, 273). Le projet est situé au nord-ouest de la

commune de Landonvillers et à 60 m, à l'est de la rivière Nied française. Le substrat correspond à la formation géologique, très localisée, des grès rhétiens inférieurs.

Gilles MANGIN

---

## CUVRY

### Le Clos du Chêne

---

Les sondages de diagnostic réalisés préalablement à l'aménagement du lotissement le *Clos des chênes* (13175 m<sup>2</sup>) n'a rencontré aucune présence de vestige ar-

chéologique.

Gilles MANGIN

---

## CUVRY

### Lotissement le Haut Rozin

---

L'opération de diagnostic archéologique préventif réalisée sur la deuxième tranche du lotissement communal *Le Haut Rozin* (21811 m<sup>2</sup>) s'est avérée négative. Le projet est situé à l'ouest du village sur un léger versant exposé est-nord-est. Le terrain présente, dans le tiers sud

de l'emprise, un substrat correspondant à de nombreux lambeaux de sables attribuables à la moyenne terrasse de la Moselle et serait la continuité de la terrasse voisine de Frescaty.

Gilles MANGIN

---

## DABO

### Altdorf

---

Moyen Âge - Moderne

Le relevé topographique commencé en 2001 par l'Association pour la recherche archéologique au Pays de Sarrebourg, sur le site du village médiéval et moderne disparu

d'Oberzorn, a été poursuivi en 2002. L'ensemble du site touché par la tempête de 1999 a été cartographié.

Nicolas MEYER

Une opération de fouille préalable à la construction d'un lotissement s'est déroulée au mois de mai 2002, au sud-est du village de Diebling. La surface décapée est d'environ 1600 m<sup>2</sup>. La fouille a permis la mise au jour de fondations érodées et lacunaires d'un bâtiment gallo-romain dont le prolongement nord se situe au-delà de la limite de décapage. La partie reconnue du bâtiment comprend deux pièces de 2 et 9 m de largeur intérieure. Les fondations consistent en pierres calcaires posées de chant, à l'exception des angles de la grande pièce constitués de fragments de dalles posés à plat. La grande pièce comporte en son centre les vestiges d'un système de

caniveaux (en pierres et rares fragments de tuiles) de construction sommaire et disposés en éventail. La présence de cette structure, installée dans un sol en pente, peut indiquer un bâtiment destiné à l'élevage. Le matériel céramique témoigne d'une occupation de la fin du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. de n. è.

Des indices ténus d'une occupation antérieure ont été reconnus, avec les vestiges d'un paléosol en limite ouest du site et la présence, en position secondaire, de vases s'apparentant aux fabrications de la Tène D2.

Martine KELLER

Ennery est situé à 10 km au nord de Metz et à 18 km au sud de Thionville. Localisé à 100 m à vol d'oiseau au nord de l'église du village, le gisement s'étend à la jonction de la basse et de la moyenne terrasse de la rive droite de la Moselle. La nappe phréatique apparaît à moins d'1 m de profondeur. L'objectif de cette fouille a consisté à identifier l'évolution diachronique de l'occupation ainsi que sa nature. La densité des structures (minimum 1391) et leur profondeur nous ont contraints à utiliser la mini pelle afin de remplir notre mission dans le temps imparti (10-09-02 au 30-11-02). À l'issue de la fouille, cinq phases d'occupation ont été identifiées.

Dès le Hallstatt ancien, le site est investi par quelques bâtiments sur poteaux, parmi lesquels on distingue un bâtiment rectangulaire à parois porteuses, des greniers à quatre supports, des silos isolés ou se recoupant et des fosses ayant servi de dépotoirs, riches en céramiques. Ces structures sont dispersées en marge du gisement aussi bien en limite ouest qu'en bordure sud-est.

L'occupation gallo-romaine est présente au travers d'un fossé qui a livré un peu de céramique.

Aux époques mérovingienne et carolingienne, l'endroit est colonisé par un établissement rural se subdivisant en un secteur dévolu à l'habitat et en une aire d'ensilage. En effet, ont été reconnus les plans de plusieurs bâtiments rectangulaires sur poteaux. Parmi ceux-ci, un type particulier se distingue en ce sens qu'il ne reste que les tranchées de fondation et l'empreinte des supports de la panne faîtière. Ces édifices rectangulaires sont fermés à chaque extrémité par une légère *abside*. Quant aux nombreux silos, on les trouve isolés, alignés ou encore en batterie, en marge de la zone habitée. Dans ces concentrations, les fosses d'ensilage se recoupent fréquemment. De la

faune et une broche de tisserand évoquant l'artisanat du textile se mêlent à la céramique culinaire qui se répartit en deux catégories fonctionnelles : les pots à cuire et les coupes.

Un fossé limite l'aire d'ensilage au nord-est du site.

Durant le bas Moyen Âge, un grand enclos en pierres de plus de 40 m de long et 16 m de large, incluant bâtiment et pièces, a été implanté sur les vestiges de la phase antérieure dans la partie est du site. De ces édifices, il ne reste que des solins, des tranchées de murs récupérés et un fossé de drainage. Le mobilier recueilli dans les amas de démolition montre de la céramique culinaire commune des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s., très peu de tessons de céramique glaçurée, une clé en fer du XIV<sup>e</sup> s., une monnaie en argent, des tuiles à crochet...

À une phase non datée, mais vraisemblablement récente, appartiennent des fossés quadrillant le terrain. Relativement larges et peu profonds, ceux-ci sont probablement des fossés de parcelles drainants. Trois puits, qui n'ont malheureusement fourni aucun élément de datation, ont été mis au jour au cœur des excavations de la zone II.

L'intérêt de ce site est d'avoir fourni les vestiges d'une occupation du Hallstatt ancien qui s'intégrera dans un environnement riche en traces matérielles de cette culture. Pour le haut Moyen Âge, on remarque la récurrence d'un type architectural peu connu en Lorraine, la rareté sinon l'absence des cabanes excavées et c'est la première fois qu'une aire d'ensilage aussi dense est mise au jour pour cette période. En ce qui concerne les bâtiments de la fin du Moyen Âge, inattendus, il reste à en déterminer la nature.

Renée LANSIVAL



---

## FAMECK

### Le Clos du Vieux Moulin

---

Le diagnostic archéologique prescrit par le service régional de l'Archéologie de Lorraine, préalablement à la réalisation d'un lotissement de 3 ha environ, n'a pas révélé la

présence de vestige archéologique.

Gilles MANGIN

---

## FAMECK

### Route de Ranguieux, lotissement de la Vieille Forge

---

Protohistoire

L'opération de sondage de diagnostic réalisée préalablement à la création d'un lotissement d'une superficie de 2,9 ha, s'est révélée positive. Le projet est situé à l'ouest de la commune de Fameck, le long de la route de Ranguieux. Ont été mis au jour deux structures d'habitat de la période protohistorique : dans un sondage, la présence

d'une fosse détritique comprenant de la céramique décorée d'impressions digitées et à proximité, dans un second sondage, un négatif de trou de poteau ayant piégé de la céramique protohistorique. Une fouille préventive devrait suivre ces investigations.

Gilles MANGIN

---

## FAMECK

### Route de Ranguieux, lotissement de la Vieille Forge

---

Âge du Fer

Une fouille d'archéologie préventive a été menée à Fameck sur l'emplacement du lotissement *La vieille Forge* du 3 au 13 décembre 2002. Ces recherches archéologiques ont permis d'appréhender une occupation humaine datant de l'âge du Fer (Hallstatt D2-3 voire au tout début de La Tène) qui semble être liée à une activité métallurgique. Les structures relevées sont essentiellement des fosses (détritiques et d'extractions de maté-

riaux) et des foyers de combustion (probables bases de bas-fourneaux). Le site comptait un silo de stockage et cinq trous de poteaux qui n'ont pu révéler de plan de bâtiment.

Peu de mobilier archéologique a été retrouvé. Cependant, une étude céramique a pu être réalisée et a fourni des indications précieuses dans la datation des structures.

Justine FRANCK

---

## FAMECK

### V.R. 52, section R.D. 9-A 30, bois de Saint-Hubert

---

La mise en place de la Voie Rapide 52, destinée à désengorger les communes de Vitry-sur-Orne et de Fameck, a amené le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire des sondages d'évaluation archéologique sur les terrains (4000 m<sup>2</sup>) concernés par lesdits travaux.

Cette opération complète, sur une portion de 800 m à hauteur du *Bois Saint-Hubert*, une première opération menée en 1999 par J.-C. Brénon sur la partie initiale du tracé (cf. *Bilan scientifique régional 1999*, p. 106). Les travaux engagés en préalable à l'opération par l'entreprise

chargée du déboisement de cette portion ont fortement endommagé les sols, privant ainsi les terrains marno-calcaires de leur humus.

Aucun site ou indice de site archéologique n'a été mis au jour lors de cette ultime campagne. Rappelons cependant que la tranche initiale, opérée en amont du Bois Saint-Hubert, avait permis de découvrir un important village médiéval ayant fait l'objet d'une fouille lors de l'été 2000 (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 107-111).

Franck GÉRARD

---

## FLORANGE

### EPPA de Florange, rue des Bons Enfants

---

Le projet de construction d'un établissement pour personnes âgées à Florange a suscité une intervention de sondages archéologiques préventifs sur une superficie de 7200 m<sup>2</sup>. Proches d'un secteur connu pour son occu-

pation ancienne, ceux-ci n'ont néanmoins pas permis de repérer le moindre indice ou vestige.

Gilles MANGIN

## FLORANGE

Pavillon de gardien,  
rue de Bretagne

Le terrain de 1000 m<sup>2</sup> est situé à proximité du site du village disparu de Harlingen. Les sondages n'ont toutefois

pas mis en évidence de vestige archéologique.

Jean-Marie BLAISING

## FLORANGE

Rue de Longwy,  
les Résidences Voltaire

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de la construction du lotissement *Les résidences Voltaires* (27456 m<sup>2</sup>) sur les terrains visés par le projet. Bien que situés dans un périmètre archéologiquement sensible, les sondages se sont révélés négatifs sur ce ter-

rain constitué, pour l'essentiel, de limons argileux d'une puissance de 5,50 m, reposant sur les alluvions récentes de la Moselle.

Gilles MANGIN

## FONTOY

Lotissement du Vallon

Âge du Fer

Les sondages de diagnostic archéologique réalisés sur près de 3 ha ont permis la découverte de mobilier de la

fin de La Tène piégé dans une excavation naturelle.

Sylvie DEFFRESSIGNE

## GUINGLANGE

Lotissement les Hauts Jardins

L'opération de sondages archéologiques menée sur une superficie de 14877 m<sup>2</sup> préalablement à la création du lotissement communal *Les hauts Jardins* n'a pas permis de

repérer le moindre indice ou vestige archéologique.

Gilles MANGIN

## HASELBOURG

Camp romain

Protohistoire - Gallo-romain

Le sommet sur lequel est installé le village actuel d'Haselbourg est barré au nord-est par un rempart de terre de plus de 10 m de haut appelé localement *Le Camp Romain*. Une rue actuelle semble faire le tour de l'ancienne fortification d'une surface estimée à environ 12 ha.

La datation de cette enceinte varie selon les rares auteurs qui se sont intéressés au site, malgré son appellation locale, une datation protohistorique a le plus souvent été proposée mais aucune découverte mobilière n'est venue confirmer leur hypothèse.

En 2002, une prospection pédestre et un premier relevé topographique des vestiges visibles ont été menés pendant huit jours. Elle a permis de confirmer l'existence d'un rempart périphérique flanquant au nord le rempart principal (tronçon déjà repéré en 1993) mais aussi sur le côté est. Les autres versants sont protégés par la falaise naturelle de grès. La nouvelle superficie estimée du refuge dépasse maintenant les 20 ha.

Dans la partie déjà relevée au tachéomètre, la présence

de taupinière a permis de recueillir plusieurs dizaines de tessons à l'arrière du rempart principal. Ils appartiennent à deux horizons chronologiques distincts :

- Plus de la moitié du lot est constituée de céramiques non tournées probablement protohistoriques. L'absence de bords ou de tessons décorés rend impossible pour l'instant une datation plus précise.
- Les autres tessons sont à placer à la période gallo-romaine et sont pour les lèvres recueillies datables de la fin du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> s. de n. è. Un fragment de stèle maison gallo-romaine décoré de rosaces a également été repéré réemployé dans un muret moderne.

Nous sommes en présence d'un site complexe présentant au moins deux occupations. La plus ancienne est à placer à la protohistoire (datation à préciser). À titre d'hypothèse, le rempart principal pourrait remonter à cette phase.

Dans une seconde phase, le site est réoccupé (?) à l'époque gallo-romaine. Les quelques tessons recueillis sont à placer dans l'horizon céramique traditionnel fin II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., mais ces formes ont probablement encore été utilisées dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. et au début du

IV<sup>e</sup> s. de n. è. L'hypothèse d'une reprise et d'un renforcement du rempart protohistorique est tentante. Des cas similaires sont repérés (*Camp de la Bure* (88) par exemple). À Haselbourg, un parapet (encore visible sur le côté est) vient peut-être renforcer la levée de terre principale. Le

rempart périphérique avec une porte en bloc de taille à son extrémité nord-ouest (repéré en 1993) peut également dater de cette période.

Nicolas MEYER

## HERANGE

Sperbaum

Indéterminé

Préalablement à la construction d'un silo à Hérange, au lieu-dit *Sperbaum*, une opération de diagnostic archéologique a été mise en œuvre sur une superficie globale de 34800 m<sup>2</sup>. Cette opération a révélé l'existence d'une structure isolée à l'extrémité ouest du projet de construction. Cette structure observée sur près de 80 m<sup>2</sup> est agencée de manière à piéger de l'eau. Aucune source n'existe à proximité et la structure est implantée à une altitude de

300 m. En conséquence, elle semble destinée à retenir de l'eau de pluie. En l'absence de mobilier caractéristique, on ne peut certifier sa fonction mais elle peut être interprétée comme un réservoir, un pédiluve ou encore un bassin. Elle ne peut non plus être datée.

Il est à noter la présence, à 600 m au sud-est de plusieurs réservoirs d'eau au lieu-dit *Auf den Berg*.

Marilyne PRÉVOT

## HETTANGE-GRANDE

Pont Saint-Pierre

Gallo-romain - Moderne

Une intervention de reconnaissance archéologique a été menée route de Thionville à Hettange-Grande dans l'emprise du projet de construction de la Résidence dite du *Pont Saint-Pierre* sur une surface de 2385 m<sup>2</sup>. Ces sondages attestent à nouveau la présence d'une occupation gallo-romaine à l'extérieur du périmètre reconnu du *vicus* et à proximité de la voie romaine. En effet, la présence de plusieurs fondations de murs orientées nord-est et sud-est, semble montrer l'existence d'un bâtiment gallo-romain. Les trous de poteaux observés peuvent être des vestiges d'aménagements internes ou les traces d'un bâtiment en matériaux légers dont la chronologie n'a pas été appréhendée sur la faible surface décapée.

L'extrémité ouest du secteur sondé est marquée principalement par une occupation datée des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s. Plusieurs couches d'occupation ont été perçues et notamment un dépotoir ou des latrines. Ces ensembles contiennent du mobilier céramique et du verre. Sur un des plans cadastraux, un ancien bâtiment est représenté à cet emplacement.

Cette opération complète partiellement les observations réalisées en 1996 (*cf. Bilan scientifique régional 1996*, p. 69) qui indiquent également l'existence de vestiges d'habitat gallo-romain à environ 40 m à l'ouest.

Laurent GÉBUS

## HILBESHEIM

Lotissement les Vergers, tranche 3

À l'occasion d'un projet d'extension de lotissement à usage d'habitation (12 lots) portant sur une surface de 11400 m<sup>2</sup>, le service régional de l'Archéologie de Lorraine

a prescrit un diagnostic systématique préalable, qui n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Laurent GÉBUS

## INGLANGE

Le Domaine des Alérions

Gallo-romain

L'intervention menée sur le site d'Inglange *Le Domaine des Alérions* s'inscrit dans le projet de construction d'un lotissement. À partir des indications fournies par les sondages, il a été décidé de décapier une superficie de 4500 m<sup>2</sup>.

La fouille a mis en évidence la présence d'un établissement rural gallo-romain. La structure principale correspond à un bâtiment sur poteaux de bois de plan rectangulaire à deux nefs. Elle est orientée est-ouest et mesure 10 m de long sur 5,40 m de large. Aucun niveau d'occu-

pation n'a été préservé. Les rares tessons de céramique piégés dans les comblements des trous de poteaux ne permettent qu'un phasage chronologique large allant du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s. de n. è. Un bassin a été mis au jour à l'est du bâtiment principal. Orienté nord-sud, il mesure 14 m de long sur 4 m de large. Il est conservé sur une profondeur d'environ 1,80 m. Les murs sont construits en pierres sèches (calcaire). La céramique recueillie dans le comblement est datée du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. Un fond de cabane orienté nord-sud complète les découvertes. L'abandon de cette

structure est daté du IV<sup>e</sup> s.

Muriel ROHMER

## KÖENIGSMACKER

Blosberger, Bosebich

Gallo-romain

Les sondages effectués sur la commune de Kœnigsmacker, sur une surface de 28886 m<sup>2</sup> au lieu-dit *Blosberger Bosebich*, n'ont pas révélé la présence de site archéologique autre que des indices concernant l'implantation d'une ancienne voie probablement gallo-romaine.

Ces indices ont été repérés dans plusieurs sondages. Ils permettent une reconstitution partielle de cette voie. Son orientation est nord-sud. Sa largeur moyenne est de 5 m.

Elle est constituée par un lit de galets d'une granulométrie moyenne sur lequel ont été vraisemblablement disposés des moellons de pierres calcaires. Ces moellons ont seulement été repérés dans deux sondages, ce qui indique vraisemblablement une destruction partielle de cette voie (érosion ou autre ?). La trace d'un fossé d'une cinquantaine de centimètres de large collé le long du côté ouest de la voie a été également observée.

Olivier FAYE

## LEZEY - BOURDONNAY

R.D. 955, créneau de dépassement

Âge du Bronze - Âge du Fer - Moderne

La réalisation d'un créneau de dépassement sur la R.D. 955, entre les villages de Lezey et Bourdonnay, a entraîné une opération d'évaluation archéologique qui s'est déroulée du 18 mars au 5 avril 2002.

La campagne de sondages a permis la mise au jour, sur le ban de la commune de Ley, de 8 structures très érodées datées de l'âge du Bronze final III ou du Hallstatt C, ainsi que d'un chenal comblé de limon organique comprenant des tessons de céramique contemporains des structures précédentes.

Des fondations partiellement tronquées par les labours d'un bâtiment des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s. ont été appréhendées sur le territoire d'Ommeray. D'après la légende orale, il s'agirait d'un relais de diligences. Cette assertion n'est pas confirmée par les sources écrites qui font état de trois relais entre Château-Salins et Sarrebourg : Moyenvic, Bourdonnay et Héming.

Du fait de la faible densité des structures, les sites ont été fouillés pendant la campagne d'évaluation.

Martine KELLER

## LORQUIN

Carrière Barlot, tranche 2002

À l'occasion de l'extension de la carrière de la Cimetière d'Héming sur une surface de 4 ha, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit un diagnostic

systématique préalable, qui n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Laurent GÉBUS

## LORRY-MARDIGNY

Derrière l'Hôpital

Haut Moyen Âge

Une occupation du Haut Moyen Âge a été mise en évidence suite à la série de sondages de diagnostic réalisés préalablement à la construction d'un lotissement d'une

surface de 9425 m<sup>2</sup>.

Sylvie DEFFRESSIGNE

## MALLING

Schlammlengt,  
le Domaine des Primevères

Néolithique - Campaniforme -  
Âge du Bronze - Âge du Fer -  
Gallo-romain

La commune de Malling est localisée dans la vallée de la Moselle, à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Thionville. En 2001, des sondages mécaniques ont été réalisés préalablement à la construction d'un lotissement

à usage d'habitation d'une surface de 12744 m<sup>2</sup> au lieu-dit *Schlammlengt*, en limite sud du village (cf. *Bilan scientifique régional 2001*, p. 76). À cette occasion, des fosses du Néolithique ancien ont été trouvées dans la partie nord

du projet et une fouille préventive a été réalisée au printemps 2002 sur une surface de 2800 m<sup>2</sup>. Outre l'habitat rubané, une fosse datant selon toute vraisemblance du Néolithique final ou du Campaniforme et un chemin probablement gallo-romain ont été mis au jour. Une structure de combustion n'est pas datée mais n'est probablement pas associée à l'habitat rubané. Enfin, un fragment d'écuelle à bord rentrant trouvé au décapage date du Bronze final ou de l'âge du Fer.

Le site est implanté dans une boucle en rive droite de la Moselle, sur une moyenne terrasse fortement démantelée, à une altitude de 157 m, soit 9 m au-dessus de la rivière. Il domine également l'Oudrennbach (ou ruisseau d'Oudrenne) qui coule à une centaine de mètres à l'est et dont la confluence avec la Moselle se trouve à un kilomètre environ en aval. Les limites de l'habitat rubané semblent avoir été atteintes vers l'ouest et le sud-ouest, les sondages n'ayant pas révélé la présence d'autres structures dans ces directions. Il peut se poursuivre au-delà de la limite nord du décapage dans un secteur partiellement urbanisé. Son extension vers le sud et l'est n'est pas connue non plus.

Les plans de deux bâtiments néolithiques et les fosses repérées dans l'emprise de la zone décapée relèvent selon toute vraisemblance d'un même habitat reconstruit à deux voire trois reprises à la phase régionale 2 de Lor-

raine du nord, à un stade final du style de Flomborn (Rubané ancien). Les fosses ont livré un mobilier abondant (entre autres, plus de 200 vases de céramique fine décorée et plus de 400 pièces en matériaux siliceux). Si les plus grandes proximités sont à rechercher dans le domaine rhénan, en particulier sur le Rhin inférieur dans la vallée du Merzbach, les similitudes relevées entre la céramique de Malling et celle du site de Norrois, dans le Perthois, ainsi que l'importation de silex du Bassin parisien permettent d'envisager des relations entre le bassin de la Moselle et la Champagne dès la fin du Rubané ancien comme l'a déjà envisagé H.-Ch. Strien (Strien 2003). Loin d'être isolé, ce site s'inscrit dans un réseau particulièrement dense en habitats du Néolithique ancien et, dans un rayon de 4 km, sept autres sites datés de la phase Flomborn sont connus. La plupart d'entre eux sont encore occupés au Rubané moyen, récent et final. À Malling *Schlammlengt*, du fait de la faible surface explorée, il n'est pas possible de préciser si l'habitat a été abandonné après une durée d'occupation relativement brève ou si, à l'instar des autres, il a perduré durant tout le Rubané. Des sondages préalables à d'éventuels aménagements des parcelles limitrophes pourraient lever cette incertitude et permettre de mieux cerner les limites de l'occupation.

Marie-Pierre PETITDIDIER

---

## MÉCLEUVES

### Lotissement le Clos de la Ronce

---

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation (14 lots) portant sur une surface de 14713 m<sup>2</sup>, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit un diagnostic systématique préalable. Le substrat naturel,

constitué de marnes, apparaît sous 0,30 m de couverture végétale. Dans ce secteur, vraisemblablement érodé, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Laurent GÉBUS

---

## MERTEN

### Lotissement les Genêts

---

La réalisation d'un diagnostic archéologique sur le territoire de cette commune a été motivée par la découverte, au XIX<sup>e</sup> s., d'un monument dédié à Jupiter à l'anguipède dont une reproduction de cette colonne est actuellement visible à Metz, rue Serpenoise. Cette opération a porté

sur une parcelle de 16329 m<sup>2</sup> au lieu-dit *Les Genêts*. Les terrains concernés correspondent à l'implantation du futur lotissement communal excentré dans la partie nord-ouest du village. Aucun vestige n'a été mis au jour.

Gilles MANGIN

---

## METZ

### 20-22 rue Serpenoise

---

Moyen Âge - Moderne

À l'occasion de travaux de restructuration lourde réalisés dans deux immeubles du secteur ancien de la ville de Metz, le service régional de l'Archéologie a procédé à quelques observations ponctuelles sur le bâti médiéval conservé sur ces deux parcelles. Il s'agit de travaux dont les permis de démolir et de construire n'ont pas été transmis pour instruction au service régional de l'Archéologie, le service instructeur ne l'ayant pas jugé nécessaire car ces bâtiments ne figurent dans l'emprise du Secteur Sauvagegardé de la ville. Cette situation est fort regrettable car

ces immeubles, dont le potentiel semblait très important, ont fait l'objet de travaux lourds et irréversibles.

Les façades de ces deux bâtiments, dressées le long d'un axe principal antique nord-sud de la ville, en dehors de leur étroitesse, ne témoignaient guère d'une origine antérieure à l'époque moderne. Néanmoins, les observations intérieures ont révélé un seul volume de cave médiévale occupant l'emprise actuelle des deux parcelles et divisé en quatre parties par quatre arcs, réunis au centre sur un pilier de section parallélépipédique, les autres extré-

mités des arcs reposant dans les murs qui soutenaient à l'origine un voûtement. Cette cave a subi de nombreuses transformations successives, qui ont amené lors de travaux précédents, la destruction du voûtain de sa moitié nord et en conséquence, la destruction de l'arc correspondant. L'arc opposé a été détruit lors des travaux réalisés en 2002, ainsi que son voûtain et l'escalier d'accès à la cave donnant directement sur la rue.

L'ensemble du volume a été fortement remblayé à une époque indéterminée, les remblais atteignant la hauteur du chapiteau du pilier central.

Alors que les niveaux supérieurs du bâtiment situé au

n° 20 ont été fortement remaniés dans les années passées, ceux du n° 22 l'ont été en 2002. L'ensemble de l'immeuble a été vidé de son contenu jusqu'à la charpente, qui a été remplacée par des structures en béton. Toutefois, le volume de la cave a permis d'établir la profondeur de la maison médiévale, plus réduite que le volume actuel, qui correspond à l'extension des bâtiments sur une cour intérieure, entraînant le démontage des façades arrières anciennes. On peut noter que les façades sur rue s'alignent sur le mur de cave.

Marie-Paule SEILLY

## METZ

### 41 rue du Rabbin Élie-Bloch, extension du Home israélite

Gallo-romain - Moyen Âge -  
Moderne

En amont d'un projet d'extension du Home Israélite à Metz, au 41 rue du Rabbin Élie-Bloch, une étude archéologique de diagnostic a permis de reconnaître le terrain naturel, recouvert par les traces d'une occupation antique datée des I<sup>er</sup>-III<sup>es</sup> s. À cette dernière succèdent des *terres noires* attribuables en première analyse au Moyen Âge, recoupées par des latrines des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. Ce potentiel archéologique est, semble-t-il, conservé sur toute la parcelle à l'arrière d'un bâti bas-médiéval laniéré, au-

jourd'hui détruit. La cave de cet édifice entame le terrain naturel. Outre ces données qui participent à la gestion du patrimoine archéologique, cette étude livre également un repère supplémentaire à la topographie de la ville du Haut-Empire dans un secteur fort mal documenté jusqu'à ce jour. Une fouille préventive sera probablement réalisée durant l'année 2003 avant la réalisation du projet.

Franck GAMA

## METZ

### Cathédrale Saint-Étienne

Moyen Âge

Dans le cadre des travaux de mise en conformité des installations électriques réalisés dans la cathédrale Saint-Étienne de Metz, le service régional de l'Archéologie a réalisé en 1998 (cf. *Bilan scientifique régional 1998*, p. 77) deux sondages localisés pour l'un, dans le bas-côté est et pour l'autre, dans le déambulatoire. Le premier a révélé la présence de niveaux archéologiques immédiatement sous le dallage de sol, tandis que le second, creusé dans les reins des voûtes de la crypte, a confirmé l'absence de contrainte archéologique dans ce secteur.

Les résultats de ce diagnostic ont amené la conservation régionale des Monuments Historiques à apporter de notables modifications au projet d'origine. Le principe d'une alimentation électrique par les carneaux de chauffage existants a été maintenu avec de courtes ramifications en tranchées dans les zones détruites lors des travaux et des fouilles réalisés au début du XX<sup>e</sup> s. Pour les autres secteurs, les cheminements de câbles ont été réalisés à l'extérieur de la nef soit en tranchées sous les pavés et dallages, soit dans des gaines fixées aux murs des bâtiments accolés à la cathédrale.

Malgré ces précautions, le creusement d'un regard (0,40 x 0,45 x 0,40 m), localisé dans la sixième travée du bas-côté est, contre le mur gouttereau de la cathédrale, a percé fortuitement la voûte d'un caveau dont la présence restait à ce jour insoupçonnée. Il s'agit d'une construction rectangulaire, orientée sud-nord, d'approximativement 2,30 x 1 m, couverte par une voûte banchée dressée à 1,35 m au-dessus du sol en terre battue de la structure, et à près de 0,20 m sous le dallage du bas-côté. Trois parois

sont visibles et constituées de maçonneries plutôt grossières de fragments de calcaire de Jaumont liés au mortier. Elles sont clairement liaisonnées entre-elles mais la paroi est semble prendre appui en partie basse sur un ressaut de fondation de la cathédrale. La quatrième, correspondant au côté sud, a été entièrement emportée par un grand effondrement sous la pression des remblais adjacents, qui se sont répandus dans le caveau, obstruant la quasi-totalité de l'espace. La faiblesse de cette partie du caveau pourrait s'expliquer par une différence de construction ou un manque de liaisonnement correspondant à l'accès d'origine de la tombe qui n'est observable nulle part ailleurs.

Au centre du caveau, posé légèrement de biais par rapport à son axe et à même le sol, se trouve un sarcophage dont seule l'extrémité nord est dégagée des gravats effondrés. Il s'agit d'une cuve en calcaire de Jaumont, probablement trapézoïdale, haute de 0,31 m et profonde de 0,28 m, aux parois verticales de 0,06 m d'épaisseur. Aucun élément de couverture n'est visible.

L'extrémité de deux tibias et de deux *fibulas* se trouve en connexion, au fond de ce sarcophage. Les os des pieds sont encore enserrés dans des chaussures basses en cuir brun, étroitement jointes et calées contre l'angle nord-ouest de la cuve.

Ces chaussures recouvrent l'intégralité du dessus du pied et se terminent en pointe sur le cou-de-pied. Les semelles ne sont pas visibles et ne permettent pas de déterminer le type d'assemblage ou leur degré d'usure. Aucun système de fermeture n'est observable. Leur morphologie rappelle

une paire de chaussures découverte lors des fouilles du cimetière de l'hôpital Saint-Nicolas à Metz en 1988 et qui a été datée de la fin du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> s. Des fragments de tissus sont également présents le long des os longs.

Aucune menace de destruction ne pesant sur ces ves-

tiges, l'ensemble de ces éléments a fait l'objet d'un relevé et de photographies et a été laissé en place avant que le regard ne soit soigneusement cuvelé par un caisson en étain dans lequel a été placé un second caisson en béton.

Marie-Paule SEILLY

## METZ

### Église Saint-Eucaire

Moyen Âge

L'église Saint-Eucaire figure parmi les 32 édifices cultuels de Metz, cités dans la liste stationale rédigée dans la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> s. L'édifice actuel, qui reprend l'emplacement d'un sanctuaire plus ancien, a connu de nombreuses campagnes de travaux du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s., qui ont profondément modelé les élévations architecturales. La présence d'une crypte rectangulaire pourvue d'une abside en hémicycle pourrait même correspondre aux éléments les plus anciens appartenant au premier édifice attesté.

La conservation régionale des Monuments Historiques a élaboré un programme de restauration en plusieurs tranches dont la dernière réalisée en 2002 porte sur la

restauration des charpentes et des couvertures. À cette occasion, le service régional de l'Archéologie a procédé à un échantillonnage des bois composant la charpente du transept nord fortement remaniée par ces travaux, qui ont été datés par dendrochronologie (Laboratoire Dendro-Net). Sur les 16 prélèvements, 14 ont été calés et 9 ont livré une datation sur *cambium* (1419 AD). Les résultats obtenus laissent apparaître que l'ensemble des échantillons datés provient de la même phase de travail.

Par ailleurs, une inscription tracée dans l'enduit frais couvrant le pignon du clocher a pu être repérée mais non déchiffrée.

Vincent BLOUET, Marie-Paule SEILLY

## METZ

### Église Saint-Vincent

Haut Moyen Âge - Moyen Âge

L'église Saint-Vincent de Metz figure sur la liste stationale de la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> s. Ce sanctuaire, situé hors les murs de l'enceinte haut-médiévale, donne lieu, dès le X<sup>e</sup> s., à la fondation d'une abbaye bénédictine. Transformés en lycée en 1804, les bâtiments conventuels ont connu divers remaniements.

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une demi-pension et de la restructuration du bâtiment scientifique, des sondages ont été réalisés dès 1994 qui ont permis de définir la sensibilité archéologique du secteur et d'orienter les travaux vers un impact moindre pour les vestiges. Néanmoins, d'importants terrassements d'installation de réseaux ont été réalisés, dont certains, sans réelle concertation avec le service régional de l'Archéologie.

Un réseau de tranchées a été creusé en particulier autour du chevet de l'église elle-même, à environ 1,50 m de distance. Le tronçon réalisé au pied de l'absidiole sud, le moins profond (entre 0,40 m et 0,80 m), n'a livré aucun vestige structuré.

Le tronçon longeant le chœur, creusé de 0,80 m à 1,50 m, a mis au jour plusieurs tombes. Un premier sarcophage en pierre est apparu, selon un axe ouest-est, en limite extrême de berme. Bien qu'il dispose encore d'un couvercle

fragmentaire composé d'une ou plusieurs dalles plates, il est entièrement comblé de terre.

Un deuxième sarcophage en pierre a été repéré à 1,20 m à l'est du premier, à 1 m de profondeur, mais disposé perpendiculairement au mur de l'édifice. Il est recouvert d'un couvercle constitué d'éléments divers, une dalle taillée en bâtière et plusieurs dalles approximativement plates, disposées en encorbellement afin de prolonger la forme en bâtière. Bien que la cuve soit comblée pour moitié par des gravats, on a pu repérer une inhumation à l'intérieur.

Une troisième sépulture, celle-ci en pleine terre, a été observée à côté du deuxième sarcophage.

Un dernier sarcophage est situé 8 m plus au nord-est et également orienté nord-ouest/sud-est. Il dispose encore d'un couvercle partiel constitué par une dalle plate, apparu à un peu plus de 1 m de profondeur.

Enfin, à 2,40 m plus au nord-est, deux murs de 0,46 m de largeur, formant un angle droit, ont également été repérés et suivis pour l'un, dans le sens de la tranchée, sur plus de 3,50 m de long.

Le reste de ce réseau, longeant en partie l'absidiole nord, n'a pas livré de vestiges structurés.

Marie-Paule SEILLY

## METZ

### Hôtel Saint-Livier, façade sud et sous-sols

Gallo-romain - Haut Moyen Âge  
- Moyen Âge - Moderne -  
Contemporain

En 1998, l'aile occidentale de l'hôtel Saint-Livier à Metz a fait l'objet d'une évaluation archéologique des élévations intérieures. Les deux façades n'ont pas bénéficié de cette approche en raison de leur réfection récente. En revanche, la troisième élévation au sud doit cependant être restaurée. Dans cette optique, le parement extérieur haut de 17 m et long de 12 m a été décrépi, étudié et relevé.

Dans son état final, l'élévation comporte des baies dont les datations s'étalent de la fin du XII<sup>e</sup> s. à la fin du XIX<sup>e</sup> s. Compte tenu des résultats de la campagne de 1998, approfondis et confirmés par cette étude, cinq périodes sont distinguées. La première concerne un édifice original. Provenant de ce dernier, trois baies caractéristiques de l'époque romane sont récupérées à l'étape suivante. La deuxième période concerne un édifice dont le couronnement crénelé a disparu à la fin du XIX<sup>e</sup> s. Sa façade est percée au rez-de-chaussée et au premier étage de fenêtres hautes (2,70 m) et étroites (0,50 m). Celles-ci s'achèvent par un linteau gravé d'un trilobe et sont approximativement datées des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. Les deuxième et troisième étages sont ajourés par les baies romanes récupérées et remises en place. Au cours de cette *période gothique*, la façade connaît un ordonnancement régulier rythmé par les ouvertures des quatre niveaux, scindés en deux registres qui bordent l'emplacement d'une cheminée

intérieure. Ce programme est profondément bouleversé par le percement de nouvelles fenêtres aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s., au XVIII<sup>e</sup> s. puis à la fin du XIX<sup>e</sup> s. qui occultent respectivement celles des étapes précédentes. La campagne de sondages de 1998 et l'étude de 2002 autorisent ainsi une approche nouvelle des élévations de l'hôtel Saint-Livier.

Par ailleurs, en amont de l'aménagement des sous-sols de l'hôtel, trois sondages de diagnostic ont été opérés. Dans la cave nord-ouest, une fosse haut-médiévale (VII<sup>e</sup> s.) a fait l'objet d'une fouille complète sur l'emprise du projet. Quant à la cave sud, un premier sondage a mis en évidence un conduit voûté qui pourrait se déverser dans une latrine située à l'extérieur ; le second sondage a rencontré, directement sous le sol actuel, un remblai de 0,30 m d'épaisseur datable du Haut-Empire. Par contre, l'impact lié à la mise en place d'un ascenseur à l'emplacement de l'escalier existant ne peut être évalué avant le démontage de ce dernier. Les résultats de cette opération de diagnostic participent aux résultats des différentes interventions archéologiques qui ont porté depuis 1997 sur cet édifice patricien majeur de la ville de Metz, à l'appui d'autres études historiques et architecturales.

Franck GAMA

## METZ

### Résidences des Amandines 2

Le projet de construction d'un immeuble sur 625 m<sup>2</sup>, situé entre la rue du Lavoir et la rue Sente à My qui traverse le quartier du Sablon, a fait l'objet d'une fouille d'évaluation avec la réalisation de cinq sondages dans un sol sableux.

Les seuls vestiges rencontrés correspondent à des fondations et à des caves remblayées d'un bâtiment détruit de la fin du XIX<sup>e</sup> s.

Jean-Denis LAFFITE

## METZ - BORN Y

### Place centrale, ZAC Sébastopol

L'extension de la ZAC Sébastopol a amené la réalisation de sondages préventifs systématiques sur une surface de 1,5 ha dans un secteur proche d'une zone archéolo-

giquement sensible. Aucune trace d'activité anthropique ancienne n'a été relevée.

Gilles MANGIN

## METZ - GRANGE-AUX-BOIS

### ZAC, zone Sud

Dans le cadre de la commercialisation des terrains situés dans la zone Sud de la ZAC de la Grange-aux-Bois, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a fait procéder à un diagnostic systématique préalable sur l'emprise de plusieurs parcelles disjointes totalisant une surface de

46720 m<sup>2</sup>. Cette intervention n'a pas révélé la présence de vestige archéologique.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Sabine BACCEGA



Le site de Metz, ZAC des Hauts de Queuleu, fouillé en 2002 sur une superficie de 9550 m<sup>2</sup>, a révélé une occupation gallo-romaine dont les vestiges se répartissent sur deux secteurs distants d'à peine 25 m.

Le secteur 2 oriental a révélé un habitat antique de type *ferme familiale*. Cette installation humaine s'organise autour d'une mare dont les abords sud sont empierrés. Le bâtiment de ferme (bâtiment 2), de plan rectangulaire, est érigé en bordure sud de la mare. Il est construit sur soubassement de pierre et semble comporter un étage sur poteaux porteurs. Séparé en deux pièces, il se compose d'une petite partie habitation et d'une vaste grange-étable abritant des fours artisanaux. La construction, la mare et les structures annexes sont desservies par un chemin empierré coudé. Ce dernier semble rejoindre à une centaine de mètres en direction du sud-ouest la grande voie romaine Metz-Strasbourg. Le bâtiment 2, la mare et les empièvements semblent avoir été aménagés et utilisés entre la fin du I<sup>er</sup> s. et la fin du III<sup>e</sup> s. de n. è. Le démantèlement du bâtiment 2 intervient dans le courant du IV<sup>e</sup> s., alors que la mare est abandonnée et presque complètement comblée.

Le site d'habitat de Metz, ZAC des Hauts de Queuleu, s'intègre à une série d'établissements ruraux fouillés ces dernières années en Lorraine. Par son plan, son orientation, sa structure architecturale et la fonction de ses espaces internes, le bâtiment 2 de Metz-Queuleu appartient à un type de ferme familiale antique dont deux exemplaires ont été fouillés à Metz-Borny, *la Grange aux Bois* (57) et à Bouxières-sous-Froidmont, *le Tremble*, (54). Ces établissements ruraux antiques semblent correspondre à une exploitation agricole isolée, gérée par une unité familiale et vraisemblablement liée à l'exploitation d'un terroir en association avec l'élevage de bétail. La très grande similitude de ces trois établissements ruraux et leur répartition dans un secteur de seulement 10 km de rayon permettent d'envisager l'existence d'un modèle préconçu de ferme familiale diffusé dans cette partie de la Lorraine antique.

L'extrémité nord-ouest du secteur 2 est occupée par un réseau orthogonal de petits fossés qui semblent correspondre à un système d'irrigation ou de drainage de plantations mis en place dans le courant du IV<sup>e</sup> s. de n. è.

Enfin, au nord-ouest de la mare, est implanté un second bâtiment sur solin de pierre et poteaux porteurs de datation plus tardive. L'étude du mobilier céramique révèle en effet une construction et une utilisation de cette construction entre le IV<sup>e</sup> s. et le début du V<sup>e</sup> s., alors que le bâtiment 2 et la mare sont vraisemblablement déjà abandonnés.

De par la nature des vestiges fouillés, le type de mobilier archéologique prélevé et le résultat des analyses palynologiques, le secteur 2 du site de Metz-Queuleu est voué à une activité agropastorale durant toute la période gallo-romaine.

Il convient par ailleurs de remarquer une pérennité de l'orientation du parcellaire depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. En effet, l'orientation du chemin actuel et des drains modernes se superpose à celle des vestiges gallo-romains du secteur 2.

Le secteur 1, situé le plus à l'ouest, a révélé un réseau de trois aqueducs souterrains en puits-galeries. Ces canalisations rectilignes en pierre sèche, d'orientation parallèle nord-sud, ont pu être observées sur une longueur de 125 m. Elles sont construites à une profondeur moyenne de 4 m, au fond de puits régulièrement espacés et reliés par des galeries creusées en sape. Les trois aqueducs communiquent entre eux par des canalisations intermédiaires. Ils semblent destinés à alimenter en eau la grande villa romaine de *Belle Tanche* implantée à environ 750 m au nord du site.

Une analyse <sup>14</sup>C confirme l'appartenance des aqueducs du secteur 1 à l'époque gallo-romaine, mais leur datation demeure imprécise. Aucune relation stratigraphique ne permet de relier le secteur 1 au secteur 2 qui ont cependant vraisemblablement connus une phase d'occupation contemporaine. Par ailleurs, les prélèvements de pollens réalisés dans le comblement d'une galerie de l'aqueduc 1 et dans le niveau inférieur de la mare sont tous deux représentatifs d'un environnement ouvert où s'exerce une activité agropastorale.

En Gaule romaine, ces systèmes d'adduction d'eau en puits-galeries, dont la technologie est héritée des antiques qânats iraniens de la fin du I<sup>er</sup> millénaire av. n. è., sont relativement méconnus et probablement sous-évalués. Cette méconnaissance est liée à l'attention portée presque exclusivement aux parties aériennes des aqueducs, ainsi qu'aux difficultés d'observations résultant de leur enfouissement. Ces dernières années, en Lorraine, la multiplication des opérations archéologiques préventives sur de grandes surfaces ainsi que la réalisation de prospections géophysiques a permis de modifier notre vision des choses dans ce domaine. Ainsi, une première recherche menée à l'échelle régionale a permis de mettre en évidence des installations hydrauliques similaires sur les sites antiques de Flévy-Ennery (57), Cutry (54), Vandières (54) et Naix-aux-Forges (55).

Karine BOUCHET

## METZERESCHE

### Les Résidences de la Forêt, tranches 1 et 2

Le terrain de 44500 m<sup>2</sup> se situe près de la périphérie nord du village. Le substrat est constitué de calcaire gris du plateau lorrain recouvert par endroits de limon brun. Le terrain était occupé par des vergers, des prairies et quelques champs labourés. Deux crêtes de labour en bas de pente ont été relevées. Elles se développent sur 10 à 15 m pour un relief de 0,35 m pour l'une et 0,70 m pour l'autre. La couche arable a livré du mobilier céramique moderne à contemporain provenant des épandages de fumiers.

Quelques vestiges en relation avec les ouvrages de la ligne Maginot ont été retrouvés. Il s'agit des restes d'une ligne de chemin de fer à voie étroite qui reliait les ouvrages fortifiés aux dépôts de munitions situés en re-

trait et d'une tranchée contenant un câble électrique hors service. Deux impacts d'obus ont également été relevés (compte tenu des sondages, il y en aurait 15 à 20 sur la surface du terrain). Il s'agit de trous de 2 m de diamètre aux contours incertains. Deux types d'éclats d'acier sont présents : des lamelles déchiquetées de 0,10 à 0,15 m de long et des éclats quadrangulaires de 0,03 à 0,04 m de côté. D'après les anciens du village ces bombardements dateraient d'automne 1944 lors de l'assaut du fort de Hackenberg (à quelques kilomètres au nord) par les troupes américaines.

Jean-Marie BLAISING

## METZERVISSE

### Rue des Romains

Des sondages archéologiques systématiques (taux de 6,70 %), portant sur une surface de 3600 m<sup>2</sup>, n'ont livré

aucun vestige archéologique.

Amaury MASQUILIER

## MONTOIS-LA-MONTAGNE

### Forêt devant le Pont

Le terrain sous couvert forestier de 30000 m<sup>2</sup> est situé à 1 km au nord du village de Montois-la-Montagne. Il s'agit de l'extension d'une carrière de calcaire. Les sondages ont livré quelques traces de rubéfaction résultant de brû-

lages de grandes quantités de bois. Hormis ces vestiges indatables, les sondages se sont révélés négatifs.

Jean-Marie BLAISING

## NEUFCHEF

### Croix de Mission

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation (34 lots) portant sur une surface de 26762 m<sup>2</sup>, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a fait procéder à un diagnostic systématique préalable. Le substrat,

constitué de fragments calcaires, apparaît sous 0,50 m de couverture limoneuse. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans l'emprise sondée.

Laurent GÉBUS

## NEUFGRANGE

### Lotissement les Marronniers

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation (9 lots) portant sur une surface de 8625 m<sup>2</sup>, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a fait procéder à un diagnostic systématique préalable. Le substrat, formé

d'argiles grises à jaunes, apparaît sous 0,30 m de couverture limoneuse. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans l'emprise sondée.

Laurent GÉBUS

Dans le cadre des différentes tranches de travaux de restauration menées par la conservation régionale des Monuments Historiques de Lorraine sur l'église de Norroy-le-Veneur, le service régional de l'Archéologie (SRA) a tenté de poursuivre ses campagnes de relevé des élévations dégagées (on peut en effet déplorer que les travaux opérés sur les façades sud du bas-côté et de la nef aient été réalisés sans associer le SRA). Néanmoins, en 2002, les travaux de décrépiage des quatre faces du clocher fortifié (à l'exception de la face est sur laquelle s'appuie la nef) ont pu être suivis de quelques observations.

Il apparaît que les maçonneries sont globalement homogènes bien que contenant de très nombreux éléments en remploi, en particulier dans les chaînes d'angle. Les maçonneries soutenant la toiture (sur environ 1,25 m de hauteur) correspondent à un rehaussement qui pourrait être lié à l'installation sur chaque face de baies géminées s'ouvrant sur la salle des cloches. Les éléments lapidaires constituant ces ouvertures sont pour une bonne partie

constitués également d'éléments en remploi.

Les petites ouvertures, placées en partie haute du deuxième niveau, apparaissent en position primaire. Les canonnières sont également en place à l'exception d'une double ouverture sur la face sud.

Aucun élément nouveau n'est apparu lors de ce décrépiage à l'exception d'une petite baie en partie démontée qui a été repérée sur la face nord.

Enfin, les contreforts, qui ont donné lieu à d'importants travaux de reconstruction, sont apparus étroitement liés aux maçonneries du clocher.

Les travaux prochains visent la consolidation et la restauration des maçonneries du chœur qui s'élèvent au-dessus de la crypte d'origine romane. Il serait plus que souhaitable que ces travaux donnent lieu à un suivi archéologique qui permettrait d'affiner les analyses déjà réalisées sur ce monument.

Marie-Paule SEILLY

## NORROY-LE-VENEUR

### ZAC du Centre Relais

Néolithique - Âge du Bronze -  
Gallo-romain - Moyen Âge

#### Circonstances et déroulement de l'opération

Cette opération de diagnostic archéologique a été conduite dans le cadre du projet de réalisation d'une ZAC sur la commune de Norroy-le-Veneur (57) qui concerne une emprise de 80,25 ha. Les parcelles occupées par l'Aquadrome et ses aménagements connexes (près de 5 ha) n'étant pas accessibles au moment de la réalisation des travaux de reconnaissance archéologique, les sondages n'ont donc porté que sur une superficie de 75,32 ha.

#### Contexte géomorphologique et géologique

La ZAC du Centre Relais sera implantée au débouché d'un vallon prenant naissance au pied des versants orientaux du bois communal de Norroy-le-Veneur et débouchant sur la vallée de la Moselle. Ce relief, globalement orienté ouest-est, s'élargit rapidement vers l'aval (triangle Norroy-le-Veneur - Semécourt - *Bois Jacquemignon*), avant d'être contraint, dans la partie concernée par l'étude, par les buttes du *Haut de Penois* au nord et du *Bois de Forêt* au sud. Les différentes déclivités relevées découlent de cette situation topographique particulière. Un vaste espace central présente un faible pendage ouest-est (de l'ordre de 14 m sur 1000 m). Il est encadré vers le sud par les reliefs sud-ouest/nord-est accentués des versants du *Bois de Forêt* et vers le nord par les pentes nord-sud de la partie méridionale du *Haut de Penois*, qui ne concernent qu'une surface modeste de l'emprise.

La carte géologique indique la présence de trois types de

formations :

- toute la partie sud de l'emprise est constituée de dépôts de lehm et limons. Ces matériaux, vraisemblablement anciens, recouvrent de vieilles alluvions de la Moselle, visibles au sommet du *Bois de Forêt*. La réalisation de plusieurs sondages profonds en contexte de bas de pente a permis de vérifier l'origine non-colluvionnée de ces sédiments,
- les marnes à *Amaltheus Margaritatus* du Jurassique inférieur (Domérien) constitutives de la butte du *Haut de Penois*, rencontrées de manière anecdotique dans la partie nord de l'emprise,
- un vaste secteur central, enfin, est occupé par un cône d'alluvions récentes qui s'évase largement en direction de l'ouest entre le chemin vicinal n° 1 et la limite nord du secteur sondé.

De nos jours, ce secteur est traversé par les ruisseaux de Plesnois, de Norroy et de Fèves et par un réseau de fossés encadrant et rejoignant les deux derniers dans la partie nord-ouest de l'emprise. Les sondages ont permis de reconnaître deux ensembles géomorphologiques principaux pour cette zone :

- un dépôt massif de graviers calcaires peu émoussés (classe granulométrique dominante : 0,02-0,04 m) pouvant atteindre plusieurs mètres de puissance. Ils sont liés par une matrice limono-argileuse beige à brune et ne semblent pas, dans les limites des observations imposées par la nature de l'intervention, présenter des tris ou des litages. Leur mise en place pourrait être liée à des glissements de terrains par solifluxion en contexte périglaciaire,
- ces graviers sont recouverts et recoupés par d'impor-

tants dépôts alluviaux pour lesquels plusieurs modes de fonctionnement peuvent être identifiés (paléochenaux, dépôts de crues, phénomènes de ruissellement latéraux, etc.).

### Résultats archéologiques

Les travaux de reconnaissance archéologique conduits sur l'emprise de la ZAC du Centre Relais ont révélé la présence de vestiges archéologiques d'ampleur variable sur huit secteurs différents. Ces sites sont souvent installés dans des formations alluviales complexes, marquées par de multiples variations de faciès, difficiles à appréhender en conditions de sondages.

Plusieurs occupations se rapportent aux périodes pré et protohistoriques, par des témoins soit directs (bâtimens, fosses) soit indirects (zones de rejet). Nous relèverons principalement la présence potentielle d'éléments du Néolithique final cordé sur le site 6 et l'occupation du début de l'âge du Bronze final de l'ouest du site 2. Les carences documentaires régionales sur ces périodes ne peuvent qu'accentuer leur intérêt.

La période gallo-romaine est la mieux représentée avec deux sites très étendus (sites 2 et 3). Les vestiges témoignent de la présence de bâti maçonné ou sur poteaux de bois, associé à des structures connexes de nature diverse : chemins aménagés, fosses, puits, etc. La nature de ces installations rurales n'est pas définie avec certitude. Le site 2, le plus conséquent en surface, pourrait correspondre à une grande exploitation agricole, avec ses

multiples dépendances. Elle serait reliée à la voie Lyon-Trèves par un réseau de chemins aménagés. La datation supposée de cette occupation serait principalement située dans le I<sup>er</sup> s. et le II<sup>e</sup> s. de n. è. mais elle aurait pu perdurer jusqu'au IV<sup>e</sup> s.

Les spécificités du site 3 (mobilier abondant et varié, présence de nombreuses monnaies, témoin indirect d'un possible aménagement hydraulique, existence probable de plusieurs puits...) pourraient témoigner d'une vocation particulière que les travaux de sondages n'ont pas permis de préciser. La majeure partie des éléments datants conduit à envisager avec certitude une occupation durant le Bas-Empire, ayant probablement débuté antérieurement.

Une nécropole est caractérisée par la présence de sépultures à inhumation en coffres maçonnés, d'un type encore inconnu en Lorraine (site 6). Bien que sa datation ne soit pas assurée, il n'est pas exclu qu'elle ait fonctionné durant la période gallo-romaine. Bien qu'il soit hors de question de se lancer dans des projections par trop hasardeuses, la vérification de cette hypothèse ferait des vestiges antiques de la ZAC les témoins d'une vaste occupation rurale révélée dans plusieurs de ses aspects (exploitation, nécropole, sanctuaire ?).

Le bas Moyen Âge, enfin, est attesté de manière plus diffuse par les quelques structures du site 8, sans qu'il soit possible de déterminer clairement la nature de l'occupation dont elles sont les témoins.

Franck THIÉRIOT

## NOVÉANT-SUR-MOSELLE

### Carrière

La sablière de Novéant-sur-Moselle a fait successivement l'objet de plusieurs opérations de sondages diagnostic et d'une fouille archéologique notamment sur la voie secondaire gallo-romaine située en amont de l'exploitation. C'est sur l'ancienne plate-forme d'installation (10530 m<sup>2</sup>) que ces derniers sondages ont été réalisés. Ils n'ont ré-

véélé aucune présence de vestige archéologique ; effectivement, pour l'implantation de la plate-forme, un décapage avait été réalisé antérieurement sur 0,50 m et 1 m d'épaisseur, ce qui a fortement oblitéré les couches de cette zone.

Gilles MANGIN

## ŒTING

### Rue de Gaubiving, lotissement Schwertz, les Hauteurs d'Œting

L'opération de sondage diagnostic réalisée sur les hauteurs du village d'Œting (3,1 ha) n'a rencontré aucune

structure archéologique.

Gilles MANGIN

## PANGE

### Lotissement de Mont, rue de Vellire

Gallo-romain

Une opération de fouille préalable à la construction d'un lotissement s'est déroulée au mois d'octobre 2002, au nord du village de Pange. Celle-ci a permis la mise au jour d'un bâtiment du II<sup>e</sup> s. de n. è., dont la presque tota-

lité des fondations a été partiellement ou totalement récupérée. La construction est formée d'une unité principale (11,80 x 10,90 m), bordée de 3 pièces au nord (dont 2 ont été rajoutées ultérieurement) et de 3 pièces à l'est. Les

fondations ont une profondeur de 0,60 m, pour une largeur moyenne de 0,70 m. Le seul aménagement reconnu à l'intérieur du bâtiment consiste en un four, situé dans l'unité centrale.

À l'extérieur, un drain longe les murs au nord, et un caniveau de construction sommaire part de l'angle sud-est de la construction. Enfin, des traces diffuses de deux empier-

rements juxtaposés, l'un en pierres calcaires, le second en pierres de grès jaune, ont également été repérées, au sud de cette dernière.

Il s'agit vraisemblablement d'une ferme modeste, non reliée à un domaine.

Martine KELLER

## PIERREVILLERS

### Lotissement Morja Pré II

Le diagnostic archéologique réalisé dans une des parties basses du village de Pierrevillers, sur un terrain très humide avec des colluvions d'1 m de puissance, n'a révélé

aucune présence d'indice archéologique sur les 2 ha sondés.

Gilles MANGIN

## PUTTELANGUE-LÈS-THIONVILLE

### Gidenacker

Cette opération de sondages archéologiques a été effectuée préalablement à la création du lotissement *Gidenacker* d'une surface de 12953 m<sup>2</sup> se situant au nord-ouest

de la commune sur une légère pente de 1 à 2 % orientée sud-nord. Aucun indice archéologique n'a été repéré.

Gilles MANGIN

## RÉDING

### Lotissement communal, tranche 3, Langacker

Gallo-romain

Des sondages archéologiques ont été réalisés à l'occasion de l'aménagement de la troisième tranche d'un lotissement au lieu-dit *Langacker*, sur une superficie de 4 ha. Cette opération a permis la découverte des fondations de quatre murs dessinant le plan d'un bâtiment rectangulaire de 10 x 6 m, jouxtant un niveau de démolition ainsi que

deux zones rubéfiées. Un empierrement linéaire orienté est-ouest dont le tracé forme un angle perpendiculaire a également été repéré en association probable avec deux drains. Ces vestiges ont donné lieu à une opération de fouille préventive (*cf. infra*).

Gilles MANGIN

## RÉDING

### Lotissement les Terrasses du Petit Moulin, tranche 3

Gallo-romain - Moderne

La fouille à l'emplacement de la troisième tranche du lotissement *Les Terrasses du Petit Moulin* a permis de déterminer quatre phases d'occupation dans ce secteur de Réding.

La première phase, qui se subdivise en deux sous-phases, concerne un ou deux greniers sur quatre poteaux situés au sud-est du décapage pour la première sous-phase. La seconde sous-phase, qui se situe dans le même secteur, se caractérise par la construction d'un bâtiment sur douze poteaux en bois auquel est associé un ensemble de trois drains.

Cette phase correspond vraisemblablement au dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. n. è. ou au début du I<sup>er</sup> s. de n. è. Cette hypothèse se fonde essentiellement sur l'étude stratigraphique et l'absence de matériel céramique antérieur.

La phase deux se caractérise par la construction d'un bâtiment sur radiers en pierre calcaire ainsi que par la création d'espaces de circulation qui lui sont associés.

La fonction du bâtiment ne peut être déterminée. Les données recueillies sont insuffisantes. L'absence de niveau de sol et la pauvreté en matériel céramique ne permettent malheureusement pas de définir l'utilisation de la structure. Il s'agit probablement de l'annexe d'une *villa* rurale implantée à proximité. Une prospection pédestre effectuée au nord de la zone fouillée a permis de mettre en évidence, à une centaine de mètres au nord-est de la zone décapée, un ensemble de vestiges constitués par des tuiles fragmentées, des éclats de pierres calcaires, des morceaux d'enduits et des tessons qui correspondent de toute vraisemblance à la présence d'un bâtiment plus important. Il n'est pas exclu qu'il puisse s'agir d'un bâti-

ment de type *villa* dont le bâtiment concerné par la fouille pourrait être une annexe.

Autour de ce bâtiment, vers l'est, s'étend un espace empierré. Contre le bâtiment, l'empierrement est un espace de circulation bien damé et principalement composé de petits fragments de tuiles et de morceaux de pierres calcaires érodés tandis que l'empierrement situé à l'est est composé de pierres calcaires de taille plus importante. Au centre de celui-ci se trouve un espace hérissé dont la fonction n'a pas pu être déterminée. Des analyses de teneurs en phosphate, dont les résultats ne nous sont pas encore parvenus, pourraient peut-être préciser la fonction de cet espace.

Cette phase s'étend du début du I<sup>er</sup> s. jusqu'au début du IV<sup>e</sup> s. de n. è. avec une apogée aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. de n. è.

Plusieurs drains donnent un aperçu de la partition de l'espace. Ces structures pourraient, en effet, délimiter des zones *résidentielles* et *agraires*. Il est également possible, qu'à l'époque gallo-romaine, la zone d'implantation des bâtiments ait été plus ou moins sujette à des ruissellements trop importants dus à la pente du terrain. La récupération de ces eaux de surface pourrait expliquer la présence d'un étang, peut-être d'époque gallo-romaine, au nord-ouest de la zone fouillée.

La phase trois correspond à l'abandon de la structure bâtie et des zones d'empierrements au IV<sup>e</sup> s. de n. è.

La phase quatre, représentée par une fosse, correspond à la phase moderne.

Aucune phase située entre la période gallo-romaine et la période moderne n'a été mise en évidence. Cela permet de se rendre compte que cet espace a été remis en culture ou en prés après l'abandon du IV<sup>e</sup> s. de n. è.

Bien que limitée en superficie, cette fouille aura montré la pertinence de recueillir toutes les données, même fragmentaires, afin de compléter les rares informations en notre possession sur ce secteur de la ville de Réding. Il est évident que, si le lotissement devait s'étendre au-delà de la route située au nord du site, il serait impératif d'y effectuer des fouilles car la connaissance de cette microvallée y trouverait son aboutissement. Il est vraisemblable en effet que le cœur du domaine rural gallo-romain, et en particulier son quartier résidentiel, se situe à cet emplacement, où des vestiges significatifs ont été repérés en prospection pédestre.

Pascal ROHMER

## RÉMELFING

### Lotissement Reberg, tranche 4

L'opération de diagnostic archéologique préventif effectuée successivement sur plusieurs tranches du lotissement *Le Reberg* (9308 m<sup>2</sup>) s'est avérée négative. Le terrain présente sur la tranche 4 une érosion et un dénivelé

de 10 % sur la totalité de l'emprise laissant apparaître le substrat (marne argilo-calcaire de la formation géologique du Keuper inférieur) à 0,25 m de profondeur en moyenne.

Gilles MANGIN

## RODEMACK

### Les Hauts de Bellevue

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la création d'un lotissement (25247 m<sup>2</sup>) au lieu-dit *Les Hauts de Bellevue*. Le projet est situé *extra-muros*, à 300 m au nord-ouest de l'enceinte médiévale de la cité de Rodemack, placée en contrebas. Bien que se trouvant sur un secteur relativement sensible de par sa proximité, et bien qu'une forte probabilité de trouvaille de vestiges

contemporains du site existant ait été attendue, aucun indice archéologique n'a été mis au jour. Le terrain présente une érosion sur la moitié est de l'emprise, laissant apparaître le substrat (grès hettangien géoliffracté) en moyenne à -0,25 m, et possède 0,85 m de couverture limoneuse sur la partie ouest. Toutes les parcelles ont pu être sondées.

Gilles MANGIN

## RONCOURT

### Bois de Jaumont

Le projet, d'une surface d'environ 5 ha, est localisé sur le plateau à l'ouest de la vallée de la Moselle et concerne l'extension d'une carrière. Sur la totalité de la zone sondée, le substrat géologique se compose de calcaire fragmenté. Le sol très érodé ou peu développé atteint à peine

0,20 m d'épaisseur. Les rares indices d'occupation humaine correspondent à quelques fragments de céramique d'époque gallo-romaine piégés dans une petite dépression naturelle. Aucune structure n'a été mise au jour.

Laurent THOMASHAUSEN

## ROUHLING

### Lotissement les Églantiers, tranche 7

À l'occasion de l'extension d'un lotissement à usage d'habitation (11 lots) portant sur une surface de 11010 m<sup>2</sup>, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a fait procéder à un diagnostic systématique préalable. Le substrat,

formé de roches calcaires, apparaît sous 0,20 m de couverture végétale. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans l'emprise sondée.

Laurent GÉBUS

## ROUSSY-LE-VILLAGE

### Lotissement au lieu-dit Echer

Gallo-romain

Cette opération d'archéologie préventive a permis de mettre en évidence les vestiges de trois bâtiments de la période gallo-romaine installés en bordure d'un vallon assez profond.

Leur distribution spatiale permet de penser qu'ils appartiennent à un domaine rural organisé autour d'une grande cour rectangulaire dont la limite sud reste inconnue. Alors qu'à l'ouest, du côté du vallon, les sondages ont montré l'absence de constructions contemporaines, la présence d'un élément de voirie contemporain et d'un lotissement interdit toute vérification ultérieure au sud.

Le bâtiment principal (bâtiment 1), certainement à usage d'habitat, occupe l'extrémité septentrionale de la cour. Sa façade principale y est disposée selon une orientation nord-ouest/sud-est, ce qui lui permet de bénéficier d'un ensoleillement maximum.

Les vestiges de cet édifice présentent un état d'érosion important mis à part dans sa partie sud, ce qui permet de n'en restituer qu'un plan très incomplet. De même, aucun niveau de sol ou d'occupation n'est parvenu jusqu'à nous. La partie sud correspond en fait à un avant-corps constitué de deux pavillons encadrant un portique. La partie est qui se développe à l'arrière du pavillon oriental comprend deux salles séparées par un couloir ainsi qu'une cave située au nord. À l'ouest, un tronçon de fondation vient fermer l'espace et délimite ainsi un ensemble à plan rectangulaire.

L'organisation du tout évoque un bâtiment à plan tripartite classique avec une grande salle centrale et des petites

pièces latérales.

Les deux autres bâtiments (bâtiment 2 et 3), vraisemblablement à vocation agricole, se répartissent sur le côté est de la cour où ils forment une enfilade de deux constructions à peu près identiques. Ces deux édifices sont reliés par un mur qui vient fermer l'espace compris entre les deux constructions.

Le bâtiment 2 correspond au bâtiment annexe situé le plus au nord. De forme rectangulaire, il mesure 18,10 m x 10,10 m, soit une surface d'environ 182 m<sup>2</sup>. Les parois sont très érodées et ne présentent que des radiers de fondation.

La pièce principale comporte les restes d'un séchoir installé contre les parois de l'angle sud-est dont la superstructure était certainement en matériaux périssables mais sa fonction exacte n'a pu être précisée (séchoir, fumeur, touraille ?).

Le bâtiment 0 correspond au bâtiment annexe situé le plus au sud. Il succède à un bâtiment antérieur (bâtiment 4) dont il reprend une partie de l'emprise et peut-être une des parois. De forme rectangulaire, sa longueur supposée est de 20,00 m pour une largeur de 10,40 m, soit environ 210 m<sup>2</sup>. Les parois sont partout très érodées et ne présentent que des radiers de fondation.

Sur le plan chronologique, la documentation céramique rencontrée sur le site est principalement du III<sup>e</sup> s. mais quelques vases attestent d'une occupation au moins dès la fin du I<sup>er</sup> s. de n. è.

Marc FELLER



ROUSSY-LE-VILLAGE, lotissement au lieu-dit Echer  
 Relevé général des structures  
 Relevé : Marc FELLER

**SAINT-AVOLD**  
 Zone Europort, lot 4

La zone Europort est située à 3,5 km au nord de Saint-Avold. Le substrat est constitué de sables acides du Warndt. Le terrain, d'une surface de 36800 m<sup>2</sup>, avait fait l'objet de terrassements importants avant l'intervention archéo-

logique. De ce fait, seule une surface de 15000 m<sup>2</sup> a fait l'objet de sondages. Aucune trace archéologique n'a été rencontrée.

Jean-Marie BLAISING

**SAINT-AVOLD**  
 Zone Europort, lots 3-5-6

Les trois lots totalisent une surface de 23600 m<sup>2</sup>. Les sondages n'ont livré aucune trace archéologique.

Jean-Marie BLAISING



---

## SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE

### Lotissement l'Orée de Saint-Privat

---

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à la construction d'un lotissement privé sur une surface de 1,54 ha au lieu-dit *Le Patural*, n'a révélé aucune structure

archéologique.

Gilles MANGIN

---

## SARRALBE

### Lotissement du Stade, rue Erckmann-Chatrian

---

Indéterminé

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation (12 lots) portant sur une surface de 12875 m<sup>2</sup>, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a fait procéder à un diagnostic systématique préalable. Les sondages ont révélé la présence d'indices diffus de site indéterminé matérialisé d'une part, par la présence de deux trous de poteaux et d'autre part, par la présence éparses de quelques éléments anthropiques tels des fragments de briques, des tessons de céramiques de la période mo-

derne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. voire XX<sup>e</sup> s.) et des charbons de bois. Ces éléments étaient présents dans des niveaux de sédiments limoneux colluvionnés. À noter, sur la partie élevée du terrain, la présence d'une couche de limon sableux gris bleuté d'une épaisseur de 0,15 à 0,30 m. Cette dernière laisse suggérer la présence d'une ancienne zone humide tel un étang ou une mare.

Francesca SCHEMBRI

---

## SARREGUEMINES

### Centre de tri de déchets, chemin de la Bruchwies

---

L'extension du centre de tri (21600 m<sup>2</sup>) de déchets chemin de la Bruchwies, sur la commune de Sarreguemines, a occasionné une opération de diagnostic archéologique.

Celle-ci s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

---

## SAULNY

### Angle des rues de la Fontaine et des Écoles

---

Âge du Bronze

Le site de Saulny a été découvert fortuitement par Philippe Klag à l'occasion de travaux effectués par les services du cadastre de Metz. Localisées à l'emplacement d'un petit lotissement en fin de construction, quelques observations dans les coupes laissées libres aux abords d'une construction ont permis de mettre au jour un vase-silo qui atteste d'une occupation remontant probablement au tout début du Bronze final, comme le laisse supposer

le mobilier recueilli.

Par ailleurs, de nombreux fragments de céramique sont attribuables à l'époque romaine et au Moyen Âge. Ils ont été prélevés dans les niveaux recouvrant le vase-silo et peuvent être associés, selon toute vraisemblance, à des niveaux d'occupation du village de Saulny.

Thierry KLAG

---

## SILLEGNY

### Lotissement Les Jardins de Sillegny

---

Âge du Fer - Gallo-romain -  
Haut Moyen Âge

Le gisement, d'une superficie d'environ 0,5 ha, occupe les versants d'un petit vallon localisé dans la vallée de la Seille. La fouille, motivée par la construction d'un lotissement, a révélé des vestiges datés de la fin de l'âge du Fer et des structures d'habitat attribuables aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. et à une fourchette comprise entre la fin du VII<sup>e</sup> et la fin du X<sup>e</sup> s. Deux zones, distantes d'une cinquantaine de

mètres, ont été explorées au sein de l'emprise menacée, d'une superficie d'environ 15000 m<sup>2</sup>.

#### Les vestiges de la Tène finale

En l'absence d'un second décapage, il n'a pas été possible d'identifier la nature exacte de l'occupation. Les ves-

tiges mis au jour correspondent à six fosses et silos et à quelques trous de poteaux. Un fragment de meule en roche cristalline rouge, utilisé en calage de poteau, appartient probablement à cette période.

### Les vestiges antiques

L'occupation antique est localisée dans la zone 2 et dans la partie méridionale de la zone 1, située 50 m plus au nord. La pauvreté en mobilier ne permet pas d'attester d'une continuité de l'occupation entre la période antique et la fin de l'âge du Fer.

La zone 2 était occupée par les vestiges fragmentaires d'un bâtiment et par une structure de combustion.

Les tranchées de récupération et les restes de fondation de murs permettent de tracer le plan d'une pièce longue de 13 m (*intra muros*) et large de 9,40 m. Le côté oriental est marqué par une interruption large de 1,60 m. Deux petits murets viennent se greffer perpendiculairement à cette dernière. Ils témoignent probablement d'un porche abritant l'entrée. Une tranchée de récupération se développe parallèlement au mur nord formant un espace large de 0,80 m. L'absence de conservation de la liaison stratigraphique ne permet pas d'analyser ce mur. L'amorce de deux murs perpendiculaires au mur nord et d'un mur perpendiculaire au mur ouest a par ailleurs été observée. L'arasement du terrain et les limites de fouille ne permettent pas de dresser un plan plus précis de ce bâtiment dont la datation au sein de la période antique ne peut être précisée.

La structure de combustion accuse un plan rectangulaire long de 2,10 m et large de 1,60 à 1,80 m pour une profondeur conservée de 0,37 m. Les parois, quasi verticales, sont rubéfiées sur une épaisseur de 5 cm. Le fond, quasi plat, est rubéfié dans sa partie centrale. Le comblement stratifié a révélé à sa base un fragment de tuyère et de culot de forge. Les éléments de datation à disposition permettent de situer le fonctionnement de cette structure entre le milieu du I<sup>er</sup> et la fin du IV<sup>e</sup> s. L'autre vestige important, en dehors de quelques fosses, correspond à une mare qui présente la particularité d'avoir livré quatre-vingt

monnaies attribuables au IV<sup>e</sup> s. pour la majorité d'entre elles, des fragments de bracelets, une épingle à cheveux, une bague et divers fragments en alliage cuivreux, des boucles de ceinture en fer, de la céramique attribuable au IV<sup>e</sup> s., et de la faune dont une *scapula* de bœuf perforée, qui atteste l'usage d'un crochet de boucherie.

Ces découvertes sont probablement à mettre en relation avec les données issues de la prospection pédestre qui témoignent d'un établissement gallo-romain à une cinquantaine de mètres plus à l'ouest.

### L'habitat des VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.

La fouille n'a pas permis de démontrer clairement une continuité de l'occupation entre le début du V<sup>e</sup> s. et le VIII<sup>e</sup> s. Quelques éléments mobiliers attestent néanmoins de la fréquentation de ce secteur aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.

Les dix-sept cabanes excavées exhumées sont majoritairement pourvues de deux trous de poteaux faïtières. Certaines possèdent des trous de piquets sur leur pourtour. L'une d'entre elles est équipée d'un four. Les cabanes se répartissent selon deux alignements parallèles. Deux bâtiments de plain-pied ont par ailleurs été dégagés. Le premier accuse un plan légèrement trapézoïdal (9,50 m sur 5 à 5,70 m) pourvu d'une petite construction accolée. Le second, de plan rectangulaire à deux nefs, mesure 9,30 m de long sur 6 m de large. Un pignon triangulaire peut être envisagé. Quatre petites constructions d'une superficie inférieure à 17,5 m<sup>2</sup> ont par ailleurs été individualisées. Elles sont interprétées comme des greniers ou des annexes. Deux fours excavés, des silos et des fosses ont également été dégagés. Un chemin traverse la partie nord-est du gisement. Le mobilier céramique, relativement abondant, est d'une grande homogénéité. Le mobilier métallique est peu fréquent. La faune, particulièrement bien représentée, témoigne *a priori* de la consommation d'une population aisée. Outre une activité d'agriculture et d'élevage, une activité de tissage est attestée par la présence de poinçons.

Édith PEYTREMANN

## THONVILLE

14 allée des Terrasses

Un diagnostic archéologique a été motivé par la construction d'un bâtiment sur une parcelle de 13772 m<sup>2</sup> dans un secteur situé à 2 km au nord de l'espace urbanisé ancien de Thionville, entre les côtes et la rive gauche de la Moselle. L'assiette du projet se situe entre le tracé de la voie romaine, au nord-est sur la terrasse, et le site d'une ancienne briqueterie. Un couvent des Augustins est attesté dans ce secteur au début du XII<sup>e</sup> s. Cette zone est particulièrement sensible d'un point de vue archéologique. Le quart sud de la parcelle n'a pas fait l'objet de diagnos-

tic dans la mesure où le terrain actuel forme une butte consécutive aux remblais récemment apportés par les services techniques de la ville de Thionville, d'une part, et vu l'absence d'impact du projet sur le sous-sol, d'autre part. 29 fenêtres ont été ainsi ouvertes. Cette intervention a permis, par l'absence de vestige, de proposer une limite à l'habitat médiéval mis au jour en 1989 en préalable à la construction d'un bâtiment au sein du lycée Colbert à Thionville.

Franck GAMA

---

## THIONVILLE

### 40 rue du Vieux Collège

---

En amont d'un projet d'extension du bâtiment des services techniques de la Ville de Thionville, des sondages archéologiques ont été réalisés sur 400 m<sup>2</sup> au 40 rue du Vieux Collège. Ce secteur se situe à l'emplacement des fortifications construites par Vauban et ses successeurs à

partir de la fin du XVI<sup>e</sup> s. Aucun élément de maçonnerie n'a été mis au jour ; néanmoins la couleur et l'apparence des sédiments perçus évoquent un remplissage de fossé.  
Laurent GÉBUS

---

## THIONVILLE

### Allée de la Libération

---

En amont d'un projet de construction d'un immeuble, des sondages de diagnostic archéologique ont été réalisés au moyen d'une pelle mécanique à godet lisse sur une parcelle, située à l'angle de l'allée de la Libération et de la

rue du Charbon dans un quartier suburbain de Thionville. Les 16 fenêtres ouvertes n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Franck GAMA

---

## THIONVILLE

### Carrière Garche-Kœking

---

Protohistoire

Des sondages archéologiques ont été réalisés préalablement aux travaux d'exploitation d'une sablière portant sur une emprise de près de 23 ha. Cette opération a livré une petite occupation de faible densité, soit six structures archéologiques s'étendant sur une superficie de 650 m<sup>2</sup> qui peuvent être liées à un site d'habitat de la période proto-

historique ancienne. On peut supposer que le site s'étend au delà des limites de l'exploitation qui ne toucherait que les franges nord-ouest de l'occupation.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
Marc FELLER

---

## THIONVILLE

### Quartier Vauban, bâtiment pour cadres célibataires

---

Moderne

À Thionville, des sondages archéologiques ont été réalisés préalablement à un projet de construction d'un bâtiment destiné aux cadres célibataires du ministère de la Défense. Cette étude avait pour but d'évaluer le potentiel archéologique enfoui éventuellement concerné par les aménagements. À 500 m au sud-ouest de la rive gauche de la Moselle, la parcelle concernée par le projet, dite quartier Vauban, occupe la moitié occidentale d'un îlot. Ce dernier est cerné au nord par le boulevard Clémenceau, à l'ouest par l'avenue Foch, au sud par la rue du Manège et à l'est par le passage du Temple. Ce terrain est implanté sur le tracé des fortifications modernes, comme le laissent supposer les observations effectuées par Pierre Thion (Service régional de l'Archéologie de Lorraine) en 1987. Ces derniers travaux attestent par ailleurs de l'existence de niveaux archéologiques des VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. conservés à proximité immédiate. En juin 2002, un diagnostic archéologique a mis au jour l'angle sud-ouest d'une contre-garde de la fortification moderne à l'angle de la rue Pasteur et des avenues Foch et Clémenceau (*cf. infra*).

Un mur a pu être identifié comme le parement externe de la face orientale d'un bastion. Large de près de 2 m, la structure est formée d'un parement élaboré. En effet, sa base est construite en moellons calcaires et apparaît

à 153,13 m NGF. Conservée sur une hauteur de 1,60 m, la partie supérieure est formée de briques rouges sur une largeur de 0,40 m. L'épaisseur de ces dernières est de 0,06 m sur un plan rectangulaire (0,11 X 0,25 m). Un mortier de chaux clair en assure le jointoiment, épais de 0,025 m. Le blocage et le parement interne du mur mesurent 1,20 m. Ils sont tous deux construits avec des pierres calcaires jaunes liées au mortier de chaux. Malgré une apparente régularité, l'épiderme interne du mur n'est pas apparent. Un remblai de sable vient s'appuyer contre ce dernier. Cette configuration a déjà été observée pour la contre-garde 4-5 au cours des sondages de juin 2002. Perpendiculairement, deux murs servent de contreforts d'escalpe.

Le deuxième sondage a mis au jour l'orillon oriental du bastion. Sa structure est identique à celle du premier mur observé. Le parement extérieur est formé de briques sur une largeur de 0,45 m, conservées sur une hauteur de 0,90 m. Haute de 1,14 m, la base calcaire est formée d'importants moellons hauts de 0,40 m et longs de 0,70 m. À l'aide d'un plan d'archives, qui présente la fortification moderne avec une certaine précision, dans les années 1903-1914, de la mise au jour de la contre-garde n° 4-5 juste au nord-ouest, il est possible de localiser précisément l'en-

## THIONVILLE

Rue Pasteur, boulevard Foch  
et avenue Clémenceau

Moderne

En amont du projet de construction d'un hôtel de police à Thionville, des sondages de diagnostic archéologique ont été réalisés sur une parcelle, à l'angle de la rue Pasteur, du boulevard Foch et de l'avenue Clémenceau. Ce secteur se situe à l'emplacement des fortifications construites par Vauban et ses successeurs à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> s., sur le front nord de l'espace urbanisé ancien. L'un des objectifs principaux était de repérer un élément de l'enceinte afin d'en préciser la localisation sur le cadastre actuel. Compte tenu de la couverture actuelle de la parcelle à sonder (bâtiment, réseaux divers, végétal...), un sondage a pu être pratiqué dans la partie sud sur une longueur de 55 m et d'une largeur minimale de 2 m. De moindre importance, une seconde tranchée a été ouverte immédiatement au nord.

Dans le second sondage, un mur orienté sud-est/nord-ouest a été observé à 2,80 m de profondeur (environ 151,93 m NGF). Il pourrait s'agir de la partie sommitale d'un muret rencontré fréquemment dans les fossés des fortifications modernes et destiné à contenir les ruisseaux, ou *cunettes*. L'exiguïté du sondage n'a pas permis de valider cette hypothèse. En revanche, la couleur et l'apparence des sédiments reconnus au bas de la stratification évoquent le fond d'un fossé.

Le premier sondage a permis, quant à lui, de mettre en évidence un élément de fortification, rapidement identifié au vu de ses caractéristiques (large de 2 m sur une hauteur conservée de 1,50 m et une longueur de 37 m). Le parement est formé de moellons calcaires jaunes joints avec un mortier de tuileau et de chaux. Le mur orienté sud-ouest/nord-est forme un angle avec un retour reconnu sur 10 m, axé nord-ouest/sud-est. L'angle aigu ainsi formé présente un parement sur le fossé, c'est-à-dire devant les faces nord-ouest et sud-ouest du mur. L'appareil est particulièrement soigné sur une longueur de 1,50 m de part et d'autre du sommet de l'angle. À cet endroit, le

parement se compose de moellons de plus grosse taille (0,50 x 0,33 m) reposant sur des joints extrêmement fins (0,02 à 0,05 m). Le fond du fossé n'a pas été atteint en dépit de la profondeur du sondage (151,68 m NGF). À l'arrière du rempart, quatre murs ont été interprétés comme des contreforts internes à la fortification, disposés régulièrement, tous les 3,20 m. Entre ces derniers, le sédiment observé est quasiment stérile ; il s'agit probablement du sable retiré lors du creusement des fossés et replacé à l'arrière de l'enceinte. De même largeur que les précédents, deux murs débouchent sur une baie bouchée. Cette ouverture présente deux feuillures qui devaient recevoir les battants d'une porte, large de 1,30 m. Cette ouverture a pu être interprétée comme la porte de la descente au fossé, connue dans le système Vauban. Ce passage était surmonté d'une voûte effondrée probablement lors de la démolition des fortifications au XX<sup>e</sup> s.

Les murs de la fortification ont été replacés sur un plan cadastral récent. Puis une démarche régressive sommaire a été mise en œuvre afin de replacer cet élément de l'enceinte moderne dans son contexte topographique. En particulier, un plan daté des années 1903-1914, et conservé aux archives municipales de la ville de Thionville, a permis d'identifier cette structure comme l'angle sud-ouest de la contre-garde n° 4-5. Cette dernière protège la demi-lune n° 4-5, datée des années 1610-1643. La baie, reconnue dans le deuxième sondage, aboutit directement à une *traverse* ou une *caponnière* qui franchissait le fossé. Ce dispositif correspond à la troisième forme de la théorie de Vauban mettant en œuvre des fortifications les plus complexes : la courtine est bastionnée, les demi-lunes et les bastions sont dédoublés, l'enceinte extérieure n'est plus défendue que par une levée de terre marquée d'une haie vive. Ces hypothèses participent ponctuellement à la connaissance de la fortification moderne de Thionville.

Franck GAMA

## TRÉMERY

Zone industrielle,  
plate-forme routière Peugeot

Âge du Fer - Gallo-romain

Cette opération d'évaluation archéologique, motivée par un projet de construction d'une plate-forme routière dans l'enceinte de l'usine Peugeot-Citroën de Trémery-Ennery, a concerné une superficie proche de 40300 m<sup>2</sup>. Les sondages ont révélé la présence de vestiges archéologiques répartis sur l'ensemble de l'emprise. Ils sont matérialisés, en premier lieu, par deux fossés d'orientations proches. L'un d'entre eux est daté de la période gallo-romaine. Le second pourrait être protohistorique.

Plusieurs sondages sont caractérisés par la présence d'une couche riche en mobilier archéologique. Elle repose directement sur le substrat et son épaisseur moyenne est de 0,15 m. Elle est marquée par la présence de nombreux fossiles. Le matériel inclus est abondant et varié : poterie, galets thermofractés, torchis, fragment de sole de foyer, faune, etc. Les éléments céramiques recueillis permettent d'envisager une datation durant le premier âge du Fer (Hallstatt) jusqu'au début de La Tène. Ce niveau semblerait correspondre à une couche archéologique en

place, préservée de l'érosion par l'existence d'un accident topographique (ancienne haie ?) ayant permis l'accumulation de sédiments dans un secteur limité de l'emprise.

Deux anomalies circulaires, interprétées comme de pro-

tables trous de poteaux, ont également été observées. Malgré l'absence d'éléments datants, ces aménagements peuvent appartenir au même gisement, dans un secteur beaucoup plus érodé.

Franck THIÉRIOT

## VELVING

### Les Prés

Les sondages de diagnostic préventifs, réalisés sur une surface de 10494 m<sup>2</sup> préalablement à la création du lotissement communal *Les Prés*, n'ont pas révélé la présence de vestige ou d'indice archéologique. Le terrain (marne

et argile bariolée du Keuper inférieur) ne présente qu'une faible couverture de terre végétale, moins de 0,12 m, voire absente dans les parties hautes de l'emprise.

Gilles MANGIN

## VITRY-SUR-ORNE

### ZAC de la Plaine, tranche 1

Néolithique - Âge du Bronze -  
Gallo-romain - Haut Moyen Âge

La commune de Vitry-sur-Orne est située à mi-chemin entre Metz et la frontière luxembourgeoise ; le village se trouve sur la rive gauche de l'Orne à 5 km environ de sa confluence avec la Moselle.

Dans le cadre du développement et de l'extension de la commune de Vitry-sur-Orne, il a été décidé d'aménager un lotissement de 16 ha comprenant 220 logements individuels et 60 logements en habitats collectifs. Les terrains en prairies situés à la limite du village de Gandrange constituaient ainsi un endroit idéal pour rendre viable un tel projet.

Suite à l'officialisation du projet, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a décidé de prescrire une opération de diagnostic permettant de visualiser au mieux le potentiel archéologique de la zone soumise aux travaux de terrassement (cf. *Bilan scientifique régional 2001*, p. 102).

La première tranche de fouille a été réalisée sur une surface de près de 6000 m<sup>2</sup>.

Les autres secteurs ont été divisés en 4 tranches de travaux correspondant à autant de tranches de fouilles. Au total, ce sont plus de 6 ha qui ont été décapés et fouillés.

#### L'occupation du Néolithique ancien (Rubané)

Les travaux annexes à l'aménagement de la zone résidentielle ont nécessité l'installation d'une conduite d'évacuation des eaux usées à travers la zone initialement protégée. Un accord entre les services de l'État et l'aménageur a par conséquent abouti à une fouille archéologique restreinte dans l'emprise de ladite conduite.

C'est ainsi qu'un décapage de 4 à 5 m de large et de 170 m de long a été réalisé.

L'occupation rubanée est limitée à l'extrémité sud-est du projet de lotissement et ses limites ont été atteintes au nord. L'extension du site dans les autres directions n'est pas connue. Toutefois, la densité des structures repérées et les phases chronologiques attestées indiquent que le site se poursuit en dehors des limites du projet, dans des secteurs construits anciennement sans surveillance archéologique préalable.

Après décapage mécanique, la surface a été nettoyée manuellement. Après fouille, le sédiment des fosses a été

prélevé et tamisé à l'eau sur une maille de 5 mm.

36 fosses ont été mises au jour. Seules quatre d'entre elles ont été intégrées dans la sériation des ensembles et témoignent d'habitats des phases régionales 4 (5591, 5576), et 6 (5585, 5586). Le mobilier des autres fosses indique que le site a également été occupé aux phases régionales 5, 5/6 et 7. Au centre de la zone décapée, un alignement de poteaux correspond vraisemblablement au plan partiel d'un bâtiment.

#### L'occupation protohistorique (Bronze final)

La période protohistorique n'est que faiblement représentée sur la ZAC de la Plaine. Seuls quelques vestiges épars ont été identifiés lors de la première tranche de fouille (2 bâtiments dont 1 partiel).

Les structures ayant livré du mobilier archéologique remarquable sont attribuables au Bronze final.

Une épingle en bronze à tête en clou et tige droite constituée d'une tête discoïde à sommet plat et aux bords moulurés de deux incisions horizontales a notamment été découverte dans le comblement d'un poteau (bâtiment 2). Celles-ci apparaissent dès la phase moyenne du Bronze final (Bronze final IIb) et sont encore présentes au Bronze final IIIb. De semblables exemplaires ont été mis au jour en Suisse ; ils sont datés des mêmes phases chronologiques.

#### La fondation d'un établissement antique

La *villa* de la ZAC de la Plaine est implantée à la limite des communes actuelles de Vitry-sur-Orne et de Gandrange. Elle se développe sur près de 45000 m<sup>2</sup> (300 m de long et 150 m de large) et surplombe la vallée de l'Orne, dont le lit majeur coule quelques mètres en contrebas. Cette *villa* semble connaître un véritable essor continu dès les règnes de Claude et de Néron, entre 30 et 60 de n. è., et jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> s. Malgré la faible emprise de fouille de la *pars urbana* (environ 50 m<sup>2</sup>), l'étude stratigraphique permet d'ores et déjà d'affirmer que l'établissement connaît de nombreuses restructurations et de successifs aménagements au cours de la seconde moitié du

I<sup>er</sup> s. Cette donnée chronologique est confirmée par la fouille plus exhaustive réalisée sur l'aile ouest de la *pars rustica* où plusieurs bâtiments de grande taille se succèdent au cours du I<sup>er</sup> s.

La destruction et l'abandon du schéma initial de la *villa* ne semblent intervenir qu'au cours du III<sup>e</sup> s., période au cours de laquelle est également comblé le puits implanté au centre de la cour centrale.

#### **Du IV au V<sup>e</sup> s., des crises politiques et économiques aux transformations du monde rural**

À partir du III<sup>e</sup> s., la région est affectée par de graves crises politiques, économiques et sociales. On assiste au bouleversement des structures mises en place en entrant dans une ère de mutations et de changements. L'économie et le monde rural vont profondément se transformer tandis que les destructions qui affectent les *villae* vont entraîner une régression de l'espace habité.

Si le site continue d'être occupé pendant ces périodes de troubles, il adopte une configuration toutefois éloignée du dispositif initial. L'habitat s'organise dès lors le long d'un

chemin creux devenu l'élément structurant du paysage. Ce dernier conserve l'orientation générale de la *villa* qu'il traverse de part en part. Il prend, depuis les terrasses de l'Orne, la direction des côtes de Justemont au nord. D'allure sinueuse, il paraît guidé par un paysage encore ruiné et encombré des vestiges de l'ancienne *villa* alors abandonnée. L'analyse micromorphologique effectuée sur des échantillons prélevés lors de la fouille a permis d'établir une approche archéologique de la dynamique du chemin creux et de son environnement. C'est ainsi qu'ont été attestés un passage régulier et fréquent de bétail (richesse des déjections d'herbivores et amas organiques phosphatés) ainsi qu'un paysage encore très ouvert où l'environnement semble régulièrement mis à nu.

Deux unités d'habitat ont à ce jour été identifiées aux abords immédiats du chemin creux. Elles sont construites en matériaux périssables (terre et bois) et sont aménagées à l'aide de matériaux récupérés dans les ruines de l'ancienne *villa*. Un des bâtiments dispose par exemple d'un hypocauste de réemploi sommairement aménagé.

Franck GÉRARD

## VITRY-SUR-ORNE

### ZAC de la Plaine, tranche 2

Néolithique - Âge du Bronze -  
Haut Moyen Âge - Moyen Âge

La seconde tranche de fouille réalisée sur la ZAC de la Plaine s'est déroulée de l'hiver 2002 au printemps 2003. Elle concerne les phases d'occupation médiévales (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s., VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. et XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) liées au village disparu de Vallange ainsi que quelques vestiges épars des

phases Campaniforme du Néolithique final et Bronze final de la Protohistoire. La notice sera publiée dans le *Bilan scientifique régional de Lorraine 2003*.

Franck GÉRARD

## VITTONCOURT

### Lotissement Poirier d'Ay

Une opération de diagnostic archéologique, réalisée sur 8 parcelles à bâtir, d'une superficie totale de 11441 m<sup>2</sup>, s'est révélée négative. Le projet est situé au nord-est du village. Le terrain concerné est constitué d'un niveau limoneux argileux, bien conservé sur 0,60 m

d'épaisseur sur les parcelles du projet 8, 9, 10 et 11, qui disparaît et devient de plus en plus érodé sur les parcelles 4, 5, 6 et 7 où il n'est que de 0,15 m d'épaisseur.

Gilles MANGIN

## VOLMERANGE-LÈS-BOULAY

### Lotissement Les Naïades

Âge du Fer - Gallo-romain -  
Moderne

En 2000, des sondages préalables à l'implantation d'un lotissement résidentiel au lieu-dit *Les Naïades* à Volmerange-lès-Boulay ont été opérés (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 111).

Ce diagnostic couvrait une superficie d'environ 2 ha. Il a permis de mettre au jour une vingtaine de structures archéologiques se rattachant à un site antique. En accord avec l'aménageur, le service régional de l'Archéologie a décidé de préserver la zone la plus sensible en exigeant l'installation d'une cinquantaine de centimètres de remblais sur le niveau actuel de terre végétale. Il a été également convenu que les futurs propriétaires des lots concer-

nés ne réalisent pas, dans leur jardin, de travaux nécessitant une excavation ou des fondations.

Afin d'éviter toute destruction de vestiges, il a été décidé de réaliser une opération sur la zone périphérique du site sauvegardé, à l'emplacement même des pavillons. Le décapage a couvert une superficie de 1110 m<sup>2</sup>. Il a non seulement confirmé la présence de vestiges antiques mais aussi révélé l'existence de vestiges protohistoriques et post-médiévaux.

La fouille archéologique a donc permis d'évaluer chronologiquement l'occupation du sol à Volmerange-lès-Boulay et d'établir culturellement des liens avec les sites de la

vallée de la Nied et de la vallée de la Moselle.

En préalable à la fouille archéologique opérée à l'emplacement du futur lotissement *Les Naiādes*, les connaissances historiques de la localité de Volmerange-lès-Boulay ne remontaient guère au-delà du XII<sup>e</sup> s. avec une charte de l'abbaye cistercienne de Villers-Bettnach. Les connaissances archéologiques étaient, quant à elles, limitées à la voie romaine reliant Metz au Hérapel et à quelques découvertes fortuites (substructions antiques) issues de prospections pédestres.

### Les apports de la fouille

La campagne de fouille a permis de confirmer la présence de vestiges antiques sur le ban de la commune. Elle a en outre identifié des vestiges permettant de remonter l'origine de l'occupation du sol au premier âge du Fer.

### L'occupation protohistorique

Les principales découvertes protohistoriques permettent de distinguer deux phases chronologiques différentes :

- La phase la plus ancienne remonte à la fin du premier âge du Fer (Hallstatt D3). Elle est matérialisée par un silo attestant l'usage des pratiques agricoles et renfermant, en position secondaire, un lot de 4 individus céramiques présentant les mêmes caractéristiques que celles observées sur les autres sites lorrains contemporains.
- La seconde phase protohistorique est datée de la fin du second âge du Fer (La Tène). Elle est matérialisée par un grenier à 9 poteaux contenant de nombreuses graines attestant la mise en culture des champs et la conservation des récoltes.

### L'occupation antique

La zone de fouille concernée est située à quelques centaines de mètres de la voie romaine reliant Metz au Hérapel. Cette observation permet de relancer le débat sur l'implantation des occupations antiques rurales, probablement orientées par les axes de communication. Le site antique d'Hellstroff-Macker (Gérard, à paraître), situé à quelques kilomètres de Volmerange-lès-Boulay, s'inscrit dans la même logique.

La fouille a permis de mettre au jour deux types de vestiges et d'architecture : l'un en matériaux durs (pierre et mortier) observé lors de la campagne de sondage et l'autre en matériaux légers (terre et bois) étudié lors de la fouille.

Ces vestiges ne nous permettent pas d'affirmer s'il s'agit d'une simple exploitation agricole ou s'il s'agit d'un complexe plus important de type *villa*. Quoi qu'il en soit, sa proximité avec le village moderne permet encore une fois de réaffirmer que le passage de la *villa* au village n'entraîne, s'il a lieu, qu'un très léger déplacement de l'occupation.

Le mobilier céramique mis au jour permet à ce jour de dater cette occupation antique du I<sup>er</sup> s. au III<sup>e</sup> s. de n. è.

### L'occupation médiévale

Aucun vestige médiéval n'a été mis au jour. Par contre, la construction d'un étang à 200 m au nord du lotissement *Les Naiādes*, à proximité immédiate de la rive gauche de la Nied, a permis d'observer d'importants vestiges de type moulin ou maison forte attribuables au Moyen Âge. Des mesures conservatoires ont été imposées par le service régional de l'Archéologie en accord avec le propriétaire du terrain concerné.

### L'occupation moderne

L'occupation moderne se résume à la découverte d'une tombe d'équidé. L'enfouissement simultané de deux chevaux permet d'établir une contemporanéité de la mort des deux animaux. La présence de traces d'abattage sur le cheval n° 1 permet d'avancer l'hypothèse d'une maladie ou d'une épidémie ayant entraîné la mort ou l'abattage de la totalité ou d'une partie d'un élevage de chevaux.

Cette découverte pourrait à terme être mise en relation avec d'éventuels textes relatant la présence d'un élevage de chevaux sur le ban de la commune (informations orales).

La datation <sup>14</sup>C (190 BP ± 50) permet d'une part de caler chronologiquement la maladie ou l'épidémie ayant entraîné leur mise à mort et d'autre part de dater les fers (instaurant ainsi un début de typologie).

Franck GÉRARD



VOLMERANGE-LÈS-BOULAY, les Naiades  
 Relevé général du site  
 Relevé : Thomas LE SAINT QUINIO



## WALDHOUSE

### Lotissement des Chênes, tranche 3

À l'occasion de l'extension d'un lotissement à usage d'habitation (19 lots) sur une surface de 14 622 m<sup>2</sup>, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a fait procéder à un diagnostic préalable qui n'a pu porter que sur une partie de l'emprise concernée. Le terrain présente une légère pente orientée sud/nord. La terre arable est très superficielle. Elle n'a qu'une épaisseur de 0,05 m environ.

Le terrain géologique est, quant à lui, composé de sable rose comportant quelques nodules de grès d'un diamètre compris entre 0,01 et 0,05 m. Dans la partie sud, la roche gréseuse apparaît sous une couche de 0,20 à 0,30 m de sable. Les 44 sondages de 5 m de long espacés de 5 m et positionnés en quinconce se sont tous révélés négatifs.

Pascal ROHMER

## YUTZ

### Lotissement le Clos des Bleuets

Le terrain de 25000 m<sup>2</sup> est situé en limite ouest de l'emplacement où le village de Haute-Yutz a été reconstruit à partir de 1820 après sa destruction en 1815. Le terrain est situé sur des marnes argileuses.

Le terrain était occupé par une cité ouvrière construite vers 1954 et démolie au début des années 1990. Durant les 35 à 40 ans d'occupation, hormis les surfaces construites, tout cet espace était occupé par des jardins.

Cette cité, ancienne propriété d'USINOR-Thionville avait la particularité d'être constituée de 22 chalets en bois sur soubassements en maçonnerie. Ces bâtiments figurent encore sur la carte IGN au 1/25000 de 1990. Près du terrain de football de Haute-Yutz, une autre cité de chalets a également été démolie et remplacée par un lotissement. Pour les années 1950, ce type d'habitat semi-provisoire est atypique dans le pays du fer. Les cités ouvrières, tant des mines de fer que des usines sidérurgiques, étaient généralement construites de manière durable et avec une plus grande économie de surface de terrains. Les *baraques* en bois étaient des logements ouvriers plus courants au XIX<sup>e</sup> s. et au début du XX<sup>e</sup> s. Elles servaient souvent de logements d'urgence pour les populations immigrées et ont partout été remplacées par des constructions durables particulièrement à partir du début des années 1950. À cette époque, les logements en chalets étaient plus courants dans le pays charbonnier, particulièrement à Stiring-Wendel.

Les sondages ont révélé les fondations en pierres de

taille, les écoulements et branchements d'eau. Des aménagements de sols en crasse (sous-produit de la sidérurgie) ou en graviers de Moselle étaient présents sous 0,15 à 0,20 m de terre arable. Des drains en poterie de 0,08 m de diamètre étaient présents dans la partie haute du chantier.

Après une dizaine d'années d'abandon, ce site d'habitat permet quelques observations pouvant intéresser l'archéologie des habitats. La route et les bordures de trottoirs sont les seuls vestiges de structures construites encore visibles. Dans la partie haute du terrain, l'enrobé est presque complètement repris par la végétation. Il ne reste qu'une bande de moins d'1 m qui reste visible alors que la route avait une largeur de 6 m. Cette végétation engendre un sol qui s'épaissit progressivement et qui finit par complètement masquer et défaire l'enrobé. Même construite de manière durable, une route peut donc disparaître à la vue, sous un sol, en une dizaine d'années.

Les sondages ont été réalisés au mois de juin, après fauchage de l'herbe. Dans la repousse, des lupins sont les seuls vestiges de plantes vivaces encore visibles sur le terrain, à noter la présence de rosiers dégénérés. Les autres plantes-vestiges sont des résineux d'ornement, des saules pleureurs et des fruitiers dans la partie haute du terrain.

Aucune autre trace d'activité ancienne n'a été remarquée.

Jean-Marie BLAISING

## YUTZ

### Lotissement l'Ambanie, tranche 3

Le terrain de 19200 m<sup>2</sup> se situe au nord-est de l'ancien emplacement du village de Haute-Yutz détruit en 1815.

La fouille dite *Les résidences de l'Ambanie* en 1999 (cf. *Bilan scientifique régional 1999*, p. 108-110) avait révélé la présence de puits de drainage boitouts et d'un réseau de drains enterrés en partie haute du terrain, à l'est du lotissement. Ces aménagements sont datables de l'Antiquité. Durant les périodes plus récentes, du bas Moyen Âge aux Temps Modernes, le drainage était assuré par les dérayures entre billons sur parcelles laniérées dont le quartier de culture avait une forme atypique en arc de

cercle (toponyme : Krummrücken). Sur cet emplacement, le terrain est gorgé d'eau après les périodes de pluie.

Les sondages réalisés lors de l'opération de mai 2002 ont permis de comprendre les raisons pour lesquelles ces terrains sont humides à l'excès. Sept sondages profonds ont été réalisés d'ouest en est de manière à vérifier la présence et la nature des alluvions des anciennes terrasses de la Moselle, en collaboration avec Stéphane Cordier doctorant en géologie à l'Université de Nancy. Cinq sondages (2, 3, 4, 5, 6), situés dans la montée vers les terres

humides, ont mis en évidence, sous quelques centimètres de graviers, une couche d'au moins 2,5 m d'argile remaniée dans laquelle sont inclus des amas de graviers et des graviers épars. Le sondage 1 en bas de pente a révélé du gravier jusqu'à une profondeur de 3,7 m ; le sondage 7 en haut de la pente présente du gravier jusqu'à moins 2,60 m, puis vient la marne altérée en place ; une coupe dans un boitout réalisée à quelques dizaines de mètres au sud (8) a atteint la marne friable à moins 3,20 m. Ces constatations indiquent que la nappe phréatique au sommet n'est pas reliée à celle du bas de la pente par une couche continue de graviers. En haut, sitôt que la couche de gravier est saturée d'eau, elle déborde. Ceci explique la présence des dispositifs de drainage anciens unique-

ment sur le haut de la pente.

D'après les résultats des opérations archéologiques réalisées sur le terroir de l'ancien Haute-Yutz, le parcellaire laniéré et la forme des quartiers de culture apparaissent au XII<sup>e</sup> s. Des billons étaient encore bien visibles sur les parcelles 103 et 104 ; ils ont la largeur des parcelles, 8 et 10 m. Leur hauteur est d'environ 0,60 m. Une attention particulière a été portée lors des sondages sur tous les éléments susceptibles de préciser leur datation. Il n'en a pas été trouvé. Les tessons de poteries découverts dans la couche arable sont tous datables des Temps Modernes ou de la période contemporaine.

Jean-Marie BLAISING



**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 0 2**

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
	CHAVELOT, les Grandes Fosses	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			1
88 114 0041 88 114 0042	CONTREXÉVILLE, le Grand Hachu, Remivaux	Karine BOUCHET (INRAP)	SU	20-22-27	GAL-MOD	2
	CONTREXÉVILLE, le Petit Hachu	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			3
	CONTREXÉVILLE, les Charmilles	René ELTER (INRAP)	EV			4
	CONTREXÉVILLE, liaison Vittel-A31	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			5
	ESCLES, rue du Chimpy	Franck GÉRARD (INRAP)	EV	20	GAL-CON	6
	ESCLES, rue du Tronchon	Franck GÉRARD (INRAP)	EV			7
	ESSEGNEY, les Haillottes	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			8
	GRAND, Midrevaux	Jean-Paul BERTAUX (SDA)	EV			9
88 241 0009	HOUÉCOURT, le Haut des Arbures	Rémy JUDE (INRAP)	EV	15	PRO	10
88 258 0025	LAMARCHE, Chéribuisson	Amaury MASQUILIER (INRAP)	EV	15-20	FER-MOD-CON	11
	LE MÉNIL, tête du Seu	René ELTER (INRAP)	EV			12
	LE THILLOT, les Mynes	Francis PIERRE (BEN)	FP	25	MOD	13
88304 0005	MIRECOURT, rue du Docteur Joyeux	Philippe KUCHLER (INRAP)	SU	19	HMA-MA-MOD-CON	14
	MONT-LÈS-LAMARCHE, l'Homme Mort	Karine BOUCHET (INRAP)	EV			15
	PROVENCHÈRES-LÈS-DARNEY, les Carelles	Olivier CAUMONT (SDA)	EV			16
	RAMBERVILLERS, clos des Capucins	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			17
	RUPT-SUR-MOSELLE, R.N. 66	Sophie GALLAND (INRAP)	EV			18
	SAINT-NABORD, l'Encensement	Marilyne PRÉVOT (INRAP)	EV			19
	SAINT-REMIMONT, Zainveau	René ELTER (INRAP)	EV			20
	SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE, cimetière	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	EV	23	HMA	21
88 460 0060	SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE, rue de l'Église	Marilyne PRÉVOT (INRAP)	EV			22
88 255 0006	SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE, JUBAINVILLE, la Tuilerie	Marilyne PRÉVOT (INRAP)	EV			23

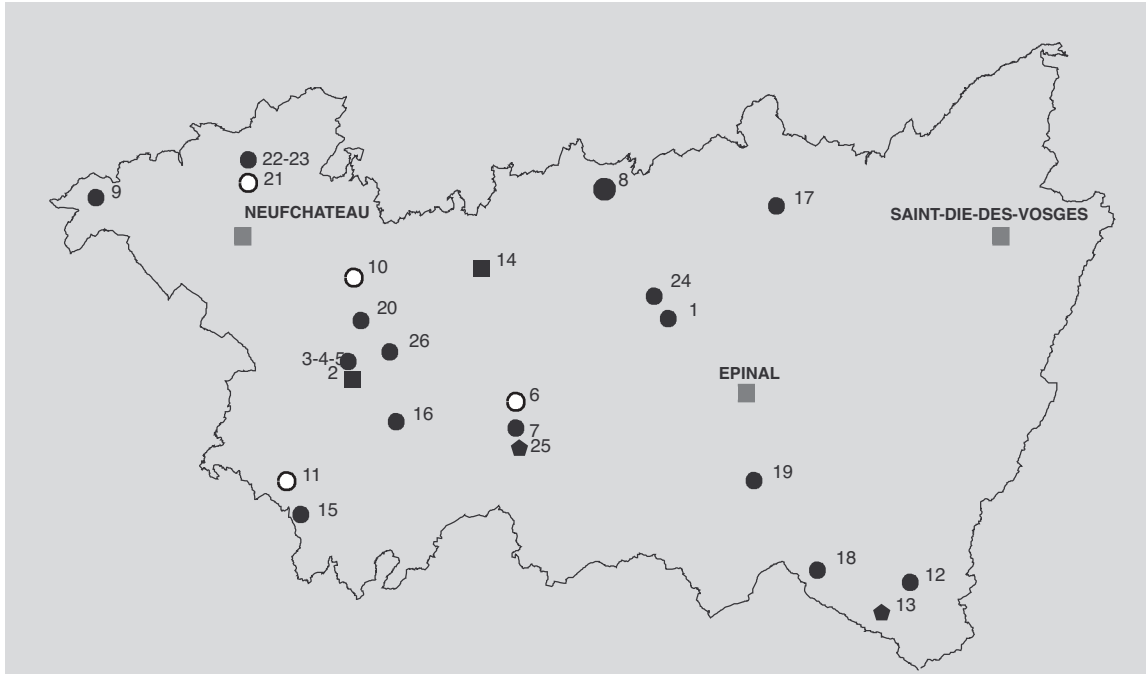
N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
	THAON-LÈS-VOSGES, la Lorraine	Gilles MANGIN (INRAP)	EV			24
	VIOMÉNIL, forêt de La Pille	Jean-Jacques GAFFIOT (BEN)	FP	20-22	GAL-MA-MOD	25
	VITTEL, 235 rue Saint-Éloi	Karine BOUCHET (INRAP)	EV			26

\* : cf. carte de répartition des sites.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

**Carte des opérations autorisées**

**2 0 0 2**



- Opérations autorisées**
- évaluations négatives
  - évaluations positives
  - fouilles préventives
  - ◆ opérations programmées



---

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**2 0 0 2**

---

**CHAVELOT**  
Les Grandes Fosses

Le diagnostic archéologique, réalisé préalablement à la création de la première tranche du lotissement *Le Clos du Jardin* (1,1 ha), n'a pas rencontré d'indice ou de ves-

tige archéologique, suivant les principes de méthodologie retenus.

Gilles MANGIN

---

**CONTREXÉVILLE**  
Le Grand Hachu, Remivaux

Gallo-romain - Moderne

Les résultats de la fouille archéologique préventive réalisée en 2002 sur les sites de *Remivaux* est et du *Grand Hachu* s'inscrivent dans la continuité des données archéologiques récoltées sur l'habitat rural antique du *Petit Hachu* en 2000.

La voie romaine orientée est-ouest, mise au jour sur le site du *Petit Hachu*, a pu être repérée en 2002 sur une distance totale de 4 km. Les tronçons de voirie observés sur les sites de *Remivaux* est et du *Grand Hachu* montrent une organisation constante. La chaussée, d'une largeur de 10 pieds romains, est installée à même le substrat marneux. Accusant un léger pendage sud-nord, elle est constituée d'une unique couche de dolomie calcaire blanc-crème bordée par des alignements de pierres de plus gros module. La voie est longée au sud par un petit fossé de drainage. La bande de terrain de 2,20 m à 3,50 m séparant la chaussée du fossé pourrait correspondre à une voie cavalière. L'étude du mobilier archéologique découvert en fouille atteste une fréquentation de la voie au moins jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s. de n. è.

Le site du *Grand Hachu* a également révélé une petite

zone funéraire implantée 20 m au sud de la voie antique. Cet ensemble est composé d'une dizaine de fosses de rejet de foyer liées à des funérailles ou à des cérémonies commémoratives ultérieures utilisant le sacrifice d'animaux et vaisselle par le feu. L'étude du mobilier céramique permet de situer cet ensemble entre la fin du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>e</sup> s. de n. è.

Ces structures funéraires étaient vraisemblablement liées à une véritable nécropole non localisée à ce jour. Il est par ailleurs fort probable que cette zone funéraire possède un lien avec l'habitat rural du *Petit Hachu* distant de seulement 300 m vers l'est.

Enfin, la pente située entre les sites du *Petit* et du *Grand Hachu* est caractérisée par la présence de deux profonds fossés de 5 à 15 m de largeur. Les observations stratigraphiques associées à une étude géomorphologique ont permis de conclure que ces fossés d'époque moderne correspondent à des voies de débardage du bois caractéristiques des forêts vosgiennes.

Karine BOUCHET

---

**CONTREXÉVILLE**  
Le Petit Hachu

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la commune de Contrexéville, au lieu-dit *Petit Hachu*, sur une superficie de 3 ha environ. Le terrain ne présen-

tait qu'une très faible couverture sédimentaire et aucun vestige n'y a été mis au jour.

Gilles MANGIN

---

## CONTREXÉVILLE

### Les Charmilles

---

Le diagnostic archéologique portant sur une surface de 6886 m<sup>2</sup> dans la zone pavillonnaire des Charmilles n'a révélé aucune structure ou aménagement archéologique.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
René ELTER

---

## CONTREXÉVILLE

### Liaison Vittel - A 31

---

Le diagnostic réalisé préalablement à l'implantation d'une zone de stockage liée aux travaux de la déviation Vittel - A 31, sur une surface de 6000 m<sup>2</sup>, n'a révélé aucun vestige archéologique malgré la proximité du site gallo-

romain du *Petit Hachu*.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
Gilles MANGIN

---

## ESCLES

### Rue du Chimpy

---

Gallo-romain - Contemporain

Le projet de construction d'un bâtiment résidentiel rue du Chimpy à Escles a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération d'évaluation archéologique. La surface sondée couvre une superficie de 1952 m<sup>2</sup>.

Cette intervention était motivée par le contexte naturel et archéologique qui met en valeur ces territoires. En effet, le village d'Escles, situé en fond de vallée, présente toutes les caractéristiques favorables à une implantation humaine. Cette observation est entretenue par les nombreux vestiges déjà mis au jour dans la commune. La voie romaine reliant Corre à Charmes en constitue vraisemblablement le plus bel exemple.

Les sols observés rue du *Chimpy* sont attribuables aux périodes du Muschelkalk moyen (Trias moyen) sur l'échelle géologique. Il s'agit de marnes tendres, argileuses et microgréseuses.

L'évaluation archéologique a été réalisée sur une surface de 1952 m<sup>2</sup> incluant l'emprise de l'habitation (170 m<sup>2</sup>) et des jardins environnants (1782 m<sup>2</sup>). Les sondages ont été effectués à l'aide d'une pelle hydraulique de 120 CV équipée d'un godet lisse de curage de 2 m de large.

Ce sont 13 sondages de 15 m de long et de 2 m de large

qui se sont répartis sur ladite surface. Le taux de sondage est par conséquent légèrement supérieur à 20 % de la superficie du terrain.

Aucun vestige n'a été mis au jour à l'occasion de cette opération. La terre végétale, épaisse de 0,20 m, succédait à un niveau limoneux brun de moyenne puissance (de 0 m à 0,45 m d'épaisseur) incluant quelques inclusions anthropiques présentant de nombreuses traces d'altération liées au colluvionnement de ces sédiments (charbons de bois, terre cuite...).

Seul le sondage n° 4 a livré des fragments de *tegulae* et de pilettes attribuables aux périodes antiques. Cet indice témoigne de la présence éventuelle de vestiges antiques à proximité immédiate de la rue du *Chimpy* à Escles et vient donc confirmer ou appuyer les données de la carte archéologique de la Gaule.

Il est toutefois à noter que des éléments contemporains ont été reconnus dans les sondages 11, 12 et 13. Il s'agit d'anciens barraquements de jardins associés à une zone de décharge contenant cendres, tuiles mécaniques, blocs calcaires et autres fragments de toles métalliques.

Franck GÉRARD

---

## ESCLES

### Rue du Tronchon

---

L'évaluation archéologique réalisée à Escles, rue du Tronchon, a couvert une surface de 500 m<sup>2</sup> incluant l'emprise des locaux (200 m<sup>2</sup>) et des parkings correspondants (300 m<sup>2</sup>). Aucun vestige n'a été mis au jour à l'occasion

de cette opération.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
Franck GÉRARD



---

## ESSEGNEY

Les Haillottes

---

Le diagnostic archéologique réalisé sur la tranche 1 du lotissement (2 ha) *Les Haillottes*, n'a pas révélé de vestige archéologique. Le projet est situé sur le versant ouest de la commune d'Essegney. Pour un problème d'accessibi-

lité, les parcelles 257 et 258 de la section D n'ont pu être sondées, soit 3593 m<sup>2</sup>.

Gilles MANGIN

---

## GRAND

Midrevaux

---

Notice non remise

Jean-Paul BERTAUX

---

## HOUÉCOURT

Le Haut des Arbures

---

Protohistoire

Des sondages de diagnostic ont été pratiqués à l'est de la commune sur moins de 2 ha. Un ensemble de structures a été mis au jour sur un élargissement de 1000 m<sup>2</sup>. Il s'agit vraisemblablement d'un aménagement lié à une économie d'élevage, matérialisé par de petits fossés et des piquets de parc. Des niveaux résultant du piétinement d'animaux, concentrés dans ce secteur, ont également été ob-

servés.

L'absence de mobilier archéologique et de tout autre indice datable ne permet pas de proposer une chronologie précise. Des observations faites dans les environs à l'occasion de sondages en 1991 permettent d'envisager une occupation protohistorique de ce secteur du village.

Rémy JUDE

---

## JUBAINVILLE

La Tuilerie

---

Non remise

Marilyne PRÉVOT

---

## LAMARCHE

Chéribuisson

---

Âge du Fer - Moderne -  
Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur la zone d'activité de *Chéribuisson* à Lamarche portait sur une surface de 12,1 ha sondée à 6 %. Elle a révélé des indices d'habitat de l'âge du Fer. Deux structures interprétées comme des fosses et une fosse à incinération ont été localisées à l'extrémité nord-ouest de la zone sondée. L'étude de la céramique de cette dernière autorise une datation de La Tène D1 voire de La Tène D2 (I<sup>er</sup> s. av. n. è.). La découverte d'un élément métallique isolé, daté de l'âge du Fer, suppose l'existence d'un site plus important à proximité. Bien que les indices mis au jour soient

peu denses, ils contribuent néanmoins à la connaissance de cette période jusqu'à présent peu représentée dans le département des Vosges.

Des vestiges de l'époque moderne et contemporaine ont été mis en évidence. Des fossés parcellaires occupent essentiellement le nord du projet. Ils sont disposés de manière parallèle suivant un axe est/ouest. Deux chemins ont également été étudiés vers le sud/est ; l'un est orienté sud-ouest/nord-est et le second est/ouest.

Amaury MASQUILIER

---

## LE MÉNIL

La Tête du Seu

---

Le diagnostic archéologique de 5805 m<sup>2</sup>, réalisé sur la promontoire de *La Tête de Seu*, dominant le village de Le Ménil, n'a pas permis de mettre en évidence de vestige

archéologique.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
René ELTER

## LE THILLOT

Les Mynes

Moderne

Aucune opération n'a eu lieu sur le site en 2002 en raison de problèmes administratifs. Elle représente un *hiatus* dans les recherches menées depuis 1989 sur le site minier. Toutefois, l'opération sera reconduite en 2003, s'inscrivant dans la continuité des travaux déjà engagés

au cours des années précédentes. L'opération de l'année 2003 permettra à la fois de réaliser le programme prévu pour 2002 et d'approfondir les données afin d'effectuer une synthèse sur l'avancée des recherches.

Francis PIERRE

## MIRECOURT

Rue du Docteur Joyeux

Haut Moyen Âge - Moyen Âge -  
Moderne - Contemporain

Fouillé entre le 2 mai et le 21 juin 2002 à l'occasion de la construction du musée de la lutherie et de l'archèterie de Mirecourt, le site se trouve sur la rive gauche de la rivière Madon, au cœur de la vieille ville. Il est délimité au nord par la parcelle bâtie n° 147 (cadastre actuel), à l'ouest par les rues Vuillaume et du Docteur Joyeux (ancienne rue Basse), au sud par le rue Saint-Georges et, à l'est, par la rue des Tanneries (ancien canal du Moulin). Dès 1996, une étude documentaire et une campagne de diagnostic (cf. *Bilan scientifique régional 1996*, p. 111) ont permis de montrer le fort potentiel archéologique du secteur.

L'opération d'archéologie préventive a permis de recueillir des informations relatives à la première enceinte urbaine et à ses différents réaménagements. Elle a également contribué à définir la nature et le type d'habitat localisé sur l'îlot et à mettre en évidence cinq périodes chronologiques qui s'étendent de la fin du haut Moyen Âge à nos jours.

L'organisation de la partie occidentale du secteur 5D s'est, tout d'abord, traduite par l'installation de structures légères matérialisées par plusieurs alignements de trous de piquet, un réseau de trous de poteau et un empierrement qui attestent d'une occupation sporadique sur le site avant la première urbanisation. Il pourrait s'agir d'un aménagement de berge en bordure de la zone de divagation du madon établi au cours du haut Moyen Âge.

La topographie du site est ensuite marquée par la présence d'une portion de l'enceinte urbaine primitive à laquelle se greffe un bâtiment monumental à usage public ou religieux. Ce premier système de fortification est formé par deux courtines parementées en blocs calcaires soigneusement équarris et assisés. Fondé sur des grandes dalles calcaires sans pieux battus, le mur d'enceinte septentrional est, dans un second temps, doublé *intra-muros*

sur toute sa longueur par une maçonnerie de blocs calcaires grossièrement équarris.

Reposant sur de puissantes fondations, le bâtiment adjacent se développe sur une longueur restituée de 13 m à l'intérieur et était muni de plusieurs niveaux, comme semble l'indiquer la présence de deux trous de poteau d'échafaudage adossés au mur oriental. À l'arrière de l'édifice, des dépôts organiques riches en phosphates se sont accumulés et résultent sans doute de la paissance de bestiaux en aire ouverte ou d'une stabulation dense. La présence de ce type de sédimentation témoigne de l'activité agro-pastorale de la population mirecurtienne au cours de la période considérée.

L'étude des sources écrites et du mobilier archéologique permet de placer cette première occupation structurée entre la seconde moitié du XII<sup>e</sup> et la fin du XIII<sup>e</sup> s.

Vers 1300, un nouveau front défensif est établi du côté de la rivière alors que la courtine nord est, dans un premier temps, conservée. Plus massive que la première enceinte, cette fortification est, par la suite, prolongée vers le nord au cours du XIV<sup>e</sup> s., afin de protéger les quartiers situés autour de l'église paroissiale nouvellement construite. Les travaux de rénovation des remparts de la ville témoignent de l'essor économique et politique de Mirecourt à partir des années 1280 mais aussi des effets de la guerre de Cent Ans qui, à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> s., entraînent, en Lorraine, la réfection, l'extension ou la modernisation d'enceintes existantes.

Le développement de l'enceinte urbaine entraîne une réorganisation spatiale des abords, avec l'émergence de nouvelles activités à fonction artisanale (atelier de tannerie, fours de fusion et de réduction, ...). Ce réaménagement de l'espace traduit la volonté d'établir en périphérie les artisanats polluants et dangereux.

Philippe KUCHLER



MIRECOURT, rue du Docteur Joyeux  
 Vue d'ensemble redressée et géoréférencée du site  
 Relevé : Philippe KUCHLER

---

## MONT-LÈS-LAMARCHE

### L'Homme Mort

---

Le terrain de 3139 m<sup>2</sup>, soumis au diagnostic d'archéologie préventive, est implanté sur la commune de Mont-lès-Lamarche, au lieu-dit *L'Homme Mort*. La profondeur des sondages varie entre 0,25 m et 1 m, ce qui correspond au

niveau d'apparition du substrat rocheux. L'opération n'a livré aucun vestige archéologique.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Karine BOUCHET

---

## PROVENCHÈRES- LÈS-DARNEY

### Les Carelles

---

À l'occasion de la réalisation d'un lotissement d'habitations, une surface de 18389 m<sup>2</sup> a été sondée. On a pu

vérifier l'absence de tout vestige archéologique.

Olivier CAUMONT

---

## RAMBERVILLERS

### Clos des Capucins

---

Des sondages de diagnostic ont été réalisés préalablement à la création d'un lotissement (12103 m<sup>2</sup>) au lieu-dit *Clos des Capucins*, dans le parc de l'ancien couvent des Capucins, datant du XVII<sup>e</sup> s. et transformé en résidence seigneuriale au XVIII<sup>e</sup> s. Le projet est situé *extra-muros*,

à 250 m au nord de l'enceinte de la ville de Rambervillers. Sur ce secteur relativement sensible, aucun indice archéologique n'a été mis au jour.

Gilles MANGIN

---

## RUPT-SUR-MOSELLE

### R.N. 66

---

L'opération de sondages d'archéologie préventive s'est déroulée sur le tracé de la déviation de la R.N. 66 sur une surface de 80000 m<sup>2</sup>. L'emprise des zones à sonder occupe l'espace étroit des basses terrasses constituées d'une accumulation d'alluvions récentes formées à l'Holocène (apparition dès 0,40 m jusqu'à 2 à 3 m de profondeur). Le sondage a atteint le niveau d'apparition des alluvions anciennes, soit les formations siliceuses gros-

sières Post-Würm. Aucun site n'a été mis au jour. Seul un grattoir sur éclat en silex régional, attribuable éventuellement au Paléolithique supérieur, a été découvert dans la couche de labour. On peut donc conclure qu'il n'y a pas de site archéologique entre le sommet des formations Post-Würm et le niveau de sol actuel.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Sophie GALLAND

---

## SAINT-NABORD

### L'Encensement

---

Préalablement à la construction d'un bâtiment de stockage sur la commune de Saint-Nabord, lieu-dit *Site de l'Encensement*, une opération de diagnostic archéologique a été mise en œuvre du 09 au 10 septembre 2002 sur une superficie globale de 17741 m<sup>2</sup>. Sous la terre arable, dont l'épaisseur varie de 0,10 m à 0,20 m, un niveau de remblai récent, d'une puissance moyenne de

0,30 m, a été mis en évidence. Il traduit certainement un nivellement du terrain. Le substrat apparaît directement en-dessous. Il a été atteint sans qu'aucun vestige archéologique ne soit découvert.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Marilyne PRÉVOT

---

## SAINT-REMIMONT

### Zainveau

---

La zone sondée, d'une superficie de 10948 m<sup>2</sup> au lieu-dit *Zainveau* sur la commune de Saint-Remimont est une longue parcelle en lanière occupée par de la prairie et un verger. Les sondages se sont tous révélés négatifs. Aucune structure ou aménagement n'y ont été révélés. Quelques fragments de *tegulae* ont néanmoins été iden-

tifiés dans les sédiments de comblement de la dépression. Ils peuvent provenir de l'érosion des terrains situés en amont.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
René ELTER

---

## SOULOSSE-SOUS- SAINT-ÉLOPHE

### Cimetière

---

Haut Moyen Âge

Les sondages ont été réalisés à l'emplacement de l'extension du cimetière communal. La surface concernée par les travaux est de 646 m<sup>2</sup>.

Une douzaine de structure archéologique ont été découvertes. Il s'agit de cinq sépultures à inhumation non datées, toutes orientées est-ouest. Un fond de cabane et

trois murs complètent les découvertes. Le mobilier recueilli au contact de ces structures d'habitat est placé dans une fourchette chronologique comprise entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> s.

Nicolas TIKONOFF

---

## SOULOSSE-SOUS- SAINT-ÉLOPHE

### Rue de l'Église

---

Le projet de construction d'une maison à Saint-Élophe, rue de l'Église, a entraîné une opération d'évaluation archéologique, sur une superficie de 1925 m<sup>2</sup>. Le projet se situe sur l'éperon de Saint-Élophe, *oppidum* présumé qui aurait été abandonné au profit de Soulosse, au I<sup>er</sup> s. de n. è., situé en contrebas. Neuf tranchées ont été réalisées qui ont mis en évidence la présence de deux caves. La cave du sondage 8 appartient clairement à la maison d'époque moderne qui s'élevait en bordure de route encore récemment. La cave du sondage 5 suggère l'existence d'une maison plus ancienne, puisqu'elle se situe à l'arrière des maisons du village, à l'emplacement des jar-

dins (ou maix), en dehors du tissu urbain fixé au XVIII<sup>e</sup> s. À moins de 10 m au nord, un mur est visible dans une excavation, à environ 1 m de profondeur. Ces murs, implantés à moins de 60 m au sud de l'église, semblent traduire l'existence d'un habitat médiéval. Enfin, des fragments de céramique ont été prélevés dans trois sondages. Ils étaient associés à de la terre de jardin et sont d'un faciès antérieur à l'époque moderne. Ils indiquent probablement l'existence d'un gisement proche ou détruit.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Marilyne PRÉVOT

---

## SOULOSSE-SOUS- SAINT-ÉLOPHE

### La Tuilerie

---

Le projet d'extension de bâtiment agricole a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 2869 m<sup>2</sup>. Le site fait partie du domaine appelé autrefois *La grange aux Bois*, actuellement *La Tuilerie*. Les différents bâtiments qui composaient le domaine se trouvent aujourd'hui sur deux communes. La ferme *Des Bouchons* et la chapelle Saint-Laurent, toutes deux attestées au XVII<sup>e</sup> s., sont situées sur la commune de Soulosse-sous-

Saint-Élophe. La ferme de *La Tuilerie*, annexe *Des Bouchons*, se situe sur la commune de Jubainville. Les sondages ont été réalisés aux abords de l'ancienne ferme *Des Bouchons*. Seul un fossé dont la datation n'a pu être déterminée a été mis au jour.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Marilyne PRÉVOT

# THAON-LÈS-VOSGES

La Lorraine

Un projet de lotissement à usage d'habitation de 2 ha, localisé dans la plaine alluviale de la Moselle au lieu-dit *La Lorraine*, a occasionné un diagnostic archéologique. Au-

cun vestige n'a été découvert lors de cette intervention.

Gilles MANGIN

## VIOMÉNIL

Forêt de la Pille

Gallo-romain

Il s'agit du deuxième sondage effectué sur le site par l'association *Escles-Archéologie* dans le cadre d'une campagne de fouilles. Rappelons pour mémoire que le site est situé en bordure d'une voie antique de direction encore indéterminée qui jonctionne à proximité avec la voie romaine anciennement dénommée *voie de Corre à Charmes* qui reliait, par voie de terre, le bassin de la Saône avec celui de la Moselle. La campagne 2001 avait permis de mettre au jour, outre le pavage de la voie, un chemin empierré recouvert postérieurement par une terrasse de galets. Le remplissage était constitué de débris de blocs architecturaux, de blocs bruts, de fragments lapidaires associés à un mobilier gallo-romain très fragmenté. Un torse de Mercure et une ébauche de stèle ont été les éléments mobiliers marquants de cette campagne.

Les études post-fouilles de 2001 nous ont permis de corriger quelques erreurs d'interprétation que nous avons commises à l'issue de la première campagne : nous avons estimé que l'exploitation des blocs, ruines d'un site antique, datait essentiellement de l'époque moderne. Ceci à cause d'une datation erronée du verre en parfait état de conservation qui s'est révélé être purement gallo-romain et à la trouvaille de deux fers à animaux au sein de la couche de remblai antique ; fers censés être inconnus des romains des deux premiers siècles de n. è. Une datation <sup>14</sup>C contemporaine (1890) de bois profondément enfouis dans les limons du fossé de la voie nous a montré que des objets récents pouvaient descendre par pression dans des couches archéologiques antérieures rendues meubles par l'action de l'eau. Forts de ces nouveaux acquis, nous avons fouillé en 2002 une surface de 86 m<sup>2</sup> divisée en 3 sondages distincts, fouille ayant accueilli et formé plus de 70 bénévoles passionnés d'archéologie pendant 15 jours.

Le sondage nord, d'une superficie de 60 m<sup>2</sup> a livré les assises d'un bâtiment complet orienté de 3,80 m de longueur et 3,10 m. de largeur dont le radier de fondation est formé de pierres brutes fichées dans le sol géologique. Son extrémité est forme une abside. L'emplacement de son ouverture éventuelle n'a pu être déterminé avec certitude. Le sol du bâtiment est de terre battue, avec débris organiques et fragments de céramiques. Le radier semble se rattacher en extrémité nord-est à un deuxième bâtiment de moellons appareillés dont seul un angle est apparu sur l'emprise fouillée.

Sur ce radier primitif a été construite postérieurement une autre structure de pierres brutes liées à la terre dont seul un rang de pierres a été conservé en élévation sur les

deux longueurs. Ces murs sont construits en bordure extérieure extrême du radier. Cela a entraîné la destruction par glissement du mur sud sur sa base, phénomène parfaitement mis en évidence lors de la fouille. Un caniveau déjà reconnu en 2001 naît à l'aplomb du mur ouest du bâtiment. Il était rempli de blocs et couvert par un grand bloc monolithe en forme de parallélépipède allongé de grès que nous pensons être un montant de porte ; un chaînage d'angle ou un linteau. À proximité, un autre bloc de forme anthropomorphe que nous pensons être une ébauche de statue voisinait l'ébauche de stèle découverte en 2001. Le remplissage de toute la surface se composait d'une couche de destruction étalée uniformément comprenant des tuiles, des clous de charpente, de la céramique et du verre très fragmenté. En surface, la céramique devient plus tardive (III<sup>e</sup> s.) en association avec du déchet fin de taille du grès. Nous n'avons pas pu définir la nature de ces structures très arasées. La forme et l'orientation de la structure inférieure peuvent faire penser à une chapelle ou un mausolée quoique le mobilier découvert n'en soit aucunement caractéristique. La structure supérieure peut être un petit habitat de tailleurs de pierre.

Le sondage central de 16 m<sup>2</sup> a permis de retrouver une bordure du chemin empierré mis au jour en 2001. Celui-ci amorce un virage au sud à angle droit pour se diriger vers le point culminant du site qui devrait être sondé en 2003. Le remplissage se composait d'un grand nombre de fragments de blocs architecturaux aux faces parementées avec une forte prédominance d'angles obtus qui pourraient faire penser au démantèlement d'une structure ronde. Un fragment de petite statue y a été également découvert. Une céramique très tardive voire paléochrétienne se trouvait en surface parmi du déchet de taille fin (DSP). Par mesure de conservation, un ramassage des monnaies, des fragments architecturaux et lapidaires de surface a été effectué sur tout le site. 14 monnaies très altérées ont été collectées dont seuls 4 bronzes de Marc Aurèle ont pu être identifiés (161-180 de n. è.).



*VIOMÉNIL, forêt de la Pille  
Divinité féminine drapée (Rosmerta ?)  
Cliché : Jean-Jacques GAFFIOT*



*VIOMÉNIL, forêt de la Pille  
Statue en haut relief (Apollon ?)  
Cliché : Jean-Jacques GAFFIOT*

Le fossé de la voie a livré, à la suite du Mercure découvert en 2001, le corps d'une grande divinité féminine drapée que nous pensons être Rosmerta, statue de même facture que le Mercure découvert en 2001. Au même endroit, un torse mutilé, nu et puissant, d'une autre statue en haut relief que nous attribuons à Apollon voisinait un fragment d'animal fantastique ailé traité en ronde-bosse. Il pourrait s'agir d'un griffon souvent associé à Apollon.

Enfin, la base d'une petite stèle votive émergeait de terre : elle représente les deux pieds nus d'une divinité dans une niche.

À l'issue de cette deuxième campagne de fouilles, nous avons désormais l'assurance qu'il existait sur le site un ensemble de structures dont la principale n'a pas encore été explorée. Ces structures ont été systématiquement détruites et leurs matériaux épanchés sur le site pour former un nouveau sol. Il pourrait s'agir d'un sanctuaire au vu de l'important mobilier lapidaire découvert. Ce sol a servi de support à une intense activité de façonnage de la pierre qui semble avoir perduré jusqu'à l'antiquité tardive voire l'époque paléochrétienne. Nous n'avons pu encore déterminer si les débris découverts sont des restes de matière première ou des ratés de produits finis d'un atelier de sculpteurs. Des prélèvements de surface aux époques modernes et contemporaines viennent encore troubler la compréhension du site. Beaucoup de questions demeurent encore, auxquelles devront s'efforcer de répondre les campagnes futures.

Jean-Jacques GAFFIOT

L'opération de diagnostic située à Vittel - 235 rue Saint-Éloi, a porté sur une surface totale de 996 m<sup>2</sup>. Le sol de la parcelle sondée est composé de terre végétale sur une épaisseur moyenne de 0,30 m. Elle recouvre un niveau de limon brun-beige, incluant des pierres calcaires, dont l'épaisseur varie entre 0,20 m et 0,40 m. Enfin, le banc de

dolomie blanc crème apparaît à une profondeur variant entre 0,50 m et 0,70 m. L'opération n'a livré aucun vestige archéologique.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Karine BOUCHET



## MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

Ligne à Grande Vitesse (LGV-Est),  
lots 33 et 34

Protohistoire - Gallo-romain

### BOUXIÈRES-SOUS- FROIDMONT Zone de stockage n° 41

Les sondages réalisés sur une aire de stockage d'environ 38 ha ont livré quelques vestiges épars, ainsi que de nombreux drains plus ou moins anciens. Deux chemins ont ainsi été repérés, mais sans pouvoir être datés. Par ailleurs, plusieurs fosses, trous de poteaux, four rectangulaire, fossés ont été identifiés, dont certains datables de l'époque gallo-romaine. Du mobilier protohistorique et

gallo-romain a également été recueilli sur toute la parcelle dans un niveau de colluvionnement. Il semble que ce niveau se soit mis en place à l'époque gallo-romaine, probablement à une époque de défrichement massif des collines.

Le service régional de l'Archéologie d'après le rapport de  
Claire TRISTAN

Âge du Fer - Contemporain

### BOUXIÈRES-SOUS- FROIDMONT - LESMÉSNIIS - PONT-À-MOUSSON Bois de la Voivrotte et Bois Fréhaut, zone boisée

Une portion du tracé de la LGV-Est, d'une longueur de 2,8 km, a été sondée dans une zone boisée (*Bois de la Voivrotte, Bois Fréhaut*), après coupe des arbres. À cette occasion, plusieurs vestiges ont été mis au jour : un chemin non daté, des vestiges liés à la première Guerre Mondiale et un site de l'âge du Fer. Un abri de 1914-18, constitué de madriers en bois de résineux, a notamment été repéré. Le site protohistorique, d'environ 3000 m<sup>2</sup>, est lo-

calisé à l'ouest du *Bois Fréhaut*. Il comporte des fosses et un trou de poteau, associés à une couche contenant de nombreux tessons de l'âge du Fer (dont un daté du Hallstatt final/La Tène ancienne), un fragment de meule en lave de l'Eiffel et du mobilier lithique. Il s'agit probablement d'un petit site érodé, implanté à flanc de colline.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable  
Claire TRISTAN

Protohistoire

### JAULNY Longue Enseigne, évaluation n° 89

Le tracé de la LGV-Est passe par la commune de Jaulny. L'extension de l'emprise du tracé a nécessité, en mai 2002, une opération de diagnostic supplémentaire assortie d'une évaluation sur une zone sensible déjà repérée. Deux incinérations avaient en effet déjà été mises au jour (cf. *Bilan scientifique régional 2001*, p. 153). L'extension de la zone diagnostiquée devait permettre de définir si ces sépultures étaient isolées ou bien si elles faisaient partie d'une plus vaste nécropole.

Le décapage réalisé a permis de mettre au jour une troisième incinération (prélevée en motte), accompagnée d'un trou de poteau, sous 0,30 m de terre végétale. Rien ne prouve que ces deux structures soient contemporaines. Rien ne venant non plus prouver le contraire, nous pouvons avancer l'hypothèse que ce poteau isolé a pu servir de marqueur de la sépulture, comme nos croix actuelles.

Il a été convenu avec le service régional de l'Archéologie

de ne pas réaliser l'étude des incinérations pour le moment, ce type de vestiges (incinérations protohistoriques isolées) étant assez courant en Lorraine. Il fera l'objet ultérieurement d'un rapport indépendant regroupant toutes les trouvailles de l'opération LGV-Est de la région.

Si le décapage de la zone sensible s'est révélé positif, révélant une incinération protohistorique de plus, il convient tout de même de relativiser le résultat de l'opération, car, en fait de nécropole, nous n'avons que trois sépultures. Rien ne prouve que nous ayons circonscrit la zone de dépôt. Les structures sont éloignées d'une dizaine de mètres l'une de l'autre. Rien n'empêche que d'autres incinérations s'intercalent entre nos sondages, sur une surface indéterminée. Cette faible densité de structures ne permet pas de déterminer vraiment l'extension du site, à moins d'un décapage extensif. Nous trouvant cependant à la limite de l'emprise de la LGV-Est, nous n'avons pu pousser plus loin nos investigations.

**JAULNY**

Gallo-romain - Haut Moyen Âge

**Viaduc de Jaulny**

Succédant à un démarrage intempestif de l'entreprise chargée de la réalisation d'un viaduc franchissant la vallée du Rupt-de-Mad, dans le cadre de la construction de la LGV-Est, un diagnostic a été réalisé sur une surface d'environ 10 ha. Il a permis la mise au jour de deux habi-

tats, partiellement détruit par les travaux, l'un de l'époque gallo-romaine et l'autre du haut Moyen Âge. Ces sites ont fait l'objet de mesures conservatoires.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
Thierry KLAG

**JAULNY**

Âge du Bronze - Âge du Fer

**Vallée des Grignards,  
zone de dépôt n° 84**

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la création d'une zone de stockage de matériaux d'une surface de 23,5 ha. Il a permis la mise au jour de nombreuses structures éparses non datées, ainsi que d'un site structuré d'environ 2 ha, comportant des bâtiments

sur poteaux associés à des fosses. Les rares tessons récoltés permettent d'attribuer cet habitat au Bronze final ou au Hallstatt ancien.

Le service régional de l'Archéologie d'après le rapport de  
Didier LAMOTTE

**LESMÉNILS****Le Chêne Brûlé, évaluation n° 189**

L'opération d'évaluation archéologique fait suite au diagnostic réalisé en 2001, qui avait révélé plusieurs indices d'occupation dans une vallée large et peu encaissée. Cinq sondages avaient livré des tessons de céramique datés de l'âge du Bronze moyen mis au jour au sein de niveaux limoneux, mais aucune structure n'avait été clairement observée. Deux longues bandes linéaires, de 110 à 120 m

de long, ont été décapées dans le cadre de l'évaluation. Toutefois, à l'exception de trois chablis piégés à 0,40 m de profondeur dans les niveaux limoneux, ce décapage n'a pas confirmé la présence d'indice archéologique.

Le service régional de l'Archéologie d'après le rapport de  
Rudy JEMIN

**LESMÉNILS**

Gallo-romain

**Le Chêne Brûlé, évaluation n° 188**

Les diagnostics réalisés sur le tracé de la LGV-Est, en Meurthe-et-Moselle sur le territoire de la commune de Lesménils, ont permis de déceler la présence d'un gisement archéologique. Il couvre une superficie d'environ 80 ares dont la largeur maximale de 50 m correspond à celle du tracé.

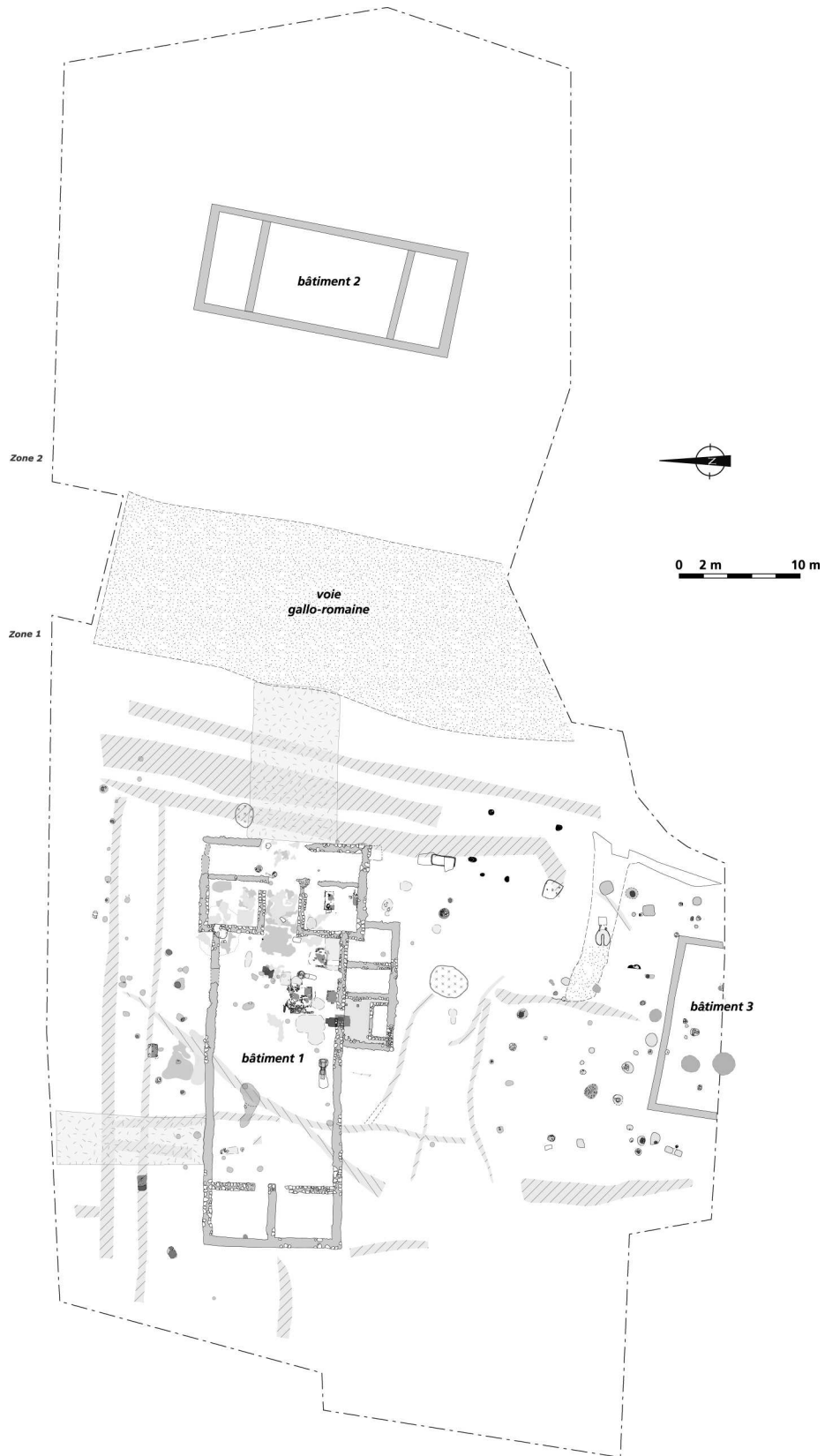
rantaine de mètres, a révélé une chaussée très érodée dont il ne reste qu'un seul niveau empierré sur un apport sableux et argileux. L'empierrement (4 m de largeur) remanié n'est sans doute plus celui de l'époque romaine. La largeur conservée de la voie est d'environ 16 m. Le flanc ouest est bordé de trois fossés attribuables à la période du Haut-Empire d'après le mobilier céramique recueilli dans le comblement.

Le site, installé en vallée de Seille, est connu, une borne milliaire a été trouvée à proximité. Il s'organise autour de l'un des principaux axes de communication de la Gaule Belgique qui relie Lyon à Trèves (*via Agrippa*). Le tronçon qui nous concerne se trouve à une vingtaine de kilomètres au sud de Metz et à une dizaine de kilomètres de Dieulouard (*Scarpona*), ville pont d'où l'on pouvait franchir la Moselle.

De part et d'autre de la chaussée, nous avons découvert des vestiges de bâtiments à fondation en dur et à trous de poteau appartenant à une station routière de campagne (peut-être *mansio* ou *mutatio*). S'ajoutent aux bâtiments des structures annexes, tels un four de potier, des foyers, des puits, des fosses et des fossés ou encore des empièvements.

La voie recoupe le gisement archéologique dans un sens nord-sud et se poursuit au-delà, encore insérée dans le paysage, sous le chemin actuel qui traverse les champs cultivés et les prairies. Le segment mis au jour, d'une qua-

À l'est de la route, sur un secteur érodé par les labours, le radier de fondation du bâtiment mis au jour présente



*LESMÉNILS, le Chêne Brûlé  
Relevé de l'ensemble du site  
Relevé : Francesca SCHEMBRI*

un plan rectangulaire tripartite du type grange, de 23,40 x 9,80 m. Installé à une quinzaine de mètres de la voie, il est parallèle à cette dernière.

À l'ouest, où se situent les principaux vestiges, on compte deux constructions en dur et une sur poteaux plantés à l'architecture incertaine. Le plan du bâtiment, situé au sud en limite de fouille, demeure incomplet : une tranchée de fondation d'une longueur de 16 m et deux retours de murs suivis sur 5,60 m.

L'édifice principal reconnu sur le gisement est orienté est-ouest, perpendiculairement à la voie. Quatorze mètres séparent l'axe de communication et l'édifice dont l'entrée principale est installée à l'est et donne sur la voie. Entre les deux, un niveau de circulation constitué de galets et de graviers permet l'accès de l'un à l'autre.

La construction présente un plan rectangulaire allongé, l'extrémité étant dotée de deux pavillons d'angle. Quant à l'extrémité ouest, elle est subdivisée en deux pièces symétriques, chacune d'elle comportant une ouverture donnant sur l'espace central. Ce dernier forme un bloc rectangulaire de 22,40 x 11 m, il s'agit vraisemblablement d'une grande cour ouverte.

On observe, accolée à la façade sud, une extension latérale dessinant un rectangle de 12 x 4,60 m, subdivisé en trois pièces. L'une d'elles est chauffée par un hypocauste à pilettes, son *preafurnium* était desservi depuis la cour du bâtiment. De cet aménagement, seule la partie inférieure était conservée, soit un sol en *terrazzo* et quelques pilettes *in situ*. Toujours dans cette pièce, nous avons observé un aménagement composé de trois murs appuyés contre le mur sud et délimitant un espace

rectangulaire de 2,8 x 1,2 m. Malgré la faiblesse des indices recueillis, cette partie est interprétée comme une petite installation de bains. Aucun élément recueilli n'autorise de datation pour l'extension sud, de construction postérieure au corps principal du bâtiment.

Parmi les structures annexes, le gisement compte un grand nombre de structures de combustion. Sur un total de 25 recensées, on observe leur présence principalement au sein de la cour et dans chacune des pièces du bâtiment (sauf une, pavillon nord-est). À noter, la découverte isolée d'un four de potier très arasé.

Enfin, en ce qui concerne le mobilier recueilli, il s'agit principalement de céramiques, d'objets métalliques (appliques, fibules, sondes, anneaux, éléments de harnachement, scories etc.) et de 120 monnaies. Plus rare, le mobilier en verre est aussi présent. Un seul vase a été reconstitué : il s'agit d'un gobelet, remarquable par son inscription *Portez vous bien ! Bonne santé !*, et par la technique du graveur avec ses fioritures à l'intérieur des lettres.

D'un point de vue chronologique, dans l'attente de résultats tels ceux de l'étude numismatique, nous pouvons selon l'étude du mobilier céramique et du verre, définir plusieurs phases chronologiques. Quelques indices, au plus tôt augustéens, ont été découverts dans un fossé de la voie, tandis que l'essentiel de l'occupation du Haut-Empire est attribuable à la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. Quant au bâtiment principal, il s'inscrit dans une période plus tardive.

Francesca SCHEMBRI

## LESMÉSNILS - PONT-À-MOUSSON

Bois de la Voivrotte et Bois Fréhaut,  
zone boisée

Âge du Fer - Contemporain

Une portion du tracé de la LGV-Est, d'une longueur de 2,8 km, a été sondée dans une zone boisée (*Bois de la Voivrotte, Bois Fréhaut*), après coupe des arbres. À cette occasion, plusieurs vestiges ont été mis au jour : un chemin non daté, des vestiges liés à la première Guerre Mondiale et un site de l'âge du Fer. Un abri de 1914-18, constitué de madriers en bois de résineux, a notamment été repéré.

Le site protohistorique, d'environ 3000 m<sup>2</sup>, est localisé à

l'ouest du *Bois Fréhaut*. Il comporte des fosses et un trou de poteau, associés à une couche contenant de nombreux tessons de l'âge du Fer (dont un daté du Hallstatt final/La Tène ancienne), un fragment de meule en lave de l'Eiffel et du mobilier lithique. Il s'agit probablement d'un petit site érodé, implanté à flanc de colline.

Le service régional de l'Archéologie d'après le rapport de  
Claire TRISTAN

## PAGNY-SUR-MOSELLE

Moulon, Maladrie, RAC nord PN19

Protohistoire - Gallo-romain

La localité de Pagny-sur-Moselle est située à 15 km au nord de la ville de Pont-à-Mousson, sur la frange occidentale de la plaine alluviale de la Moselle. L'intérêt de l'opération est réel du fait de sa situation à 250 m à vol d'oiseau des paléochenaux préhistoriques et protohistoriques fouillés ou sondés entre les années 1985 et 1999. Les données de la carte archéologique du service régional de l'Archéologie de Lorraine mentionnent l'existence

d'une quarantaine de sites ou d'indices de sites sur le finage de la commune. Le diagnostic engagé au début du mois d'octobre 2002 a porté sur une surface d'environ 25000 m<sup>2</sup> et a révélé deux secteurs archéologiques de sensibilité et de chronologie différentes, le secteur II ayant fait l'objet d'une fouille d'évaluation réalisée dans la continuité de l'opération de diagnostic.

Le secteur I est caractérisé par la présence d'un paléoval- lon orienté est-ouest dont le tracé a été repéré sur une dis- tance d'environ 50 m. Le comblement de nature limono- sableuse contient des fragments résiduels de faune et de céramique. Ces éléments, exhumés entre -1,20 m et - 2,10 m, n'ont livré aucune forme typologique datable. Le mobilier recueilli est essentiellement constitué de tessons atypiques de facture protohistorique. Au-delà de la cote - 2,10 m, les strates de gravier et de sable roux oxydé de la terrasse alluviale marquent la base du talweg. L'absence de vestiges structurés dans les sondages périphériques nous invite à classer ces faits dans la catégorie des in- dices de sites. La probabilité d'une localisation de gise- ments archéologiques en amont du talweg est envisagée.

Le secteur II correspond à une implantation rurale gallo- romaine caractérisée par la présence de constructions maçonneries et de bâtiments sur poteaux. Sur le plan spa- tial, le gisement a été circonscrit dans sa totalité, sauf à l'est, où la construction du canal à grand gabarit a en- taillé le site. Les vestiges correspondent aux substructions en pierres calcaires de deux bâtiments rectangulaires ali- gnés. La surface interne de l'un de ces édifices est de 173 m<sup>2</sup>. Le plan partiel d'une troisième construction ma- çonnée a révélé la présence d'un alandier. Ce dernier est associé à un sol compact constitué de tuiles concassées et de mortier de tuileau. L'ensemble pourrait s'apparenter à une structure de type séchoir. Enfin, une infrastructure

à quatre poteaux ou plus, dont les diamètres sont compris entre 0,50 m et 0,60 m, est située en périphérie des bâti- ments précédents. Les problèmes rencontrés sont d'ordre chronologique. Aucun mobilier céramique n'a été mis au jour lors de cette campagne de sondages. Ce complexe serait en relation avec un lieu d'habitation et/ou de bâti- ments dévolus à des activités agricoles et d'élevage.

L'évaluation d'une partie du secteur II a été programmée dans la continuité du diagnostic en raison de l'urgence des travaux. À l'est des structures repérées au diagnos- tic, le décapage d'environ 1000 m<sup>2</sup>, a livré les vestiges les plus remarquables, dont un four dont la fonction est pour l'instant indéterminée. La structure de combustion est abritée par un bâtiment de 55 m<sup>2</sup> entièrement fondé sur poteaux. Dans l'extrémité sud-est du foyer, un élément en remploi est à signaler. Il s'agit d'une stèle funéraire re- présentant un personnage féminin habillé d'un vêtement plissé. L'inscription épigraphique visible sur le fronton n'a pour l'instant fait l'objet d'aucune traduction. L'étude sty- listique de ce bas-relief est en cours ainsi que l'analyse des données de terrain.

Les résultats s'attacheront à caractériser la nature et la fonction des structures et tenteront d'esquisser un pha- sage chronologique du gisement malgré la faible pré- sence de mobilier.

Jean-Charles BRÉNON

## PONT-À-MOUSSON

### Bois Fréhaut

Protohistoire - Moyen Âge -  
Moderne

Deux sites ont été repérés dans la zone boisée du lieu-dit *Bois Fréhaut* :

- À l'ouest du bois, à proximité du Haut Pont (franchisse- ment médiéval de la Moselle), le sol du bois est par- semé de chemins creux correspondant aux anciens axes de circulations, probablement médiévaux et mo-

dernes,

- À l'est du bois, au-dessus d'anciennes carrières, un monticule anthropique de terre (*tumulus* ?), d'une di- zaine de mètres de circonférence pour une hauteur d'environ 1 m, a été repéré.

Nicolas MEYER

## PONT-À-MOUSSON

### Devant Poncé, zone de dépôt n° 14

Néolithique - Campaniforme

Le diagnostic archéologique réalisé sur la zone de sto- ckage n° 14 de la LGV-Est européenne a permis d'appré- hender un secteur de la plaine alluviale de la Moselle sur le finage de la commune de Pont-à-Mousson. L'opération a porté sur une superficie de 7,5 ha avec la réalisation de cent soixante-quatre tranchées de sondage.

Les résultats de l'opération révèlent l'absence d'anciens chenaux de la Moselle et la présence d'un indice d'oc- cupation du Néolithique final. Cette trace correspond à une structure circulaire isolée qui présente les caracté- ristiques d'un silo. Les comparaisons établies sur le plan ré- gional confirment cette interprétation, mais évoquent tou- tefois d'autres hypothèses comme celle de structures de combustion. La présence de graines carbonisées dans la partie supérieure du remplissage confirmerait la première hypothèse. Une analyse carpologique sera donc néces-

saire pour déterminer la nature des paléosemences et permettra d'intégrer ce résultat aux études archéobot-aniques régionales à venir.

Le mobilier est peu discriminant avec l'absence de pièces lithiques brutes ou façonnées et la présence de formes céramiques peu significatives. Toutefois, l'analyse des quelques éléments exploitables les attribue au groupe Cordé du Néolithique final, sous réserve d'une éventuelle attribution Campaniforme, en raison des recherches ac- tuelles qui remettent en question la chronologie du Cam- paniforme ancien. Au regard des référentiels chrono- logiques en vigueur, l'analyse isotopique à 2 sigma donne l'intervalle 2884-2584 av. n. è., résultat qui est en phase avec le Néolithique final.

Sur le plan régional, l'exemple du site de Pont-à-Mousson

aborde de nouveau le cas des gisements de la transition Néolithique final / Campaniforme qui se singularisent par la rareté des habitats structurés. Les témoins de ces occupations sont le plus souvent caractérisés par des faits archéologiques isolés relatifs à des structures excavées (silos, structures de combustion...) et à des fosses sépul-

crales. Pour les études à venir, il reste à apprécier si cet état est lié à l'insuffisance de données archéologiques ou si un changement profond des modes d'occupation du sol intervient.

Jean-Charles BRÉNON

## PRÉNY

### Ferme de Tautecourt, zone de dépôt n° 12

Gallo-romain - Haut Moyen Âge

La réalisation de la zone de stockage n° 12 de la ligne Est du train à grande vitesse a permis de procéder au diagnostic archéologique de 28 ha de parcelles agricoles cultivées, selon un taux d'ouverture du terrain de 5,4 %. Dans ce secteur vallonné du revers de la *cuesta* de la vallée de la Moselle, les sondages effectués à la pelle mécanique ont touché la totalité de la zone amont du vallon sec de la ferme de Tautecourt, caractérisé par des parcelles remembrées et cultivées en un bloc et dont la couverture superficielle est érodée sur les parties sommitales. Au fond du talweg, les accumulations de colluvions limono-argileuses, parfois anthropisées, peuvent atteindre jusqu'à 3 m d'épaisseur. Cette matrice sédimentaire n'a livré aucun horizon tourbeux ni d'éléments ligneux susceptibles de renseigner les disciplines de la palynologie et de la dendrochronologie. Sur l'état des connaissances archéologiques, le finage de la commune est documenté par de nombreuses prospections au sol qui permettent d'établir des comparaisons avec les résultats du diagnostic. Le gisement 11 AH de la carte archéologique a donc pu être corrélé à la zone II, ainsi que le site 009 AH qui est en relation avec la zone I. Les parcelles expertisées jouxtent par ailleurs l'habitat et la nécropole du haut Moyen Âge fouillés sur la partie courante du tracé LGV. Les résultats du diagnostic ont mis en évidence cinq zones archéologiques sensibles de densité et de taille inégales. La zone I a été créée autour d'un gisement très dense estimé à une superficie de 4 ha. Le nombre de structures archéologiques s'élève à 125, et semble réparti en deux concentrations spatiales distinctes qui pourraient correspondre à deux noyaux d'occupation. L'ensemble est caractérisé par des négatifs de poteaux, des fonds de cabane et la présence possible d'un paléosol. Des traces d'essartage ont également été observées dans quatre sondages et ce en différents points de la zone sensible. La datation relative repose sur l'échantillonnage de 19 structures avec une présence plus forte de mobilier significatif dans les fonds de cabane. Les fragments céramiques exhumés appartiennent majoritairement à la catégorie des pots à cuire de type Kugeltopf. L'intervalle chronologique retenu est en phase avec le VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. de n. è.

La zone II a permis de circonscrire les traces d'un établissement rural gallo-romain sur une surface de 1,2 ha. Avec la découverte de vingt-deux structures archéologiques, le gisement semble s'articuler autour d'un niveau de démolition principalement constitué de *tegulae* et de blocs calcaires qui pourrait masquer des substructions maçonnées ou sur poteaux. À proximité de ce noyau, l'existence d'une excavation rectangulaire de taille conséquente est à signaler. Elle pourrait être liée à une cave ou à un fond de

cabane. En périphérie de cet ensemble, plusieurs structures de combustion rectangulaires et des poteaux dont certains massifs, laissent supposer tout au moins pour ces derniers, l'existence de bâtiments. Par ailleurs, des indices d'essartage sont à signaler dans un sondage. La chronologie reste néanmoins relative avec un manque caractérisé de mobilier qui donne pour un seul cas une possibilité de datation pour le II<sup>e</sup> s. de n. è.

Une surface de 1400 m<sup>2</sup> a été définie pour la zone III en raison de la présence d'un négatif de poteau conservé avec son creusement. La taille de ce dernier laisse supposer la présence d'autres structures massives du même type qui pourraient marquer au sol le plan d'une infrastructure porteuse de datation gallo-romaine.

La surface archéologique définie pour la zone IV a été portée à 1400 m<sup>2</sup> autour d'une structure de combustion subcirculaire dont la chronologie reste pour le moment indéterminée.

La zone V correspond à une superficie de 1750 m<sup>2</sup> qui a livré cinq négatifs de poteaux dans deux sondages distincts. Aucun agencement et aucune datation ne sont connus pour ces structures.

Enfin, dix tranchées ont livré des traces d'essartage très érodées qui n'ont fait l'objet d'aucune création de périmètre archéologique. Localisés hors des zones d'habitat, ces indices semblent correspondre à des foyers de déforestation qui se répartissent de façon isolée, principalement dans les parties médianes et avales du talweg. Leur datation reste malheureusement impossible à déterminer. Avec une absence manifeste de données pour la Préhistoire et la Protohistoire, les résultats du diagnostic révèlent un bilan positif pour plusieurs siècles de l'époque gallo-romaine et du haut Moyen Âge. Ce sont cinq zones d'habitat de densités inégales qui ont été mises au jour dans un secteur rural jusqu'à présent jamais touché par des travaux d'aménagement du territoire.

C'est plus particulièrement sur les zones I et II que l'occupation du sol a été détectée la plus dense et longue dans le temps. Sur ce point, la fouille préventive devrait permettre de préciser la chronologie des gisements et d'apprécier l'existence d'une réelle continuité de l'implantation humaine de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fondation de l'établissement agricole de Tautecourt. À l'intérieur et à la périphérie des zones positives, les nombreuses traces d'essartage non datées pourraient être les indices d'une déforestation de la totalité du talweg. Ces faits témoigneraient d'une possible mise en exploitation du terroir de Tautecourt avant ou pendant l'Antiquité.

Jean-Charles BRÉNON

C'est en vue de la réalisation d'une zone de stockage de 28 ha que nous sommes intervenus du 5 au 19 décembre 2002, dans des conditions particulièrement difficiles : froid, neige, vent, brouillard. La situation en sommet de plateau, particulièrement dégagé, n'a pas arrangé les choses.

Trois zones archéologiquement intéressantes ont été repérées au cours de cette opération de diagnostic. Il s'agit d'une cave gallo-romaine située à l'extrémité nord-est de la parcelle à laquelle on peut adjoindre deux fondations de murs. Un repérage rapide autour des sondages réalisés permet de supposer que les vestiges ne s'étendent guère au-delà. On trouve en effet quelques morceaux de tuiles quelques mètres vers le nord et vers l'est par rapport aux sondages, mais le site ne doit pas excéder les 2000 m<sup>2</sup>, soit une zone de 40 m x 50 m environ.

La deuxième zone à retenir notre attention est celle située au sud-ouest de la parcelle. Il s'agit là d'une concentration de trous de poteaux appartenant peut-être à des bâtiments de type agricole de datation imprécise. La faible quantité et qualité du matériel récolté ne permettant pas d'attribution certaine : Protohistoire, haut Moyen Âge ? Le mauvais état de conservation des structures et la stérilité des sondages environnants ne permet pas de définir précisément une surface sensible.

Reste le fond de cabane du sondage situé à l'ouest de la parcelle. Peu profond, il a cependant livré un abondant et riche mobilier du haut Moyen Âge, avec des intrusions gallo-romaines. Rappelons que nous nous trouvons à quelques mètres d'une voie romaine et de plusieurs occupations de cette même époque. Si les sondages alentour n'ont livré aucune autre structure ou matériel rattachables à cette occupation médiévale, remarquons que nous sommes cependant en limite de parcelle ; le site peut très bien s'étendre vers l'ouest, de l'autre côté du chemin, voire entre nos sondages. Cette découverte ajoute un point de plus sur la carte de répartition des sites mérovingiens du plateau de Prény, déjà bien fournie. Mentionnons, pour mémoire, les divers habitats et la nécropole autour de la ferme de Tautecourt.

Nous retiendrons donc trois occupations principales sur cette parcelle, en plus des divers fossés, tranchées et possibles structures que nous n'avons pas eu le temps de tester mais qui ne paraissent pas très concluants. Il convient de mentionner le nombre très important d'anomalies dues à la nature du terrain et aux impacts de bombes qui truffent littéralement le sol d'une multitude de taches qu'il n'est pas toujours aisé d'interpréter.

Le service régional de l'Archéologie d'après le rapport de  
Claire TRISTAN

Réalisée préalablement aux travaux de construction de la LGV-Est, la fouille de la zone de dépôt de Prény *Ferme de Tautecourt* s'est limitée à quatre secteurs définis comme particulièrement sensibles au terme de l'évaluation. Bien que représentant une surface cumulée de 13644 m<sup>2</sup>, les décapages n'offrent qu'une vision partielle de l'occupation, ils révèlent néanmoins, au travers des structures reconnues, l'organisation raisonnée d'un espace dépassant largement le cadre de l'emprise. Mis en place entre les années 15/20 et 50/60 de n. è., les aménagements successifs traduisent un travail constant, sinon acharné, de romanisation d'un terroir par sa mise en forme géométrique. Deux secteurs sont plus particulièrement significatifs.

Les quelques 800 trous de poteau reconnus dans le secteur 2 dessinent, outre les plans de 6 bâtiments ou greniers, ceux de nombreux dispositifs de délimitation de l'espace. Établis sur la base d'orientations légèrement divergentes, quatre systèmes orthonormés peuvent être identifiés. Se succédant en s'imbriquant (permanence partielle des dispositifs antérieurs), les différents réseaux laissent

l'impression d'un certain tâtonnement dans le travail de deux générations au plus. Recoupant partiellement les constructions et les clôtures où dominait le bois, un vaste bâtiment de pierre marque la dernière phase d'occupation. En dépit d'une très médiocre conservation, l'édifice, muni d'une cave, ne révèle dans sa conception et sa réalisation aucune hésitation et répond parfaitement aux canons de l'architecture romaine. Implanté sans relation stricte avec les orientations parcellaires localement déjà testées, le bâtiment s'inscrit pourtant dans une nature civilisée par la mesure. Le développement théorique du module de 5 pas présidant à la définition des proportions de la réalisation nouvelle est confirmé par les faits. Interprétés comme trous de poteau support de culture (vigne ?), les 53 creusements ordonnés du secteur 5, s'intègrent au schéma. Si le cœur du domaine romanisé reste à localiser, la cause d'une désertion précoce des installations étudiées (début du règne de Néron au plus tard) reste à élucider. L'hypothèse d'un abandon n'est ici pas plus légitime que celle d'un simple déplacement dans le cadre d'un nouveau remodelage.

Olivier SIMONIN



*PRÉNY, ferme de Tautecourt  
Vue générale du secteur 2  
Relevé : Olivier SIMONIN*



# PRÉNY

Gallo-romain - Moyen Âge

## Fontaine Saint-Helcourt, évaluation n° 82

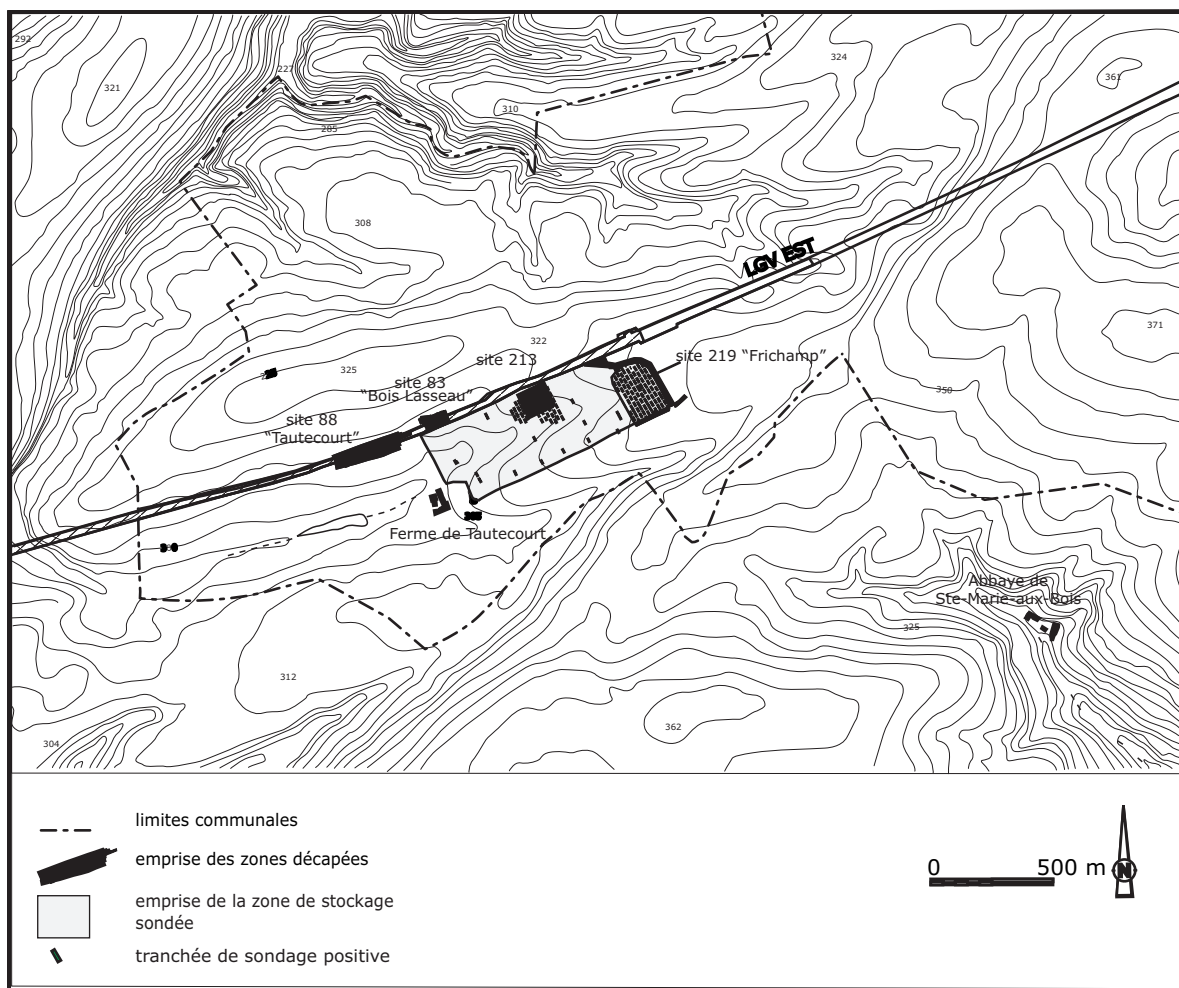
L'opération d'évaluation archéologique fait suite au diagnostic réalisé en 2001, au sud du village de Prény, sur le flanc d'un petit vallon au fond duquel coule le ruisseau des *Abreuvoirs*. Elle avait permis la mise au jour de vestiges dans trois sondages (un empierrement et plusieurs fosses, associés à du mobilier gallo-romain). L'évaluation a consisté à élargir des fenêtres autour des trois son-

dages, totalisant une surface d'environ 1500 m<sup>2</sup>. Peu de nouvelles structures ont été mises au jour à cette occasion : deux fosses de datation incertaine (gallo-romain ou médiéval) et deux ensembles drainant en pierres sèches. Le service régional de l'Archéologie d'après le rapport de Mathias CUNAUT

# PRÉNY

Néolithique - Chalcolithique -  
Âge du Fer - Gallo-romain -  
Haut Moyen Âge

## Ferme de Tautecourt, évaluation n° 88



### PRÉNY, Tautecourt

Plan général des différentes opérations réalisées en 2002 dans le vallon de Tautecourt

Relevé : Marie FRAUCIEL

Plusieurs opérations d'archéologie préventive menées en 2002 par l'INRAP ont permis d'étudier un vaste ensemble du haut Moyen Âge dans le cadre des travaux de construction de la future Ligne à Grande Vitesse Est Européenne sur la commune de Prény (Meurthe-et-Moselle). Les vestiges sont localisés au lieu-dit *Tautecourt*, à 3 km du village de Prény sur le revers des côtes de Moselle, à

5 km environ de la vallée de la Moselle. Les fouilles ont permis la mise au jour partielle d'un site d'habitat (site n° 88, dit *Tautecourt*), décapé sur 1,8 ha et d'une nécropole (site n° 83, dit *Bois Lasseau*), distants de 100 m environ. Un second site d'habitat contemporain de Tautecourt (site n° 219 dit *Frichamp*) a également été découvert à 900 m à l'est, dans une zone de stockage contiguë au

tracé. Les sondages permettent d'évaluer sa superficie à plus de 4 ha. 5000 m<sup>2</sup> ont pu en être fouillés en 2002. Les trois sites sont implantés sur les versants d'un grand vallon sec.

Les fouilles réalisées sur le site n° 88 de l'opération LGV Est sur la commune de Prény, au lieu-dit *Tautecourt*, ont porté sur une surface d' 1,8 ha qui présente une très forte densité de structures archéologiques réparties en quatre phases d'occupation discontinues. Quelques fosses et une sépulture datées du Campaniforme (2300-1800 av. J.C.) sont localisées dans l'extrémité sud-est du décapage. Le site est également occupé à la fin de La Tène finale et durant l'époque gallo-romaine précoce, comme en témoigne un ensemble de bâtiments sur poteaux de type greniers, associés à des fosses et à deux fours domestiques. Une petite occupation de la fin du II<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> s. de n. è., matérialisée par un bâtiment sur radier de fondation en pierres, est également à signaler.

La majorité des structures appartient cependant au haut Moyen Âge, il s'agit pour l'essentiel de trous de poteaux et de cabanes excavées. Le site est occupé de manière continue de la fin du V<sup>e</sup> s. ou du début du VI<sup>e</sup> s. jusqu'aux X<sup>e</sup> s. Durant la période mérovingienne, l'occupation est constituée de bâtiments sur poteaux à une nef et à parois porteuses. Une vingtaine de plans de bâtiments sur poteaux sont visibles ; ils se caractérisent par une grande similarité des plans et des techniques de construction et par une orientation est-ouest constante. Les plus grands disposent d'un foyer central. Leur superficie varie de 20 à 70 m<sup>2</sup>. Les bâtiments sont organisés de manière lâche, associés à des cabanes excavées et à quelques fosses. Les zones occupées durant l'époque mérovingienne sont progressivement abandonnées et l'occupation glisse vers le sud-est du site. L'organisation générale des constructions change radicalement durant le VIII<sup>e</sup> ou le IX<sup>e</sup> s. Un ensemble de bâtiments et de cabanes excavées, réparties en périphérie des constructions, s'implante autour d'un espace central, vide de bâtiments mais qui comporte des foyers, un silo possible ainsi que deux cabanes excavées.



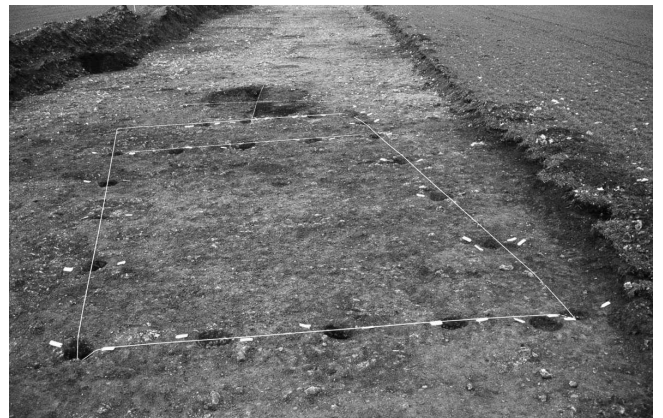
*PRÉNY, Tautecourt*

*Vue de la ferme de Tautecourt au premier plan et des sondages de la zone de stockage à droite et au second plan, les décapages des sites de Tautecourt (site 88) à gauche et de Bois Lasseau (site 83) à droite*  
Cliché : Jean-Charles BRÉNON, Olivier FAYE

À l'ouest, deux bâtiments sur poteaux à deux nefs

peuvent être reconstitués. Ils semblent avoir été reconstruits plusieurs fois. Leur font face à l'est deux bâtiments construits selon une technique mixte qui associe des radiers en pierre à des poteaux plantés. L'un d'entre eux possède des fondations très larges (celles-ci varient entre 1 et 2 m) conservées sur une profondeur de 0,40 à 0,90 m. Celles-ci forment un plan presque carré de 10 m de côté environ qui évoque les fondations d'un édifice à étage. Cet ensemble de constructions très cohérent est interprété à l'heure actuelle comme un centre d'exploitation agricole. L'élevage des ovi-caprinés est notamment fortement présumé grâce aux études de faune et aux analyses micro-morphologiques. Deux puits construits avec un appareillage de pierres montées à sec complètent cet ensemble. Seul l'un des deux est daté grâce à la dendrochronologie : l'abattage des bois avec lesquels a été réalisé le cuvelage date de 798 de n. è.

La fouille d'une cinquantaine de cabanes excavées a livré un abondant mobilier céramique, de nombreux restes osseux animaux ainsi qu'un lot conséquent d'objets métalliques et en os. Ces objets attestent du travail du textile (filage, tissage et couture), mais également du travail du cuir et peut-être aussi de la métallurgie. Les objets liés aux travaux agricoles sont également représentés, et un certain nombre d'outils reste mal identifié. Plusieurs cabanes excavées ont également livré des déchets attestant du travail du bois de cervidé durant l'époque mérovingienne (VI<sup>e</sup> s.), peut-être liés à la fabrication de peignes et d'aiguilles.



*PRÉNY, Tautecourt*

*Un exemple de bâtiment mérovingien découvert sur le site de Tautecourt (site 88), caractérisé par son plan à une nef et ses poteaux de parois très rapprochés*

*Cliché : Marie FRAUCIEL*

Six tombes dispersées sur le site d'habitat ont également été fouillées. Les inhumés, essentiellement des enfants, ne possèdent aucun mobilier associé ; l'une de ces tombes présente cependant un caisson de pierres identique à ceux découverts dans la nécropole voisine. Deux des sépultures sont respectivement datées par <sup>14</sup>C des VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. et des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. La sépulture la plus récente semble marquer la fin de l'occupation sur ce site. Cependant, les archives nous apprennent qu'en 1138 la *curtis* de Tautecourt fut donnée par l'avoué du château de Prény à la nouvelle abbaye des Prémontrés de Sainte-Marie-aux-Bois, pour y installer une grange monastique, preuve de la continuité de l'occupation dans le vallon. Cette dernière a perduré jusqu'à la Révolution Française, et la ferme qui l'a remplacée atteste seule aujourd'hui de

Haut Moyen Âge

**PRÉNY****Bois Lasseau, évaluation n° 83**

*PRÉNY, Bois Lasseau*  
*Vue de la nécropole en cours de fouille*  
*Cliché : Denis JACQUEMOT*

La nécropole mérovingienne de *Bois Lasseau* a été découverte sur le tracé de la voie à grande vitesse LGV-Est. Elle se situe environ 100 m à l'est du site d'habitat médiéval de *Tautecourt*. Cent soixante-seize tombes ont été mises au jour sur l'emprise du tracé de la LGV, les inhumations y sont majoritaires ; trois tombes à incinération complètent l'ensemble fouillé qui compte près de deux cents individus. Les limites méridionales, orientales et occidentales de cet espace funéraire, fouillé sur une superficie de 3000 m<sup>2</sup>, ont pu être reconnues ; les tombes sont toutes orientées est-ouest, organisées de part et d'autre d'un secteur vierge de structure, matérialisant sans doute un espace de circulation traversant le site d'ouest en est. Les recouvrements de tombes sont peu nombreux ; les inhumations successives dans une même tombe, la présence de nombreuses réductions, les témoignages de pillage ancien plaident au contraire en faveur d'un marquage des sépultures durant la phase d'utilisation de cet espace funéraire.



*PRÉNY, Bois Lasseau*  
*Exemple de tombes à cisson en pierres du VII<sup>e</sup> s., l'un des murs a été arasé pour permettre l'installation d'un nouveau défunt*  
*Cliché : Arnaud LEFEBVRE*



*PRÉNY, Bois Lasseau*  
*Vue de détail d'une sépulture datée de la première moitié du VI<sup>e</sup> s.*  
*Cliché : Marie FRAUCIEL*

Plus des trois-quarts des tombes correspondent à des inhumations habillées et contiennent un dépôt funéraire ; le mobilier abondant et de qualité est attribuable à toute

la période mérovingienne (début VI<sup>e</sup> s. - fin VII<sup>e</sup> s.). Les armes, les accessoires vestimentaires, les bijoux et la vaisselle déposés avec les défunts sont nombreux et variés. Les sépultures en pleine terre prédominent ; seule une vingtaine de tombes est construite au moyen d'un assemblage de pierres et de moellons posés à sec. Trois d'entre elles présentent des traces de mortier. Quelques tombes ont également livré des vestiges de dalles de couverture. Deux tombes, situées dans un même secteur, sont entourées d'un petit enclos circulaire ; cette pratique funéraire, jamais observée jusqu'ici dans les nécropoles lorraines, est souvent associée à des sépultures privilégiées dans les territoires franco-alamans. Certaines tombes présentent des fosses funéraires de très grandes

dimensions (de 3 à 4,50 m de long sur 2 m de large), leur profondeur est comprise entre 1 m et 1,50 m. La présence de coffrage en bois y est attestée par des traces ligneuses conservées sur les parois et le fond des fosses. Ces tombes contrastent avec les autres sépultures par la richesse et l'abondance du mobilier déposé avec les défunts, dont certains sont des enfants. La fin de l'utilisation de cet espace funéraire n'est pas connue avec précision, elle correspond à une phase où la pratique de l'inhumation habillée est abandonnée, les tombes les plus récentes de la nécropole ne renferment donc aucun élément de datation, elles sont vraisemblablement postérieures au VII<sup>e</sup> s.



*PRÉNY, Bois Lasseau  
Vue d'ensemble d'une sépulture privilégiée de la première moitié du VI<sup>e</sup> s.  
Cliché : Frédéric ADAM*

Marie FRAUCIEL

Gallo-romain - Haut Moyen Âge

**PRÉNY**

Frichamp, évaluation n° 219

Le second site d'habitat du haut Moyen Âge, situé dans la zone de stockage contiguë au tracé, est distant de 900 m à l'est du site de *Tautecourt* ainsi que de la nécropole. Les sondages de diagnostic ont permis d'évaluer son exten-

sion à plus de 4 ha, seule une surface de 5000 m<sup>2</sup> a été fouillée sur le tracé d'un accès à la voie. Une dizaine de bâtiments sur poteaux, sept fonds de cabane, quelques fosses et trois tombes contenant chacune plusieurs indi-

vidus constituent l'essentiel des structures du haut Moyen Âge mises au jour sur la zone fouillée. Les plans des bâtiments découverts, bien que partiels, présentent des modules identiques à ceux du premier site d'habitat fouillé, leur orientation est également similaire.

Le mobilier recueilli est similaire à celui découvert sur le site de *Tautecourt*. Il atteste d'une occupation contemporaine de celle des deux autres sites. On distingue une phase importante de construction durant l'époque mérovingienne (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> ?) ainsi qu'une occupation, plus restreinte, sur la zone décapée, qui peut être datée des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. par comparaison avec le site de *Tautecourt*. La superficie trop restreinte de la fouille ne permet de réelle-

ment caractériser le type d'occupation de ce second site d'habitat et ses rapports avec le premier ensemble fouillé. Une centaine de fosses ont également été découvertes sur toute la surface du site décapé, elles pourraient correspondre à des structures de stockage. Aucun élément ne permet de les dater, leur comblement n'est pas sans évoquer celui des structures datées de la fin de La Tène finale fouillées sur le site d'habitat de *Tautecourt* ainsi que sur le second site daté de la même période mis au jour dans la zone de stockage à quelques centaines de mètres plus à l'ouest (cf. *supra*, notice Olivier Simonin).

Marie FRAUCIEL

## PRÉNY - VANDIÈRES

Gallo-romain - Haut Moyen Âge

Grandes Friches, Fréhaut et Derrière Moulon, zone de dépôt n° 13bis

Non remise

Jean-Charles BRÉNON

## THIAUCOURT-RÉGNIEVILLE

Cribevalotte, zone de dépôt n° 55bis

Une opération d'évaluation archéologique a été menée préalablement à la réalisation d'une zone de stockage d'environ 2,5 ha. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour, mais des remaniements du terrain et une fosse

contenant des boîtes de conserve témoignent de la présence de forces armées lors de la première Guerre Mondiale.

Lonny BOURADA

## VANDIÈRES

Protohistoire - Gallo-romain

Bêtes aux Champs, évaluation n° 80

Dans le cadre de la construction de la Ligne à Grande Vitesse Est européenne (LGV-Est), l'opération d'évaluation n° 80, sur le lot 33 Xammes-Vandières, fait suite à un diagnostic archéologique qui avait révélé six sondages positifs dispersés (cf. *Bilan scientifique régional 2001*, p. 155). L'objectif de l'opération a été d'élargir ces sondages afin de caractériser les indices archéologiques détectés. Après un repositionnement de chaque tranchée au GPS, le décapage à la pelle mécanique s'est finalement centré sur l'étude de deux sondages qui a entraîné l'ouverture des secteurs I et II, distants de 200 m.

La zone d'étude concerne la plaine alluviale de la moyenne Moselle, plus précisément la rive gauche de cette rivière, à sa jonction avec la cuesta des côtes de Moselle. Les deux secteurs, d'une altitude moyenne de 190 m, sont localisés dans le fond et sur le flanc d'un valon pérenne situé entre deux points cotés. L'un, d'altitude 218 m, correspond au coteau du *Fréhaut*, l'autre culmine à 331 m au lieu-dit *Le Châtillon*, là où la cuesta forme un éperon. La couverture superficielle est caractérisée par un sédiment de nature limono-argileuse contenant parfois des matériaux d'origine alluviale provenant de l'érosion des hautes terrasses de la Moselle.

Les renseignements de la carte archéologique régionale

corrélés aux résultats encore partiels des opérations LGV-Est nous ont permis de recenser huit gisements historiques antiques situés dans la proche périphérie de l'évaluation n° 80. Cette donnée confirme la présence d'une occupation gallo-romaine dense, caractérisée par un habitat dispersé en petites unités de quelques bâtiments.

Le secteur I, décapé sur une surface d'environ 400 m<sup>2</sup> autour du sondage 205, a permis de mettre au jour cinq structures. Une excavation à fond plat et à parois très inclinées présente à sa base des traces de rubéfaction associées à un horizon charbonneux. L'interprétation proposée est celle d'un silo de datation protohistorique indéterminée. Une structure de combustion, rectangulaire à fond plat et à parois rubéfiées n'ayant livré aucun mobilier, pourrait correspondre à un four rectangulaire de l'époque gallo-romaine. Certains auteurs attribuent ce type de structure à une fonction de séchage ou de fumage des denrées. Une structure érodée de forme irrégulière au comblement charbonneux reste indéterminée et non datée. Deux poteaux circulaires, sans liens apparents avec les structures précédentes, pourraient être protohistoriques.

L'élargissement du sondage 133 a conduit à l'ouverture du secteur II. Le décapage de 400 m<sup>2</sup>, réalisé sur une pente

de 5,4 %, a livré un groupement de quatre traces rectilignes empierrées qui drainent toujours le terrain. Leur construction s'établit à partir du creusement d'une tranchée linéaire inscrite dans le sens de la pente que l'on comble ensuite de blocs calcaires. Dans un cas, ces blocs sont associés à des galets alluviaux intrusifs au contexte géologique du site. La découverte de fragments de *tegulae*, d'*imbrices* et de meules dans l'un des drains ne permet pas de certifier la datation gallo-romaine de l'ensemble du système. Malgré l'orientation majoritaire est-ouest que les structures adoptent, des différences entre chaque drain sont perceptibles. Ainsi, deux états de drainage du terrain existeraient mais n'ont pas été démontrés en raison de la faible surface décapée. Tous ces drains sont probablement liés aux écoulements anaclinaux de la cuesta. L'assainissement du sous-sol a été vraisemblablement réalisé pour faciliter les pratiques agricoles.

Les résultats de l'évaluation n° 80 corrélés aux résultats du diagnostic de 2001 font état de deux secteurs sensibles présentant chacun un potentiel archéologique de faible densité.

La moitié des structures protohistoriques et gallo-romaines du secteur I est liée à l'utilisation du feu pour une ou plusieurs activités indéterminées. Ce fait pourrait expliquer l'isolement des vestiges par rapport à un noyau

d'habitat. Dans un autre cas, les structures seraient isolées en raison du caractère ponctuel de l'activité à laquelle elles sont liées (silo creusé à côté d'une zone cultivée en marge de l'habitat, structure de combustion aménagée pour cuire, sécher ou fumer des denrées, etc.).

Sur la rive gauche de la vallée de la Moselle, entre Vandières et Pagny-sur-Moselle, l'occupation du sol à l'époque romaine est visiblement caractérisée par un habitat dispersé en petites unités de quelques bâtiments. Les zones périphériques à ces établissements sont cultivées sur des surfaces dont nous ne connaissons pas l'extension. Sachant que l'on remarque une concentration significative des gisements entre les derniers paléochenaux ouest de la plaine alluviale et le front de la cuesta des côtes de Moselle, les drains du secteur II confirmeraient la présence de zones drainées destinées aux pratiques agricoles. Le problème réside dans la datation des drains que l'on aurait peut-être pu résoudre par un décapage plus important. Dans le cadre des recherches sur l'anthropisation du milieu rural durant les périodes historiques en Lorraine, l'exemple de l'évaluation n° 80 illustre la nécessité de bâtir une problématique sur les systèmes de drainage et de trouver une méthodologie adaptée de façon à appréhender au mieux ces structures lors des phases de diagnostic et de fouille.

Jean-Charles BRÉNON

## VANDIÈRES

### Moulon, Devant Moulon

Néolithique - Campaniforme -  
Âge du Bronze - Âge du Fer -  
Gallo-romain

Le diagnostic archéologique, réalisé préalablement à la construction de la route d'accès à l'aire de stockage n° 13 et au raccordement nord de la LGV-Est sur le réseau ferré existant, a révélé quatre gisements de densité et de chronologie différentes. L'étude de ces données n'étant pour le moment pas achevée, les résultats exposés sont présentés sous la forme d'un inventaire par période.

Deux structures circulaires, d'un diamètre compris entre 0,90 m et 1,20 m, colmatées par un sédiment limono-sableux brun gris, ont livré un mobilier peu abondant composé de quelques éclats de silex et de fragments de céramique atypiques dont la pâte et le type de cuisson rappellent la facture des récipients de la fin du Néolithique ou du Campaniforme. Cette proposition de chronologie est donnée sous réserve d'être validée par l'étude du mobilier.

Trois incinérations de la fin de l'âge du Bronze ont été prélevées en bloc pour être fouillées en laboratoire. Sur le lot, une urne bien conservée contenait la totalité de l'amas osseux calciné ainsi que trois offrandes secondaires caractérisées par un couteau en alliage cuivreux, deux gobelets à épaule et une écuelle. Cette structure funéraire est datée de l'âge du Bronze final IIb. L'étude anthropologique est en cours.

Une fosse de forme elliptique au contour irrégulier de 2,40 m sur 1,30 m contenait, dans la partie supérieure

de son comblement, de nombreux nodules de terre brûlée et des fragments de céramique attribuables à la période hallstattienne. L'étude du mobilier permettra d'affiner la chronologie de cet ensemble clos. Sa localisation, sous la future piste de roulement des engins de chantier, n'a pas permis de sonder le reste de la parcelle et ainsi d'évaluer le potentiel réel du gisement.

Dans l'angle d'un bâtiment, un alandier de pilettes placées de chant s'ouvre sur un sol de plan subcarré constitué de tuiles concassées. Cet aménagement présenterait les caractéristiques d'un séchoir ou d'un fumoir. Cette interprétation est proposée sous réserve du résultat des recherches bibliographiques. En périphérie du bâtiment, sont recensés une petite structure en coffre aménagée de *tegulae* disposées de chant, plusieurs fours rectangulaires, une fosse d'extraction de matériaux et des poteaux. Toutes ces structures attestent la présence d'un établissement rural gallo-romain. Le traitement de ces données n'a pas encore débuté. Il n'est donc pas possible d'engager une discussion sur les aspects chronologiques. On peut cependant signaler que le gisement est localisé à une trentaine de mètres au sud-est de la ferme de Moulon dont la clef de voûte du portail indique une date fin XVIII<sup>e</sup> s. Le corps de ferme pourrait être construit sur des vestiges plus anciens, contemporains de nos découvertes.



VANDIÈRES, Moulon, Devant Moulon  
 Urne funéraire du Bronze final IIb en cours de fouille  
 Cliché : Luc STANIASZEK

Les résultats sont à mettre en perspective avec les gisements de Pagny-sur-Moselle *Maladrie* et Vandières *Corvée aux Loups*, établissements ruraux gallo-romains localisés au nord et au sud et distants d'environ 500 m. L'implantation de ces deux fermes gallo-romaines, ainsi que celle de *Moulon*, se trouve sur une bande d'environ 300 m

de large entre la limite ouest des derniers paléochenaux de la Moselle et le pied de la cuesta. Un travail d'analyse spatiale des différentes occupations antiques pourrait être envisagé dans ce secteur de la moyenne Moselle.

Jean-Charles BRÉNON

**XAMMES - JAULNY -  
 THIAUCOURT-RÉGNIEVILLE**  
 Fond de Chivau, zone de dépôt n° 55 et  
 n° 86

Âge du Bronze - Âge du Fer -  
 Gallo-romain - Contemporain

Une aire de stockage temporaire de 28 ha, liée à la construction de la LGV-Est, a été sondée en deux phases : une première durant l'été 2002 et l'autre pendant l'hiver 2003. Elle a livré un grand nombre de structures réparties sur l'ensemble des parcelles.

Les traces fugaces d'une occupation préhistorique ont été retrouvées sous la forme de rares outils en silex et d'un fragment de hache polie, retrouvés hors structure. Une occupation protohistorique (fin de l'âge du Bronze à La Tène) a surtout livré des structures de stockage (greniers, silos), probablement associées à des habitats très érodés. Les structures ayant livré du matériel se trouvent en effet au fond de dépressions ponctuelles.

Le terrain se trouve ensuite occupé durant l'époque gallo-

romaine. Seules deux incinérations ont été mises au jour au nord-ouest de la parcelle, mais, compte tenu de leur espacement, il est possible que d'autres structures funéraires se trouvent entre les sondages. Signalons l'existence d'une nécropole à incinérations située à environ 500 m de là, à l'ouest. Ces deux structures font peut-être partie du même ensemble.

Enfin, la période contemporaine a livré des traces du conflit de 1914-1918, sous la forme de tranchées, d'impacts d'obus et d'une sépulture de cheval. Des structures non datées comme des fossés (parcellaires ?) ont également été repérées.

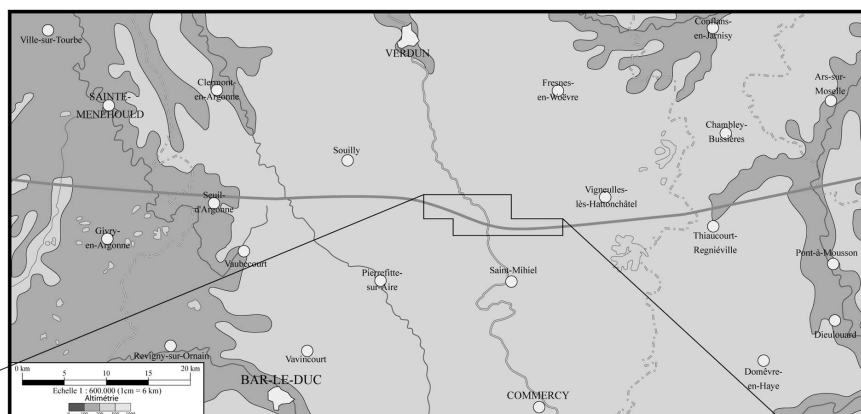
Le service régional de l'Archéologie d'après le rapport de  
 Claire TRISTAN

# MEUSE (55)

## Ligne à Grande Vitesse (LGV-Est)

### SECTION WOIMBEY - CHAILLON

Géoarchéologie dans la  
vallée de la Meuse, lots 31 et 32



**SECTION WOIMBEY  
CHAILLON, géoarchéologie dans la vallée de la Meuse, lots 31 et 32 - Carte topographique simplifiée**  
Relevé : Henri-Georges NATON

Cette étude s'inscrit dans les opérations d'archéologie préventives mises en œuvre préalablement à la construction de la LGV-Est européenne. Elle complète les rapports de diagnostic archéologique de l'est du lot 31 (cf. Lamotte) et de l'ouest du lot 32 (cf. Mourot).

Le choix de la coordination d'opérer pendant les mois d'hiver, lors de la période de crue annuelle de la Meuse, s'est avéré très préjudiciable aux observations dans des sondages profonds. De plus les opérations de diagnostic à l'est et à l'ouest de la Meuse se sont effectués au même moment ce qui a rajouté de la difficulté aux interventions de terrain, d'autant que des opérations étaient prévues au même moment sur la partie basse du site de Nubécourt (indice 78). Les observations de terrain n'auront pu être faites que sur quelques séries de sondages, de façon

très aléatoire. Les diagnostics et les observations géoarchéologiques n'ont pu être faites qu'à la faveur des disponibilités du géoarchéologue, disponibilités réduites par la multiplication des opérations simultanées.

Cette notice ne constitue donc que l'inventaire des descriptions des remplissages des sondages observés au cours des opérations de terrain. L'absence de continuité dans le suivi des observations ne permet pas de proposer des interprétations sur les évolutions morphosédimentaires de la vallée de la Meuse.

Des sondages systématiques ont été effectués sur l'ensemble de la zone à prospecter suivant une organisation en quinconce. Certains sondages ont pu faire l'objet d'observations détaillées de leur remplissage. Ces observations ont été faites avec les méthodes de la géoarchéolo-

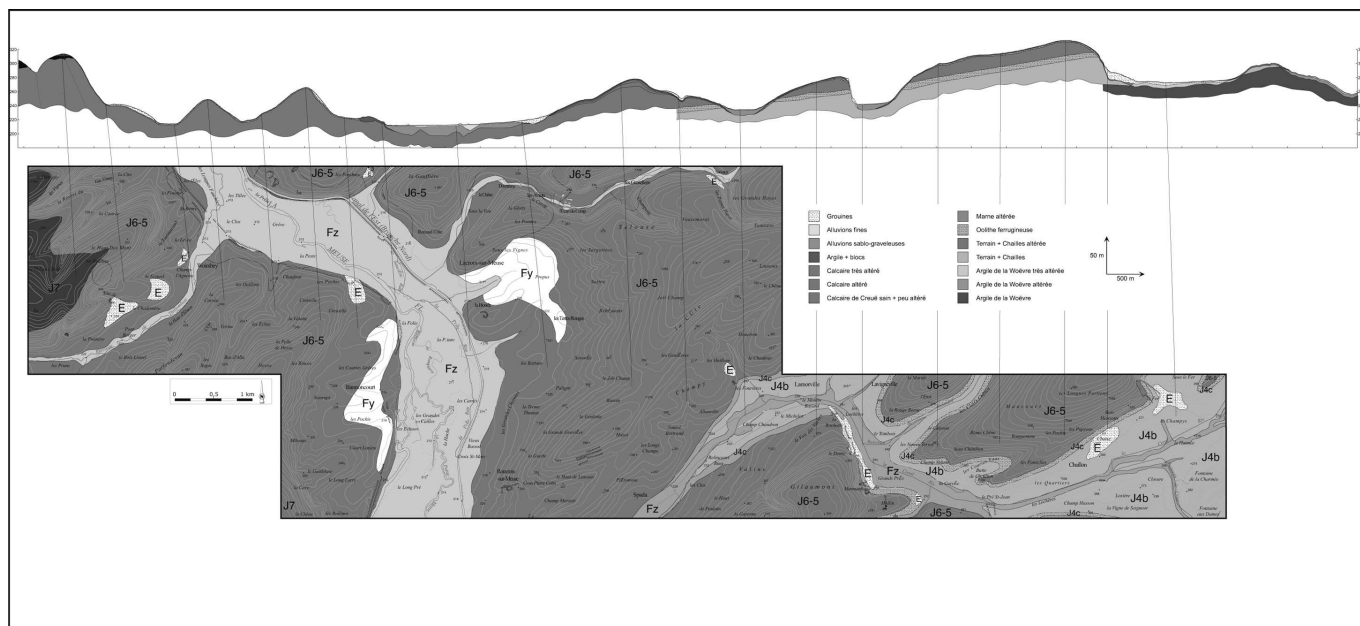


gie liant les techniques et approches de la géomorphologie, de la sédimentologie, de la pédologie et de la stratigraphie (Butzer, 1982 ; Waters 1992).

Ces descriptions permettent de discriminer les unités stratigraphiques (U. S.) constituant le remplissage sédimentaire. Un relevé schématique du remplissage des son-

dages décrits est effectué, ainsi que la description de chaque unité stratigraphique. Des échantillonnages dans chaque unité stratigraphique peuvent être prévus pour permettre d'éventuelle, observations complémentaires en laboratoire.

Henri-Georges NATON



### SECTION WOIMBEZY

CHAILLON, géoarchéologie dans la vallée de la Meuse, lots 31 et 32 - Coupe géologique suivant le tracé de la LGV-Est  
Relevé : Henri-Georges NATON

## BANNONCOURT

La Folie, zone de dépôt n° 56

Cette opération s'inscrit dans le programme de diagnostics archéologiques préalables à la construction de la LGV-Est européenne, plus précisément dans sa traversée du département de la Meuse et dans le secteur faisant partie du lot 31 de l'opération. Les sondages ont eu lieu sur la zone de stockage n° 56 sur la commune de Bannon-

court, au lieu-dit *La Folie*. Les prospections mécaniques, sur une superficie de 1,3 ha en zone agricole (cultures), ont permis de réaliser 20 sondages. Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans la zone étudiée.

Didier LAMOTTE

## BANNONCOURT - LACROIX-SUR-MEUSE

Prospection mécanique linéaire

Non remise

Didier LAMOTTE

## BEAUSITE - DEUXNOUDS

Zone de dépôt n° 59

L'intervention de diagnostic archéologique sur la parcelle 26 de la section 152 ZB, au lieu-dit *La Corvée* a été motivée par l'implantation en ce lieu d'une zone de concassage liée aux travaux de construction du tracé de la LGV-Est Européenne. Le terrain sondé couvre une su-

perficie totale de 5,5 ha. La réalisation de sondage sur cette parcelle a permis l'observation stratigraphique des lieux. La nature et la succession des couches ainsi que l'épaisseur de chacune ont été relevées. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour

sur cette parcelle.

Serge MENTELÉ

## BEAUSITE - NUBÉCOURT

Zone de dépôt n° 36

Cette opération s'inscrit dans le programme de diagnostics archéologiques préalables à la construction de la LGV-Est européenne et plus précisément dans sa traversée du département de la Meuse et dans le secteur faisant partie du lot 31 de l'opération. Les sondages ont eu lieu sur la zone de stockage n° 36, sur les communes de Beausite et Nubécourt (55).

La réalisation de sondages pratiqués sur le territoire des communes concernées par la zone de stockage

n° 36 a permis d'observer une séquence stratigraphique des lieux. Son enregistrement s'est fait à l'ouverture de chaque sondage, dans la limite des possibilités de terrassement.

Le seul indice archéologique dans la zone concernée est matérialisé par la présence d'une couche de sédiments colluvionnés contenant des vestiges d'une activité anthropique proche.

Didier LAMOTTE

## BENEY-EN-WOËVRE

Tronçon E, lot 37-32, aire de dépôt

Les sondages d'évaluation réalisés à l'emplacement de l'aire de stockage de Beney-en-Woëvre (tronçon E, lot 37-32), le long de la R.D. 904, n'ont livré aucun vestige archéologique. Sur les 7 ha concernés, 212 sondages répartis en quinconce sur 24 lignes ont été opérés à l'aide de deux pelles mécaniques munies de godets de curage. Dans cette zone, le substrat, constitué d'argiles lourdes de la Woëvre, est entaillé par un talweg d'environ 350 m

de large, orienté nord-est/sud-ouest. Cette structure naturelle est en partie comblée par des limons argileux, d'une épaisseur variant entre 0,20 m et 1,40 m, recouverts par les niveaux de terres arables. Le pendage observé, de l'ordre de 5 m pour 100 m, a contribué à provoquer une forte érosion des sols.

Franck MOUROT

## BENEY-EN-WOËVRE - CREUË

Tracé et zone de dépôt n° 10bis et 11

Protohistoire - Âge du Bronze -  
Âge du Fer - Gallo-romain

### Zone d'étude A : Communes de Lacroix-sur-Meuse et Rouvois

La zone d'étude A s'étend sur les communes de Lacroix-sur-Meuse et Rouvois. Le secteur d'étude correspond à un micro-territoire homogène formé par le lit majeur et la première terrasse alluviale et les coteaux de la rive droite de la Meuse.

### Description des sites, structures et mobilier archéologique

#### *Le site 1 (fosse polylobée protohistorique)*

En bordure de lit majeur de la Meuse, le sondage B6 a livré, à 0,70/0,80 m de profondeur, à l'interface entre les couches de limons bruns clairs et d'argile, une fosse polylobée d'1 m à 1,50 m de diamètre. Le comblement, constitué de limons bruns clairs mélangés à du charbon de bois et des nodules d'argile cuite, renfermait des tessons de céramique à dégraissant coquillier attribuables à la Protohistoire. Les sondages périphériques n'ont livré aucune autre trace d'aménagements. Seul le sondage B8 a livré, toujours au niveau de la couche d'argile, une épingle décorée en bronze dont la datation provisoire est attribuée à l'âge du Bronze moyen/final. L'objet fera l'objet d'une étude spécifique après sa restauration et le site fera l'ob-

jet d'une fouille de sauvetage.

#### *Le site 2 (nécropole protohistorique)*

Sur la terrasse alluviale de la Meuse, trois sépultures ont été découvertes. Les fosses apparaissent au contact de la couche de limon argileux et de la grouine, entre 0,5 m et 0,70 m. Le sondage A21 a livré une inhumation orientée nord-ouest/sud-est qui n'a pas été fouillée. Le sondage B9 a livré une deuxième inhumation orientée de la même façon, accompagnée d'un poignard en fer triangulaire d'environ 0,20 m de longueur qui semble s'apparenter aux modèles connus dans les tombes de guerrier du Hallstatt final et de la Tène ancienne. Au sud-est, le sondage C10 a livré une incinération qui a été protégée sur place. En l'attente d'une analyse détaillée, l'urne est datée du Hallstatt final/La Tène ancienne. Le site fera l'objet d'une fouille de sauvetage.

### Le parcellaire

Le parcellaire actuel est peu marqué. Les limites des parcelles n'ont été matérialisées qu'au moyen d'un passage de soc plus profond qui ne dépasse qu'en de très rares occasions les 0,25 à 0,30 m de profondeur. Il en résulte qu'en coupe, ce parcellaire n'entame que très rarement les niveaux inférieurs de la couche de terre arable. La

nature des terrains (labour principalement), ainsi que les remembrements successifs n'ont pas permis d'observer de micro-reliefs caractéristiques de limites de parcelles anciennes. Les cadastres napoléoniens des deux communes dévoilent pourtant, sur toute retendue du tracé, l'existence de centaines de parcelles laniérées. On peut considérer que les limitations anciennes ont été majoritairement détruites par les effets de la mécanisation agricole récente mais aussi par l'érosion superficielle des pentes liée à l'arrachage systématique des haies.

Seul un réseau fossoyé limité a été mis au jour à une trentaine de mètres en aval de la nécropole. Les fossés apparaissent à l'interface de la couche de limon brun clair et des dépôts de grouine, à 1,20 m de profondeur moyenne. Trois fossés à profil en U de 0,40/0,50 m de large et de 0,50 m de profondeur conservée ont été observés dans la ligne de sondage A, leur prolongement ayant été observé dans la ligne C. D'orientation nord-est/sud-ouest, le fossé 1 rejoint à angle droit le fossé 2 orienté nord-ouest/sud-est. Aucun élément mobilier n'a été trouvé en association avec ces structures qui demeurent non datée.

### Les chemins

*La voie de la rive droite de la Meuse (époque romaine)*

La voie de la rive droite de la Meuse, dont le tracé général est connu grâce à F. Liénard (1884a, p. 133), n'a pu être recoupée par les sondages. Ce résultat négatif laisse présumer qu'elle se situe entre le fleuve et la R.D. 964, dans un secteur qui n'a pu être sondé en raison des inondations hivernales.

*La voie Lacroix-sur-Meuse - Scarponne (époque romaine)*

Cette voie secondaire n'a pas été recoupée par le tracé de la LGV. On peut donc en déduire qu'elle se trouve plus au nord, probablement au niveau de la R.D. 162, seul axe est-ouest figurant dans ce secteur sur le cadastre napoléonien.

*Le chemin des Battants (XX<sup>e</sup> s.)*

Le chemin d'exploitation qui traverse actuellement le tracé de la LGV est récent et correspond à un aménagement de remembrement. Sa structure, très hétérogène, est constituée de blocs calcaire, de grouine et de résidus de hauts-fourneaux et de briques/tuiles canal du XX<sup>e</sup> s.

*Le chemin de Rouvrois à Lacroix (XIX<sup>e</sup> s./antérieur)*

Les sondages effectués sur la première terrasse, en limite occidentale de la nécropole ont révélé l'existence d'un ancien chemin d'orientation nord-ouest/sud-est, de 3 à 4 m de largeur. La structure est constituée d'un simple empierrement de pierres calcaires prélevées sur la terrasse supérieure. D'une épaisseur de 0,20 à 0,30 m, le radier est grossièrement aménagée et ne dispose pas de niveaux de recharge. Un arasement postérieur à l'abandon de ce chemin semble probable. Aucun élément mobilier n'a été trouvé dans le niveau de pierres. Le cadastre napoléonien permet de dater ce chemin du début du XIX<sup>e</sup> s. Toutefois, au regard de l'orientation des fossés découvert lors des sondages qui disposent de la même orientation et sont désaxés par rapport au parcellaire napoléonien (donc antérieurs). On peut donc avancer que ce chemin est antérieur au début du XIX<sup>e</sup> s. La fouille de plusieurs portions des fossés permettra de préciser cette datation.

### Le Bois des Battants (XIX<sup>e</sup> s./antérieur)

Le *Bois des Battants* constitue les restes d'un massif forestier humide déjà réduit à moins de 100 m<sup>2</sup> au début

du XIX<sup>e</sup> s. Les sondages périphériques ont montré l'existence d'une tourbière en formation dans laquelle se trouvaient des fragments de bois bancs et racines non décomposés, des traces de chablis et de profondes ornières qui témoignent du déboisement récent du massif (par ailleurs confirmé par les informations orales des exploitants). Les sondages ont également livré, dans le niveau tourbeux perturbé par des ornières profondes, quelques fragments de céramique à dégraissant coquiller, mal cuite, attribuable à la Protohistoire. Ces tessons attestent la proximité d'une zone d'habitat, sans doute en liaison avec la fosse polylobée qui a été découverte à une dizaine de mètres en amont.

### Le Bois de La Côte (Petit Bois) (XIX<sup>e</sup> s./antérieur)

Le groupement des chablis sur la deuxième terrasse indique que cette dernière était occupée par une extension du *Bois de La Côte*, réduit aujourd'hui à une simple bande forestière de limite communale. L'absence de mobilier ne permet pas de dater la ou les différentes phases d'abatage et/ou d'arrachage ni les structures. Toutefois, on sait que la partie haute de ce secteur correspond au *Petit Bois* appartenant, au début du XIX<sup>e</sup> s., à la commune de Lamorville. L'emprise du massif forestier, à cette époque, était sensiblement le même qu'aujourd'hui. L'examen de la carte de Cassini de Thury ne dévoilant pas une forte extension du bois, on peut en déduire que les chablis observés sont antérieurs à la fin du XIX<sup>e</sup> s.

La déforestation de ce secteur pourrait être en liaison avec la formation de talwegs de ruissellement.

### Les talwegs naturels de ruissellement

Un talweg naturel de ruissellement rempli de limons a été mis en évidence sur le coteau dominant la première terrasse alluviale. D'une largeur de 0,30 à 0,40 m et d'une profondeur moyenne de 0,25 m, il serpentait perpendiculairement à l'axe de la côte sur environ 20 m. Ce phénomène naturel semble être une des conséquence du déboisement du massif forestier de la Côte.

### Zone d'étude B, communes de Lamorville et Lavigneville

La zone d'étude se trouve au nord-ouest du village de Lamorville. Elle s'étend du chemin communal n° 5 de Seuzey jusqu'à la départementale qui relie Lamorville à Valbois, Chaillon, Creuë et Vigneulles.

La stratification superficielle est formées d'un niveau de terre arables variant de 0,15 à 0,25 m reposant sur des limons sablo-argileux bruns clairs s'épaississant en fonction du pendage. Sur la partie la plus haute, à l'est, l'épaisseur varie de 0,10 à 0,20 m tandis qu'à l'ouest, ils peuvent atteindre 1 m.

Les couches inférieures livrent la topographie du secteur, où l'on retrouve, d'ouest en est, le lit majeur de la Meuse puis la première terrasse et enfin la seconde.

Un ouvrage militaire allemand est situé sur un point d'observation naturel qui a, entre autre, été utilisé lors des levés topographiques pour rétablissement du cadastre napoléonien.

Il dispose d'une architecture en béton armé banché similaire à celle de l'abri du *Moulin Boyard* (Lamorville). Cet abri faisait partie de la première ligne de défense et d'observation. Il était relié à des blockhaus de taille plus

importante au nord-ouest (même champs) et au sud-est (coteaux du bois communal). La galerie de liaison sud-est a été mise au jour dans le sondage A12. D'une largeur de 1,20 m, elle avait été construite par tranchée ouverte bétonnée. Dans les gravats se trouvaient des portions de câble téléphoniques ainsi que des fragments de fers à béton. Le conduit permettait d'accéder à une pièce souterraine munie d'une voûte en béton armé, écroulée sur elle-même.

En périphérie de la galerie se trouvaient plusieurs trous

d'obus. Dans la couche de labour se trouvaient des éclats d'obus dont une fusée qui s'apparente à celles utilisées sur les projectiles français de 155 mm à mitraille. L'impact des projectiles a peu marqué le substrat (dépressions superficielles d'1 m de profondeur maximum) mais a contribué à déstabiliser et à faire écrouler les aménagements bétonnés sous-jacents.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
Franck MOUROT

---

## RAMBLUZIN ET BENOÎTE-VAUX

Zone de dépôt n° 52

---

Cette opération s'inscrit dans le programme de diagnostics archéologiques préalables à la construction de la LGV-Est européenne. Les sondages ont eu lieu sur la zone de stockage n° 52, sur la commune de Benoîte-Vaux (Meuse).

Les sondages ont permis d'observer une séquence stratigraphique des lieux. Son enregistrement s'est fait à l'ou-

verture de chaque sondage, dans la limite des possibilités de terrassement imposée par l'aménageur. La nature, la succession des couches ainsi que l'épaisseur de chacune ont été relevées.

Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans la zone étudiée.

Didier LAMOTTE

---

## BOUQUEMONT

Zone de dépôt n° 51

---

Cette opération s'inscrit dans le programme de diagnostics archéologiques préalables à la construction de la LGV-Est européenne. Les sondages ont eu lieu sur une zone annexe (dépôt de terre) liée à la construction de la LGV-Est, sur la commune de Bouquemont, au lieu-dit *Le Jura*.

Les sondages ont permis d'observer une séquence stra-

tigraphique des lieux. Son enregistrement s'est fait à l'ouverture de chaque sondage, dans la limite des possibilités de terrassement. La nature, la succession des couches ainsi que l'épaisseur de chacune ont été relevées.

Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans la zone étudiée.

Didier LAMOTTE

C'est à l'occasion de la création d'une zone de stockage, le long du tracé de la LGV-Est, qu'a été entreprise une opération de sondages systématiques sur la commune de Chaillon (55). Cette intervention se situait dans une zone archéologiquement sensible (nécropole protohistorique, voie romaine, possible butte féodale), et intéressante géologiquement par son relief.

Il était très probable que nous trouvions la suite de la nécropole de l'autre côté du chemin rural. Il était d'autre part tout à fait possible de découvrir des indices de datation de la butte ainsi que d'une éventuelle occupation gallo-romaine sur les pentes du vallon.

Ces deux dernières pistes de recherches se sont avérées stériles. On n'en connaît donc toujours pas davantage sur la butte de Châtillon, qui reste datée avec incertitude.

Par contre, la nécropole protohistorique est augmentée de cinq sépultures probables. Nous avons pu circonscrire la zone d'apparition des vestiges le long du chemin rural, sur 50 m de long pour une largeur n'excédant probablement pas 25 m, soit une surface d'environ 1250 m<sup>2</sup>.

Nous n'avons malheureusement recueilli aucun élément permettant d'affiner la datation de l'éperon barré, ni découvert de site piégé en fond de vallon par les colluvions. Seuls deux tessons de céramique grise commune ont été ramassés. Cependant, la présence de fragments de tuiles sur l'ensemble de la puissance de ces niveaux suggère leur dépôt à une période récente, pas antérieure à l'époque gallo-romaine.

Claire TRISTAN

L'évaluation 209 a eu lieu en amont des travaux relatifs au tracé de la future LGV-Est, sur le site de Meaucourt situé sur la commune de Chaillon (Meuse). Elle fait suite à deux diagnostics réalisés en juin 2002 par Claire Tristan et Frank Mourot à l'emplacement du dépôt n° 10 des matériaux, liés au passage de la LGV.

Ce site a fait l'objet de deux campagnes de fouille du 1er au 27 septembre et du 14 au 22 octobre dans le cadre de cette évaluation, la première pour repérer les limites de la nécropole et la seconde afin supprimer le chemin, et à effectuer quelques vérifications.

### Organisation de l'espace funéraire

Nous avons repéré 40 faits au décapage dont 7 qui ont été annulés (anomalies) ce qui donne 33 structures, abstraction faite de leur nature. Elles ont toutes été fouillées manuellement, à 100 % pour les sépultures et à 50 % pour les autres structures. C'est grâce au décapage extensif qu'il a été possible d'appréhender la nécropole dans sa totalité, si on fait bien entendu abstraction des sépultures qui ont pu être détruites (érosion, etc.).

Nous sommes en présence d'une nécropole rurale que nous n'avons pas pu rattacher à un habitat quelconque. Elle semble dater de la fin du Hallstatt ou peut-être du tout début de La Tène ancienne.

Nous n'avons repéré aucun fossé circonscrivant cette petite nécropole malgré le décapage extensif réalisé. Cette nécropole se présente selon une configuration atypique pour l'époque. En effet elle s'organise selon 4 alignements parallèles, orientés est-ouest au sein desquels les sépultures se répartissent apparemment sans règles précises (espacement, sexe, orientation, etc.). La disposition des fosses au sein de ces lignes n'est pas homogène. Certains alignements comportent peu de sépultures, il est difficile de savoir si ces vides sont originels ou s'ils résultent d'une destruction de certaines structures (labours,

décapages successifs).

Aucune sectorisation particulière n'a été mise en évidence en fonction de la forme ou de la dimension des fosses qui sont majoritairement ovoïdes et de largeur plutôt étroite et moyenne, ce qui traduit une volonté de cohésion dans leur agencement. La majorité est arasée, ce qui empêche de mettre en évidence un mode de couverture ou de signalisation dans l'espace. Par contre, 3 d'entre elles gardent les traces d'un aménagement intérieur en pierres. Le comblement assez uniforme ne contenait pas de matériel.

### La gestuelle funéraire

Cette étude a été réalisée sur 21 squelettes, puisque 2 des 19 sépultures ne contenaient pas de corps (tombes 2002 et 2006) et que les tombes 1004 et 1016 en contenaient 3. Il est par contre impossible de faire cette étude sur les individus *surnuméraires* (1010B et 1004D) trouvés lors de l'étude.

*Toutes les sépultures sont de type primaire.*

En ce qui concerne les espaces de décomposition, la majorité des sépultures présente des espaces mixtes de décomposition (présence d'un contenant, quelque soit sa typologie et colmatage assez rapide du cadavre).

Cette situation nous a poussé à nous intéresser plutôt à la présence ou à l'absence d'un contenant, quelque soit sa nature.

On note sur le site les indices de deux types de contenants. L'un est directement associé à la présence d'effet de paroi linéaire et oriente les conclusions vers la présence d'un contenant de type *cercueil* ou *caisson sans couverture*. Le deuxième, beaucoup plus contraignant sur le corps (épaules, bassin, pieds), est plutôt à mettre en rapport avec une enveloppe souple de type *linceul* plus ou moins contraignante et perméable au sédiment. Un autre

mode d'aménagement intérieur de la fosse a été repéré sur des critères archéologiques, contrairement aux précédents s'appuyant sur des observations taphonomiques. L'intérieur d'au moins 3 fosses a été aménagé par un coffrage en pierre sur lequel une couverture périssable (planche ou autre) pouvait s'appuyer. Ce type de contenant concerne plutôt le premier inhumé des sépultures multiples (tombes 1004C et 1016C).

La présence pour 4 sépultures d'indices d'un *repose tête* ou d'un *coussin funéraire* périssable semble corroborer la présence des contenants.

Les différents types de contenants semblent coexister parfois dans la même structure, sans que l'on ait pu mettre en évidence une sectorisation en fonction de ce critère.

Dans la majorité des cas, les sépultures sont de type individuel, on note également une sépulture double dont on ne connaît pas le fonctionnement, le deuxième individu ayant été retrouvé en post-fouille. On note également la présence d'une sépulture triple dans laquelle 2 individus semblent avoir été inhumés simultanément. Une sépulture triple attestée sur le terrain est devenue quadruple en post-fouille.

On note la présence de dépôt de mobilier dans 9 sépultures sur 19, ce qui représente un peu plus de 50 % du total. Sans être exceptionnel, ce fait mérite d'être mentionné d'autant que le matériel métallique représente un bel ensemble, 4 individus étant accompagnés de parure, un par des armes, trois par des armes et des parures et un par une céramique.

Ce matériel, en cours de stabilisation au LAM (Musée du fer à Nancy), devrait prochainement être étudié.

En ce qui concerne la position originelle des corps dans la sépulture, celle-ci semble avoir été le *décubitus dorsal* avec, parfois, une composante latérale droite, la tête à l'ouest ou à l'est, les bras le long du corps, les avant-bras en pronation, les mains dans la région du bassin et les membres inférieurs en extension.

#### *Recrutement de la nécropole*

Au total, la nécropole se compose de 19 sépultures pour 21 squelettes, dont 20 individus adultes et un immature, auxquels s'ajoutent 2 individus immatures qui ont été retrouvés en post-fouille. Cette étude s'est donc effectuée sur 23 squelettes.

Les problèmes rencontrés découlent directement de la représentation et de la conservation moyenne des restes osseux.

En ce qui concerne l'estimation de l'âge au décès, mis à part l'immature surnuméraire de la tombe 1004, tous nos sujets sont considérés comme adultes sans plus de précision. Nous sommes donc en présence de 22 adultes sur 23 individus.

En ce qui concerne l'estimation du sexe, on note une forte

proportion d'indéterminés et une majorité d'homme (une seule femme) dans ceux qui ont pu être sexés.

Ce rapport de masculinité au bénéfice des hommes peut être dû au fait qu'il y a des femmes parmi les indéterminés et que nous sommes en présence d'une fouille sectorielle par rapport à l'étendue originelle du site, où alors qu'il y ait eu une proportion plus forte d'homme dans la population vivante.

Ces résultats bruts sont donc à examiner avec prudence dans la mesure où l'échantillon auquel nous avons affaire est faible et que le matériel est moyennement conservé. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas pu mettre en évidence de secteurs particuliers en fonction de l'âge ou du sexe, bien que la seule femme présente semble à l'écart, ce qui peut-être dû à la destruction des sépultures la reliant aux autres.

En ce qui concerne l'état sanitaire de la population, nous n'avons relevé aucun indice de stress sur les squelettes et les pathologies détectées sont plutôt d'ordre «traumatique», et semblent liées à des épisodes de type «guerrier».

#### **Intérêt de l'aire funéraire de Méaucourt**

##### *Une organisation spatiale particulière*

Une des particularités de ce site est qu'il diffère dans son organisation spatiale de ce que l'on connaît habituellement pour l'époque (Hallstatt final / début La Tène). Les sépultures s'organisent ici selon des alignements globalement est-ouest, sans que l'on puisse mettre en évidence une répartition particulière en fonction d'un critère (âge, sexe, matériel, etc.), nous n'avons repéré aucun fossé circonscrivant cette petite nécropole. Il semblerait que les nécropoles de cette époque s'organisent au sein d'un enclos et autour de sépultures ou à proximité de tombes plus anciennes (*tumulus*) ou de tombes au matériel très ostentatoire.

##### *Une population de type militaire ?*

La deuxième caractéristique de cette population est qu'elle ne correspond absolument pas à une population dite *naturelle*. En effet, elle est constituée dans sa grande majorité d'hommes, inhumés pour certains avec un matériel de type armement et, pour d'autres, avec des lésions traumatiques de type *guerrier*.

##### *Importance du matériel métallique pour la chronotypologie du Hallstatt en Lorraine*

Il est important de souligner ici la présence d'un matériel métallique (armement et parure) assez ostentatoire, de belle qualité et assez bien conservé.

Cet ensemble est d'autant plus important qu'en ce qui concerne la région et la période, nous n'avons pas énormément d'exemples de ce type récemment fouillée mis à part la nécropole de Lacroix-sur-Meuse (J.-CH. Brénon, INRAP) et qui est actuellement en cours d'étude.

Valérie DELAUGEAS

## BEAUSITE - DEUXNOUDS- DEVANT-BEAUZÉE

Zone de dépôt n° 50

Cette opération s'inscrit dans le programme de diagnostics archéologiques préalables à la construction de la LGV-Est européenne. Les sondages ont eu lieu pour le tracé de la LGV-Est, sur la commune de Deuxnouds-devant-Beauzée, aux lieux-dits *Lignemont* et *La Côte Tir-Cul* et pour la zone de stockage n° 50, au lieu-dit *Les Parsons*.

La réalisation de sondages pratiqués sur le territoire de la commune a permis d'observer une séquence stratigraphique des lieux. Son enregistrement s'est fait à l'ouverture de chaque sondage, dans la limite des possibilités de terrassement.

Deux fossés ont été repérés. Seules les extrémités nord sont visibles. Au sud, dans la zone de stockage n° 50, les fossés n'ont pas été retrouvés dans le sondage.

Aucun vestige archéologique n'a été repéré lors des sondages réalisés sur l'emprise de cette zone

Didier LAMOTTE

## LACROIX-SUR-MEUSE - ROUVROIS-SUR-MEUSE - LAMORVILLE - LAVIGNÉVILLE

Tracé et zones de dépôt n° 10bis et 11

Protohistoire - Âge du Bronze -  
Âge du Fer - Gallo-romain -  
Moyen Âge - Moderne -  
Contemporain

### Zone d'étude A : Communes de Lacroix-sur-Meuse et Rouvois

La zone d'étude A s'étend sur les communes de Lacroix-sur-Meuse et Rouvois. Le secteur d'étude correspond à un micro-territoire homogène formé par le lit majeur et la première terrasse alluviale et les coteaux de la rive droite de la Meuse.

### Description des sites, structures et mobilier archéologique

#### *Le site 1 (fosse polylobée protohistorique)*

En bordure de lit majeur de la Meuse, le sondage B6 a livré, à 0,70/0,80 m de profondeur, à l'interface entre les couche de limons bruns clairs et d'argile, une fosse polylobée d'1 m à 1,50 m de diamètre. Le comblement, constitué de limons bruns clairs mélangés à du charbons de bois et des nodules d'argile cuite, renfermait des tessons de céramique à dégraissant coquillier attribuables à la Protohistoire. Les sondages périphériques n'ont livré aucune autre trace d'aménagements. Seul le sondage B8 a livré, toujours au niveau de la couche d'argile, une épingle décorée en bronze dont la datation provisoire est attribuée à l'âge du Bronze moyen/final. L'objet fera l'objet d'une étude spécifique après sa restauration et le site fera l'objet d'une fouille de sauvetage.

#### *Le site 2 (nécropole protohistorique)*

Sur la terrasse alluviale de la Meuse, trois sépultures ont été découvertes. Les fosses apparaissent au contact de la couche de limon argileux et de la grouine, entre 0,5 m et 0,70 m. Le sondage A21 a livré une inhumation orientée nord-ouest/sud-est qui n'a pas été fouillée. Le sondage B9 a livré une deuxième inhumation orientée de la même façon, accompagnée d'un poignard en fer triangulaire d'environ 0,20 m de longueur qui semble s'apparenter aux modèles connus dans les tombes de guerrier du Hallstatt final et de la Tène ancienne. Au sud-est, le sondage C10 a livré une incinération qui a été protégée sur place. En l'attente d'une analyse détaillée, l'urne est datée du Hallstatt

final/La Tène ancienne. Le site fera l'objet d'une fouille de sauvetage.

### Le parcellaire

Le parcellaire actuel est peu marqué. Les limites des parcelles n'ont été matérialisées qu'au moyen d'un passage de soc plus profond qui ne dépasse qu'en de très rares occasions les 0,25 à 0,30 m de profondeur. Il en résulte qu'en coupe, ce parcellaire n'entame que très rarement les niveaux inférieurs de la couche de terre arable. La nature des terrains (labour principalement), ainsi que les remembrements successifs n'ont pas permis d'observer de micro-reliefs caractéristiques de limites de parcelles anciennes. Les cadastres napoléoniens des deux communes dévoilent pourtant, sur toute retendue du tracé, l'existence de centaines de parcelles laniérées. On peut considérer que les limitations anciennes ont été majoritairement détruites par les effets de la mécanisation agricole récente mais aussi par l'érosion superficielle des pentes liée à l'arrachage systématique des haies.

Seul un réseau fossoyé limité a été mis au jour à une trentaine de mètres en aval de la nécropole. Les fossés apparaissent à l'interface de la couche de limon brun clair et des dépôts de grouine, à 1,20 m de profondeur moyenne. Trois fossés à profil en U de 0,40/0,50 m de large et de 0,50 m de profondeur conservée ont été observés dans la ligne de sondage A, leur prolongement ayant été observé dans la ligne C. D'orientation nord-est/sud-ouest, le fossé 1 rejoint à angle droit le fossé 2 orienté nord-ouest/sud-est. Aucun élément mobilier n'a été trouvé en association avec ces structures qui demeurent non datée.

### Les chemins

#### *La voie de la rive droite de la Meuse (époque romaine)*

La voie de la rive droite de la Meuse, dont le tracé général est connu grâce à F. Liénard (1884a, p. 133), n'a pu être recoupée par les sondages. Ce résultat négatif laisse présumer qu'elle se situe entre le fleuve et la R.D. 964, dans

un secteur qui n'a pu être sondé en raison des inondations hivernales.

*La voie Lacroix-sur-Meuse - Scarponne (époque romaine)*  
Cette voie secondaire n'a pas été recoupée par le tracé de la LGV. On peut donc en déduire qu'elle se trouve plus au nord, probablement au niveau de la R.D. 162, seul axe est-ouest figurant dans ce secteur sur le cadastre napoléonien.

*Le chemin des Battants (XX<sup>e</sup> s.)*

Le chemin d'exploitation qui traverse actuellement le tracé de la LGV est récent et correspond à un aménagement de remembrement. Sa structure, très hétérogène, est constituée de blocs calcaire, de grouine et de résidus de hauts-fourneaux et de briques/tuiles canal du XX<sup>e</sup> s.

*Le chemin de Rouvrois à Lacroix (XIX<sup>e</sup> s./antérieur)*

Les sondages effectués sur la première terrasse, en limite occidentale de la nécropole ont révélé l'existence d'un ancien chemin d'orientation nord-ouest/sud-est, de 3 à 4 m de largeur. La structure est constituée d'un simple empierrement de pierres calcaires prélevées sur la terrasse supérieure. D'une épaisseur de 0,20 à 0,30 m, le radier est grossièrement aménagée et ne dispose pas de niveaux de recharge. Un arasement postérieur à l'abandon de ce chemin semble probable. Aucun élément mobilier n'a été trouvé dans le niveau de pierres. Le cadastre napoléonien permet de dater ce chemin du début du XIX<sup>e</sup> s. Toutefois, au regard de l'orientation des fossés découvert lors des sondages qui disposent de la même orientation et sont désaxés par rapport au parcellaire napoléonien (donc antérieurs). On peut donc avancer que ce chemin est antérieur au début du XIX<sup>e</sup> s. La fouille de plusieurs portions des fossés permettra de préciser cette datation.

#### **Le Bois des Battants (XIX<sup>e</sup> s./antérieur)**

Le *Bois des Battants* constitue les restes d'un massif forestier humide déjà réduit à moins de 100 m<sup>2</sup> au début du XIX<sup>e</sup> s. Les sondages périphériques ont montré l'existence d'une tourbière en formation dans laquelle se trouvaient des fragments de bois bancs et racines non décomposés, des traces de chablis et de profondes ornières qui témoignent du déboisement récent du massif (par ailleurs confirmé par les informations orales des exploitants). Les sondages ont également livré, dans le niveau tourbeux perturbé par des ornières profondes, quelques fragments de céramique à dégraissant coquiller, mal cuite, attribuable à la Protohistoire. Ces tessons attestent la proximité d'une zone d'habitat, sans doute en liaison avec la fosse polylobée qui a été découverte à une dizaine de mètres en amont.

#### **Le Bois de La Côte (Petit Bois) (XIX<sup>e</sup> s./antérieur)**

Le groupement des chablis sur la deuxième terrasse indique que cette dernière était occupée par une extension du *Bois de La Côte*, réduit aujourd'hui à une simple bande forestière de limite communale. L'absence de mobilier ne permet pas de dater la ou les différentes phases d'abatage et/ou d'arrachage ni les structures. Toutefois, on sait que la partie haute de ce secteur correspond au *Petit Bois* appartenant, au début du XIX<sup>e</sup> s., à la commune de Lamorville. L'emprise du massif forestier, à cette époque,

était sensiblement le même qu'aujourd'hui. L'examen de la carte de Cassini de Thury ne dévoilant pas une forte extension du bois, on peut en déduire que les chablis observés sont antérieurs à la fin du XIX<sup>e</sup> s.

La déforestation de ce secteur pourrait être en liaison avec la formation de talwegs de ruissellement.

#### **Les talwegs naturels de ruissellement**

Un talweg naturel de ruissellement rempli de limons a été mis en évidence sur le coteau dominant la première terrasse alluviale. D'une largeur de 0,30 à 0,40 m et d'une profondeur moyenne de 0,25 m, il serpentait perpendiculairement à l'axe de la côte sur environ 20 m. Ce phénomène naturel semble être une des conséquence du déboisement du massif forestier de la Côte.

#### **Zone d'étude B, communes de Lamorville et Lavigneville**

La zone d'étude se trouve au nord-ouest du village de Lamorville. Elle s'étend du chemin communal n° 5 de Seuzey jusqu'à la départementale qui relie Lamorville à Valbois, Chaillon, Creuë et Vigneulles.

La stratification superficielle est formées d'un niveau de terre arables variant de 0,15 à 0,25 m reposant sur des limons sablo-argileux bruns clairs s'épaississant en fonction du pendage. Sur la partie la plus haute, à l'est, l'épaisseur varie de 0,10 à 0,20 m tandis qu'à l'ouest, ils peuvent atteindre 1 m.

Les couches inférieures livrent la topographie du secteur, où l'on retrouve, d'ouest en est, le lit majeur de la Meuse puis la première terrasse et enfin la seconde.

Un ouvrage militaire allemand est situé sur un point d'observation naturel qui a, entre autre, été utilisé lors des levés topographiques pour rétablissement du cadastre napoléonien.

Il dispose d'une architecture en béton armé banché similaire à celle de l'abri du *Moulin Boyard* (Lamorville). Cet abri faisait partie de la première ligne de défense et d'observation. Il était relié à des blockhaus de taille plus importante au nord-ouest (même champs) et au sud-est (coteaux du bois communal). La galerie de liaison sud-est a été mise au jour dans le sondage A12. D'une largeur de 1,20 m, elle avait été construite par tranchée ouverte bétonnée. Dans les gravats se trouvaient des portions de câble téléphoniques ainsi que des fragments de fers à béton. Le conduit permettait d'accéder à une pièce souterraine munie d'une voûte en béton armé, écroulée sur elle-même.

En périphérie de la galerie se trouvaient plusieurs trous d'obus. Dans la couche de labour se trouvaient des éclats d'obus dont une fusée qui s'apparente à celles utilisées sur les projectiles français de 155 mm à mitraille. L'impact des projectiles a peu marqué le substrat (dépressions superficielles d'1 m de profondeur maximum) mais a contribué à déstabiliser et à faire écrouler les aménagements bétonnés sous-jacents.

Franck MOUROT



## LACROIX-SUR-MEUSE

### Les Battants, zone de dépôt n° 27

Âge du Bronze - Âge du Fer

Cette intervention de prospection mécanique s'inscrit dans le cadre des interventions archéologiques préalables à la construction de la LGV-Est. Elle avait pour objectif de définir le potentiel archéologique d'une future zone de stockage n° 27.

La nécropole protohistorique (Hallstatt final ?) découverte sur l'emprise du tracé de la LGV se poursuit sur la zone de stockage de matériaux annexe à l'aménagement. Le

double traitement du cadavre (inhumation et incinération) reste conciliable avec cette datation.

Les indices d'habitat(s) (bâtimens, fosses de rejets, foyers), vraisemblablement protohistorique(s), semblent documenter diverses séquences chronologiques qui s'échelonnent de l'âge du Bronze final au second âge du Fer.

Stéphane LENDA

## LACROIX-SUR-MEUSE

### Les Battants, zone de dépôt n° 27

Âge du Fer

Un second diagnostic archéologique a été réalisé sur la zone de stockage n° 27 contiguë à la Ligne Grande Vitte (LGV) Est. Les résultats de ce diagnostic confirmaient l'extension de la nécropole hallstattiennne mise au jour lors de la première phase de détection, opération qui avait permis de mettre au jour deux zones sensibles désignées évaluation n° 207 pour des traces d'habitats reconnues en bordure d'un paléochenal de la Meuse et évaluation n° 208 pour le secteur funéraire. Le second diagnostic

révéla aussi d'autres structures repérées dans les tranchées 41 à 121, interprétées comme un site d'habitat potentiel accolé au gisement funéraire. La reconnaissance de ce site d'habitat présumé s'est toutefois limitée à une faible surface de 3000 m<sup>2</sup>, autour des sondages 13 et 15, en raison d'aménagements techniques proposés par Réseau Ferré de France pour éviter la fouille intégrale du gisement.

Jean-Charles BRÉNON

## LACROIX-SUR-MEUSE

### La Finotte, évaluation n° 210

Âge du Fer - Gallo-romain

La zone d'étude de l'évaluation n° 210 se trouve au sud-est du village au lieu-dit *La Finotte* à la jonction du lit majeur de la Meuse et des premières terrasses de rive droite. La formation superficielle est caractérisée ici par des limons remaniés qui masquent un horizon argilo-limoneux brun sus-jacent aux niveaux de grouine calcaire.

Les découvertes anciennes mal localisées n'offrent que des témoignages matériels qui prouvent néanmoins que le territoire communal de Lacroix-sur-Meuse a été occupé au moins depuis le début du second âge du Fer. L'occupation antique, caractérisée par un semi d'établissements ruraux, dont plusieurs repérés par les missions de prospections aériennes des années quatre vingt-dix, est liée au lit majeur de la Meuse longé sur son flanc est par la voie de la rive droite qui dessert Verdun (*Verodunum*).

Concernant l'opération, le redécapage des sondages 13 et 15 du diagnostic a montré que les indices mis au jour dans ces tranchées correspondaient à des bioturbations. Les résultats révèlent par ailleurs une structure circulaire dont la fonction primaire est probablement liée à un prélèvement de matériaux limono-argileux pour une fonction domestique ou artisanale. L'autre hypothèse relative à une structure de stockage de type silo ne peut être écartée. Le lessivage progressif du sol d'occupation couplé à des rejets détritiques a progressivement colmaté l'excavation. Concernant la céramique, les formes sont caractéristiques du premier âge du Fer : pots communs à col concave et lèvre simple parfois ornée d'impressions,

écuelles à profil curviligne, vase fermé bas de taille à profil un peu bulbeux. Ce mobilier évoque la fin de la période hallstattiennne, peut-être plus précisément le Hallstatt D1-D2.

Une seconde structure concerne un tronçon de fossé parcellaire orienté nord-est/sud-ouest. Sur la base d'un seul élément céramique de facture augustéenne, une datation incertaine est proposée pour l'époque gallo-romaine. Ce fossé pourrait s'intégrer à un système parcellaire plus vaste attesté par les fossés repérés sur les deux diagnostics, ainsi que par ceux de l'évaluation n° 208 liés à l'axe antique de rive droite de la Meuse.

L'isolement de la fosse circulaire du Hallstatt D dans l'angle sud-ouest du décapage permet de supposer la présence d'autres structures sous la R.D. 964 en direction du canal de l'Est.

L'objectif initial de l'évaluation n° 210 était d'appréhender le contexte immédiat de la nécropole de l'âge du Fer. Le décapage nous livre une surface de 3000 m<sup>2</sup> avec un potentiel de très faible densité. On constate qu'il n'a pas été possible de reconnaître la périphérie immédiate de la nécropole en raison d'un éloignement d'environ 330 m. Le décapage intégral de la zone de stockage aurait permis de visualiser l'espace occupé par les sondages 41 à 121 du diagnostic. Sur ces derniers, nous ne disposons que de résultats partiels interprétés comme : *des indices d'habitat(s) matérialisés par des négatifs de poteau, dont*

*certains semblent indiquer des bâtiments mais pour lesquels la chronologie ne peut être précisée en raison d'un matériel céramique peu datable...* L'existence de poteaux est effective, mais celle d'alignements de trois ou quatre poteaux laissant envisager la présence d'infrastructures n'est pas établie. L'impossibilité de proposer une datation en raison d'un matériel céramique peu datable est aussi liée à la faible représentation numérique du mobilier. Les arguments sont donc faibles pour établir la présence d'un habitat. Au contraire, n'est-il pas possible d'envisager la continuité de la nécropole ? Les fragments de réci-

pients écrasés *in situ* dans le sondage 53 sont datables du Bronze final IIIa. Ils pourraient témoigner d'un contenant ou d'une offrande cinéraire détruite par l'érosion agraire, et dans ce cas, d'un site funéraire en fonction à la fin de l'âge du Bronze. Cette piste n'est pas des moindre et doit faire l'objet d'une étude plus approfondie dans le cadre d'un complément au rapport de diagnostic de S. Lenda avec une étude précise du mobilier et une relecture des interprétations proposées.

Jean-Charles BRÉNON

## LACROIX-SUR-MEUSE

### La Pâtur

Cette opération s'inscrit dans le programme de diagnostics archéologiques préalables à la construction de la LGV-Est européenne. Les sondages ont eu lieu sur la commune de Lacroix-sur-Meuse, au lieu-dit *La Pâtur*. Les sondages réalisés sur cette parcelle ont permis l'ob-

servation stratigraphique des lieux. La nature et la succession des couches ainsi que l'épaisseur de chacune ont été relevées. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour sur cette parcelle.

Didier LAMOTTE

## LES TROIS-DOMAINES

### Les Deuxnouds, linéaire et zone de dépôt n° 50

Non remise

Didier LAMOTTE

## LES TROIS-DOMAINES

### La Hache, les Deuxnouds, évaluation n° 22

Non remise

Marie-Pierre KOENIG

## LES TROIS-DOMAINES

### Le Chaufour, site 22, zone J

Protohistoire - Haut Moyen Âge

Compte tenu de la réalisation future d'une sous-station, une nouvelle phase de diagnostic a été réalisée sur la commune des Trois-Domaines, au lieu-dit *Le Chaufour*. Cette sous-station est implantée à l'est du chemin d'Heippes et juxte le tracé de la future LGV-Est dans un secteur archéologiquement sensible, une occupation protohistorique et médiévale ayant été reconnue sur la section courante (zone A).

Un diagnostic a été effectué fin octobre 2002 sur les 5 ha que couvre le projet. Environ 7 % de la surface a été ouverte, révélant la présence de vestiges dans 8 des 55 sondages réalisés.

La plupart des sondages positifs sont concentrés dans la partie basse, en périphérie du thalweg ayant servi de dépotoir au haut Moyen Âge, reconnu en zone A. Ils ont en général livré la présence d'un poteau. Il s'est donc révélé nécessaire d'opérer un décapage dans la zone sensible afin d'en apprécier la densité. Une surface de 62 m x 35 m a été décapée, soit au total 2170 m<sup>2</sup>. Une

centaine de structures a été exhumée. Elles apparaissent juste sous la terre végétale dans un substrat de marne calcaire jaune/rouge ou de marne calcaire coquiller grise. Au-delà de cette fenêtre, d'autres sondages attestent la présence de vestiges. Outre ceux effectués au niveau du thalweg (sondages n° 19, 33, 46 et 47), il s'agit des sondages n° 34, localisé à l'est du thalweg, à mi-pente attestant la présence d'un poteau (0,55 m x 0,40 m), et n° 18, localisé à l'ouest du thalweg, à proximité de la zone décapée, attestant également la présence d'un poteau (0,25 m de diamètre). En outre, on observe la présence de chablis au niveau des structures et parfois au-delà dans les sondages négatifs, en revanche, ils disparaissent totalement vers les zones périphériques certainement érodées (tout comme les structures).

Diverses observations peuvent être émises à la première lecture du plan masse.

Le thalweg, déjà suivi dans la zone fouillée en contrebas

sur une cinquantaine de mètres, se développe sur toute la longueur de l'emprise de la sous-station. Sa profondeur est constante et voisine de 0,90 m. Sur tout son tracé, il a livré quelques fragments de céramique médiévale, preuve que le gisement s'étend vers le nord. Un échantillonnage du mobilier et une reconnaissance des structures attenantes (en constituant peut-être des aménagements) paraissent suffisants.

On observe plusieurs concentrations de poteaux parmi lesquelles 4 bâtiments sont d'emblée envisageables. Le bâtiment 1 s'accorde avec des vestiges de la zone A. Il offre une orientation générale nord-sud avec une paroi à l'est constituée d'un alignement semi curviligne de 6 poteaux. La paroi nord se constitue de 3 à 4 poteaux décrivant un alignement convexe. La paroi ouest ne semble pas conservée. L'ensemble mesure 7 à 9 m de large sur 14 m de longueur et se situe dans l'angle sud-ouest de la zone J, le long du thalweg, à l'ouest de ce dernier. Le bâtiment 2, perpendiculaire au premier, est orienté nord-est/sud-ouest. Trois hypothèses de lecture s'offrent à nous :

- un premier bâtiment constitué de deux parois (9 m x 13 m environ) centré sur la fosse n° 65,
- un second bâtiment décalé vers le sud (10 m x 16 m) conçu sur un schéma identique au premier et orienté de la même manière,
- un dernier bâtiment plus vaste intégrant les deux schémas précédents ; l'ensemble serait alors constitué de trois travées longitudinales fermées aux deux extrémités par des lignes de poteaux disposés en arc de cercle. Les dimensions de cet ensemble (22 m x 13 m de large) en font un bâtiment de taille impressionnante mais attesté pour le haut Moyen Âge.

Le bâtiment 3 repose, quant à lui sur 4 poteaux en formant un quadrilatère régulier de 5 m x 9 m, orienté est/ouest, qui chevauche le thalweg 1337. Ce qui surprend, c'est la position de la construction à 4 poteaux implantée à cheval sur le thalweg. Il est pour l'instant impossible de définir si d'autres poteaux sont implantés dans le thalweg même et

quelle est la nature de cet aménagement. Le quatrième et dernier bâtiment identifiable (bâtiment 4) s'organise de manière imprécise autour d'un ensemble formant un carré de 3 m de côté. Il s'agit de la concentration de poteaux située à l'est du thalweg. Ces derniers méritent une fouille rapide.

La totalité de ces poteaux doit faire l'objet d'une fouille rapide, une attention toute particulière devant être portée sur les aménagements périphériques au thalweg (bâtiment 3).

Parmi les nuages de poteaux, d'autres édifices sont supposés mais il est clair que leurs plans sont incomplets. Ceci résulte indiscutablement des conditions de conservation. On note en effet une nette érosion dans ce secteur situé dans la pente. Les 3 poteaux échantillonnés sont au mieux conservés sur 0,10 m. Par ailleurs, il semble que les structures implantées dans la marne calcaire ont mieux résisté à l'érosion que celles situées dans le substrat composé de marne calcaire coquillée. Compte tenu de ces remarques, un plan détaillé et une fouille rapide semblent suffisants.

Les fosses n'ont pas été échantillonnées lors du diagnostic, mais présentent certaines similitudes avec les ensembles déjà étudiés. Seule la grande fosse de 3 m x 6 m (St. 65) ne connaît pas d'équivalent sur le gisement, mais il s'agit peut-être de plusieurs fosses imbriquées. Une fouille manuelle doit être envisagée.

Hormis quelques bâtiments protohistoriques étudiés en bas de pente dans les zones A et B, les vestiges sont rares à l'est du thalweg. Tout porte à croire qu'il a servi de limite à l'extension du gisement médiéval. Il sera donc fondamental d'étudier précisément le petit secteur s'étendant plus à l'est afin d'en vérifier la nature et d'en établir la datation.

Sophie GALLAND

## LES TROIS-DOMAINES

### Mondrecourt, gare Meuse-TGV

Cette opération s'inscrit dans le programme de diagnostics archéologiques préalables à la construction de la LGV-Est européenne et plus précisément dans sa traversée du département de la Meuse, dans le secteur faisant partie du lot 31 de l'opération. Les sondages ont eu lieu sur l'emprise de la future gare TGV-Meuse, sur la commune de Les Trois Domaines, aux lieux-dits *Le Raidon*, *Le Cugnet* et *La Hachie*.

Le projet de construction de la LGV a été source de découverte de nombreux indices archéologiques sur la commune des Trois Domaines, citons en particulier l'occupation du Bronze final au Moyen Âge aux lieux-dits *Le Chauffour-La Hachie*, fouillée par M.-P. Koenig en 2001-

2002 (cf. *Bilan scientifique régional 2001*, p. 160-163).

La réalisation de sondages pratiqués sur le territoire de la commune a permis d'observer une séquence stratigraphique des lieux. Son enregistrement s'est fait à l'ouverture de chaque sondage, dans la limite des possibilités de terrassement.

Les parcelles destinées à l'implantation de la base travaux Ballot-Fougerolles, jouxtant au sud l'emprise de la gare TGV-Meuse, se sont révélées archéologiquement négatives.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
Didier LAMOTTE

## LES TROIS-DOMAINES

Mondrecourt, installation de chantier  
EFFIAGE, base de travaux

Les sondages archéologiques ont eu lieu sur la commune de Trois Domaines. Les prospections mécaniques, sur une superficie de 2,87 ha en zone agricole ont permis de réaliser 75 sondages.

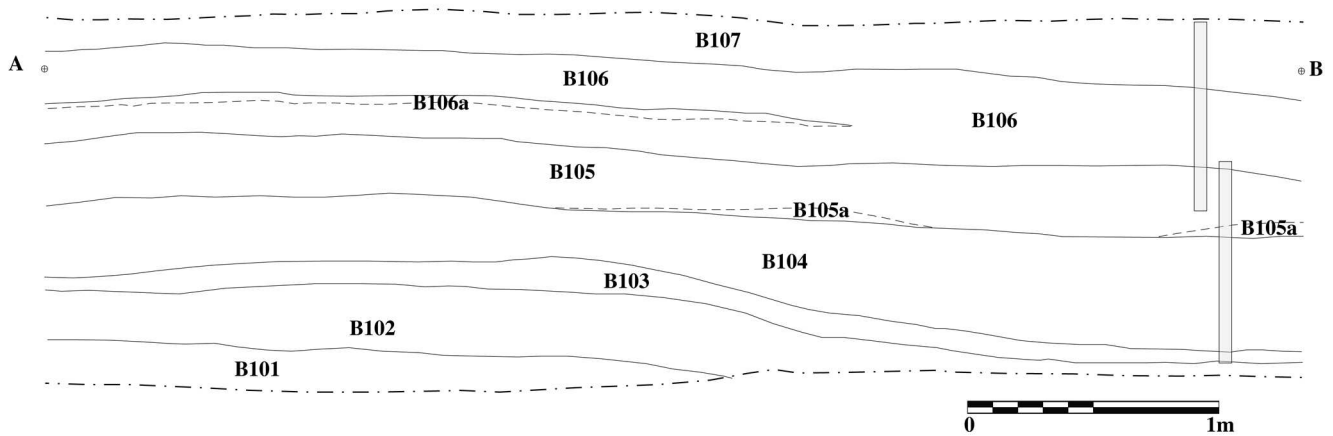
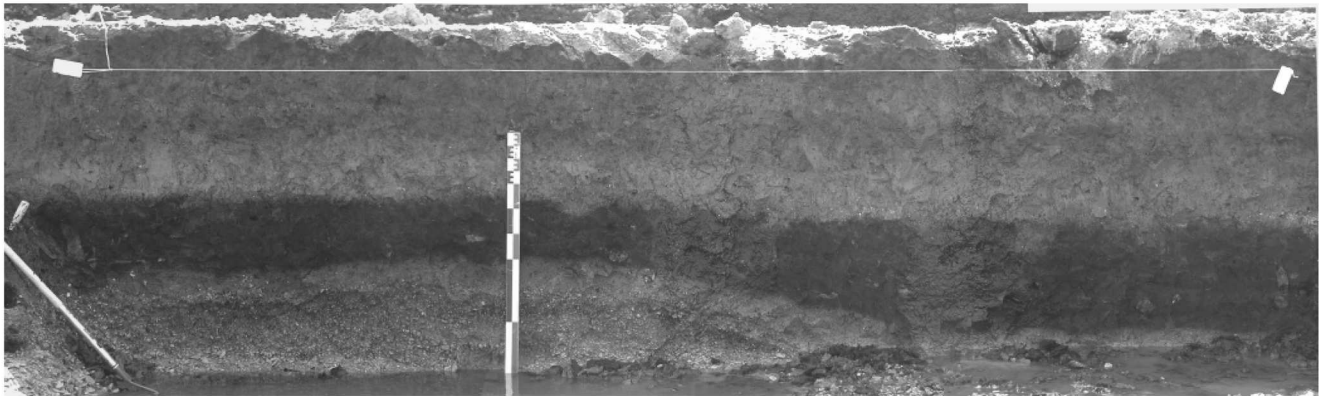
Un log stratigraphique a été relevé pour chaque sondage.

Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans la zone étudiée.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
Didier LAMOTTE

## NUBÉCOURT

Sondages géomorphologiques



*NUBÉCOURT, sondages géomorphologiques  
Secteur ouest, sondage B  
Relevé : Henri-Georges NATON*

Cette opération s'inscrit dans le programme de diagnostics archéologiques préalables à la construction de la LGV-Est européenne et plus précisément dans sa traversée du département de la Meuse et dans le secteur faisant partie du lot 31 de l'opération. Les sondages ont eu lieu sur une partie du lot 31 qui se caractérise par un paysage aux reliefs vallonnés appartenant au plateau du Barrois. Les sondages ont été réalisés dans la plaine alluviale (Fz) de l'Aire. Le paysage est constitué de prés. L'altitude est de 220 m NGF au niveau de la rivière Aire.

La phase de terrain s'est déroulée du 3 avril au 10 avril 2002. La présence d'un horizon de tourbe et de sédiments d'origine lacustre dans les sondages 2 à 7 a

conduit à la réalisation de deux grands sondages profonds dans l'axe de la parcelle. Ces sondages ont permis d'observer l'agencement spatial et la succession des différentes couches et de reconnaître la nature des sédiments. Des paliers de sécurité d'environ 2 m de largeur pour 1 m de hauteur ont été réalisés permettant ainsi une observation jusqu'à 4 m de profondeur. Le sondage B1 mesure 17,5 m de long et 15 m de large. Le sondage B2 mesure 17,5 m de long et 12,5 m de large. La nappe de l'Aire a été rapidement atteinte et une pompe thermique à grand débit (150 m<sup>3</sup>/heure) s'est vite révélée nécessaire pour travailler dans de bonnes conditions. Un réseau de petits fossés réalisés avec la pelle mécanique permettait

d'envoyer l'eau de pompage le plus loin possible des sondages B1 et B2 sans toutefois la déverser directement dans la rivière. Pour les coupes sud ont été étudiées. Une description sommaire de chaque couche a été réalisée sur le terrain, l'eau de nappe montant plus rapidement que la pompe ne pouvait l'évacuer. Chacune a été échantillonnée (20 litres de sédiments pour chaque couche). Des colonnes stratigraphiques ont également été prélevées. L'étude environnementale et les descriptions sédimentologiques auront lieu en laboratoire à partir des données recueillies sur le terrain.

Henri-Georges NATON



*NUBÉCOURT, sondages géomorphologiques  
Sondages profonds dans l'axe de la parcelle  
Relevé : Henri-Georges NATON*

---

## NUBÉCOURT

### Aux Villées

Cette opération s'inscrit dans le programme de diagnostics archéologiques préalables à la construction de la LGV-Est européenne. Les sondages ont eu lieu sur le tracé de la LGV dans la commune de Nubécourt, au lieu-dit *Les Villées*, du 3 au 10 avril 2002. Les sondages pratiqués ont permis d'observer une sé-

quence stratigraphique des lieux. Son enregistrement s'est fait à l'ouverture de chaque tranchée, dans la limite des possibilités de terrassement.

Aucun vestige archéologique n'a été découvert.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
Didier LAMOTTE

---

## NUBÉCOURT

### Aux Villées

À paraître dans le *Bilan scientifique régional 2003*.

Karine MICHEL

---

## NUBÉCOURT

### Les grands Champs

Non remise

Marilyne PRÉVOT

---

## VIGNEULLES-LÈS- HATTONCHATEL

Forêt de Vigneulles-lès-Hattonchatel  
et zone de dépôt n° 74

Cette opération s'est déroulée dans le cadre d'une phase de diagnostic systématique préalable à la construction de la LGV devant relier Paris à Strasbourg. Nous sommes intervenus pendant l'été 2002 sur un tronçon boisé qui n'a livré aucun vestige archéologique puis, à l'automne 2002, sur une zone de stockage où de rares indices ont été repérés.

### Tracé

Au vu du contexte géomorphologique, on pouvait envisager la découverte d'indices paléolithiques à faible profondeur. Nous avons recoupé le tracé d'une ancienne voie de chemin de fer, signalée par des buttes de ballast, ainsi qu'un amas de cailloux calcaires englobés dans de l'argile brune, sur une hauteur de 0,30 m. Il s'agit probablement du comblement d'un fossé. La configuration des

lieux (arbres et trous d'eau) ne nous a pas permis d'élargir pour vérifier la donnée.

### Zone de dépôt

Les découvertes archéologiques, sur cette parcelle, sont assez rares. Hormis quelques drains modernes, nous avons mis au jour deux structures : un fossé à fond plat, stérile, en Z4 (st. 1, non relevée) et un trou de poteau isolé.

Cependant, du matériel a été mis au jour hors structure. Le sondage W8 a livré de la céramique gallo-romaine sous la forme de fragments d'amphore, d'un bol à pâte orange, de céramique grise tournée, d'une écuelle à pâte grossière et d'un fond plat de vase à surface irrégulière. Une scorie s'ajoute à cet inventaire. Ce matériel reposait sur l'argile marbrée, sous le limon beige, à 0,55 m de profondeur environ.

Le sondage Z4 a livré un col de céramique commune grise, trouvée au-dessus de la structure 1, sous la terre végétale.

Un fond plat de céramique tournée est issu du sondage C'1, à environ 0,30 m sous la surface, dans le limon brun. Le sondage K'1 a livré un ensemble de céramiques et un peu de faune concentrés sur quelques mètres carrés, sans qu'aucune structure n'ait pu être mise en évidence. Il s'agit d'un vase à épaulement en céramique grise, d'environ 0,25 m de haut. Il présente un décor réalisé à la molette sur l'épaule. Il s'agit de bandes horizontales constituées d'une suite de carrés remplis de hachures obliques alternées. Des fragments d'amphore, de céramique beige ou brune, des fonds de cruche, de *dolium* et de sigillée complètent cet ensemble.

Certains de ces éléments (cassés anciennement) étaient superposés les uns sur les autres. C'est le cas du *dolium* renversé sur les tessons du vase à épaulement. Il s'agit là très probablement d'un dépôt de vases mis au rebus dans une fosse dépotoir immédiatement rebouchée. Cet ensemble pourrait dater du I<sup>er</sup> s. de n. è.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
Claire TRISTAN

## WOIMBEY

### Le Noquel, zone de dépôt n° 53

Cette opération s'inscrit dans le programme de diagnostics archéologiques préalables à la construction de la LGV-Est européenne. Les sondages se sont déroulés au lieu-dit *Le Noquel* du 12 au 14 juin 2002 sur la zone de stockage n° 53, dans la commune de Woimbey, jouxtant au nord-est le tracé de la LGV.

Les sondages réalisés sur la zone de stockage n° 53 ont permis d'observer une séquence stratigraphique des lieux mais aucun vestige archéologique n'a été trouvé dans la zone concernée par ceux-ci.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable  
Didier LAMOTTE

## MOSELLE (57)

### Ligne à Grande Vitesse (LGV-Est)

Les bois des communes traversées par le futur tracé de la LGV-Est ont fait l'objet d'une prospection pédestre préalable à l'exploitation forestière de ceux-ci. L'objectif assigné à cette mission était de signaler au géomètre de l'IN-

RAP les traces de parcelles visibles à enregistrer. Malheureusement, ces sites n'ont pas été relevés après la prospection.

Nicolas MEYER

## CHEMINOT

### Poirier le Moine, évaluation n° 183

Le gisement archéologique de Cheminot, au lieu-dit *Poirier Le Moine*, est situé sur un plateau qui domine la commune à une altitude moyenne de 203 m NGF. Le substrat géologique local est constitué de limons et alluvions non différenciées (LP-Fy), datés du Quaternaire. Ces formations superficielles sont caractérisées par d'importants placages de limons sur un plateau argilo-marneux. Au voisinage de la Seille, ces placages sont mêlés à des alluvions anciennes, constituées par des débris calcaires de

roches jurassiques, qui forment des sols sableux et graveleux.

Cette intervention avait pour objectif de définir avec plus de précision l'indice de site repéré lors de la campagne de sondage systématique préalable à la construction de la ligne ferroviaire. À l'issue du décapage, l'évaluation s'est avérée négative.

Stéphane LENDA

## CHEMINOT

### Poirier le Moine, l'Orne et Gournay, zone de dépôt n° 42

Protohistoire - Âge du Bronze - Gallo-romain - Contemporain

#### Secteur 1

Un ensemble de 32 creusements de poteau, aux formes en plan variées (les contours sont circulaires, ovales, quadrangulaires aux angles arrondis ou irréguliers) ont été mis au jour.

Les coupes révèlent également des profils différents (en U, en cuvette ou irréguliers) pour des profondeurs qui varient de 0,02 m à 0,28 m.

Aucun plan de bâtiment ne se dessine à travers ces empreintes mais trois alignements se dégagent. Deux sont parallèles et délimitent un lambeau de niveau de sol, stérile en matériel archéologique. Certains poteaux positionnés à l'ouest des alignements ont pu servir de contreforts. Les quelques fragments de céramiques protohistoriques recueillis ne permettent pas de préciser l'orientation chronologique.

#### Secteur 2

Deux bâtiments quadrangulaires sur poteaux ont pu être identifiés lors de l'élargissement des tranchées de diagnostic.

Le premier édifice regroupe quatre poteaux de plan sensiblement quadrangulaire.

Les quelques fragments de céramiques protohistoriques recueillis ne permettent pas de préciser l'orientation chronologique de ce bâtiment carré de type grenier surélevé.

Le plan du second bâtiment adopte une forme rectangulaire avec des fosses de dimensions plus modestes.

Par ailleurs a été découverte une fosse (rejet de foyer ?) qui se caractérise par un plan de forme ovale.

Cinq empreintes de poteau ovales ne dessinent aucun

agencement permettant de restituer un bâtiment. Au nord, un segment de fossé rectiligne semble évoluer d'ouest en est. Son tracé s'estompe rapidement dans l'environnement limono-argileux brun rougeâtre.

Une cuvette est remplie par une couche de limon argileux brun foncé et une couche de limon argileux brun grisâtre avec une concentration de blocs calcaires. Cette fosse semble à mettre en relation avec l'indice de site protohistorique.

#### Secteur 3

Les fragments épars d'une céramique ont été recueillis dans les colluvions (limons roux), à une profondeur de 0,30 m. Ce matériel ne semble pas associé à une excavation. Les caractéristiques morphologiques de cette céramique orientent la datation vers le Bronze final. Une fosse au contour flou se dessine à l'ouest de cet épandage.

#### Secteur 4

L'empreinte de douze piquets circulaires et une fosse ovale à profil inégal ont été découvertes. La répartition diffuse des faits observés ne matérialise aucun agencement particulier.

#### Secteur 5

Une fosse au creusement circulaire contient quelques esquilles osseuses brûlées que leur très mauvais état de conservation n'a pas permis de recueillir.

La matière osseuse était rendue très friable et la nature humaine ou bien animale de ces os n'a pu être déterminée. Ces derniers se répartissent de façon aléatoire sur une épaisseur de 0,10 m qui correspond à la profondeur de la cuvette.

## Secteur 6

L'organisation de neuf creusements de poteau circulaires, voire ovales, ne retrace aucun plan, sauf l'orthogonalité relative entre deux alignements d'un groupe de cinq excavations, certains étant fortement arasés. Le limon brun argileux des remplissages, qui prend un caractère végétal, contient des fragments de tuiles et de tessons de céramiques attribuables à la séquence gallo-romaine.

## Secteur 7

Les vestiges de constructions militaires (bunker) se trouvaient enterrés au centre de la zone de dépôt de matériaux diagnostiquée, sur le sommet de la butte. Un tronçon de fossé rectiligne et une fosse circulaire contenaient des fragments d'obus.

Enfin, de nombreuses traces erratiques d'occupation humaine ont été repérées dans le reste des sondages.

Stéphane LENDA

## CHEMINOT

Sur Quetit,  
évaluations n° 185, 186 et 187

Indéterminé

Le gisement archéologique de Cheminot, au lieu-dit *Sur Quetit* est situé sur un plateau qui domine la commune à une altitude moyenne de 187 m NGF. Le substrat géologique local est constitué de limons et alluvions non différenciées (LP-Fy), datés du Quaternaire. Ces formations superficielles sont caractérisées par d'importants placages de limons sur un plateau argilo-marneux.

Au voisinage de la Seille, ces placages sont mêlés à des alluvions anciennes, constituées par des débris calcaires de roches jurassiques, qui forment des sols sableux et graveleux.

Cette intervention avait pour objectif de définir avec plus de précision l'indice de site repéré lors de la campagne de sondage systématique préalable à la construction de la ligne ferroviaire.

L'emplacement de la carrière est encore visible dans la topographie actuelle sous la forme d'une légère dépression en cuvette au contour irrégulier.

Grâce au décapage réalisé à partir d'un point central par rapport aux sondages positifs, la limite nord de l'explo-

tation a pu être cernée. Le creusement, comblé par des matériaux sédimentaires divers et des pierres, se délimite par la remontée de la grave alluviale sous l'horizon culturel actuel (épaisseur moyenne : 0,40 m).

Divers sondages profonds ont permis d'atteindre le fond de l'extraction à 2 m sous le niveau de circulation actuel. Aucun matériel archéologique ancien n'a été observé lors des terrassements. Les seuls vestiges (goulot de bouteille de vin en verre à étiquette plastifiée, boucle de ceinture en inox) proviennent de profondeurs qui se situent entre 1,30 m et le fond de la carrière. Pas un élément ne permet de valider une exploitation ancienne avec un comblement récent.

Le décapage et les nouveaux sondages n'ont pas pu confirmer la chronologie de l'indice archéologique. La chronologie de cette exploitation de matériaux pourrait tout aussi bien être ancienne ou récente avec un comblement récent mais aussi de longue durée.

Stéphane LENDA

## CHEMINOT

Sur Quetit, MJR Métal

Âge du Fer - Indéterminé

La commune de Cheminot se situe à environ 9 km à l'est de Pont-à-Mousson, sur le plateau lorrain. Le lieu-dit *Sur Quetit* domine la vallée de la Seille, parallèle dans cette région à celle de la Moselle.

La parcelle concernée par ce diagnostic est un trapèze allongé de 17000 m<sup>2</sup>, présentant une pente orientée à l'ouest sur les 2/3 de sa longueur et se terminant par un replat au sommet.

La raison de l'aménagement du terrain est l'expropriation de l'entreprise MJR Métal, installée de l'autre côté de la voie communale, pour permettre le passage de la LGV-Est devant relier Paris à Strasbourg.

### Résultats archéologiques

En bas, le long du chemin actuel, une dépression est comblée de sédiment brun foncé. Ce niveau colluvionné contient des tessons d'allure protohistorique (premier âge du Fer), souvent trouvés sur la tranche, et de la faune. Ce matériel est probablement en relation avec un site protohistorique tout proche découvert lors d'opérations de diagnostic sur le tracé de la LGV-Est. Cette couche, d'une

soixantaine de centimètres d'épaisseur, surmonte un niveau argileux contenant également de la céramique protohistorique et beaucoup de charbons. Peut-être s'agit-il là d'un niveau de sol. Nous n'avons cependant repéré aucune structure ; s'il y en a, elles se trouvent encore enfouies plus profondément, c'est-à-dire à plus de 1,60 m de profondeur.

Par contre, le sondage A9, situé en bord de plateau, a livré deux trous de poteau. Nous avons donc ouvert une fenêtre de 50 m<sup>2</sup> afin de déterminer si ces structures appartenaient ou pas à un plus vaste ensemble. Six autres trous de poteau sont ainsi apparus, à environ 0,50 m sous la surface. Tous sont contenus dans une surface de 7 m x 4 m et sont régulièrement espacés de 1,50 m à 2,50 m. Il est difficile de restituer un plan du bâtiment. Il semble en effet que plusieurs trous de poteau n'aient pas été repérés (absence de conservation ou manque de lisibilité sur le terrain ?). On peut envisager un bâtiment quadrangulaire, peut-être orienté nord-ouest/sud-est. Les poteaux 1, 2, 5 et 6 pourraient constituer une façade de 7 m de large. Quant à la longueur de ce bâtiment, elle n'a pas pu être



déterminée, faute de pouvoir élargir l'ouverture davantage vers le nord-ouest puisque nous nous trouvons en limite de parcelle.

Ce bâtiment semble être isolé : aucune autre structure n'a été découverte, malgré l'élargissement pratiqué. Les sondages environnants sont tous négatifs. Si d'autres bâtiments existent, ils doivent probablement se trouver au nord ou à l'ouest, dans la parcelle d'à côté, en direction du site déjà fouillé.

Les trous de poteau, de 0,40 à 0,45 m de diamètre, sont tous à fond plat, ils sont conservés sur une profondeur maximale de 0,30 m. Deux d'entre eux présentent de

plus ou moins probables fantômes de poteau (structures 5 et 8). Ils contiennent tous en revanche des charbons de bois et de la terre brûlée dans leur remplissage. Cette terre brûlée a pu être identifiée comme du torchis dans les structures 3 et 4 qui ont livré de gros fragments nettement identifiables. Certains présentent même des traces de clayonnage et les matériaux végétaux entrants dans la composition du torchis sont bien visibles.

Quelques tessons difficilement datables (gallo-romains ?) ont été trouvés dans les trous de poteau 3, 4 et 5. Un tesson porte un léger décor de cannelure, très effacé.

Claire TRISTAN

## FLOCOURT

Protohistoire - Gallo-romain

### Les Brouelles, zone de dépôt n° 48

Cette intervention de prospection mécanique s'inscrit dans le cadre des interventions archéologiques préalables à la construction, par la société *Réseau Ferré de France* (RFF), de la LGV-Est Paris-Strasbourg. Le projet concerne la réalisation d'un dépôt de matériaux sur la commune de Flocourt, au lieu-dit *Les Brouelles*.

Les prospections mécaniques réalisées sur la zone de stockage ont permis de réaliser 328 sondages.

Ces ouvertures et les extensions pratiquées couvrent une surface d'environ 6210 m<sup>2</sup>.

Plusieurs structures archéologiques ont été repérées (6 trous de poteau, 2 fosses, 4 fossés) disséminées sur l'ensemble du terrain. Le matériel recueilli, fragmentaire, semble plutôt de facture protohistorique à l'exception de fragments de tuiles échantillonnés dans un fossé.

Les sondages réalisés sur la zone de remblais attestent que ces derniers sont récents même si, parmi le mobilier récolté, figurent quelques fragments de céramique gallo-romaine (bords, fonds).

Stéphane LENDA

## LOUVIGNY

Protohistoire - Gallo-romain

### À l'Épine, indice n° 135

L'évaluation qui a porté sur les vestiges mis au jour au niveau de l'indice 135 a permis de localiser deux zones de structures peu denses.

Le décapage 135-1 a livré plusieurs ensembles de poteaux qui marquaient l'emplacement de deux greniers à 4 poteaux et un éventuel bâtiment à 6 poteaux. Ces éléments sont vraisemblablement attribuables à la Protohistoire mais l'absence de mobilier n'a pas permis de les rattacher à une période chrono-culturelle précise. À proximité se trouvaient 5 foyers en fosse de la période gallo-romaine qui n'ont livré aucun mobilier.

Le décapage 135-2 a livré les restes très arasés d'un petit bâtiment gallo-romain à fondations en dur dont la périphé-

rie était assainie par un système de fossés puis par un drainage en pierre sèche. Son environnement comportait une dizaine de foyers en fosse dont la plupart était rectangulaire.

La céramique qui lui était associée atteste de son occupation et son abandon au cours du III<sup>e</sup> s. de n. è.

À la suite du diagnostic réalisé à proximité à l'emplacement de la gare, il a pu être constaté que ce bâtiment appartenait à une vaste ferme qui comptait quatre autres bâtiments organisés autour d'une vaste cour.

Marc FELLER

## LOUVIGNY

### Haut de Saint-Jure, sentier Saint-Jure, zone de dépôt

Un suivi de décapage a eu lieu préalablement à la réalisation d'une plate-forme de stockage en relation avec la réalisation de la LGV-Est, sur la commune de Louvigny. Les terrassements ne descendant pas en dessous des niveaux de terre végétale, la recherche de vestiges s'est révélée impossible. L'opération a donc été interrompue au

bout d'une semaine. De ce fait, aucune observation archéologique n'a pu être faite sur cette zone de 23 ha qui fera l'objet d'un sous-solage (1 m de profondeur avec un maillage de 0,50 m) lors du démantèlement des installations et avant la remise en culture des terres.

Thierry KLAG

## LOUVIGNY

### Noxigny, évaluation n° 136

Âge du Fer

Le diagnostic réalisé préalablement à l'aménagement de la LGV-Est, sur le lot 34, est à l'origine de la mise au jour de vestiges archéologiques sur la commune de Louvigny au lieu-dit *Noxigny*.

Les sondages réalisés en 2001 ont livré respectivement une fosse et trois trous de poteau, structures dont la datation et l'organisation d'ensemble restaient incertaines. Une campagne d'évaluation archéologique a donc été engagée.

Les vestiges archéologiques sont apparus entre 211,38 et 210,47 m NGF d'est en ouest, sous la terre végétale d'une épaisseur de 0,40 à 0,60 m et, par endroit, sous une fine couche de limon jaune clair (0,01-0,02 m d'épaisseur).

La carte archéologique de la commune de Louvigny ne signalait aucune occupation protohistorique jusqu'à la réalisation des diagnostics motivés par l'installation de la ligne à grande vitesse. Cette évaluation a permis de préciser deux zones occupées pendant la Protohistoire par des constructions agraires.

La zone 1 a livré 53 structures qui s'organisent selon deux axes.

Une série de trous de poteau est alignée nord-sud. Un grenier carré de 12,25 m<sup>2</sup> à 6 poteaux y est visible. Un fossé de même orientation peut être contemporain de ce bâtiment.

Le second axe nord-ouest/sud-est est matérialisé par un nombre de structures plus important. Un grenier de 6,5 m<sup>2</sup> de plan rectangulaire à 5 poteaux se distingue. Deux paires de poteaux, une fosse et un foyer peuvent aussi être liés à cette installation orientée nord-ouest/sud-est.

Ces deux axes de constructions correspondent à deux phases qui n'ont pu être datées plus précisément qu'au deuxième âge du Fer. Le matériel archéologique exploitable typologiquement, peu important, se rattache toutefois à La Tène 1.

L'état de conservation assez médiocre des structures protohistoriques de la zone 2 ne permet pas de comprendre leur organisation ni de les dater.

La quasi absence de structures de stockage et de rejets domestiques ou artisanaux réfute l'hypothèse d'un site d'habitat. Ces vestiges d'aménagement témoignent de l'exploitation du sol à la Protohistoire.

Laurence ARGUEYROLLE

## LOUVIGNY

### Pavillon Friche et les Scales, évaluations n° 126, 136 et 137

Protohistoire

L'évaluation de l'indice n° 137, sur la commune de Louvigny ne présente que très peu de données sur l'occupation humaine de ce secteur.

La tranchée de diagnostic n° 136, au lieu-dit *Les Scales*, est tombée par chance sur une fosse isolée, sans doute en périphérie d'une occupation protohistorique située en amont et en dehors de l'emprise des travaux de la LGV-Est, peut-être au sommet de la petite butte au sud-est.

À 250 m plus à l'ouest, de l'autre côté du chemin vicinal C1, au lieu-dit *Pavillon Friche*, le sondage de diag-

nostic n° 126 a permis de mettre au jour un enclos carré de 10,50 m de côté, constitué par un fossé régulièrement taillé dans le substrat, large de 0,60 m, avec un profil en V et profond de 0,75 m. Mais aucune autre structure ne s'articule autour ni à l'intérieur.

La céramique, retrouvée essentiellement dans la couche de colluvion qui recouvre le site, laisse penser que l'occupation humaine est de la période protohistorique mais ne permet pas plus de précision.

Patrick CLERC

## LUPPY - MONCHEUX

### Zones boisées

#### Luppy (57)

*Bois du Haut de Chèvre*

À l'est du bois, à proximité du chemin menant à la ferme de Zedervaux, deux chemins creux anciens (site 1) et deux terrasses fossiles (site 2) ont été repérés.

*Bois du Chapitre dit Haut Crochet*

Deux fossés parcelaires fossiles (site 4) et un monticule (site 3) de terre et de pierres (ruines ?) ont été observés.

*Bois de La Queue de L'Étang, section 50*

Un fossé parcelaire fossile (site 5).

#### Moncheux (57)

*Bois Sollin, section 10*

Sept fossés parcelaires fossiles (sites 7 à 13) ont été relevés. Le fond de vallon, à la limite du ban de la commune de Luppy, présentait également des aménagements de drainages fossiles (site 6).

Nicolas MEYER

Les vestiges rencontrés sur la commune de Luppy, au lieu-dit *La Bosse*, à l'occasion des travaux liés à la construction de la LGV Est-Européen correspondent, selon toute évidence, à un établissement rural gallo-romain. Pris en écharpe par le tracé, ce site n'a pu être exploré que partiellement et, de ce fait, les hypothèses d'interprétation resteront limitées.

La fenêtre pratiquée d'après les informations fournies par les sondages préalables a permis de mettre en évidence un petit ensemble formé d'un bâtiment principal (bâtiment 1) et d'un bâtiment secondaire (bâtiment 2) organisés vraisemblablement autour d'une cour dont ils occupaient l'angle nord. La distance de 27 m, observée entre les deux édifices, permet d'envisager l'existence d'un ensemble assez vaste dont les dimensions devaient avoisiner au moins 50 m de large. La présence d'autres bâtiments est possible. Le tout occupait un versant orienté sud-est, ce qui permettait à la façade du bâtiment principal de disposer d'un ensoleillement maximum. Le bâtiment 1, qui occupait la partie ouest du décapage, était installé sur le haut du versant alors que le second, situé plus à l'est, se trouvait légèrement en contrebas.

Les restes architecturaux formés par des fondations en dur, parfois complètement épierrés, ont donné la possibilité de dresser les plans de deux édifices de petites dimensions et à plan très simple. L'état avancé d'érosion n'a pas permis d'estimer la nature des élévations qui pouvaient, tout aussi bien, conjuguer solin de pierres sèches et pan de bois qu'être exclusivement en maçonnerie. Les abondants fragments de tuiles rencontrés lors de la fouille ne laissent par contre aucun doute sur la nature des toitures (couverture).

Le bâtiment 1 présentait une emprise au sol de 512 m<sup>2</sup> dans sa phase d'extension maximale pour des dimensions (hors tout) de 29 m par 18 m. Il était composé d'un corps principal assez massif abritant une vaste salle de 184 m<sup>2</sup> bordée au nord-est de deux pièces beaucoup plus petites d'environ 20 m<sup>2</sup>. L'ensemble disposait d'un étage comme l'indique l'existence du grenier mis en évidence dans la grande salle centrale à partir des supports de plancher. Les représentations graphiques contemporaines (mosaïques et enduits peints) ainsi que les deux *aediculi* trouvés chez les Tréviens attestent une telle morphologie générale du bâtiment.

Ce corps était précédé d'une galerie qui disposait tout d'abord d'un unique pavillon d'angle saillant construit sur sous-sol, puis par la suite d'un second de façon à former un agencement symétrique. Un appentis accolé contre le pignon sud-ouest a contribué par la suite à agrandir la surface couverte. Ce plan correspond au type à structure linéaire à galerie et tours d'angle qui est le plus courant de l'Occident romain, Afrique comprise.

Aucun élément de confort n'a été rencontré. Le seul indice a été procuré par une pilette d'hypocauste décou-

verte en position secondaire dans une couche d'abandon mais, qui en aucun cas, ne peut provenir du bâtiment où aucune trace d'une telle installation n'a été observée. Cet élément, qui est certes unique et isolé, ne peut provenir que d'une construction proche non localisée qui en possédait une. L'hypothèse précédemment émise à propos de l'existence d'autres édifices trouve là un premier élément d'information qui, s'il pouvait être validé, permettrait de préciser mieux le statut du bâtiment 1 qui serait certainement à considérer comme un bâtiment secondaire du site.

L'analyse architecturale et les observations de fouille montrent que sa destination était mixte. Ainsi, sous la même toiture, voisinaient pièces à vivre et à travailler. Les pièces dédiées à l'habitat sont caractérisées par leurs petites dimensions car seules des salles de ce volume pouvaient être chauffées de façon efficace. L'espace consacré au travail correspond à la salle centrale dont les vastes dimensions permettaient à la fois l'engrangement de récoltes, l'accueil de bétail et la réalisation d'activité nécessitant de travailler à l'abri du froid ou de la pluie, voire l'utilisation de foyer. Mis à part la pratique de l'engrangement de récoltes attestée par l'existence d'un plancher de grenier, les activités spécifiques pratiquées dans ce bâtiment n'ont pas pu être identifiées.

Sur le plan chronologique, compte-tenu du mauvais état de conservation des structures et l'absence de stratigraphie, les grandes phases de l'évolution du bâti qui ont été constatées n'ont pu être situées dans le temps.

La construction et le début de l'occupation n'ont pas pu être fixées avec précision. Quelques fragments de céramique sont attribuables à la première moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è. (céramique modelée de tradition gauloise, formes anciennes de *terra nigra*) mais ils proviennent pour l'essentiel du foyer 3001 situé à quelques mètres du bâtiment et accessoirement du fond de la cave mais en position secondaire. D'autres fragments caractéristiques de la période 50 à 150 de n. è. attestent une présence sous les Flaviens et les Antonins. Ces éléments fournissent des indices à propos d'une occupation du site avant le milieu du II<sup>e</sup> s. mais ne renseignent pas directement sur la chronologie du bâti et la forme de l'occupation.

L'importante proportion de céramique de la phase 150-270 de n. è. permet de considérer que nous sommes en présence de la période principale d'occupation qui perdure ensuite pendant tout le Bas-Empire.

L'abandon du bâtiment est mieux documenté à travers les couches rencontrées dans la pièce 1 (couches 1025 et 1032). Celles-ci ont fourni plusieurs monnaies tardives (3 *aes* et un *nummus* de Valentinien I<sup>er</sup>) qui permettent de situer vers 380-420/430 de n. è. la désertion du secteur. L'état final exact du bâtiment est inconnu mais quelques traces rubéfiées et des niveaux très charbonneux indiquent le déroulement d'un incendie.

Après un *hiatus* d'au moins un siècle, l'intérieur du bâtiment accueille une cabane de la période franque qui est installée dans l'angle est où elle occupe tout l'emplacement de la pièce 3 et une partie des pièces 1 et 2. D'après la céramique, qui est le seul élément de datation à disposition, cette nouvelle installation aurait pour cadre le VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. qui correspond à la période mérovingienne classique.

Le bâtiment 2 était une construction plus modeste de forme rectangulaire de 10 m x 8 m. Elle ne comportait aucune subdivision interne, ce qui lui conférait une surface utile couverte de 55 m<sup>2</sup>. Elle a livré uniquement les traces d'un foyer ne permettant pas d'élucider sa fonction (grange, grenier, étable ?). Sur le plan chronologique, la céramique rare ne permet pas de connaître sa période et sa durée d'utilisation qui est au moins contemporaine de la période principale d'occupation du bâtiment 1.

Les deux bâtiments étaient traversés par des systèmes de drainage et ceinturés de différents fossés qui montrent que l'évacuation des eaux superficielles devait être un souci permanent et récurrent. La nature argileuse du sous-sol explique la nécessité de tels aménagements dans un milieu régional où les conditions climatiques

étaient et sont assez fréquemment pluvieuses.

La zone intermédiaire comportait une dizaine de foyers en fosse de forme rectangulaire. Certains étaient situés à quelques mètres seulement des bâtiments ; d'autres étaient plus éloignés. Leur creusement a été très soigneux comme l'indiquent les fonds plats et les parois rectilignes et verticales.

Encore une fois, aucun indice n'a permis d'identifier leur fonction et leur datation précise (mis à part le foyer 3001 déjà cité plus haut), si ce n'est qu'ils ont servi un petit nombre de fois.

L'ensemble de ces restes fait partie intégrante d'un établissement rural dont il n'a pas été possible de cerner l'importance à partir des informations obtenues par la fouille. La vision en est trop partielle et ne permet pas d'identifier le statut du bâtiment principal qu'il nous a été donné d'explorer. La seule lecture du plan ne permet pas un tel exercice dans la mesure où les bâtiments ruraux de ce type peuvent figurer comme bâtiment principal dans les sites de petite et moyenne importance ou bien comme annexe dans les grands domaines.

Marc FELLER

## LUPPY

### Bois du Haut de la Chèvre, indice n° 216bis

Gallo-romain

Cette intervention localisée en bordure du tracé de la ligne à grande vitesse a permis l'étude d'un petit bâtiment rectangulaire de la période gallo-romaine présentant des caractères très simples, voire rustiques, caractéristiques des annexes agricoles des domaines ruraux du nord-est de l'Empire romain. Plusieurs éléments de comparaison ont été trouvés dans la bibliographie qui montrent que ce genre d'édifice appartient en général à un domaine rural plus ou moins vaste, organisé autour d'une grande cour. L'environnement forestier ne permettant pas la prospection de surface, il n'a donc pas été possible de vérifier cette hypothèse.

Les observations architecturales faites sur les restes ont permis de constater que l'ensemble ne présentait qu'une phase de construction alors que plusieurs phases d'occupation sont attestées d'après la stratigraphie.

De dimensions modestes (13,20 m sur 7 m), il se subdivise en deux parties inégales. La pièce principale, située au nord, présente une surface de 37,80 m<sup>2</sup> alors que la seconde, plus petite de moitié, fait 19,10 m<sup>2</sup>.

Les techniques de constructions utilisées sont tout à fait comparables à celles traditionnellement observées sur les restes de bâtiments en dur de cette époque. Les bases de murs présentent une largeur d'environ 0,70 m et sont appuyées sur une fondation légèrement plus large de l'ordre de 0,90 m. Les parements sont réalisés à l'aide du calcaire local qui n'est pas très facile à débiter, ce qui explique l'aspect assez irrégulier de l'appareil ; l'assemblage est lié à la terre. Aucun élément qui puisse fournir des

informations sur la nature du reste de l'élévation n'a été rencontré.

Aucune couche d'incendie n'a été identifiée sur le site, une destruction par le feu n'est donc pas la cause de l'abandon de ce bâtiment.

Le niveau de démolition a livré peu de moellons équarris mais aussi peu de tuiles, ce qui amène plutôt à supposer que les restes architecturaux ont été récupérés après la destruction.

Certains indices peuvent faire penser à une utilisation de matériaux périssables (poches d'argile jaune dans les couches 1011 et 1012). Ils restent très limités alors que des restes de murs en torchis sur solin laissent généralement des traces d'humidité importantes. L'hypothèse de parois à pans de bois, sans pouvoir être écartée, semble peu probable.

Aucune information concernant la période de construction n'a été rencontrée.

Différents aménagements intérieurs étaient concentrés dans la pièce principale. Il s'agissait essentiellement de structures de combustion creusées dans le sol. Il n'a pu être déterminé si leur réalisation était à mettre en lien avec la fonction primitive du bâtiment, qui nous est inconnue, ou bien correspond à une utilisation postérieure. Elles ont ensuite été recouvertes par la mise en place de la couche 1012.

Le mobilier céramique collecté dans ces structures est datable du III<sup>e</sup> s., ce qui correspond également à la chrono-

logie du faible échantillon rencontré dans la couche 1012. D'après ces informations, il est possible d'avancer l'hypothèse d'une occupation et d'une phase de réaménagement de l'intérieur de l'édifice dans le courant du III<sup>e</sup> s. La

présence de foyers et de restes de vaisselle de table et culinaire indique qu'il a pu être utilisé comme habitat, ce qui ne correspond pas forcément à sa destination initiale.

Marc FELLER

## LUPPY

Le Bois Sollin, Saint-Paul,  
évaluation n° 215

Gallo-romain - Moyen Âge

Les travaux de la LGV-Est ont permis la réalisation d'une fouille d'évaluation sur un axe de voirie antique déjà reconnu en prospection. Il a été mis au jour, sur 60 m de long, un espace de circulation aménagé en plusieurs phases, délimité par des fossés latéraux d'emprise. Le dernier état de voirie est présent sur le site à l'état fossile, visible au sol, sur la moitié sud de la zone de fouille. Sur la moitié nord, cet état est en grande partie arasé par l'érosion naturelle du versant. L'axe de circulation est approximativement nord-sud et aborde de biais un versant argileux de faible amplitude, en amorçant une légère inflexion vers le sud-sud-ouest. Il est large d'environ 22 m entre deux fossés latéraux d'emprise destinés à limiter l'empiètement latéral. Cette largeur correspond à environ 75 pieds romains. Trois bandes de circulations distinctes et parallèles, ont pu être différenciées par leur nature d'empierrement et en coupe. Dans la partie centrale, une voie empierrée de galets correspond à un état initial de construction, sur une largeur de 7,5 m, recouvert par un radier de blocs calcaires situé à la base d'un rehaussement de graviers calcaires compactés (*agger*), qui correspond à un deuxième état encore en élévation, sur une largeur de 4 à 5 m. Sur la partie est, un sol aplani faiblement empierré correspond à une piste latérale large d'environ 4 m bordé à l'est par un fossé d'emprise large d'1,5 m et profond de 0,80 à 1 m. Sur la partie ouest, un sol légèrement bombé, empierré de galets et avec des traces d'or-

niéage, correspond à un chemin latéral à chariots large d'environ 4 à 5 m. Il est également bordé à l'ouest par un fossé latéral d'emprise plus marqué au nord dans la pente en terrain humide (1,80 m de profondeur sur 5 m au plus large). Ces trois structures de circulation sont attribuables à l'époque gallo-romaine (fragments de tuile romaine et petit mobilier en bronze) avec des niveaux initiaux Haut-Empire et des réaménagements de voirie du Bas-Empire (hypothèse probable). Enfin on a pu constater que la voie centrale dans son dernier état a été fréquentée au cours du Moyen Âge (présence de fers à chevaux datables du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s.) et qu'un chemin creux à deux ornières, large de 2 à 3 m, a été aménagé au cours de la période médiévale pour le charroi, sur le côté ouest du talus de la voie centrale antique. Cet axe reliant Metz (*Divodorum Mediomatricorum*) au Saulnois, à Sarrebourg et à Strasbourg, en fonction depuis le début de l'époque romaine et visible sur la *Table de Peutinger*, est également un chemin saunier pour le commerce du sel de la Seille transporté vers le pays messin et vers Trèves, pendant tout le Moyen Âge. Il est connu sous les toponymes de *Sauneratchemin*, de *Chemin des Romains* ou de *Vieille Route de Metz*. Il a certainement été abandonné vers la fin du XVII<sup>e</sup> s. après la construction d'une nouvelle route royale passant plus à l'ouest, sur la commune de Solgne.

Jean-Denis LAFFITE

## LUPPY

Sous le Moulin

Notice non remise

Claire TRISTAN

## MORVILLE-SUR-NIED - SAINT-EPVRE

Les Chamailles,  
le Bois de Saint-Epvre,  
évaluations n° 152, 153 et 173

Indéterminé

### Morville-sur-Nied : indice n° 12, évaluation n° 173

Cette évaluation a livré 8 structures composées essentiellement de petites fosses de rejets très érodées sans mobilier. Par ailleurs, un drain et un empièchement ont également été repérés. La présence de fragments de *tegulae* dans le comblement des structures 1 et 2 indiquent l'existence, à proximité, d'un site de période gallo-romaine sans qu'il soit possible d'être plus précis.

### Saint-Epvre : indice n° 11, évaluation n° 152

Cette opération a permis la mise au jour de quelques structures archéologiques (1 trou de poteau, 1 fosse et 2 fossés) dont les datations n'ont pu être clairement définies. De la céramique attribuable à l'époque antique ou du haut Moyen Âge semble avoir été piégée dans l'un des 2 fossés, ces derniers pouvant appartenir à un système parcellaire antique dont l'ampleur est difficile à appréhender.

## Saint-Epvre : indice n° 3, évaluation n° 153

Le décapage a permis de mettre au jour 6 drains.

Une structure, orientée grossièrement nord/sud, présente une largeur maximale de 0,40 m et d'une hauteur maximale de 0,20 m. Elle est construite avec des pierres bleues (calcaire) agencées sans ordonnancement. La tranchée de fondation de ce drain n'est pas visible et apparaît sous 0,40 m de terre arable.

Les 5 autres drains, orientés grossièrement nord-sud, apparaissent sous 0,30 m de terre arable et sont construits avec des pierres bleues (calcaire). Ils mesurent au maximum 0,20 m de large pour une hauteur de 0,10 m. Aucune tranchée de fondation n'est visible.

Aucun artefact ne permet de dater ces structures mais elles peuvent être mises en relation avec l'exploitation agricole contemporaine. Par ailleurs, 3 autres structures ont été découvertes qui pourraient éventuellement corres-

pondre à des trous de poteaux. Comme aucun matériel ne permet de les dater, il est difficile de savoir si elles sont contemporaines. En outre, aucun plan d'ensemble n'a pu être dégagé et il est, par conséquent, difficile de préciser la fonction de ces creusements.

L'ensemble de ces évaluations n'aura pas permis la découverte de site structuré. Néanmoins, les structures de type fossés parceliaires et trous de poteaux permettent d'envisager la présence, à proximité, de structures plus complexes qui auront été seulement effleurées lors des décapages. En l'absence d'éléments datants probants, il est difficile d'envisager une datation de la construction, de l'occupation ou de l'abandon des diverses structures repérées.

Pascal ROHMER

## SAINT-EPVRE

### Le Château, évaluation n° 179

Âge du Bronze - Gallo-romain -  
Haut Moyen Âge - Moyen Âge -  
Moderne

Le site repéré par les sondages réalisés en 2001 par Thomas Ernst (*cf. Bilan scientifique régional 2001*, p. 168) ont permis de délimiter une surface de 8000 m<sup>2</sup> à fouiller. En septembre 2002, pour l'opération d'évaluation, l'emprise a été élargie à environ 16000 m<sup>2</sup>.

#### Les périodes représentées

#### La Protohistoire

Cinq niveaux de sédiments antérieurs à la période gallo-romaine se situent entre 2,10 m et 3,00 m sous le niveau actuel. D'après le décapage réalisé sur la rive droite, ces niveaux semblent absents de ce côté récent du chenal. Le fond de vallon pré et protohistorique peut se situer plus vers l'ouest. Le faible pendage ou l'absence de pendage des couches ne permet pas de certitude.

La couche identifiée au pied de la coupe 23 correspond à une zone de rejet d'un habitat situé à proximité immédiate, probablement plus à l'ouest. Cette couche, décapée et partiellement échantillonnée sur environ 18 m<sup>2</sup>, a livré des tessons datables de l'âge du Bronze final. Deux niveaux de sédiments sont antérieurs à cette période et trois niveaux lui succèdent jusqu'à la période gallo-romaine. Ces cinq autres couches n'ont pas livré de mobilier.

#### La période gallo-romaine

Les niveaux de cette période se situent à une profondeur comprise entre 1,80 m et 1,30 m. Un premier décapage a permis de mettre au jour un foyer excavé rectangulaire. Ce type de structure de combustion se rencontre généralement à la périphérie des habitats. Les deux autres décapages ont mis au jour un fossé drainant et/ou de parceliaire, parallèle au fond de vallon, de 0,70 m à 1,20 m de large et de 0,25 m de profondeur. Il recoupe des fossés drainant plus petits, perpendiculaires au fond de vallon. Ces fossés ont un remplissage homogène constitué d'un sédiment identique à celui de la couche encaissante, ce qui est indicatif d'un remplissage rapide.

#### Le premier haut Moyen Âge

Le haut Moyen Âge est présent par les couches très sombres comportant de nombreuses inclusions de faune, de tessons et de débris antiques. Les éléments datants se situent dans la période mérovingienne (briques, tuiles, pierres). Le décapage a permis de mettre en évidence ces structures sur la partie centrale où elles sont présentes en concentration moyenne (20/100 m<sup>2</sup>), et dans la partie nord où leur concentration est élevée (64/100 m<sup>2</sup>).

#### Le second haut Moyen Âge et le bas Moyen Âge

Les structures datables de ces périodes sont des couches de sédiments sombres avec de nombreuses inclusions de pierres et d'os de faune. La poterie est rare. Ces couches se réunissent sans se différencier en remontant la pente de la rive gauche du vallon. Elles correspondent à des niveaux de culture. Des fossés drainants entaillent nettement les couches inférieures. À la base de la couche, des empièvements limités dans l'espace donnent à penser à des sols construits d'habitats qui sont, par ailleurs, riches en os de faune et en tessons. Ces couches contiennent également un chemin empièré orienté est-ouest. S'il est aisé de différencier des couches dans la partie basse, ce n'est pas le cas en remontant la pente. Elles y ont été partiellement homogénéisées par les travaux agricoles et l'activité biologique. Les structures seront datables par le radiocarbone, sans doute avec plus de précision que par le mobilier. Seule de la céramique grossière à dégraissant coquillier sans décors semble présente. Elle ne permet pas de datation précise dans la période médiévale.

#### Les temps modernes ?

Des billons, orientés dans le sens de la pente remanient en partie les couches médiévales. Lors du décapage, ils ont été mis en évidence par une succession de plages claires correspondant aux dérayures et de plages sombres correspondant au sommet des billons. 70 m de coupes ont été nettoyés sur la limite de fouille ouest qui

n'ont, pour l'heure, fait l'objet que d'un relevé photographique. Les dérayures entament les niveaux médiévaux, les sommets des billons sont constitués d'un mélange de sédiments médiévaux et de limon sableux clair d'apport plus récent.

Sur un plan général, l'étude de ce site se situe dans la problématique des interactions sociétés/milieus. À Saint-Epvre, il est possible d'envisager une étude sur la coévolution des sociétés agricoles et de leurs environnements

sur au moins trois millénaires. Les modifications des reliefs et de l'hydrologie peuvent être mises en relation avec d'autres études réalisées dans la vallée de Moselle et les observations faites sur les vallons de ruisseaux. Les études particulières concernent principalement l'habitat du haut Moyen Âge avec ses sols conservés et l'étude de l'évolution des techniques de labours du haut Moyen Âge à hier.

Jean-Marie BLAISING

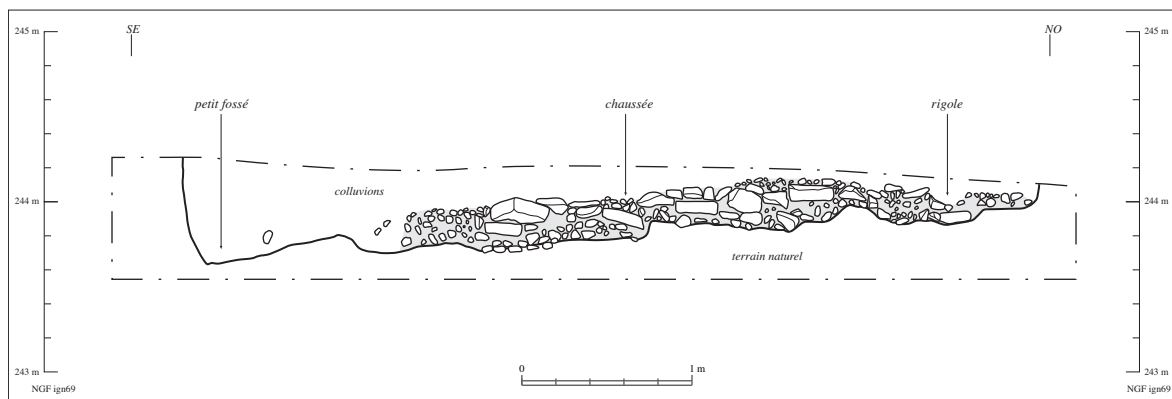
## SAINT-EPVRE

Gallo-romain - Haut Moyen Âge

Terres de la Justice, zone de dépôt

Le projet de mise en place d'une plate-forme de stockage des matériaux de construction pour le talus de chemin de fer de la LGV-Est a donné lieu à un diagnostic archéologique du 10 au 21 décembre 2001 (cf. *Bilan scientifique*

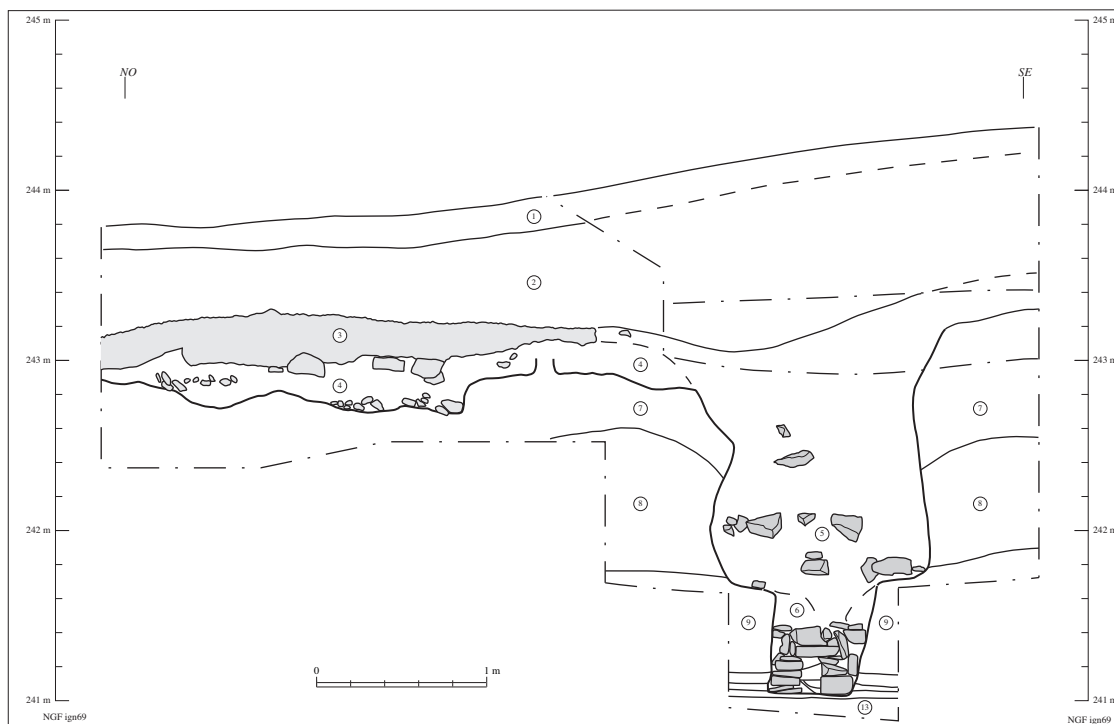
*régional 2001*, p. 169) qui a révélé des structures linéaires empierrées d'époque gallo-romaine. Il a été suivi d'une fouille d'évaluation qui s'est déroulée du 14 au 30 janvier 2002.



SAINT-EPVRE, les Terres de la Justice  
Coupe de la voie romaine  
Relevé : Gertrude KUHNLE

La zone de stockage est située sur la commune de Saint-Epvre (57), au lieu-dit *Les Terres de la Justice*. La longueur de l'emprise est de 630 à 755 m pour une largeur

comprise entre 150 et 180 m, soit 11 ha de superficie. Le terrain concerné occupe le dos d'une colline s'étirant du sud-ouest au nord-est ainsi que son versant sud-est.



**SAINT-EPVRE, les Terres de la Justice**  
*Coupe du conduit gallo-romain*  
 Relevé : Gertrude KUHNLÉ

Plusieurs tranchées de sondage et les fenêtres ouvertes lors de la fouille d'évaluation ont permis de mettre au jour une voie, un chemin ainsi que deux canalisations appartenant à un système d'adduction d'eau. Les structures entaillent le substrat formé de façon prédominante d'argiles de couleur jaune à brun clair et elles sont recouvertes de colluvions limoneuses d'épaisseur variable.

La voie et le chemin mesurent en moyenne respectivement 4 et 2 m de large. Le chemin s'embranche sur la voie de façon quasi perpendiculaire. On note une prédominance de calcaire gris (Muschelkalk) dans l'empierrement de la voie et de son intersection vers le chemin, alors que ce dernier est essentiellement constitué de calcaire coquillier jaunâtre.

La voie, orientée sud-ouest/nord-est, a été interprétée comme une route vicinale pouvant rejoindre les grands axes menant de Metz à Strasbourg et de Metz à Sarre-Union. Le chemin permettait soit de relier un établisse-

ment rural à la voie vicinale (*diverticule*), soit d'accéder aux champs. Le matériel recueilli permet de dater la construction des deux routes de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. de n. è. L'utilisation de la voie pourrait quant à elle perdurer jusqu'au haut Moyen Âge.

Les deux conduites, qui longent un côté de la voie, sont liées entre-elles. L'une d'elles s'embranche en effet sur l'autre en formant un coude. Leur technique de construction est similaire : le canal est constitué de deux piédroits en pierres sèches recouverts de dalles de couvertures, elles-mêmes surmontées d'un monticule de pierres. Il semble s'agir de galeries drainantes destinées à collecter les eaux d'infiltration pour les conduire vers une canalisation d'adduction d'eau maçonnée ou (et) un bassin collecteur. La conduite la plus proche de la voie vicinale est aménagée au fond d'une tranchée profonde qui servait probablement aussi de fossé à la voie.

Gertrude KUHNLÉ

## SAINT-EPVRE - THIMONVILLE

### Évaluation

Notice non remise

Stéphane LENDA

## SAINT-JURE

### Le Breuil, évaluation n° 138

Protohistoire - Gallo-romain

L'évaluation archéologique, réalisée sur une surface de 2832 m<sup>2</sup>, au lieu-dit *Le Breuil*, sur la commune de Saint-Jure, s'inscrit dans le cadre des interventions archéologiques préalables à la construction, par la société *Réseau*

*Ferré de France* (RFF), de la LGV Paris-Strasbourg, première tranche : Vaires-sur-Seine (77) / Baudrecourt (57), lot 34.

Le substrat géologique, daté du Secondaire (Jurassique



inférieur. *Lias J1*), est caractérisé par un mince niveau de calcaire renfermant des nodules phosphatés, des traces d'usure de fossiles et de fossiles lotharingiens (calcaire à gryphées terminal, calcaire à *Nannobelus acutus*, amonites). Cette formation est surmontée par un niveau de limons brun rougeâtre, à faciès particulier, qui est très imperméable (limons et alluvions anciennes, *LP-Fy*).

Un indice d'habitat est documenté par un puits (structure 1) et deux négatifs de poteau (structure 2 - diamètre : 0,35 m ; structure 3 - diamètre : 0,31 m), découvert directement sous l'horizon cultural, à une profondeur de 0,45 m (secteur 1). Un sédiment limoneux brun homogène avec présence de charbons de bois et un limon brun clair homogène remplissaient ces structures.

Un troisième négatif de poteau (structure 4 - diamètre : 0,28 m) a été observé à quelques mètres vers l'ouest. Aucun mobilier datant n'a été recueilli.

Un puits, d'un diamètre à l'ouverture de 1,70 m, devait se réduire à une dimension moyenne de 0,90 m sur la section observée du conduit. Les observations stratigraphiques effectuées sur son comblement indiquent un remplissage hétérogène de couches argileuses et limoneuses

à plasticité et coloration variables. Des nodules d'argile rubéfiée et quelques rares tessons sont présents dans les diverses strates de ce comblement. Un fragment de tuile était dans une couche argileuse brune, à une profondeur de 2,70 m. Le sondage mécanique a été interrompu une trentaine de centimètres en contrebas, au contact des *argiles de Gryphées*. Cette couche argileuse jaune, à forte concentration en dalles de calcaire à *Nannobelus acutus* et amonites, a rendu vaine la poursuite des terrassements en raison de sa résistance.

Les rares éléments recueillis, en l'absence de formes céramiques déterminables, autorisent une datation à la fin de la séquence protohistorique, voire gallo-romaine.

Un second indice de site se présente sous la forme de trous de poteau qui bordent régulièrement de chaque côté un tronçon de fossé. Ce dernier traverse l'emprise du tracé ferroviaire selon une orientation sensiblement nord-ouest/sud-est. Cet ensemble est apparu sous l'horizon cultural (épaisseur moyenne : 0,40 m), dans un environnement de sédiment argileux brun rougeâtre à ocre brun.

Stéphane LENDA

## SÉCOURT

### Bérup, la Haie de la Chèvre et au Réelle, zones de dépôt n° 46-47

Moderne

C'est lors d'une phase de diagnostics systématiques préalables à la construction de la LGV-Est devant relier Paris à Strasbourg qu'une intervention a été prescrite sur la commune de Sécourt.

Cette opération aura permis de documenter l'environnement immédiat du monastère de *Bérup* par la mise au jour de structures liées à l'aménagement du territoire : chemins, aménagement de berge, drains. À également été repéré l'emplacement de l'étang qui apparaissait au début du XVIII<sup>e</sup> s. sur la carte des Naudins, sans qu'il soit toutefois possible de préciser la date de sa réalisation. C'est d'ailleurs une lacune récurrente à cette opération, qui n'a livré aucun vestige permettant d'avancer une datation pour les diverses structures mises au jour. Tout au plus peut-on proposer une chronologie relative : le réseau de drains et les probables bassins sont certainement contemporains de la période de fonctionnement de l'étang. Le chemin leur est postérieur mais peut-être pas de beaucoup puisqu'il est scellé par la même couche d'argile beige-rosé colluvionnée et qu'il longe les berges de l'étang sur au moins 250 m.

Sur la parcelle de *Bérup*, rien ne permet de dater le chemin ni l'aménagement de berge par rapport aux structures repérées de l'autre côté du ruisseau. Il est toutefois possible qu'elles soient contemporaines. Les traces d'eau, retrouvées dans les sondages situés en bas de pente, cor-

respondent à une eau courante (présence de gravier) ; il s'agit donc de l'ancien lit du ruisseau. Bien que la jonction ruisseau-étang n'ait pas été mise au jour, il est possible qu'il s'agisse là des traces du premier se déversant dans le second.

Il est donc tout à fait possible, bien que non prouvé, que les deux chemins mis au jour aient fonctionné ensemble. Partant tous deux de l'ancien monastère pour aller dans la même direction, vers le bois de *Bérup*, ils bordaient l'étang, un sur chaque rive. Nous n'avons cependant pu trouver trace du chemin de la parcelle de *Bérup* au-delà de l'aménagement de berge. Il s'agit donc là de sa destination finale, en amont de l'étang, au bord d'une eau courante.

Cette opération a donc permis de documenter l'environnement immédiat du monastère : tracés de chemins, existence d'un étang comblé depuis plus de 200 ans, preuve de la récupération des eaux de ruissellement afin d'alimenter ce plan d'eau, lié probablement à une activité piscicole. Mais elle soulève aussi des questions quant à l'interprétation des structures empierrées mises au jour. Si l'hypothèse avancée de petits bassins cernés de murs drainant a notre faveur, elle n'en reste pas moins une proposition qui demanderait à être validée par des spécialistes en la matière.

Claire TRISTAN

## SÉCOURT

Bois Berupt, indice n° 147

Gallo-romain - Haut Moyen Âge

L'évaluation réalisée au niveau de cet indice a permis de constater que les deux radiers de murs détectés lors du diagnostic appartenaient à un petit bâtiment rectangulaire à fondations en dur de 20 m par 9,50 m d'orientation est-ouest.

Il présentait une division interne tripartite organisée autour d'une vaste pièce centrale de 70 m<sup>2</sup> encadrée par deux pièces plus petites de 22 m<sup>2</sup> chacune.

Les coupes réalisées à travers les différents murs ont montré une homogénéité dans la profondeur des fondations extérieures qui avoisinait 0,70 m alors que les deux murs de refend étaient fondés à seulement 0,50 m. Cette observation a permis d'établir que la construction de l'édifice avait été réalisée en une seule phase et que les pièces latérales n'étaient pas des rajouts postérieurs.

La pièce 2 constituait la pièce principale située au centre du bâtiment où elle représentait un espace d'environ 72 m<sup>2</sup> soit une longueur de 9,50 m pour une largeur de 7,50 m.

L'intérieur ne comportait aucun aménagement particulier

si ce n'est différentes couches liées à l'occupation et à l'abandon du site, qui se sont avérées très remaniées lors de la fouille.

Son angle nord-ouest était entaillé par le creusement du four à chaux installé à une époque postérieure à la période romaine, vraisemblablement durant le Haut Moyen Âge d'après les trois récipients de cette époque découverts dans le niveau d'abandon.

La pièce 1 formait la pièce orientale du bâtiment. De forme rectangulaire, elle présentait une surface d'environ 22 m<sup>2</sup>, soit 7,50 m X 3 m, qui se développait sur toute la largeur. La pièce 3 formait la pièce occidentale où elle présentait les mêmes caractéristiques que la pièce 1.

Le site n'est pas stratifié aussi n'a-t-il pas été possible de distinguer de phases différentes dans son occupation. Le seul mobilier datant est la céramique qui permet de constater l'existence d'une présence qui s'échelonne du milieu du II<sup>e</sup> jusqu'au III<sup>e</sup> s. de n. è. sans qu'il soit possible de définir avec précision le moment précis de son abandon.

Marc FELLER

## SÉCOURT

Haie de la Chèvre, indice n° 148

Protohistoire

L'évaluation réalisée sur l'indice 148 a permis de compléter les observations faites au moment du diagnostic qui concernaient les traces d'un petit fossé et de 7 emplacements de poteaux piégés sous 0,60 m de colluvions. Le mobilier associé constitué de fragments de céramique avait été attribué à la période protohistorique lors du diagnostic.

Ainsi vingt-cinq emplacements de poteaux ont été mis en évidence. L'agencement de vingt d'entre eux formait l'in-

frastructure d'un bâtiment rectangulaire en matériaux légers de 11 m par 13,50 m. L'ensemble était très arasé puisque la profondeur conservée moyenne des poteaux était de l'ordre de 0,10 à 0,15 m. Le site a livré peu d'artefacts en dehors de ceux trouvés lors du diagnostic aussi aucune information complémentaire n'a pu être obtenue à propos de sa chronologie.

Marc FELLER

## SOLGNE - SAILLY-ACHATEL - MONCHEUX - LUPPY - TRAGNY Zones boisées

Les bois des communes traversées par le futur tracé de la LGV-Est ont fait l'objet d'une prospection pédestre préalable à l'exploitation forestière des bois. L'objectif assigné à cette mission était de signaler au géomètre de l'INRAP, les traces de parcelles visibles à enregistrer. Malheureusement, ces sites n'ont pas été relevés après la prospection.

### Pont-à-Mousson (54)

*Bois Fréhaut*

Deux sites ont été repérés :

– À l'ouest du bois, à proximité du Haut Pont (franchissement médiéval de la Moselle), le sol du bois est parsemé de chemins creux correspondant aux anciens

axes de circulations probablement médiévaux et modernes,

– À l'est du bois, au-dessus d'anciennes carrières, un monticule anthropique de terre (*tumulus* ?), d'une dizaine de mètres de circonférence pour une hauteur d'environ 1 m, a été repéré.

### Luppy (57)

*Bois du Haut de Chèvre*

À l'est du bois, à proximité du chemin menant à la ferme de Zedervaux, deux chemins creux anciens (site 1) et deux terrasses fossiles (site 2) ont été repérés

*Bois du Chapitre dit Haut Crochet*

Deux fossés parcelles fossiles (site 4) et un monticule

(site 3) de terre et de pierres (ruines ?) ont été observés.  
*Bois de La Queue de L'Étang, section 50*  
Un fossé parcellaire fossile (site 5).

### Moncheux (57)

*Bois Sollin, section 10*

Sept fossés parcellaires fossiles (sites 7 à 13) ont été relevés. Le fond de vallon, à la limite du ban de la commune de Luppy, présentait également des aménagements de drainages à fossiles (site 6).

Nicolas MEYER

## SOLGNE

### Bois des Prêtres, bois Saint-Paul et bois de la Chèvre

Gallo-romain - Moyen Âge

Plusieurs occupations gallo-romaines ont été mises au jour au cours de cette opération. La première se situe sur la commune de Luppy, au lieu-dit *Bois Saint-Paul*. Il s'agit d'une voie romaine, déjà connue par plusieurs tronçons et repérée en prospection. Elle apparaît en surface sous la forme d'une butte. Deux sondages ont été ouverts. La route est formée d'une voie de roulement centrale, bordée de part et d'autre de voies latérales pour piétons et de fossés. Les voies sont constituées de blocs roulés, témoins d'une utilisation intensive de ce tracé, englobés dans une matrice argileuse beige.

Une voie plus récente, probablement médiévale, se superpose à la première. Moins large, elle est constituée de pierres plus angulaires, voire de dalles dans un sondage. Leur position, verticale ou horizontale, n'a pas pu être observée. Ces pierres apparaissent presque en surface, englobées dans la terre végétale.

Une deuxième occupation est apparue dans les *Bois du Haut du Chèvre*. Directement sous la terre végétale apparaît un niveau de démolition dans un sondage. Deux fosses, riches en matériel céramique, ainsi que deux fossés sont apparus. Des murs de près de 0,70 m de large forment un bâtiment probablement quadrangulaire de 13 m x 7 m. Les structures rencontrées (murs, fosses et fossés) se répartissent sur une surface d'environ 500 m<sup>2</sup>.

Le matériel récolté s'apparente aux productions de la fin du II<sup>e</sup> et du début du III<sup>e</sup> s. de n. è. Il s'agit de fragments de sigillée, d'amphore, de céramique beige de l'Eifel (type Speicher), de céramique à pâte blanche et vernis noir de Coblenz.

Du matériel trouvé en surface indique que le site pourrait s'étendre vers le nord, jusque hors de l'emprise, dans la forêt. Seulement, des engins forestiers, circulant sur les lieux en période humide en réalisant des ornières allant jusqu'à un mètre de profondeur, ont dû y faire d'importants dégâts. Nous n'avons donc pas étendu nos vérifications jusqu'à cette zone.

La troisième occupation se situe sur la section de *La Bosse*, sur le replat dominant la zone marécageuse de Luppy. Dans les sondages est en effet apparu, à 0,20 m sous la surface, un niveau continu de pierres et de tuiles (couche de démolition). Des assises de murs très érodés, voire des négatifs de murs apparaissent 0,30 à 0,50 m sous la surface. Les pierres, simples rognons ou blocs plus régularisés, sont mélangées à de nombreux fragments de tuiles. Une zone plus précise concentre d'ailleurs une grande quantité de tuiles (*imbrex*). On trouve également quelques trous de poteaux et des fossés. Les murs dessinent deux bâtiments parallèles, orientés nord-ouest/sud-est. Le premier est large de 8 m pour une longueur indéterminée inférieure à 16 m. Le deuxième bâtiment, situé plus à l'ouest, mesure 18 à 20 m de long pour une largeur indéterminée.

Très peu de matériel archéologique, hormis les fragments de tuile, a été découvert. Il s'agit d'un tesson de céramique grise gallo-belge et d'un fragment de bord de *dolium*. Ces éléments permettent d'estimer l'occupation comme datant du I<sup>er</sup> s. de n. è.

Les structures apparaissent sur une surface de 60 m x 25 m environ, soit 1500 m<sup>2</sup>. Le site ne s'étend pas en dehors de l'emprise, vers le nord ou le sud.

Un fossé, dans un sondage, est peut-être en relation avec les bâtiments.

Le reste des découvertes se limite à des drains sur la parcelle des *Bois de la Due*. À la *Moussière*, d'autres drains sont apparus. Un fossé, creusé dans l'argile rousse et comblé d'un remplissage brun argileux, traverse un sondage. Quelques fragments de tuiles apparaissent dans le limon beige de certains sondages, peut-être en relation avec l'occupation sur la butte.

À Solgne, de nombreux fossés récents, comblés d'argile grise et de végétaux en décomposition, ont été recoupés en début de tronçon. Un fossé plus ancien mais non daté est également apparu.

Claire TRISTAN

## SOLGNE

### Le Poirier Gaillard, évaluation n° 149

Gallo-romain

L'opération d'évaluation archéologique réalisée sur la commune de Solgne a permis de dégager la suite de l'habitat gallo-romain, de part et d'autre des fouilles réalisées en 1997 par Jean-Denis Laffite préalablement à l'élargissement de la route départementale R.D. 955 (cf. *Bilan scientifique régional 1997*, p. 95-96). En confrontant les

données de ces deux opérations, il a été possible de proposer plusieurs étapes dans la mise en place du peuplement, entre le I<sup>er</sup> s. et le III<sup>e</sup> s. de n. è.

#### Période 1

Cette période n'est représentée qu'au centre du site. En

effet, en 1997, les traces d'un éventuel bâti maçonné du I<sup>er</sup> s. de n. è. ont été mises au jour, immédiatement au nord d'un micro-vallon où circulait un petit ruisseau. Deux tronçons de fossés et trois fosses ont également été étudiés.

### Période 2

Durant le II<sup>e</sup> s., l'implantation humaine se fixe graduellement.

À l'ouest (fouilles 2002), les indices de cette période sont représentés par un enclos situé au sud-ouest du micro-vallon drainé par un fossé. Très certainement de plan quadrangulaire, l'enclos délimite quelques structures d'habitat, mais aucun modèle de bâtiment ne se dessine. Le micro-vallon a fait l'objet de prélèvements micromorphologiques par Anne Gebhardt en 2002 ; les analyses sont encore en cours.

Au centre du site (fouilles 1997), un bâtiment en pierres avec une division interne tripartite est construit à l'emplacement du bâtiment supposé de la période précédente. Il correspond certainement à une habitation de taille modeste installée au nord du micro-vallon, ici aussi drainé par un fossé qui se prolonge vraisemblablement vers l'est (fouilles 2002).

À l'est du site (fouilles 2002), un chemin creux, bordé de fossés latéraux, est installé vers la fin du II<sup>e</sup> s. Orienté nord-ouest/sud-est, il permet d'accéder à l'habitation principale et ce depuis la voie majeure Metz-Strasbourg qui passe à moins de 2 km à l'est.

### Période 3

À l'ouest (fouilles 2002), un bâtiment maçonné rectangulaire, sans division interne, d'une superficie de 145,25 m<sup>2</sup> est alors installé. Il s'apparente à une annexe agricole de

type étable. Un nouveau fossé drainant prend place au nord de cet établissement, toujours dans le micro-vallon. Le plan d'un second bâtiment se dessine au sud de la zone concernée, en limite de fouilles.

Au centre du site (fouilles 1997), durant la première moitié du III<sup>e</sup> s., le bâtiment maçonné est abandonné, au profit, semble-t-il, d'un habitat en matériaux légers. Des alignements de trous de poteaux suggèrent en effet l'implantation d'un bâtiment de surface. Au sud de ce dernier, une palissade en bois se développe sur une longueur totale (fouilles 1997 et 2002) de 80 m. Une porte dans la palissade permet de pénétrer dans le périmètre ceint en empruntant le chemin creux dont les fossés ne sont plus en usage.

Aucun élément ne permet de supposer que ce site est réoccupé ultérieurement. Selon toute logique, il est définitivement abandonné vers la fin du III<sup>e</sup> s. ou dans le courant du IV<sup>e</sup> s.

En apportant des renseignements complémentaires sur l'organisation d'un habitat à l'époque gallo-romaine, cette évaluation a confirmé la présence d'un établissement qui prend place dans un terroir déjà occupé puisqu'il existe à 800 m au nord une grande *villa* domaniale datée de la même époque.

La poursuite des opérations en 2004 avec la fouille d'une zone d'environ 40 m de large sous la route a permis de saisir encore mieux l'infrastructure de cet habitat et, par là même, l'anthropisation de la campagne au sud-est de Metz durant l'époque gallo-romaine.

Amaury MASQUILIER

## SOLGNE

### Les Fourasses et les Portions de Landoive, zone de dépôt n° 44

Gallo-romain

Préalablement à la construction de la LGV-Est, et des aménagements annexes qui y sont associés, a été prescrit un diagnostic archéologique sur la commune de Solgne. Cette opération ne s'est pas révélée très fructueuse puisque n'y ont été mis au jour que des canalisations, une trace de parcellaire récent et un réseau de chemins tout aussi récent. Seuls deux éléments isolés viennent pimenter cette opération : un fragment de calotte crânienne humaine et un élément sculpté en calcaire.

La commune de Solgne se situe sur le plateau lorrain, en Moselle, à 20 km au sud-est de Metz. Les parcelles sondées se situent à proximité immédiate du tracé de la LGV-Est, à l'extrémité de la forêt. Il s'agit de 15 ha de prés nommés *Les Fourasses* et *Les Portions de Landoive*, destinés à recevoir une zone de dépôt.

Solgne et ses environs sont très riches en occupations gallo-romaines, notamment à proximité immédiate des parcelles sondées. De l'autre côté du chemin rural, sur la commune de Luppy, une *villa* gallo-romaine a été repérée en prospection pédestre et semble se prolonger à Solgne entre *Les Fourasses* et *Les Quarterons*. Elle se situe à quelques mètres de la voie romaine Reims-Strasbourg. Au lieu-dit *Le Haut Pâtural*, qui jouxte notre parcelle à

l'ouest, un établissement rural des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., ainsi que des traces d'habitat du Hallstatt, ont été repérées en 1997.

Pourtant, les témoins archéologiques mis en évidence sur cette parcelle sont peu remarquables.

Une pomme de pin sculptée en calcaire d'une vingtaine de centimètres de haut provient d'un niveau de limon brun mêlé de blocs calcaires et n'est associée à aucun autre vestige ni structure. Rappelons cependant l'existence d'un établissement rural gallo-romain repéré immédiatement de l'autre côté du chemin, sur la commune de Luppy et qui semble se prolonger à Solgne, juste au nord de notre parcelle, ainsi que d'une voie romaine située à quelques dizaines de mètres de là : décor civil ou funéraire, il est difficile de trancher en l'état actuel des choses. Les drains ou canalisations découverts peuvent peut-être également être liés à cette occupation. Il s'agit de structures empierrées que l'on suit sur quelques mètres, malgré quelques interruptions. Une calotte crânienne humaine a été découverte à 0,40 m sous la surface, dans un niveau de limon argileux brun, isolée et en position secondaire.

Un fossé à profil en V a été repéré. Large d'1,20 m et profond d'environ 0,70 m, il apparaît directement sous la

terre végétale et est comblé d'argile marbrée beige/gris plus des oxydes ferreux. Il ne renferme aucun matériel.

Un bloc calcaire de 0,50 sur 0,30 m est entouré d'un système de calage au sein d'une tranchée de 0,60 m de large. Il s'agit là vraisemblablement d'une borne insérée dans un parcellaire récent.

La dernière découverte consiste en un réseau de chemins récents mais désaffectés. Ils apparaissent en surface sur la forme de légers talus. Ils sont composés de tuiles, briques, morceaux de béton, laitier et scories sur 3,50 m de large. Un autre chemin a été repéré. Il apparaît lui aussi directement sous la terre végétale mais n'est large que d'un mètre et est composé de galets. Aucun élément de datation n'est associé à cette structure.

Cette opération a permis de révéler surtout des structures

récentes (chemins, parcellaire) ou non datées (fossé). Ainsi, malgré sa modestie, le système de canalisation est l'élément le plus intéressant que nous ayons mis au jour. Il convient en effet de le replacer dans son contexte. Il n'est pas évident qu'il soit en relation directe avec l'occupation gallo-romaine toute proche, mais c'est assez probable. C'est donc sans doute un élément secondaire mais faisant partie d'un tout. Il convient de ne pas le négliger afin de restituer au mieux l'occupation du sol à une époque donnée.

Également liée à l'occupation romaine est la pomme de pin. Mais sa découverte en position secondaire ne permet pas de déterminer à quel type de structure elle était destinée.

Claire TRISTAN

## VIGNY

### L'Étang au Bois, indice n° 146

Indéterminé

L'évaluation réalisée au niveau de l'indice 146 a permis la fouille des deux structures de combustion repérées lors du diagnostic.

Ces deux structures creusées dans le substrat étaient approximativement quadrangulaires. La structure 2 faisait 3,90 m sur 2,10 m pour une profondeur conservée de 0,58 m. Une lentille de charbon de bois épaisse de 0,05 à 0,10 m tapissait le fond de la structure et remontait légèrement sur le bas des parois qui se trouvaient rubéfiées. Cette lentille était surmontée d'un mélange de cendre et d'argile jaune puis d'une couche d'argile rubéfiée de 0,30 m d'épaisseur à la surface irrégulière.

La structure 4 faisait 4,40 m sur 1,20 m pour une profondeur conservée comprise entre 0,34 et 0,41 m. Le fond de la fosse était partiellement rubéfié et comportait une lentille de charbons de bois de 0,05 à 0,10 m d'épaisseur mélangé par endroit à de l'argile jaune.

La stratigraphie de la structure 2 a permis de constater que le combustible était disposé sur toute la surface de la fosse comme l'indiquait l'épaisse couche de charbons de bois répartie sur tout le fond. La présence d'une importante couche d'argile rubéfiée est l'indice d'une superstructure en terre qui recouvrait le matériau à chauffer, à

cuire ou à brûler. En l'absence de plus d'informations, sa nature nous échappe de même que la forme et les caractéristiques exactes de la superstructure.

La morphologie de la structure 4 est légèrement différente de la précédente. Plus allongée et plus étroite, sa forme était rigoureusement quadrangulaire. Sa profondeur conservée était moins importante, conséquence probable de l'érosion. Le comblement en présentait également quelques différences. Une épaisse couche de charbon en tapissait également le fond qui présentait, par endroits, des traces de rubéfaction. En revanche, la couche d'argile rubéfiée constatée dans la structure 2 était ici absente. Le comblement principal était formé par un limon brun jaune tout à fait identique.

La nature exacte (foyer, four ?) et la fonction de ces deux structures de combustion n'ont pu être élucidées. Cependant l'hypothèse émise lors du diagnostic qui en faisait des fours à sel est complètement à écarter dans la mesure où il n'y a aucune ressource saline locale. En fait, la zone des sources salées du Saulnois se trouve à 30 km plus au sud-est (secteur de Château-Salins, Marsal, Vic-sur-Seille).

Marc FELLER

## La carte archéologique en Lorraine : bilan des activités 2002

### Fonctionnement

Cette année 2002, le fonctionnement général de la carte archéologique a marqué un tournant, dû à l'effet combiné du départ d'un agent et de la réorganisation interne du service. La mise en place de la législation de l'archéologie préventive s'est traduite par de nouvelles charges de travail à répartir au sein de l'équipe. Ainsi les chargés d'étude de la carte archéologique sont également prescripteurs et il leur est désormais difficile de donner une priorité à l'inventaire des sites.

Concernant l'enrichissement du fichier, l'activité première reste l'exploitation des rapports d'opérations de terrain afin d'alimenter la base informatique des données récentes. Concernant son exploitation, les agents affectés à la carte archéologique continuent de renseigner les schémas d'aménagement du territoire (PLU, carte communale et plan d'aménagements forestiers).

L'année 2002 a également été consacrée à la préparation des arrêtés de zonages archéologiques. Ce travail a nécessité une importante réflexion avant de déterminer les seuils et l'emprise des zones de saisine. Sur la base des connaissances scientifiques régionales et des notions de présomption de vestiges enfouis (acquises ces dernières décennies à l'occasion des diagnostics archéologiques), le service a fait le choix d'un zonage unique pour toutes les communes lorraines, portant à 3000 m<sup>2</sup> le seuil de saisine des projets d'aménagement. Certaines communes à fort potentiel de densité de vestiges (*vicus*, noyau urbain, nécropole de *tumuli*, ..) ont justifié la création d'un second niveau de zonage portant le seuil de saisine des travaux à 150 voire 50 m<sup>2</sup> au sol terrassé. Le même régime a été appliqué aux travaux agricoles et forestiers dans les secteurs sensibles. Ces investigations ont été menées de front sur les 2486 communes de la région et font actuellement l'objet d'un fastidieux travail de mise en forme cartographique et de rédaction administrative.

### Prospections

Dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique, 56 autorisations de prospections pédestres (28 en **Moselle**, 11 en **Meurthe-et-Moselle**, 9 en **Meuse** et 7 dans les **Vosges**) ainsi que 6 autorisations de prospections aériennes ont été accordées à des bénévoles

locaux. La plupart sont des collaborateurs de longue date du service et ont une bonne connaissance archéologique pour l'ensemble des périodes chronologiques. Notons que les secteurs géographiques couverts restent toujours tributaires de la disponibilité de ces bénévoles et que l'on recense encore en Lorraine de grandes zones qui n'ont jamais été appréhendées par la prospection. D'une manière générale, c'est le cas des franges régionales et les milieux forestiers qui peuvent encore livrer de grands sites.

### Enregistrements

Compte tenu du retard de saisie, qui va s'accroissant d'année en années, la base Patriarche ne saurait traduire le bilan exhaustif des sites enregistrés cette année (**Meuse** : 149 sites enregistrés et 506 données mises à jour, **Meurthe-et-Moselle** : 214 sites enregistrés et 146 données mises à jour, **Moselle** : 178 sites enregistrés et 248 données mises à jour et **Vosges** : 26 sites enregistrés et 41 données mises à jour).

La disparité départementale est à mettre en relation avec les contributions des travaux universitaire dont certains sujets s'inscrivent dans les problématiques d'occupation du sol et de carte archéologique.

### Formation et encadrement universitaire

Dans le cadre d'un conventionnement avec l'université, le service régional de l'Archéologie propose chaque année de parrainer des étudiants dont les travaux viendraient enrichir la carte archéologique régionale. C'est le cas en 2002 d'un étudiant de l'université de Metz qui a contribué à l'élaboration des zonages archéologiques dans le cadre de son DEA, ainsi que deux étudiants de l'université de Strasbourg qui ont mis à jour l'inventaire des communes de Meurthe-et-Moselle dans le cadre de la publication de la *Carte Archéologique de la Gaule* consacrée à ce département.

Comme chaque année depuis 1994, le service anime un stage destiné aux agents forestiers. Cette formation nationale d'une semaine est organisée en collaboration avec le *Centre de Formation Forestière de Velaines*, et a, cette année, accueilli 25 forestiers. Ce stage vise à former les agents à repérer sur le terrain les indices archéologiques et à contribuer à l'élaboration de la carte archéolo-

gique. Un stage similaire de deux jours a été dispensé aux responsables des aménagements forestiers de la région, pour une meilleure prise en compte du patrimoine archéologique dans les programmes de travaux forestiers.

*Publication*

L'année 2002 a également été marquée par la paru-

tion du volume de la *Carte archéologique de la Gaule* consacré au département de la Meuse. Cette publication de 650 pages largement illustrées, comporte plus de 2000 notices de sites relatifs à l'état des connaissances archéologiques du département pour les périodes comprises entre 800 avant et 800 de n. è.

Stéphanie JACQUEMOT

## Autorisations de prospections délivrées en 2002

### Autorisations de prospections délivrées en 2002 pour le département de Meurthe-et-Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Marc GRIETTE		Cantons d'Homécourt et Conflans-en-Jarnisy
Robert HABAY		Audun-le-Tiche
Bernard HAMON	Denis GRANDATI Yves GÉRARD Gino ZAGARRIO	Commune d'Avril
Serge HUSSON		Cantons d'Arracourt et de Lunéville nord
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Communes d'Aumetz, Crusnes, Audun-le-Roman, Beuvillers, Serrouville, Bures, Errouville
Marc LEROY		Meurthe-et-Moselle
Jean-Yves RINGENBACH		Commune d'Avril et d'Audun-le-Roman
Pierre SIMONIN		Cantons de Lunéville nord, de Lunéville sud, Gerbéviller
Jean-Claude SZTUKA		Arrondissement de Briey
Willy TEGEL		Meurthe-et-Moselle
Gérard VILLER	Sébastien VILLER	Cantons de Thiaucourt-Regnéville, Chambley-Bussières, Conflans-en-Jarnisy

### Autorisations de prospections délivrées en 2002 pour le département de la Meuse

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Jean-Luc ARMANINI		Canton d'Ancerville
Dominique BAYER		Éton
Adolf BUCHNER		Communes de Varennes-en-Argonne, Lachalade, Béthincourt, Chattancourt
Dominique HERBINET		Canton de Vigneulles-lès-Hattonchatel et de Fresnes-en-Woëvre
Marc LEROY		Meuse
Denis MELLINGER		Cantons de Saint-Mihiel et Vigneulles-lès-Hattonchatel
Jean-Claude SZTUKA		Arrondissement de Verdun
Sabine TYLCZ		Communes de Beaulieu-en-Argonne et Waly, vallée de la Meuse de Verdun à Commercy
Gérard VILLER	Sébastien VILLER	Cantons d'Étain, Vigneulles-lès-Hattonchatel et Fresnes-en-Woëvre



## Autorisations de prospections délivrées en 2002 pour le département de la Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Jean-Marie BOFFO		Delme
Jean-Marie BRENIÈRE		Charleville-sous-Bois
Christian BOUVRET (ASAAH)		Cantons de Sierck-lès-Bains et Metzervisse
Pierre CORDIER		Saint-Hubert et Piblangé
Marcel GÉBER		Arriance, Créhange, Elvange, Many, Mainvillers, Thicourt, Thonville, Marthille
Francis GOUBET		Canton de Phalsbourg
Marc GRIETTE		Cantons de Rombas et Marange-Silvange
Christiane GROB		Canton de Cattenom
Robert HABAY		Audun-le-Tiche
Bernard HAMON	Denis GRANDATI Yves GERARD Gino ZAGARRIO	Cantons de Moyeuvre-Grande et de Courcelles-Chaussy
Dominique HECKENBENNER		Lafrimbolle, Abreschviller, Turquestein-Blancrupt, Saint-Quirin
Philippe HONNERT		Arrondissements de Metz, Boulay et Château-Salins
Bernard HOUPERT		Arrondissement de Sarrebourg
Serge HUSSON		Entre Seille et Sânon
Mirko KRPIC		Boust
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Communes de Boulange, Audun-le-Tiche, Ottange, Tressange
Michel LAURENT		Commune de Foville
Marc LEROY		Moselle
Jacques MANGIN		Canton de Cattenom
Nicolas MEYER		Arrondissement de Sarrebourg
Henri POINSIGNON		Canton de Vigy
Jean-Yves RINGENBACH		Cantons de Cattenom et de Fontoy
Pascal ROHMER		Canton de Lorquin
Jean-Michel RUDRAUFF		Communes de Walscheid, Philippsbourg, Mouterhouse
Sébastien SCHMIT		Canton de Volmunster
Jean-Claude SZTUKA		Arrondissement de Thionville
Gérard VILLER	Sébastien VILLER	Cantons de Pont-à-Mousson, Ars-sur-Moselle, Verny
Gilbert WEBER		Cantons de Thionville, Sierck-lès-Bains, Boulay, Faulquemont

## Autorisations de prospections délivrées en 2002 pour le département des Vosges

<b>Prospecteurs</b>	<b>Prospecteurs associés</b>	<b>Secteurs prospectés</b>
Alain CLAUDE		Arrondissement de Saint-Dié
Jean-Jacques GAFFIOT	Olivier BERTIN Pierre FETET	Canton de Darney
Jean-Michel HANS		Canton de Bains-les-Bains
Gilbert PRESSAGER		Cantons de Darney et de Monthureux-sur-Saône
Olivier ROUER		Canton de Mirecourt
Gilbert SALVINI		Arrondissement de Neufchâteau et commune de Portieux
Philippe VIRLOGEUX	Patrick MILLOT Thierry HUBRECHT	Canton de Lamarche



## Programme de recherche sur la sidérurgie ancienne en Lorraine

Gallo-romain - Haut Moyen Âge  
- Moyen Âge

Les recherches paléométallurgiques conduites en Lorraine (programme pluridisciplinaire associant le Laboratoire d'Archéologie des Métaux/CCSTI du Fer et de la métallurgie et le Laboratoire de métallurgies et Cultures - UMR 5060) ont pour objectif de définir les conditions et la chronologie du développement de la production sidérurgique, avant la généralisation des procédés modernes dans le courant du XVIII<sup>e</sup> s. Elles ont jusqu'à présent démontré l'utilisation largement préférentielle du minerai oolithique aalénien (*la minette*) en sidérurgie directe, dès la période romaine, durant tout le Moyen Âge et même encore au début de la période moderne.

Au cours de l'année 2002, les travaux archéologiques de terrain ont porté sur trois secteurs géographiques distincts :

- L'extrémité sud-ouest du Plateau de Haye, communes de Chavigny et Maron (54) : deux ateliers de réduction découverts.
- La partie nord-est du Pays-Haut, communes d'Ottange et de Volmerange-lès-Mines (57) : trois vallons prospectés.
- L'extrémité nord-ouest du Pays-Haut (54) et ses marges meusiennes (55), secteur géographique qui n'avait pas encore fait l'objet d'investigation, mais où plusieurs indices de présence de scories, récemment signalés, ont été vérifiés.

À Chavigny, des informations ponctuelles sur la localisation d'un ferrier, déjà mentionné au milieu du XIX<sup>e</sup> s., mais dont la localisation restait imprécise, ont été collectées à l'occasion de la construction d'un garage. Deux analyses chimiques de scories indiquent qu'il s'agit bien d'un atelier de réduction en bas fourneau utilisant *la minette*. Quelques tessons de céramiques situent la période de fonctionnement durant le haut Moyen Âge.

Le ferrier découvert en forêt domaniale de Maron dans des souches d'arbres renversés, occupe une superficie visible d'environ 200 m<sup>2</sup>. La réalisation d'une coupe stratigraphique a permis d'estimer son volume à un peu moins de 60 m<sup>3</sup> et d'évaluer la masse de scories de réduction contenues à environ 30 tonnes. Sa datation n'est pas encore connue. Les fragments de minerai recueilli indiquent que *la minette* était utilisée. Paradoxalement, l'atelier est situé sur le rebord du plateau, à plusieurs dizaines de mètres au-dessus des affleurements, nécessitant une remontée du minerai le long d'une pente de 40 %.

À Ottange, dans le vallon du *Fond de la Kahler*, au moins deux amas de scories anciennes, non datés, sont encore conservés, mais en partie ensevelis par des remblais d'accotement routiers récemment réalisés. La nature des scories et leur composition chimique indiquent qu'elles proviennent de la réduction directe en bas fourneau de *la minette*. De très nombreuses scories vitreuses, de type laitiers modernes, parsèment toute la partie aval du vallon. Elles pourraient provenir du démantèlement

d'amas de déchets sidérurgiques constitués au cours des 4 ou 5 derniers siècles, une activité de haut fourneau étant mentionnée au moins depuis le XVI<sup>e</sup> s.

En revanche, à Volmerange-lès-Mines, le résultat de l'investigation archéologique montre que le groupe de ferriers qui avait été localisé par un prospecteur bénévole dans les années 1980 (*vallon du Langenberg*) a été confondu avec d'anciennes charbonnières.

À l'extrémité nord occidentale du Pays-Haut (département de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle), à proximité de la frontière avec le Luxembourg belge, les informations inédites qui nous ont été fournies par un prospecteur local, monsieur Jean-Claude Delhez, ont été vérifiées. Les investigations de terrain et l'observation du matériel archéologique n'ont pas permis de confirmer l'existence de sites anciens, à l'exception de quelques petites scories, apparemment de forge, prélevées dans une couche d'occupation en bordure d'une zone d'habitat antique (communes d'Avioth et de Thonnelle, 55). La grosse zone de concentration de scories et de laitiers découverte à Charency-Vezin (54) pourrait être associée à l'ancien établissement sidérurgique voisin de Buré-la-Forge, dont les vestiges conservés sont datés du XIX<sup>e</sup> s., mais dont l'origine remonte peut-être aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.

Concernant la partie sud du Pays-Haut, l'exploitation d'une série d'analyses chimiques de scories confirme que les ferriers implantés dans les parties amont des vallons qui entaillent le plateau entre Orne et Fensch, ainsi que ceux qui sont implantés sur le plateau lui-même, ont utilisé le minerai oolithique (*minette*). Or, les affleurements les plus proches sont situés bien en contrebas, dans les mêmes vallons, l'approvisionnement des ateliers nécessitant un transport du minerai sur quelques kilomètres. Pourtant, les prospections pédestres ont permis de mettre en évidence l'existence de petits gîtes de minerais de surface dans l'environnement des ateliers. Soit ceux-ci n'ont pas été reconnus, soit l'utilisation de *la minette* résulte d'un choix conscient. De la même manière, le minerai oolithique a été transporté sur 10 km de distance pour alimenter le ferrier (non daté) découvert l'année dernière à Anderny (54). En l'état actuel, les datations disponibles pour les sites implantés sur le plateau (céramiques) correspondent presque exclusivement à la période gallo-romaine, même si des incertitudes subsistent pour deux d'entre eux (présence aussi de céramiques évoquant le haut Moyen Âge). Les trois sites datés dans la section haute du Conroy sont également antiques. Un seul site de la section amont du Chevillon est daté (bas Moyen Âge). En revanche, toutes les datations obtenues pour la section médiane du Conroy et la section aval du Chevillon (en particulier autour de leur zone de confluence), pour des ateliers implantés directement en contrebas des affleurements, concernent la période médiévale (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.).

Marc LEROY

## La céramique culinaire en Lorraine du sud, XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.

Ce projet collectif de recherches (PCR) est né d'un double constat ; celui, d'une part, de l'existence d'un abondant matériel céramique provenant de sites fouillés dans des conditions très différentes entre 1980 et 1990 et sur lequel pèse une lourde incertitude quant à sa conservation ; celui, d'autre part, d'un réel retard dans l'étude de ces mobiliers en Lorraine. Le projet regroupe des chercheurs rattachés à l'université Nancy 2 (via le Laboratoire d'Archéologie Médiévale de l'Est de la France, LAMEst) et à l'Institut National de Recherches en Archéologie Préventive (INRAP).

Le choix des collections reflète une forte concentration le long de la vallée de la Moselle avec le prieuré de Remiremont le *Saint-Mont*, les sites castraux d'Épinal, Châtel-sur-Moselle, Richardménil, Pompey, Dieulouard, Mousson, et les sites urbains de Nancy et Blâmont.

La fourchette chronologique retenue correspond globalement à une période d'activité certaine de ces lieux. La plupart d'entre eux ayant été habités de manière continue durant ces siècles, le mobilier reflète donc essentiellement les dernières périodes d'occupation (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.). Pour les périodes les plus lointaines (XIII<sup>e</sup> s.), les coefficients de fragmentation ou de dispersion ne permettent pas une vision globale. Cette fourchette, relativement large, doit permettre d'observer (ou non) les modifications morphologiques du mobilier, et par son biais, l'évolution des pratiques alimentaires et sociales liées au repas. En effet, les premières synthèses dans les autres régions laissent entrevoir des transformations importantes dans ces domaines à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> s.

Dans un premier temps, le travail a consisté à élaborer une fiche descriptive. Cette base de données, gérée

sous logiciel File maker Pro, permet de renseigner sur les principales caractéristiques des éléments les plus remarquables et représentatifs de chacun des sites (provenance, critères techniques, morphologies, chronologies, mode de cuisson, dégraissant, revêtement, formes, dimensions). Plus de 1500 fiches ont ainsi été complétées.

Il a également été convenu d'harmoniser le vocabulaire technique entre les différents chercheurs. La méthode de travail, selon l'état d'avancement des monographies, a été soumise à discussion (comptage par NMI, étude de la fonction des pots...). L'étape graphique s'est concentrée sur les formes archéologiquement complètes et sur les tessons remarquables.

Cette méthodologie a dû s'adapter à l'absence de contexte stratigraphique bien défini pour certaines des collections étudiées.

Dans un second temps, ont été rédigées les monographies de sites selon un plan normalisé (historique du site et des fouilles, étude technologique, étude typo-chronologique).

En croisant les données et en s'appuyant sur des comparaisons avec d'autres collections régionales et extra-régionales, il a été possible de proposer un catalogue pour chacun des neuf sites retenus, aboutissant à une typo-chronologie. Ce catalogue associe la représentation graphique de l'objet à un court texte reprenant les points descriptifs essentiels et une proposition de datation. La synthèse de l'ensemble doit aboutir aux premières conclusions régionales.

Gérard GIULIATO, Cédric MOULIS

## Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) à Neufchâteau (Vosges)

Gallo-romain - Indéterminé

Les vestiges concernés par cette prospection thématique sont des habitats et des structures agraires conservés en élévation sous le couvert forestier, sur les plateaux calcaires des Côtes de Moselle. Ils se présentent principalement sous la forme de pierriers allongés ou de terrasses, parfois longs de plusieurs centaines de mètres et hauts de quelques centimètres à 1,50 m. Ils délimitent des parcelles de forme plus ou moins régulière, des enclos, des chemins ou des bâtiments sur des surfaces considérables, de plusieurs centaines d'hectares.

La campagne 2001-2002 de prospection thématique a porté sur deux grands axes : la poursuite du recensement

de ces vestiges et l'étude plus particulière de ceux conservés dans le massif forestier de Haye. Plus de 6800 ha sont actuellement recensés sur ces plateaux calcaires, dont 6400 ha cartographiés. De nouveaux sites ont notamment été inventoriés dans le *Grand Couronné* qui correspond à un ensemble de buttes témoins en avant des Côtes de Moselle.

Dans le massif forestier de Haye, un important travail de cartographie est en cours depuis 2000, et ce malgré les dégâts causés par la tempête de 1999. Intégrant les relevés effectués en 1979 par Étienne Louis et ceux menés depuis 1995 par Philippe Loué au décimètre ou au topo-

fil et à la boussole, ils sont réalisés depuis 2000 au GPS différentiel. Environ 5500 ha sont à présent relevés. Des prospections de vérification sur les indices d'habitat et sur le réseau viaire ont été menées parallèlement, permettant l'identification d'une douzaine de bâtiments d'époque

gallo-romaine ou non datés. Enfin, des prélèvements de tourbe, en vue d'analyses palynologiques, ont été carotés dans le vallon du ruisseau de *Bellefontaine* à Champigneulles.

Jean-Denis LAFFITE, Murielle GEORGES-LEROY

Âge du Fer

## Boviolles (Meuse), l'oppidum de Châtel

L'enceinte de Châtel à Boviolles fait l'objet, depuis 1998, d'un programme de recherche visant à l'étude de l'organisation et de la chronologie de cet important *oppidum* implanté en territoire Leuque. La superficie du site - plus de 50 ha - et la complexité de ce type d'habitat ont nécessité la mise en place de méthodes diverses d'investigation archéologique. En 1998, une première prospection magnétique a été réalisée par le Département de Géophysique appliquée de Jussieu de manière à évaluer l'apport des méthodes géophysiques à la connaissance de l'organisation des structures situées sur l'*oppidum*. Sur la base de la cartographie des anomalies, des sondages archéologiques ont été menés en 2001 de manière à caractériser le type de vestiges présents et d'évaluer leur état de conservation.

La campagne de 2002 a été consacrée notamment à la poursuite de la prospection géophysique sur un secteur ayant livré de nombreux indices lors des campagnes de prospection pédestre réalisées en 1997 par l'association *Archéologie et Paysages en Meuse*. Cette opération a été réalisée par la société Terra Nova avec un magnétomètre permettant l'enregistrement des variations en direction et en longueur du champ magnétique terrestre local (gradiomètre de marque Géometrics, modèle G-858). Elle a porté sur une superficie totale d'environ 4 ha.

Plusieurs types d'anomalies ont été mis en évidence à cette occasion. Le fossé A1, sondé en 2001, a pu être suivi sur une longueur totale de près de 300 m. Dans la partie ouest de la parcelle, son tracé est légèrement si-

nueux, tandis que dans la partie est, il adopte un tracé pratiquement linéaire épousant les courbes de niveaux. La carte de gradients révèle l'existence sur son tracé d'un certain nombre de perturbations magnétiques, l'une d'entre elles correspondant vraisemblablement à une entrée. Une seconde anomalie linéaire (A2) est perceptible dans la partie orientale de la parcelle sur une longueur totale d'environ 150 m, parallèlement au fossé A1. Les autres anomalies se composent de tâches circulaires ou ovoïdes d'un diamètre qui varie d'environ 1 m pour les plus petites, à plus de 5 m pour les plus importantes d'entre elles. Le fossé A1 ne constitue pas une limite à leur développement ; elles sont réparties sur l'ensemble de la parcelle prospectée avec une nette concentration dans la partie ouest ce qui corrobore les informations livrées par la prospection aérienne.

Parallèlement à ces investigations, la campagne de photographies aériennes a été poursuivie de manière à corréler l'ensemble des données. Cette opération, réalisée par Philippe Frigério entre les mois de mai et de septembre, a permis la détection de nombreuses anomalies de type phytographique ou hydrographique, généralement circulaires mais dans un petit nombre de cas linéaires (fossé A1 notamment).

Enfin, l'année 2002 a été consacrée à la poursuite du relevé topographique de l'enceinte ainsi qu'à l'étude du mobilier céramique et métallique issu des sondages réalisés en août 2001.

Thierry DECHEZLEPRÊTRE

Gallo-romain

## Naix-aux-Forges (Meuse), L'agglomération secondaire gallo-romaine de Nasium

Depuis 1998, des recherches ont été relancées sur la ville gallo-romaine de *Nasium*, grâce aux financements du Ministère de la Culture et du Conseil Général de la Meuse. Comme chaque année, le programme est fondé sur l'emploi combiné de techniques de reconnaissances archéologiques non destructives (recherches archivistiques, prospections aériennes et pédestres, études des collections des musées régionaux et enquêtes orales pour la recherche de collections inédites). Les premiers résultats ont fait l'objet d'un compte-rendu dans les *Bilans Scientifiques Régionaux* précédents. Un effort particulier a été déployé depuis ces trois dernières années dans le domaine de la compilation et du réexamen de la documentation archéologique ancienne. Une première syn-

thèse a été publiée dans le cadre de l'édition de la *Carte Archéologique de la Meuse*, en 2001, dans la collection des *CAG*, dirigée par Michel Provost.

Depuis la fin du XVII<sup>e</sup> s., l'agglomération de *Nasium* a fait l'objet de fouilles, notamment en 1750, 1818, 1833-34, 1845, 1874, 1884, 1969-1989 et, plus récemment, de campagnes de prospections aériennes et pédestres (1998-2001). Ces travaux successifs ont permis de mettre en évidence une ville de 120 ha à plan orthonormé, limitée par cinq nécropoles, disposant d'une parure monumentale développée avec une place publique de type *forum*, un théâtre, un établissement balnéaire, une fontaine monumentale, un sanctuaire d'au moins 8 ha, ainsi

que plusieurs séries d'habitats privés opulents décorés de mosaïques, peintures murales, plaquages et *opus sectile* de roches décoratives.

Ces caractéristiques indiquent des fonctions tertiaires importantes au sein de cette agglomération leuque. Les fonctions primaires et secondaires sont également bien représentées.

Il a été remarqué que l'extraction de minerai de fer et de pierres de construction se fait en périphérie directe du site ou dans les campagnes environnantes. Plusieurs activités artisanales sont attestées ou déduites. Aux trois forges recensées s'ajoutent d'autres activités telles que la poterie culinaire et la bijouterie/orfèvrerie déduites par des indices indirects donnés par l'importance quantitative du mobilier retrouvé (céramique à dégraissant coquillier de faciès local ; 235 intailles et 3 camées). Le nombre important d'intailles dont seule une dizaine avait été publiée (H. Guiraud, 1977 et 1988) mérite d'être souligné puisqu'il s'agit de la plus importante concentration de Gaule.

Dans le domaine tertiaire figurent avant tout des activités commerciales qui sont surtout attestées par l'importance du numéraire retrouvé. Durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. près de 6000 monnaies ont été retrouvées (soit 120 par an ; l'estimation fait apparaître pour la période 1800-2000 un potentiel maximum de 24000 monnaies dont seulement 2 % sont conservées dans des collections publiques). Le faciès monétaire (constitué à partir de 631 monnaies dont 548 impériales / hors dépôt monétaires) indique de fortes circulations de numéraire dès La Tène finale (46 monnaies gauloises) et la période tardo-républicaine (37 monnaies consulaires). Le numéraire d'époque impériale est très abondant et diversifié (548 exemplaires : 402 en bronze, 127 en argent et 20 en or) et atteste de la fonction commerciale dominante du site. Ces données confirment l'étude des amphores de *Mazeroie* par J. Baudoux qui met en évidence, dès la fin du I<sup>er</sup> s. av. n. è., l'existence d'un pôle d'attraction pour le négoce (J. Baudoux, 1996, p. 36). Des contacts avec le monde méditerranéen sont également attestés par la

mosaïque représentant un enlèvement d'Europe (3 exemplaires connus en Gaule) ainsi que d'autres avec la région Rhénane, et notamment Mayence, par l'Autel d'Épona et du Génie des Leuques dédié par un bénéficiaire du légat de la XII<sup>e</sup> légion Antoninia au début du III<sup>e</sup> s. (E. Espérandieu, 1915, n° 4650 ; *C.I.L.*, XIII, 4630).

La pratique de la médecine est également attestée. En effet, on connaît 10 cachets d'oculistes (dont 2 de provenance incertaine) au nom de Q. Junius Taurus, L. Claudius Martinus et G. Er(..) Valerianus. On ne sait toutefois si cette activité est liée ou non à la fonction religieuse du site.

La fonction religieuse est tout aussi bien représentée. Au sanctuaire reconnu actuellement sur 8 ha, composé d'au moins une dizaine de *fana* dont un de type monumental sur podium, s'ajoute la documentation iconographique et épigraphique relative aux divinités vénérées qui dévoile le panthéon gallo-romain classique : 9 statuettes en bronze (sur 28), 1 probable statuette en terre cuite, 7 sculptures en ronde-bosse (sur 18 environ dont de la statuaire monumentale en marbre), 3 bas-reliefs et enfin 3 inscriptions.

Le rôle administratif du site est plus problématique puisqu'on ne sait si l'agglomération a été le chef-lieu des Leuques avant Toul. Le réexamen de la documentation dans le cadre de cette problématique pourra sans doute permettre de fournir quelques éléments de réponse dans les années à venir.

La compilation des données anciennes et les premiers essais de synthèse dévoilent l'existence d'un site antique complexe, à urbanisme très développé, qui est sans commune mesure avec les modestes agglomérations secondaires connues dans le territoire leuque. La poursuite des recherches, par la confrontation des données issues des archives et du terrain, permettra de compléter utilement nos connaissances générales sur cette ville, son rôle et son évolution au sein du maillage urbain régional.

Franck MOUROT

## La vallée de la Seille (Moselle)

Âge du Fer - Moyen Âge

La faisabilité de prospections géophysiques détaillées de certaines accumulations de briquetage a été testée de manière à étalonner les performances des techniques géophysiques sur les sites de la vallée de la Seille. Trois zones test, situées dans les secteurs de la *Digue* et du *Pransieu* de Marsal, ainsi que dans celui du *Châtry* à Vic-sur-Seille, ont fait l'objet de prospections géomagnétiques réalisées par le groupe *Posselt und Zickgraf Prospektio-nen* (Marburg, RFA). Ces prospections ont donné des résultats spectaculaires, qui confirment le caractère intensif de l'exploitation du sel à l'époque protohistorique : à Marsal *Pransieu*, elles ont révélé en particulier un complexe de centaines d'anomalies magnétiques positives (correspondant à des structures de combustion ?), qui a été reconnu partiellement sur 650 mètres de longueur. À Vic-sur-Seille *Châtry* est apparue par ailleurs une succession

de structures fossoyées ceinturant la périphérie du site, dont le sommet avait été aménagé pour abriter une plate-forme castrale médiévale.

Une première série d'accumulations de briquetage a fait l'objet de prélèvements mécaniques, effectué à l'aide d'une mini pelle, afin d'identifier et de quantifier les assemblages d'éléments techniques dont sont constituées ces rejets d'ateliers. Il s'agissait principalement des nouvelles accumulations détectées par la géophysique entre les secteurs du *Fort d'Orléans* et du *Pransieu* à Marsal, ainsi que dans le secteur du *Châtry* à Vic-sur-Seille. Ces travaux ont permis de progresser dans la connaissance de l'évolution technique du *Briquetage de la Seille* et de sa chronologie : celle-ci apparaît s'organiser en deux grandes phases successives, qui correspondent l'une au

premier âge du Fer (Hallstatt C-D), l'autre à la fin de la période laténienne (La Tène C-D). Les accumulations de déchets techniques du premier âge du Fer ont livré par ailleurs des vestiges de matériaux précieux, comme de l'ambre, ou encore des branches de corail rouge, qui procèdent d'importations lointaines.

Les nécropoles de *tumulus* situées à la périphérie de la vallée supérieure de la Seille, comme celles d'Azélot (54), Chérissey (54), Serres (54) et Thicourt (57), ont fait l'objet

de relevés topographiques détaillés. Le tracé du dispositif de fortification de l'enceinte protohistorique du *Haut de la Côte* à Tincry a fait d'autre part l'objet d'un relevé topographique réalisé au GPS. À l'occasion de ces travaux, l'observation des chablis provoqués par la tempête de décembre 1999 a permis de recueillir un échantillon de fragments de céramique protohistorique, qui permettent d'attribuer l'occupation principale du site au premier âge du Fer.

Laurent OLIVIER





# LORRAINE

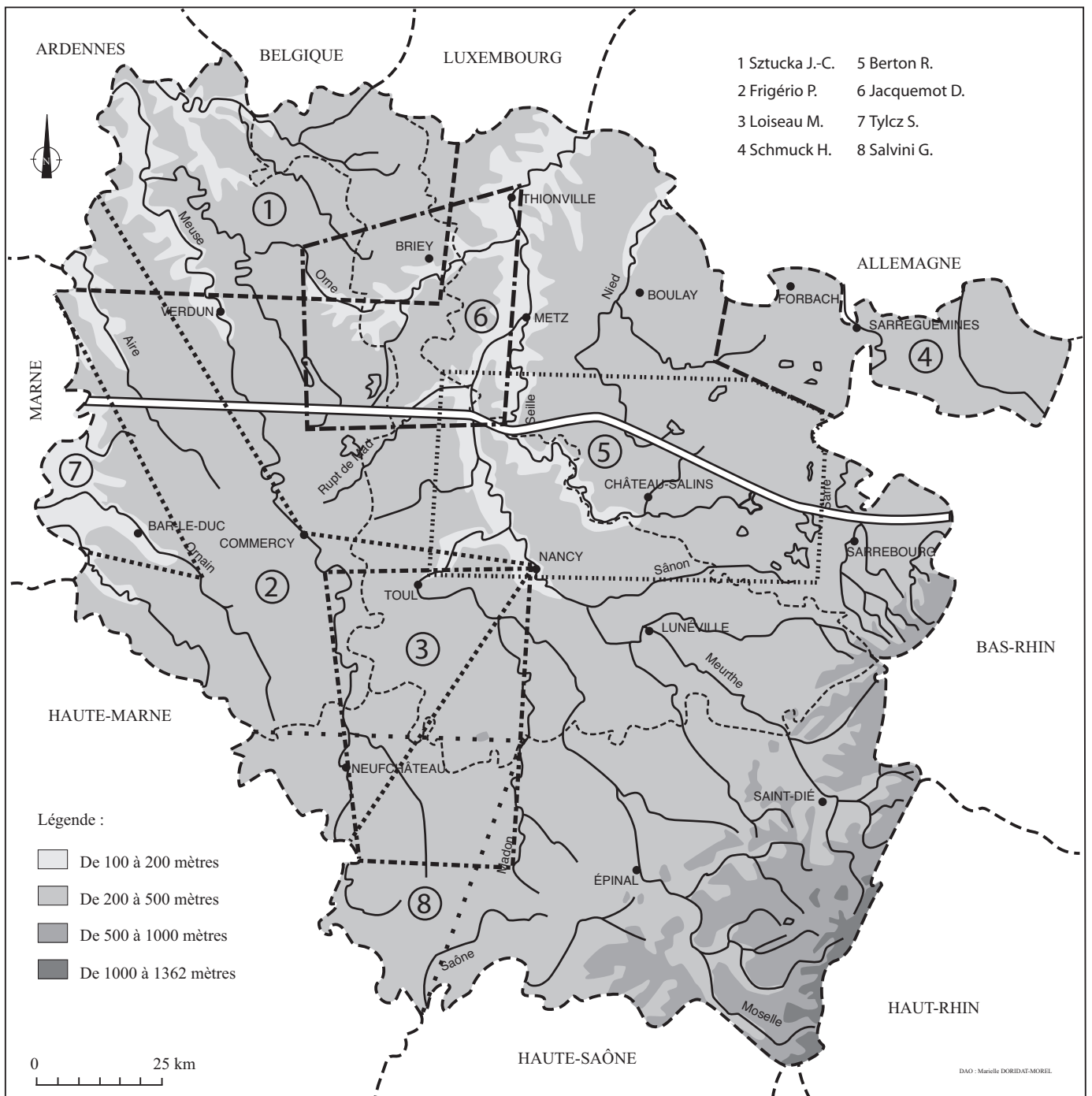
## BILAN SCIENTIFIQUE

Prospection aérienne

2 0 0 2

### LORRAINE

La prospection aérienne en Lorraine



Durant plusieurs années, les prospections aériennes, réalisées à l'initiative des bénévoles locaux, avaient permis de découvrir un grand nombre de sites archéologiques inédits. Cependant, aucune méthodologie ni suivi scientifique n'étaient vraiment appliqués, les données venant simplement alimenter la carte archéologique. C'est avec la sécheresse de 1989 et les résultats spectaculaires qui en découlèrent que le besoin d'une équipe structurée et qu'un projet concret se fit sentir. En 1990, le service régional de l'Archéologie de Lorraine impulsait un programme d'études, rassemblant les travaux de quatre équipes professionnelles et bénévoles. Depuis, ce sont huit équipes qui contribuent à cet inventaire. Les objectifs ont été définis de façon prioritaire dans le cadre des missions du service, à savoir : l'établissement d'une carte archéologique régionale de qualité permettant d'assurer la meilleure gestion du patrimoine archéologique de façon égale sur le territoire régional. Aujourd'hui, les huit équipes couvrent plus du tiers de la Région Lorraine, sous la conduite scientifique du service régional de l'Archéologie. Les réunions régulières qui sont organisées permettent de coordonner et orienter le travail des équipes. Un quota d'heures de vol, proportionnel à la disponibilité des prospecteurs et à la superficie des zones d'étude, permet de répartir l'enveloppe budgétaire attribuée chaque année. Le principe de travail retenu est celui de **la prospection systématique de tous les indices visibles**, et la prise d'au moins 5 vues différentes pour un indice afin d'en faciliter le repérage cartographique et au sol. À l'automne, les équipes se rencontrent et présentent l'ensemble de leurs résultats. Cette journée de travail est fondamentale car elle permet de faire avancer la réflexion et les méthodes de travail des uns et des autres. Grâce à ces débats, ces dernières années, la part accordée aux traditionnelles *villae* gallo-romaines s'est vue minimisée pour laisser une plus grande place aux sites plus discrets, tels que les traces d'occupations protohistoriques ou du haut Moyen Âge. Chaque année, l'ensemble des résultats est consigné en carte archéologique et enregistré dans la base de données PATRIARCHE. Grâce à la contribution d'autres équipes de bénévoles, l'information est parfois complétée par des prospections au sol. Notons toutefois que la nature des indices est rarement interprétée. En effet, hormis pour les sites affleurant au sol que l'on peut appréhender par la prospection pédestre, la plupart des indices révélés par photographie aérienne sont enfouis. Depuis quinze années, force est de constater que très peu de sondages de diagnostic archéologique ont été l'occasion de vérifier ces indices, la plupart étant située hors emprise des secteurs constructibles et donc rarement concernés par des opérations d'archéologie préventive.

Les résultats produits par la prospection aérienne constituent, en grande partie, les données enrichissant la carte archéologique. La lourdeur de gestion documentaire des photos implique une organisation de travail pas toujours compatible avec les moyens disponibles et les priorités de service. En effet, outre le temps considérable nécessaire à l'exploitation des prises de vue (environ une journée par heure de vol assurée par les bénévoles), il faut compter également l'ampleur du travail d'indexation, classement et enregistrement des clichés, qui occupe plus de quatre mois par an une personne de la cellule carte archéologique. La gestion du fonds documentaire pose également

la question du stockage des prises de vues croissantes d'années en années. Actuellement, sous la responsabilité du service régional de l'Archéologie, les photographies sont enregistrées dans une base de données et stockées dans des meubles peu adaptés à leur conservation durable. Un versement aux Archives Départementales de la Moselle permettrait de garantir la qualité des documents. Toutefois, seule une partie d'enregistrement informatique a été effectuée pour 23000 documents sur les 35000 aujourd'hui indexés.

Le bilan des campagnes est présenté par équipe de prospection au sein d'un rapport commun. Chaque jeu de diapositives est référencé et renvoi à l'index photographique. Toutes les informations sont consignées dans le fichier papier de la carte archéologique. Un tirage papier des photos les plus remarquables illustre les nouvelles données, dans le but d'orienter les prospecteurs locaux amenés à vérifier les indices sur le terrain. Seules les structures attestées sont enregistrées sous un numéro de site sur PATRIARCHE. Un jeu de diapositive est transmis à la Sous-Direction de l'Archéologie et un second est archivé au service régional de l'Archéologie. Cette diathèque est consultable par tous sur simple demande auprès du service, la reproduction des prises de vue restant du droit des auteurs.

#### *Bilan général de la campagne 2002*

### **Secteurs de prospection**

#### *Le tracé de la LGV-Est*

La bande d'étude s'étire du département de la Marne (commune de Sainte-Ménéhould) à la limite départementale du Bas-Rhin (commune de Phalsbourg) soit 200 km de long traversant la Lorraine dans son axe est-ouest. L'échantillon géographique est intéressant puisqu'il concerne à la fois une diversité géographique, géologique et d'occupation du sol.

La plupart des opérations archéologiques (évaluations et fouilles) préalables à la construction de la LGV-Est sont en voie d'achèvement. La campagne aérienne a été l'occasion d'effectuer le reportage photographique des chantiers qui sera poursuivi pour les dernières opérations préventives de Moselle en 2003.

#### *La vallée de la Moselle*

La bande d'étude qui s'étend de Thionville (au nord) jusqu'à Épinal (au sud), du lit majeur de la Moselle aux rebords du plateau, est le secteur géographique qui concentre la plus grande part d'urbanisme de la région. Il reste peu de terrains non aménagés et les indices de sites sont mis en évidence dans les dernières cultures situées en périphérie immédiate de ces zones construites et vouées prochainement à l'urbanisme.

#### *L'arrondissement de Neufchâteau*

Situé aux confins de trois voies romaines importantes, le secteur de Neufchâteau est surtout connu pour sa forte représentation d'occupation à l'époque antique. Le substrat karstique de cette région en fait un terrain sensible aux phénomènes hydriques, tout à fait favorable à la détection aérienne. Le résultat des prospections de ces dernières années a permis de mieux renseigner le contexte

archéologique de l'agglomération secondaire antique de Grand (88), ouvrant désormais de nouveaux axes de recherche dans le domaine de l'occupation du sol de ce secteur, en particulier pour la protohistoire.

#### *Le Jarnisy et la vallée de l'Orne*

La recrudescence des aménagements industriels et économiques de ce secteur a conduit à agrandir la zone de prospection anciennement limitée à la vallée de la Moselle, pour s'intéresser à celle de ses affluents que sont l'Orne et du Rupt-de-Mad. Ces dernières années, la prospection aérienne a largement contribué à la connaissance archéologique de ces secteurs et confirme l'importance de ces couloirs naturels dans le domaine des influences culturelles est/ouest.



*MEUSE, ligne à grande vitesse  
Tracé  
Cliché : Sabine TYLCZ*

#### *Le sud meusien*

La prospection systématique de l'ensemble du plateau du Barrois jusqu'au rebord des côtes de Meuse a livré quantités d'informations archéologiques inédites. Il s'agit pour une grande part de traces d'occupation protohistoriques (habitats, nécropoles) repérés dans les vastes espaces cultivés. Il est difficile d'envisager la sauvegarde de ces grands ensembles menacés par l'érosion agricole, aussi la prospection aérienne doit être comprise ici comme le seul moyen d'étude immédiat de ces sites. Ainsi, les photographies verticales permettent de dresser le relevé en plan des vestiges et le traitement des images permet d'apprécier les indices les plus fugaces. C'est également suite aux résultats inédits et spectaculaires de ces missions

qu'un programme de recherche a été engagé sur l'agglomération antique de *Nasium* (Naix-aux-Forges).

#### *La plaine vosgienne au contact du bassin de la Saône*

En 1999, une nouvelle équipe de bénévoles a souhaité s'investir sur le sud de la région qui, jusqu'alors, n'avait pas été prospectée en raison du couvert végétal (prairies) peu propice à la détection aérienne. Cependant, le passage du gazoduc des *Marches de l'Est* a motivé quelques survols et le repérage d'indices en micro relief et les vestiges de parcelles fossiles conservés dans le paysage peu remembré.

#### **Les résultats significatifs**

En 2002, six équipes rassemblant douze bénévoles (dont six pilotes amateurs), ont participé au programme régional. En raison de difficultés matérielles (faillite de l'aéroclub) l'équipe de R. Berton n'a pas réalisé de vols cette année. Quant à P. Frigério, celui-ci a souhaité consacrer du temps à l'exploitation des données produites lors des précédentes campagnes.

Le programme de la campagne 2002 prévoyait une réserve de 140 heures de vols. Les conditions météorologiques défavorables au printemps, ajoutées au fait que l'équipe de René Berton n'a pu voler cette année, seules 69 heures ont été consommées.

Malgré le peu de vols, le bilan général laisse apparaître une meilleure année que 2001. Bien que disparate selon les secteurs prospectés, on compte 49 sites étudiés en Meuse, 56 en Meurthe-et-Moselle, 20 en Moselle et 63 dans les Vosges. Des 663 prises de vues, c'est un total de 148 sites qui ont pu être appréhendés cette année : 97 sont des découvertes inédites, 14 des compléments de sites déjà connus et 37 sont des confirmations d'indices enregistrés lors des campagnes précédentes mais devant être attestés.

Parmi les découvertes 2002, on retient quelques beaux ensembles structurés qui font peu de doute quant à leur appartenance archéologique.



*GROS-RÉDERCHING, ferme Brandelfing  
Domaine agraire  
Cliché : Hubert SCHMUCK*

– À Gros-Réderching (57) plusieurs bâtiments, associés à une voirie principale et secondaire, qui peuvent être attribués à un vaste domaine agraire voire à un quartier d'agglomération gallo-romaine (à confirmer) ;

- À Grand (88), les indices d'un nouveau quartier d'agglomération antique sont apparus dans un terrain extérieur au rempart ;
- À Pompière (88), sur un plus de 15 ha, un tissu de structures complexes de fossés carroyés, associés à des tâches, jouxte la voie romaine.



*POMPIÈRE, Auvoy et les Crêles  
Fossés carroyés  
Cliché : Gilbert SALVINI*

- À Affléville (54), un vaste enclos quadrangulaire, associé à une nébuleuse de tâches organisée, laisse supposer la présence d'un important site d'habitat protohistorique ;
- À Buzy-Darmont (55), l'extension probable d'une nécropole tumulaire est apparue de façon spectaculaire dans une parcelle nouvellement cultivée.



*BUZY-DARMONT, Lacquemine  
Nécropole tumulaire  
Cliché : Denis JACQUEMOT*



*AFFLEVILLE, pont sur l'Othain  
Enclos quadrangulaire  
Cliché : Denis JACQUEMOT*

**Pour les périodes historiques :**

- À Offroicourt (88), une structure quadrangulaire fossoyée est particulièrement bien visible sur prairie.  
Stéphanie JACQUEMOT

## Index géographique

ALAINCOURT-LA-CÔTE (57) .....	48
ALSTING (57) .....	48
AMANVILLERS (57) .....	48
AMNÉVILLE (57) .....	48
AMNÉVILLE - MALANCOURT-LA-MONTAGNE (57) .....	49
ARGANCY (57) .....	49
ARS-SUR-MOSELLE - JOUY-AUX-ARCHES (57) .....	49
ATTON - LOISY (54) .....	15
AUBREVILLE (55) .....	29
AUDUN-LE-TICHE (57) .....	50
AUGNY (57) .....	50
AY-SUR-MOSELLE (57) .....	51
AZELOT (54) .....	15
BACCARAT (54) .....	15
BANNONCOURT (55) .....	112
BANNONCOURT - LACROIX-SUR-MEUSE (55) .....	112
BAR-LE-DUC (55) .....	29
BATILLY (54) .....	17
BEAUSITE - DEUXNOUDS-DEVANT-BEAUZÉE (55) 112 et 118	
BEAUSITE - NUBÉCOURT (55) .....	113
BELLEVILLE-SUR-MEUSE (55) .....	29
BENEY-EN-WOÈVRE (55) .....	113
BENEY-EN-WOÈVRE - CREUË (55) .....	113
BETTBORN (57) .....	51
BOULANGE (57) .....	51 à 52
BOULAY (57) .....	52
BOUQUEMONT (55) .....	115
BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT (54) .....	96
BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT - LESMÉSNILS - PONT-À- MOUSSON (54) .....	96
BOVIOLLES (55) .....	149
BRAS-SUR-MEUSE (55) .....	29
BREISTROFF-LA-GRANDE (57) .....	52
BURES (54) .....	17
CATTENOM (57) .....	52 à 53
CHAILLON (55) .....	116
CHAUVONCOURT (55) .....	30
CHAVELOT (88) .....	86
CHEMINOT (57) .....	126 à 127
CHESNY (57) .....	53
COCHEREN (57) .....	53
COLLIGNY (57) .....	54
COMMERCY (55) .....	30
CONTREXÉVILLE (88) .....	86 à 87
CONTRISSON (55) .....	30
CORNY-SUR-MOSELLE (57) .....	54
COURCELLES-CHAUSSEY (57) .....	54
CUSTINES (54) .....	17
CUVRY (57) .....	54
DABO (57) .....	54
DAMELEVIÈRES (54) .....	19
DIEBLING (57) .....	55
DIEUE-SUR-MEUSE (55) .....	30 à 31
DIEULOUARD (54) .....	19
DOMMARTEMONT (54) .....	20
DUN-SUR-MEUSE (55) .....	31 à 32
EIX (55) .....	33
ENNERY (57) .....	55
ESCLES (88) .....	87
ESSEGNEY (88) .....	88
FAMECK (57) .....	56
FLOCOURT (57) .....	128
FLORANGE (57) .....	56 à 57
FONTOY (57) .....	57
GRAND (88) .....	88
GUINGLANGE (57) .....	57
HASELBOURG (57) .....	57
HATRIZE (54) .....	20
HERANGE (57) .....	58
HETTANGE-GRANDE (57) .....	58
HILBESHEIM (57) .....	58
HOUÉCOURT (88) .....	88
INGLANGE (57) .....	58
JAULNY (54) .....	96 à 97
JUBAINVILLE (88) .....	88
KÖENIGSMACKER (57) .....	59
LACROIX-SUR-MEUSE (55) .....	120 à 121
LACROIX-SUR-MEUSE - ROUVROIS-SUR-MEUSE - LAMOR- VILLE - LAVIGNÉVILLE (55) .....	118
LAMARCHE (88) .....	88
LANFROICOURT (54) .....	20
LAVINCOURT - STAINVILLE (55) .....	33
LE MÉNIL (88) .....	88
LE THILLOT (88) .....	89
LEROUVILLE (55) .....	33
LES TROIS-DOMAINES (55) .....	121 à 123
LESMÉSNILS (54) .....	97
LESMÉSNILS - PONT-À-MOUSSON (54) .....	99
LEZEY - BOURDONNAY (57) .....	59
LOISON (55) .....	33
LORQUIN (57) .....	59
LORRY-MARDIGNY (57) .....	59
LOUVIGNY (54) .....	128 à 129
LUNÉVILLE (54) .....	20
LUPPY (57) .....	130 à 132
LUPPY - MONCHEUX (57) .....	129
MALLING (57) .....	59
MANCIEULLES (54) .....	21
MARON (54) .....	21
MARS-LA-TOUR (54) .....	21
MARSAL (57) .....	150
MÉCLEUVES (57) .....	60

MERTEN (57).....	60	SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE - JUBAINVILLE (88) ...	92
METZ (57).....	60 à 63	THAON-LÈS-VOSGES (88).....	93
METZ - BORNAY (57).....	63	THIAUCOURT-RÉGNIEVILLE (54).....	108
METZ - GRANGE-AUX-BOIS (57).....	63	THIÉBAUMÉNIL - BLÂMONT (54).....	23
METZ - QUEULEU (57).....	64	THIONVILLE (57).....	73 à 75
METZERESCHE (57).....	65	TOMBLAINE (54).....	23
METZERVISSE (57).....	65	TOUL (54).....	23
MIRECOURT (88).....	89	TRÉMERY (57).....	75
MONT-LÈS-LAMARCHE (88).....	91	TRIEUX (54).....	23
MONTOIS-LA-MONTAGNE (57).....	65	TRONVILLE-EN-BARROIS (55).....	36
MORFONTAINE (54).....	21	VANDIÈRES (54).....	23 et 108 à 109
MORVILLE-SUR-NIED - SAINT-EPVRE (57).....	132	VARNEVILLE (55).....	36
NAIX-AUX-FORGES (55).....	149	VAUCOULEURS (55).....	36
NEUFCHÉF (57).....	65	VELVING (57).....	76
NEUFGRANGE (57).....	65	VERDUN (55).....	36
NOMENY (54).....	22	VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHATEL (55).....	124
NORROY-LE-VENEUR (57).....	66	VIGNY (57).....	140
NOUILLONPONT (55).....	33	VILLERS-SUR-MEUSE (55).....	37
NOVÉANT-SUR-MOSELLE (57).....	67	VIOMÉNIL (88).....	93
NUBÉCOURT (55).....	123 à 124	VITRY-SUR-ORNE (57).....	76 à 77
ŒTING (57).....	67	VITTEL (88).....	95
PAGNY-SUR-MEUSE (55).....	33	VITTONCOURT (57).....	77
PAGNY-SUR-MOSELLE (54).....	99	VOID-VACON (55).....	37
PANGE (57).....	67	VOLMERANGE-LÈS-BOULAY (57).....	77
PIERREVILLERS (57).....	68	WALDHOUSE (57).....	80
PILLON (55).....	34	WOIMBEY (55).....	125
PONT-À-MOUSSON (54).....	22 et 100	SECTION WOIMBEY - CHAILLON (55).....	111
PONT-À-MOUSSON - NEUFCHÂTEAU (54 et 88).....	148	XAMMES - JAULNY - THIAUCOURT-RÉGNIEVILLE (54) ..	110
PRÉNY (54).....	101 à 107	YUTZ (57).....	80
PRÉNY - VANDIÈRES (54).....	108		
PROVENCHÈRES-LÈS-DARNEY (88).....	91		
PULNOY (54).....	22		
PUTTELANGE-LÈS-THIONVILLE (57).....	68		
RAMBERVILLERS (88).....	91		
RAMBLUZIN ET BENOÎTE-VAUX (55).....	115		
RÉDING (57).....	68		
RÉMELFING (57).....	69		
REVIGNY-SUR-ORNAIN (55).....	34		
RODEMACK (57).....	69		
RONCOURT (57).....	69		
ROUHLING (57).....	70		
ROUSSY-LE-VILLAGE (57).....	70		
RUPT-SUR-MOSELLE (88).....	91		
SAINT-AVOLD (57).....	71		
SAINT-EPVRE (57).....	133 à 134		
SAINT-EPVRE - THIMONVILLE (57).....	135		
SAINT-JURE (57).....	135		
SAINT-NABORD (88).....	91		
SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE (57).....	72		
SAINT-REMIMONT (88).....	92		
SAMOGNEUX (55).....	34		
SARRALBE (57).....	72		
SARREGUEMINES (57).....	72		
SAULNY (57).....	72		
SÉCOURT (57).....	136 à 137		
SENON (55).....	34		
SILLEGNY (57).....	72		
SOLGNE (57).....	138 à 139		
SOLGNE - SAILLY-ACHATEL - MONCHEUX - LUPPY - TRA- GNY (57).....	137		
SORCY-SAINT-MARTIN - VOID-VACON (55).....	36		
SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE (88).....	92		

## Index chronologique

Moyen Âge ...	15, 17, 20, 36, 54, 55, 60, 61, 62, 63, 66, 77, 89, 100, 104, 118, 132, 133, 138, 147, 150
Moderne ..	15, 17, 20, 36, 54, 58, 59, 60, 61, 63, 68, 74, 75, 77, 88, 89, 100, 118, 133, 136
Chalcolithique.....	20, 104
Protohistoire ...	20, 22, 49, 51, 56, 57, 74, 88, 96, 99, 100, 108, 113, 116, 118, 121, 126, 128, 129, 135, 137
Indéterminé.....	20, 53, 58, 72, 127, 132, 140, 148
Gallo-romain.....	21, 22, 23, 29, 30, 31, 32, 34, 48, 49, 50, 51, 55, 57, 58, 59, 61, 63, 64, 66, 67, 68, 70, 72, 75, 76, 77, 86, 87, 93, 96, 97, 99, 101, 102, 104, 107, 108, 109, 110, 113, 116, 118, 120, 124, 126, 128, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 138, 139, 147, 148, 149
Contemporain.....	23, 30, 63, 87, 88, 89, 96, 99, 110, 118, 126
Âge du Bronze.....	23, 34, 37, 49, 50, 51, 52, 59, 66, 72, 76, 77, 97, 109, 110, 113, 118, 120, 126, 133
Âge du Fer.....	23, 48, 49, 51, 52, 55, 56, 57, 59, 72, 75, 77, 88, 96, 97, 99, 104, 109, 110, 113, 116, 118, 120, 127, 129, 149, 150
Néolithique.....	51, 52, 59, 66, 76, 77, 100, 104, 109
Haut Moyen Âge.....	52, 55, 59, 62, 63, 72, 76, 77, 89, 92, 97, 101, 102, 104, 106, 107, 108, 121, 130, 133, 134, 137, 147
Campaniforme.....	59, 100, 109

Actualités - *Vic-sur-Seille (57), rue de la Paroisse-place Jeanne-d'Arc in Archéopages n° 6*, INRAP, Paris, 2002, p. 49.

Actualités - *Les Trois Domaines et Beausite (55), la Hachie, LGV-Est in Archéopages n° 8*, INRAP, Paris, 2002, p. 51.

Actualités - *Ars-sur-Moselle et Jouy-aux-Arches (57), les arches et le bassin in Archéopages n° 8*, INRAP, Paris, 2002, p. 52.

Actualités - *Sillegny (57), rue du Stade in Archéopages n° 8*, INRAP, Paris, 2002, p. 52.

Actualités - *Mirecourt (88), rue du Docteur-Joyeux in Archéopages n° 8*, INRAP, Paris, 2002, p. 52.

BALDAUF (J.-M.) - *Mémoire fossile : essai d'explication des lieux-dits de la commune de Berupt (55)*, éditions de l'association vie et traditions, Génicourt-sur-Meuse, 2002.

BLAISING (J.-M.) - *Saint-Epvre (Moselle). Le Château in Archéologie médiévale*, t. 33, 2002, Paris, CNRS, 2003, pp. 225-226.

BLAISING (J.-M.) - *Yutz (57), archéologie d'un terroir des âges des Métaux au XIXe s.*, in : *Archaeologia Mosellana 4*, service régional de l'Archéologie de Lorraine, Université Marc Bloch de Strasbourg, Staatliches Konservatoramt des Saarlandes, musée national d'Histoire et d'Art de Luxembourg, Sarrebrücken-Metz-Luxembourg, 2002, pp. 185-218.

BLAISING (J.-M.) - *Yutz, l'occupation antique, le point après 10 ans d'archéologie préventive (1989-1999)*, in : *Les Cahiers Lorrains*, société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, Metz, n° 3-2002, pp. 233-254.

BRESSOUD (A.), VELDE (B.), CABART (H.) - *Du verre au plomb bien avant le cristal (XIV<sup>e</sup>s.) : une trouvaille lors des fouilles de la colline Sainte-Croix à Metz*, in : *Les Cahiers Lorrains*, société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, Metz, n° 2-2002, pp. 21-32.

BUR (M.) - *Le Château d'Épinal (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup>s.)*, éditions du CTHS, Paris, 2002, 280 p.

CLAIRAND (A.), PRIGNAC (E.) - *Le trésor de Bazincourt-sur-Saulx (Meuse)*, plaquette, Bazincourt-sur-Saulx, 2002.

COLLECTIF - *La colonne de Igel, société et religion au III<sup>e</sup>s.*, in : *Annales de l'Est n° 2*, dossier, Nancy, 2002, pp. 3-161.

CRANÇON (S.) - *La découverte du paysage gallo-romain*, in : *Archéologia n° 391*, juillet 2002, pp. 40-45.

DAUTREMONT (N.), DUFOURNIER (D.), GEORGES-LEROY (M.), MILUTINOVIC (M.) - *La production potière des XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup>s. du quartier du Pontiffroy à Metz (Moselle) : les fouilles de 1987-1988*, in : *Revue archéologique de l'Est*, tome 51, 2001-2002, université de Bourgogne, Dijon, 2002, pp. 361-414.

DECHEZLEPRETRE (T.), BEAGUE-TAHON (N.) - *La mosaïque au dauphin de la villa gallo-romaine de Bralleville*, in : *Le Pays Lorrain*, société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, Metz, n° 2-2002, pp. 118-121

DEFFRESSIGNE (S.), TIKONOFF (N.), BOULANGER-BOUCHET (K.), CHAUSSE (C.), TESNIER-HERMETEY (C.) - *Les gisements d'habitat de la fin du premier âge du Fer à Gondreville - Fontenoy-sur-Moselle (54). Le stockage intensif et ses conséquences économiques et sociales*, in : *Archaeologia Mosellana 4*, service régional de l'Archéologie de Lor-

raine, Université Marc Bloch de Strasbourg, Staatliches Konservatoramt des Saarlandes, musée national d'Histoire et d'Art de Luxembourg, Sarrebrücken-Metz-Luxembourg, 2002, pp. 81-184.

DIETRICH (A.) - *Une collection d'objets en bois retrouvés dans les fouilles de la place de la Comédie à Metz*, in : *Archaeologia Mosellana 4*, service régional de l'Archéologie de Lorraine, Université Marc Bloch de Strasbourg, Staatliches Konservatoramt des Saarlandes, musée national d'Histoire et d'Art de Luxembourg, Sarrebrücken-Metz-Luxembourg, 2002, pp. 297-340.

ESTIOT (S.), RÉMY (B.), RICHARD (J.-C.) - *Lot provenant du trésor monétaire romain de Senon (Meuse) entré dans la collection Hippolyte Müller*, in : *Revue archéologique de l'Est*, tome 51, 2001-2002, université de Bourgogne, Dijon, 2002, pp. 361-414.

FLON (D.) - *Histoire monétaire de la Lorraine et des Trois-Évêchés*, tomes 1 à 3, société Thierry Alix, Nancy, 2002, 1439 p.

FRANGIN (E.) - *Les Trois-Domaines et Beausite (Meuse). La Hachie in Archéologie médiévale*, t. 33, 2002, Paris, CNRS, 2003, p. 229.

FRAUCIEL (M.) - *Prény (Meurthe-et-Moselle). Bois Lasseau in Archéologie médiévale*, t. 33, 2002, Paris, CNRS, 2003, pp. 313-314.

FRAUCIEL (M.) - *Prény (Meurthe-et-Moselle). Frichamp in Archéologie médiévale*, t. 33, 2002, Paris, CNRS, 2003, p. 223.

FRAUCIEL (M.) - *Prény (Meurthe-et-Moselle). Tautecourt in Archéologie médiévale*, t. 33, 2002, Paris : CNRS, 2003, p. 223.

GAMBS (A.), GUILLAUME (J.), SIMMER (A.), STILLER (G.) - *La Nécropole mérovingienne de Montenach (Moselle)*, in : *Revue archéologique de l'Est*, tome 51, 2001-2002, université de Bourgogne, Dijon, 2002, pp. 335-360.

GIULLIATO (G.), KRAEMER (C.) - *Céramique culinaire et de service en Lorraine du sud XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>s.* in *Archéologie médiévale*, t. 33, 2002, Paris, CNRS, 2003, p. 323.

GIULLIATO (G.) - *Une margelle de puisard médiéval au château de Riste*, in : *Le Pays Lorrain*, société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, Metz, n° 4-2002, pp. 301-308.

HANS-COLLAS (I.), LEDUC (C.) - *Peintures murales : quel avenir pour la conservation et la recherche ?*, in : *Études toulouses n° 104*, Toul, 2002, pp. 26-28.

HENIGFELD (Y.) - *La céramique médiévale et moderne des fouilles du Palais de Justice d'Épinal (Vosges). Contribution à l'étude du mobilier archéologique dans la vallée de la Moselle*, in : *Archaeologia Mosellana 4*, service régional de l'Archéologie de Lorraine, Université Marc Bloch de Strasbourg, Staatliches Konservatoramt des Saarlandes, musée national d'Histoire et d'Art de Luxembourg, Sarrebrücken-Metz-Luxembourg, 2002, pp. 257-296.

HILAIRE (G.) - *Occupation des sols et peuplement dans la région de Neufchâteau des origines au XII<sup>e</sup>s.*, in : *Le Pays Lorrain*, société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, Metz, n° 3-2002, p. 209.

KAZEK (K.) - *Les jeux de l'amphithéâtre sur la céramique sigillée en Gaule du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup>s. de n. è.*, mémoire de maîtrise, université de Metz, Metz, 2002, 275 p.



- KUCHLER (P.) - *Mirecourt (Vosges). Rue du Docteur Joyeux* in *Archéologie médiévale*, t. 33, 2002, Paris, CNRS, 2003, p. 288.
- LAFFITE (J.-D.) - *Le briquetage de la seille à Moyenvic au lieu-dit « Les Crôleurs »*, in : WELLER (O.) (dir.) *Archéologie du sel, techniques et sociétés dans la pré et protohistoire européenne*, actes du colloque 12.2 du XIV<sup>e</sup> congrès de l'IUSPP du 4 septembre 2001 à Liège et de la table ronde du comité des Salines de France du 18 mai 1998, pp. 197-207.
- LAFFITE (J.-D.) - *Luppy (Moselle). Le Bois Sollin* in *Archéologie médiévale*, t. 33, 2002, Paris, CNRS, 2003, p. 339.
- LAFFITE (J.-D.), avec la collaboration de DAMBRINE (É.), DU-POUEY (J.-L.), GEORGES-LEROY (M.) - *Le parcellaire gallo-romain de la forêt domaniale de Saint-Amond à Favières (Meurthe-et-Moselle)*, in : *Revue archéologique de l'Est*, tome 51, 2001-2002, université de Bourgogne, Dijon, 2002, pp. 465-476.
- LANSIVAL (R.) - *Ennery (Moselle). ZAC du Breuil* in *Archéologie médiévale*, t. 33, 2002, Paris, CNRS, 2003, p. 212.
- LEFEBVRE (C.) (sous la direction de) - *L'aqueduc antique de Gorze à Metz*, in : *Itinéraires du patrimoine* n° 119, éditions Serpenoise, Metz, 2002, 18 p.
- LEROY (M.) - *La production sidérurgique en Gaule : changements et mutations perceptibles entre le Haut Empire et les débuts du haut Moyen Âge*, in : Polfer M. (dir.), *L'artisanat romain : évolution, continuités et ruptures (Italie et provinces occidentales)*. Actes du deuxième colloque d'Erpeldange, 26-28 octobre 2001, *Monographies Instrumentum*, 20, éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2002, pp.79-95.
- MASQUILIER (A.) - *Lunéville (Meurthe-et-Moselle). Le château* in *Archéologie médiévale*, t. 33, 2002, Paris, CNRS, 2003, p. 288.
- MASQUILIER (A.) - *Frescaty (Moulins-lès-Metz, Moselle), la maison de plaisance des évêques de Metz au XVIII<sup>e</sup> s.*, in : *Archaeologia Mosellana* 4, service régional de l'Archéologie de Lorraine, Université Marc Bloch de Strasbourg, Staatliches Konservatoramt des Saarlandes, musée national d'Histoire et d'Art de Luxembourg, Sarrebrücken-Metz-Luxembourg, 2002, pp. 41-384.
- NIKIFOROFF (N.) - *Naix-aux-Forges : les apports de la campagne de prospection pédestre carroyée de l'hiver 1999/2000*, in : *Le Pays Lorrain*, société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, Metz, n° 2-2002, pp. 1-20.
- OLIVIER (L.) (dir.) - *Princesses celtes en Lorraine : Sion, trois millénaires d'archéologie d'un territoire*, musée de l'histoire du fer / CCSTI du fer et de la métallurgie, Jarville-la-Malgrange, 2002, 192 p.
- PEYTREMANN (E.) - *Sillegny (Moselle). Rue du Stade* in *Archéologie médiévale*, t. 33, 2002, Paris, CNRS, 2003, p. 227.
- PROVOST (M.) (dir.), MOUROT (F.) - *Carte archéologique de la Gaule : la Meuse (55)*, académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2002, 652 p.
- SEILLY (M.-P.) - *Metz (Moselle). Cathédrale Saint-Étienne* in *Archéologie médiévale*, t. 33, 2002, Paris, CNRS, 2003, pp. 310-311.
- SIMMER (A.) - *Toponymie mosellane*, éditions Fensch Vallée, Knutange, 2002, 367 p.
- VEBER (C.) - *Le dépôt de Frébersviller (Moselle), ensemble du Bronze final IIIb*, in : *Archaeologia Mosellana* 4, service régional de l'Archéologie de Lorraine, Université Marc Bloch de Strasbourg, Staatliches Konservatoramt des Saarlandes, musée national d'Histoire et d'Art de Luxembourg, Sarrebrücken-Metz-Luxembourg, 2002, pp. 37-80.
- VILLER (S.) - *L'occupation du sol à l'époque gallo-romaine à Mars-la-Tour et ses environs (nouvelle hypothèse de localisation de la station antique d'Ibliodurum sur la voie Metz-Verdun)*, mémoire de maîtrise, université de Metz, Metz, 2002, 277 p.
- WILLAIME (B.) - *Le donjon de Vaudémont. Étude archéologique*, in : *Le Pays Lorrain*, société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, Metz, n° 4-2002, pp. 301-308.

**Liste des abréviations****2 0 0 2****Chronologie**

BRO : Âge du Bronze  
CHA : Chalcolithique  
CON : Contemporain  
FER : Âge du Fer  
GAL : Gallo-romain  
HMA : Haut Moyen Âge  
IND : Indéterminé  
MA : Moyen Âge  
MES : Mésolithique  
MOD : Moderne  
NEO : Néolithique  
PAL : Paléolithique  
PRO : Protohistoire

**Organisme de rattachement des responsables de fouilles**

INR : INRAP  
ASS : Autre association  
AUT : Autre  
BEN : Bénévole  
CDD : Contrat à durée déterminée  
CNR : CNRS  
COL : Collectivité territoriale  
EN : Éducation Nationale  
MAS : Musée d'association  
MCT : Musée de Collectivité territoriale  
MET : Musée d'État  
MUS : Musée  
SDA : Sous-direction de l'Archéologie  
SUP : Enseignement supérieur

**Nature de l'opération**

EV : Évaluation ou opération préventive de diagnostic  
FP : Fouille programmée  
PA : Prospection aérienne  
PC : Projet collectif de recherche  
PI : Prospection inventaire  
PT : Prospection thématique  
PR : Prospection  
RE : Relevé d'art rupestre  
SD : Sondage  
SP : Sauvetage programmé  
SU : Sauvetage urgent



## Liste des programmes de recherche nationaux

2 0 0 2

## Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300000 ans)
- 3 : Les peuplements néandertaliens (stades isotopiques 8 à 4 : 300000 à 40000 ans ; Paléolithique moyen)
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)
- 7 : Magdalénien, Épigravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
- 10 : Le Mésolithique

## Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

## La Protohistoire

- 14 : Approches spatiales, environnement, interactions homme/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultures associées
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

## Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité - origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

## Histoire des techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII<sup>e</sup> s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

## Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 : Archéologie navale

## Thèmes diachroniques

- 30 : L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
- 32 : L'outre-mer



**LORRAINE**

**Personnel  
du service régional de l'Archéologie**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**2 0 0 2**

**Conservateur régional de l'Archéologie**

Michel PRESTREAU

**Secrétariat**

Patricia LIBONI  
Martine LOEDEL  
Dominique ZAFFUTO

Dominique BONNETERRE,  
Meuse, Moselle, LGV

Vincent BLOUET,  
Dispense syndicale à 100 %

Olivier CAUMONT,  
Vosges, dépôts archéologiques

Isabelle CLÉMENT-GÉBUS,  
Cellule carte archéologique

Marielle DORIDAT-MOREL,  
Bibliothèque, rapports, bilan scientifique, infographie

Murielle GEORGES-LEROY,  
Meurthe-et-Moselle

Stéphanie JACQUEMOT,  
Meuse, cellule carte archéologique

Jean-Pierre LEGENDRE,  
Meurthe-et-Moselle

Xavier MARGARIT,  
Vosges, cellule carte archéologique

Marie-Paule SEILLY,  
Moselle

Giovanni STRANIERI,  
Cellule carte archéologique

Pierre THION,  
Moselle